Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13615 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 5 NOVEMBRE 1988

Un succès pour le président Chadli

Les Algériens se sont prononcés massivement en faveur des réformes

Les résultats officiels du référendum du jeudi 3 novembre en Algérie font état de 92,27 % de « oui », avec un taux de participation de 83,08 %. La question avait trait à des amendements constitutionnels instituant la séparation des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le premier ministre. Au-delà de l'aspect juridique, il s'agit d'un vote de confiance à l'égard du président Chadli et d'une approbation des réformes qu'il a entreprises.

La journée du vote n'a été marquée par aucun incident notable. Les autorités, qui pouvaient redouter une assez forte abstention, assurent que la participation a été spontanée, et y voient un encouragement à la politique de réforme. Selon notre correspondant à Alger, Frédéric Fritscher, les opposants au régime qui n'avaient pas appelé à voter « non » ni prôné l'abstention mais qui souhaitaient un « oui, mais » du bout des lèvres, c'est-à-dire un score ambigu, en seront pour leurs frais. Il s'agit bel et bien d'un plébiscite pour le président, organisé au moment opportun. Fort de ce soutien, il peut maintenant désigner un premier ministre et constituer une équipe gouvernementale musclée et soudée pour aller affronter le dernier carré de ses adversaires au sixième congrès du FLN, qui se tiendra les 27 et 28 novembre.

Le chef de l'Etat doit encore faire adopter — pour la forme — par l'instance majeure du FLN ses projets d'amendements des textes fondamentaux de la République, la Constitution, qui vient d'être dépoussiérée, et la Charte nationale, le texte de base du socialisme algérien, avant de les soumettre pour ultime approbation au peuple lors d'un prochain référendum. Il aura ensuite les moyens nécessaires pour mettre en application les réformes économiques fondamentales indispensables au redressement de l'Algérie.

(Lire l'article de notre correspondant FRÉDÉRIC FRITSCHER, page 3.)

Le seul choix

Le président Chadli a gagné une nouvelle manche dans la partie engagée pour la reconquête d'un pouvoir qui paraissait lui échapper en octobre pendant les émeutes. Les « oui » à un amendement constitutionnel de portée fort limitée en soi ressemblent à des pouvoirs en blanc accordés à sa personne, sinon à son régime. Sans doute ne faut-il prêter qu'une signification relative aux résultats officiels. L'opposition algérienne en exil a beau jeu de rappeler les fraudes qui permirent d'obtenir naguère des scores analogues. Aussi longtemps que la carte d'électeur, tamponnée, fera partie des papiers exigés pour certaines formalités administratives, un doute sera permis quant à l'enthousiasme des votants.

Mais, puisqu'il fallait déposer son enveloppe, les Algériens, dans leur majorité, n'ont pas voulu bloquer le processus de démocratisation. La création d'un poste de premier ministre responsable devant les députés, principale disposition adoptée, sera sans conséquence aussi longtemps qu'une véritable opposition ne siégera pas à l'Assemblée. Avec ou sans illusions, les électeurs ont surtout voulu dire qu'ils attendaient la suite sans récuser « a priori » un président en fonctions pendant la plus meurtrière des répressions depuis l'indépendance.

Un nouveau rendez-vous est donné aux électeurs l'année prochaine pour une réforme constitutionnelle plus complète et pour la révision de la Charte nationale, texte de base du socialisme algérien.

Le parti unique va devoir se transformer. Le ministre de l'intérieur le voit comme « un front commun qui aura en son sein pratiquement toutes les tendances en Algérie ». Cela signifie que quelques caciques cooptés ne pourront plus dicter leur loi au sein du comité central, au besoin pour contrer la politique d'un gouvernement de techniciens parfois en déphasage avec les idéologues. Plus prosaïquement, cela implique la fin des sinécures pour des milliers de permanents usant et abusant de leurs pouvoirs à l'échelon local.

Les membres de l'appareil ont suffisamment senti le vent du boulet en octobre pour convaincre les petits chefs de lâcher du lest. A défaut de formations politiques, les Algériens se font entendre par le biais de multiples associations qui ont renvoyé au musée les organisations dites « de masse » sous l'égide du FLN. Les médecins, par exemple, dénoncent la torture et la violence aveugle qu'ils étaient bien placés pour constater. D'autres groupements professionnels donnent enfin la parole à une élite longtemps exaspérée de ne pas avoir la même liberté d'expression qu'en Tunisie ou au Maroc.

Mais, notamment dans des organes d'information dont les directeurs restent en place, tous les esprits n'ont pas évolué. Des attaques haineuses sont lancées contre Me Ali Yahia, fondateur de la première Ligue algérienne des droits de l'homme. Pour cet opposant, il n'y avait qu'une question à poser à l'électeur : « Etes-vous pour ou contre le parti unique ? ». Apparemment, tout le monde n'est pas prêt à entendre la réponse.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. François Mitterrand souligne l'enjeu du référendum

Le président de la République devait, vendredi soir 4 novembre, à la télévision et à la radio, inviter les Français à prendre part au vote du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie et à répondre « oui » à la réforme du statut du territoire qui est proposée au peuple français par voie de référendum.

Sur le territoire, M. Jacques Lafleur, tout en appelant à voter « oui », a reproché au gouvernement de conduire « une opération de politique politicienne ».

A Marseille, M. Le Pen a réaffirmé que le « oui » signifierait la voie ouverte à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. De son côté M. Mauroy a souligné que le vote de dimanche ne sera pas un vote « pour l'indépendance » mais « pour la paix ».

(Lire nos informations pages 10 et 12.)

Moins on s'abstiendra...

par ANDRÉ FONTAINE

Pour la dix-neuvième fois en deux siècles, la dixième depuis la Libération, la première depuis seize ans, les Français s'apprêtent à participer, dimanche, à un référendum. S'apprêtant, ou plutôt ne s'apprêtant pas : que l'on évalue leur proportion à 62 % (*le Figaro*-SOFRES), ou à 52 % (Ipsos-*le Point*), les abstentionnistes ont toutes chances de constituer à nouveau, comme aux cantonales, le premier parti de France. Que les Américains, écœurés de la médiocrité des deux candidats à la succession de Ronald Reagan superstar, s'apprêtent à en faire autant n'excuse rien : cette indifférence est navrante, et lourde de conséquences.

On a bien dit : indifférence. Pour essayer d'animer une campagne désespérément morne, Michel Rocard n'a pas hésité à forcer son tempérament et à traiter de tous les noms son camarade de l'ENA, Jacques Chirac. Ce faisant, il a surtout apporté des arguments aux tenants de la thèse selon laquelle voter « oui », c'est voter pour les socialistes. Propos pourtant ridicule, à partir du moment où Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, Georges Marchais et bon nombre de gaullistes grand teint, d'André Frossard à l'amiral Flohic et à Bernard Tricot, préconisent ce même « oui ». D'autant plus que le président de la République, s'il s'est engagé sans équivoque, n'a pas pour autant, comme le faisait de Gaulle en de telles circonstances, lié son sort à celui du scrutin.

Le général doit se retourner dans sa tombe en entendant des hommes qui se réclament de lui lancer le mot d'ordre, aux termes parfaitement antinomiques, de la « non-participation active ». Rien de moins...

(Lire la suite page 10.)

La bonne santé de l'économie française

La nécessité d'une politique industrielle

L'INSEE vient de réviser une nouvelle fois ses prévisions de croissance pour 1988. Toujours plus optimiste, l'Institut national de la statistique et des études économiques table sur une croissance de 3,5 %.

par François Simon

La dernière note de conjoncture de l'INSEE ne nous apprend rien qui n'ait été annoncé au fil des mois. Elle fournit cependant une sorte de confirmation officielle de l'excellente marche de l'économie française. Sa lecture donne le tournis : une croissance plus forte que celle enregistrée en 1979 ; une production industrielle qui a progressé de près de 8 % en dix-huit mois ; un chômage qui se stabilise ; 150 000 emplois créés ; un taux d'inflation qui ne dépassera plus les 3 %. Qui demande mieux ?

Voilà, à n'en pas douter, la récompense des efforts — et des sacrifices — consentis depuis le mois de juin 1982. Longue à se remettre en marche, la France semble pouvoir recoller au peloton de tête des pays européens.

(Lire la suite page 29.)

Les mouvements sociaux

● *Grèves : amélioration dans les PTT, durcissement dans les transports*
PAGE 31

● *Infirmières : la mobilisation gagne d'autres catégories de personnels*
PAGE 15

● *Police : un entretien avec M. Deleplace*
PAGE 14

L'échec du putsch aux Maldives

Grâce à l'intervention des parachutistes indiens
PAGE 8

Licenciés entrepreneurs

Un millier de personnes licenciées par Renault ont créé leur propre entreprise
PAGE 30

La préparation des municipales

M. Joxe candidat à Paris
PAGE 34

Le sommaire complet se trouve en page 34

Force 10
La force des liens

Pour ceux qui croient aux liens, Fred, homme de la mer et joaillier transforme un câble marin en bijou d'or et d'acier.

Pour lui : 7100 F.

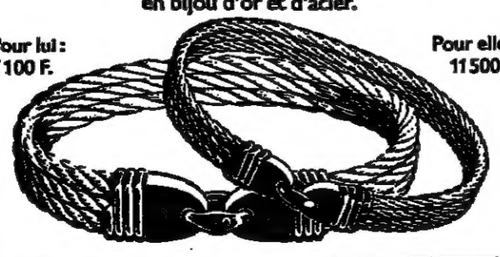

Pour elle : 11500 F.

Marque et modèle déposés

DRIVE

FRED JOAILLIER

6, rue Royale, Paris 8e 42.60.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Elysées. Hôtel Ritz.
Hôtel Méridien • Espace "Galeries Lafayette," Paris.
Aéroport d'Orly • 92, rue Eugène Colas, Deauville.
21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo.
20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York.

Jacqueline Valente et ses trois filles détenues au Liban depuis un an

Les otages oubliés

LYON
de notre bureau régional

Depuis un an, avec des moyens dérisoires et dans l'indifférence générale, une famille installée près de Lyon multiplie les démarches pour obtenir la libération de huit personnes (deux couples et quatre enfants) détenues en otages au Liban, auxquelles s'ajoute une petite fille mise au monde en captivité, en décembre 1987, par Mme Jacqueline Valente, déjà mère de deux fillettes. Ces « otages oubliés » avaient pris place à bord d'un bateau de plaisance, dont l'arraisonnement en Méditerranée avait été annoncé le 8 novembre 1987 à Beyrouth par un porte-parole du groupe Abou Nidal.

« Deux petites filles et un nouveau-né gardés en otage depuis bientôt un an et personne ne crie au scandale ! On n'y comprend plus rien. Il y a de quoi devenir fou... » Ces bouffées d'indignation irrépressibles brisent leur sommeil mais les tiennent debout. André Métral et son épouse Anne-Marie, née Valente, ont besoin de cette rage, du désespoir et de l'espoir mêlés, pour continuer à se battre, contre l'oubli.

Loin du Liban, loin de Paris aussi, leur petite maison de Chaponost, dans la banlieue lyonnaise — qu'ils ont dû cesser d'aménager, faute de temps et d'argent — fait plus songer à un bastion isolé qu'à un QG de campagne médiatique. Pourtant, dans un coin du séjour, sur la *« table de Jacqueline »*, des piles de dossiers témoignent d'une activité fébrile.

ROGER BELLERET.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde
SANS VISA
■ Barcelone, les JO et l'Europe.
■ Miracle à Sabbioneta.
■ Gastronomie.
■ Jeux.
Pages 17 à 21

M 0147 - 11050 - 4,50 F
3790147004500 11050

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

LE RÉFÉRENDUM SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Un espoir pour dix ans

par LOUIS DUMONT (*)

EST-IL possible qu'un nuage d'ignorance et d'idées fausses empêche une majorité de Français de voir que la consultation directe où ils sont appelés est justifiée, et qu'elle importe grandement non seulement au sort des habitants d'une île lointaine qu'on a une fois conquise en leur nom, mais aussi à leur propre avenir de démocratie ?

Est-il possible qu'aujourd'hui, comme en 1962 pour l'Algérie, la division de l'opinion entre droite et gauche, pourtant battue en brèche ici et là, vienne obscurcir l'enjeu du scrutin ? Oui, c'est possible, et même c'est réel. Essayons de le faire voir.

∴

Lorsque de Gaulle, en janvier 1962, demanda au pays son soutien pour faire la paix en Algérie, les intellectuels de gauche, Sartre en tête, qui désiraient la paix mais étaient aveuglés par leur préjugé à l'encontre de de Gaulle, appelèrent à voter « non ». Aujourd'hui, un parti qui, cruelle ironie, se réclame de lui, attaque le référendum pour camouffler l'échec patent de sa politique stupidement réactionnaire en la matière. C'est la droite qui, cette fois, brouille le débat dans un intérêt partisan.

Qu'est-ce qui justifie essentiellement le présent référendum ? La nécessité d'arracher la question à la rivalité des partis, destructrice de toute continuité, et de donner la sanction du suffrage universel à la définition d'une politique durable de la France à l'égard d'un territoire où il y a beaucoup à faire pour seulement parvenir à poser raisonnablement la question très grave qui le divise : n'était-on pas là-bas au bord de la guerre civile ? Question grave aussi pour nous — on s'en apercevra quelque jour — quant à notre Constitution, et à l'avenir des démocraties.

∴

Dans une forme de pensée très répandue, on condamne dans le principe le colonialisme, si globalement que, par voie de conséquence, on s'en désintéresse, ce qui revient en fait, et au plan qui nous occupe, à s'accommoder de ce qui en reste. La condamnation procède d'un état d'esprit utopique. Elle suppose qu'il n'était pas inévitable que les puissantes nations occidentales rivalisent dans la conquête des peuples industriellement arriérés. Ce qui est vrai, c'est que les droits de l'homme qui nous régissent depuis 1789 ne prescrivaient nullement de subjuguer des populations en s'emparant de leur territoire. Une logique de la force s'est combinée de façon incongrue à la logique des valeurs universelles.

On a bien tenté de soumettre l'une aux autres : la France appelait des peuples encore barbares à partager ses Lumières, à devenir des citoyens du monde. Elle ne pouvait rien faire de plus généreux que d'« assimiler » ces gens à ses propres citoyens. L'entreprise ainsi formulée peut être jugée le plus équitablement à ses résultats : on a fait de l'Algérie des départements français, mais un siècle plus tard les Algériens n'étaient pas devenus des Français à part entière.

Un peu de même en Nouvelle-Calédonie, le drapeau tricolore a installé quelques immigrants, les uns modestement, les autres trop confortablement, au prix de la spoliation, de l'oppression et de l'exploitation des indigènes, mal compensées par l'accession de quelque-uns à l'éducation moderne. A l'indigène d'aujourd'hui, l'idéologie des droits de l'homme que nous lui avons apprise peut apparaître comme le paravent des plus sordides intérêts.

Cette contradiction où le Français de bonne foi se trouve pris, entre ses principes et la réalité de la pratique outre-mer de son Etat, ne le prédispose pas à connaître celle-ci. La situation réelle en Nouvelle-Calédonie est connue de quelques-uns et exposée à l'occasion, ici et ailleurs, mais la masse de l'électorat l'ignore, ou la rejette une fois pour toutes dans les péchés capitaux du capitalisme. Or il faut la connaître, et vouloir la changer, pour s'intéresser au référendum.

∴

Le coup de génie est d'avoir vu qu'il n'y a pas dans le présent de solution au problème fondamental qui ne soit forcée ou désastreuse, et d'avoir obtenu des représentants des deux communautés qui s'affrontent un accord sur une période transitoire de dix ans et sur un cadre institutionnel permettant de réaliser les réformes indispensables en vue de parvenir à une situation plus saine qui permette un règlement définitif. Le programme instaure deux conditions, qui ont été reconnues comme indispensables.

En premier lieu, l'installation d'un représentant direct de la République qui assure avec la direction exécutive la séparation entre les aléas de la politique métropolitaine et la politique locale. En second lieu, une organisation permettant d'assurer que les sommes importantes investies par la métropole servent effectivement au bien du territoire, et principalement à l'amélioration du sort des Canaques, au lieu d'enrichir les nantis et de renforcer leur pouvoir de fait.

On ne peut rien garantir. Il faudra travailler ferme dans le cadre défini. Dix ans, c'est peu pour assainir l'atmosphère, remédier aux injustices les plus criantes et les plus dangereuses, ouvrir un avenir aux Canaques, et permettre de distinguer à terme les problèmes juridiques et constitutionnels véritables. Mais s'il y a un espoir de voir coexister dans une relative harmonie les deux communautés, il est ici et nulle part ailleurs. On voudrait que les Français s'en avisent et votent OUI.

(*) Ecole des hautes études en sciences sociales.

Une Constitution élastique ?

par LOUIS FAVOREU (*)

LES alternances successives, depuis 1981, ont montré que l'interprétation de la Constitution devenait un enjeu politique, et fait apparaître, par là même, les risques de son élasticité : les majorités arrivant au pouvoir et le président de la République sollicitent le texte (dans le même sens ou en sens contraire) selon l'intérêt que cela présente sur le plan politique. Le référendum offre un bon exemple — parmi d'autres — de ces sollicitations successives.

En 1984, le président de la République et la majorité au pouvoir ont interprété strictement l'article 11 de la Constitution en ce que, d'une part, le référendum prévu à cet article ne pouvait être utilisé pour réviser la Constitution et, d'autre part, la notion « d'organisation des pouvoirs publics » ne devait pas être entendue de manière extensive, permettant notamment d'y inclure les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales. Maurice Duverger a approuvé cette position en faisant justement remarquer qu'il ne faudrait pas « *oublier que les collectivités locales sont dirigées par des autorités administratives que l'article 62 de la Constitution distingue expressément des pouvoirs publics* » (*le Monde*, du 23 août 1984). Ce qui signifie donc que « l'organisation des pouvoirs publics » ne peut en aucun cas inclure celle des collectivités territoriales...

L'opposition, quant à elle, et notamment les gaullistes, était favorable à une interprétation extensive de cette disposition. Quatre ans après, le président de la République et la majorité au pouvoir défendent une interprétation extensive (le référendum de l'article 11 peut être utilisé pour réviser la Constitution, et l'organisation des pouvoirs publics inclut celle des collectivités territoriales), tandis que l'opposition n'ose pas revenir sur l'héritage gaulliste, en défendant une interprétation restrictive. En réalité, il est difficile de concevoir que l'extension de la notion de « pouvoirs publics » aux collectivités territoriales soit conciliable avec la distinction opérée à l'article 62 de la Constitution entre les « pouvoirs publics » et les « autorités administratives » et avec la qualité de « *régulateur de l'activité des pouvoirs publics* » que s'est reconnue, le 6 novembre 1962, le Conseil constitutionnel (lequel, est radicalement incompétent en matière de collectivités territoriales).

« Définitions flottantes »

Il est vrai que le juge constitutionnel est mis « hors course » et que c'est justement l'un des buts du recours au référendum dans l'affaire de Nouvelle-Calédonie. En effet, si la réforme était faite par la voie parlementaire, le Conseil constitutionnel serait saisi et se prononcerait sur la constitutionnalité — pour le moins douteuse — de certaines dispositions relatives à la définition du corps électoral. L'ouverture de la voie référendaire par le président de la République permet de contourner l'obstacle du Conseil constitutionnel.

Le problème est que cette voie de contournement n'est ouverte que si les majorités présidentielle et gouvernementale sont en harmonie ; sinon — comme en 1986-1988 — la voie est impraticable et la réforme est alors soumise au contrôle de constitutionnalité. Cela est anormal : le contenu de la constitution-nalité ne peut fluctuer au gré des majorités politiques.

Ce qui est étonnant est que jusqu'ici on semble s'accommoder de cette pratique des « *définitions flottantes* ». Il est vrai que les référendums de 1961-1962 relatifs à l'Algérie ont pu se faire grâce à une interprétation pour le moins compréhensive de la Constitution ; mais, un quart de siècle plus tard, la situation est toute différente, car l'application et l'interprétation de la Constitution sont désormais surveillées et contrôlées par un juge, le Conseil constitutionnel, et on ne peut plus se satisfaire des définitions alternatives ou flottantes. Et cela, alors surtout que, depuis 1981, le phénomène de l'alternance a rendu encore plus nécessaires la stabilité et l'incontestabilité des interprétations de la Constitution pour éviter de faire de celles-ci un enjeu politique.

Dans l'affaire de Nouvelle-Calédonie, si l'on avait organisé un référendum en vertu de l'article 89, il n'aurait pu être reproché ni d'avoir utilisé une procédure inadéquate (celle de l'article 11), ni de commettre un détournement de procédure (éviter la censure du Conseil constitutionnel), ni enfin de porter atteinte aux principes constitutionnels de non-discrimination à raison de l'origine et de l'égalité d'exercice du droit de suffrage, inscrits dans les articles 2 et 3 de la Constitution, car un référendum constituant peut apporter des dérogations aux dispositions constitutionnelles.

L'interprétation de la Constitution par le peuple se substituera à celle assurée par le Conseil constitutionnel. Certains verront des avantages à cette banalisation du référendum en invoquant l'exemple suisse. C'est oublier qu'il existe une énorme différence entre les deux systèmes : en Suisse, l'essentiel de la production des règles de droit se situe au niveau des cantons et échappe à une politisation bipartisane.

On peut souhaiter qu'il y ait enfin une interprétation authentique de la Constitution afin que celle-ci cesse d'être élastique tout en restant souple.

(*) Professeur à l'université d'Aix-Marseille-III. Président honoraire de l'université.

L'inespéré

par GÉRARD ISRAËL (*)

SI, en 1961 ou 1962, par impossible, la télévision d'Alger avait pu présenter le général Jouhaud et Ahmed Ben Bella côte à côte, affirmant leur volonté de voir les pieds-noirs et les Algériens vivre ensemble, de ne choisir leur destin institutionnel que dix ans plus tard et de conclure en attendant une vraie paix civile, le peuple français aurait évidemment sauté sur l'occasion. Il aurait approuvé par référendum un accord inespéré, inimaginable, et pu se dispenser du sentiment de culpabilité qui l'habitait au moment d'approuver (dans la réalité) les accords d'Evian proposés par le général de Gaulle et qui scellaient négativement le sort des Français d'Algérie.

L'*inespéré*, l'*inimaginable* se produit pour la Nouvelle-Calédonie...

Durant les dix ans qui restent avant le choix définitif, il reviendra au gouvernement français d'assurer, outre le développement économique de l'île, la position internationale de la nouvelle Nouvelle-Calédonie. Il n'y a pas, de nos jours, dans le Pacifique sud, de danger hégémonique. Il faudra faire en sorte que ce danger n'apparaisse pas à la faveur de la naissance possible d'une Kanakie indépendante. Seule la présence des Français sur le Caillou, la cohabitation des populations qui y vivent, peuvent permettre au nouveau pays de conclure les alliances et les accords de coopération avec ses voisins (Australie, Nouvelle-Zélande) et la France, bien entendu. Or, caldoches et Canaques veulent vivre ensemble, réconciliés, sur leur terre. Quel type d'hésitation peut-on avoir ? Comment refuser son jugement ?

(*) Ancien député européen, membre du bureau de l'Association des démocrates.

7 F
NOVEMBRE 1988
Le Monde dossiers et documents
LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ
LES INDUSTRIES de la CULTURE
• La réconciliation avec l'économie
• La culture est aussi une industrie... qui mérite un traitement spécifique
• Perspectives incertaines et grandes manœuvres
• Technologie et dépendance
• Les modes de financement
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

« Mourir à Ouvéa », d'Edwy Plenel et Alain Rollat

Histoire immédiate et réflexion

LE nouveau livre d'Edwy Plenel et d'Alain Rollat, *Mourir à Ouvéa. Le tournant calédonien*, est d'abord le témoignage que le journalisme d'enquête approfondie s'acclimate décidément en France, où il avait d'ailleurs existé, à la fin du dix-neuvième siècle et au début de celui-ci, avec les reportages de Jules Huret et d'Albert Londres. Tout au long de la crise calédonienne, Alain Rollat a joué un rôle majeur dans l'information des lecteurs du *Monde* sur la politique de Bernard Pons et sur le tragique échec qui a été le sien.

Journalisme d'enquête ? Il s'agit à la fois d'histoire immédiate, comme on dit, et de réflexion. Alain Rollat et Edwy Plenel ne parlent pas des Kanaks comme d'autant de « *singes* », selon l'expression utilisée, paraît-il, en milieu caldoche, ni même comme de « *barbares* », comme le faisaient nos gouvernants, encore moins comme de « *primitifs du communisme* » aussi dangereux que Pol-Pot, à la façon de l'honorable (au sens parlementaire du terme) M. Le Pen.

Ils ont pris la peine de lire les ethnologues, en particulier les travaux de Jean Guiart et même ceux d'un collaborateur du *Journal de la société des océanistes*, Jean-Marie Tjibaou. Ils ne cèdent pas non plus à la tentation de l'angélisme. Les insurgés kanaks ne sont pas des enfants de chœur, l'insurrection déclenchée le 22 avril à Ouvéa n'a pas massacré les quatre gendarmes à l'arme blanche ou à la machette, comme l'ont dit nos officiels, mais la mort n'est jamais chose tendre, et il y a eu au moins un cas de torture dans la grotte de Gossanah.

Reste l'analyse d'une politique qui prit le chemin inverse de celle qu'avait tentée, avec courage, Edgard Pisani, politique visant à asseoir définitivement le pouvoir des caldoches et l'ancrage à la métropole. Cette politique parut triompher lors du référendum du 13 septembre 1987, mais la consigne d'abstention du FLNKS fut suivie à près de 80 % dans les communes où dominaient les Kanaks. L'idée folle d'associer les élections régionales au premier tour du scrutin présidentiel fit le reste.

Le 24 avril 1988, deux jours après l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué, le jour même des élections, le général Vidal déclare, au nom de la France, la guerre aux Kanaks. Il dispose de pouvoirs analogues à ceux qu'avait reçus le général Massu, des mains de M. Robert Lacoste, le 7 janvier 1957 à Alger. Dès lors, Ouvéa est militairement occupée, la population quadrillée, ratissée et même torturée, tout comme jadis, il y a trente-six ans, au Cap Bon, en Tunisie.

Sur ce point, qui est capital, le livre d'Edwy Plenel et d'Alain Rollat abonde en détails précis. Un responsable, dont le rôle fut capital, voit son nom sortir de l'ombre, il s'agit de l'ancien colonel Charrier. La décision de donner l'assaut est minutieusement reconstituée. Toutes les responsabilités sont analysées, celles du général Vidal et de Bernard Pons bien entendu, mais aussi celle de François Mitterrand, qui, peut-être sur le conseil du colonel Prouteau, refusa de prendre le risque d'une interdiction de l'assaut, à la veille du second tour.

Aucun doute non plus sur ce que furent les suites immédiates de l'assaut ; non pas trois exécutions sommaires, mais très probablement cinq, et, si un officier supérieur a été suspendu, aucun des responsables ne se trouve aujourd'hui en prison. Il y a un problème d'élémentaire justice, et Pierre Arpaillange y fut plus sensible que Jean-Pierre Chevènement. Mais, au fait, n'existe-t-il pas une Haute Cour de justice ?

« Armistice miraculeux »

Ce remarquable ouvrage, illustré de féroces dessins de Plantu, se termine comme il se doit par une analyse détaillée de cet « armistice miraculeux » qui fut la grande réussite de Michel Rocard, aidé de Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou. Un reportage télévisé récent sur l'île d'Ouvéa a bien montré ce que cet armistice avait de fragile. Le pari de Jacques Lafleur et des siens est évidemment de donner pour conserver. Le pari de Jean-Marie Tjibaou est de se donner dix ans pour mettre les Kanaks sur un pied d'égalité avec les caldoches.

C'est un pari courageux, mais qui sera difficile à tenir. Car il ne s'agit pas seulement de donner des crédits. Il s'agit aussi de respecter l'identité d'une société. Si la crise a éclaté à Ouvéa, c'est, notamment, parce qu'on voulait transformer l'île en un paradis hôtelier. L'exemple corse montre que moderniser sans bouleverser la coutume demande quelque précaution. Mais, assurément, le pari vaut d'être tenté.

PIERRE VIDAL-NAQUET.

★ *Mourir à Ouvéa. Le tournant calédonien*, d'Edwy Plenel et Alain Rollat, dessins de Plantu. Editions La Découverte — *le Monde*, 276 p., 89 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-9e
OJD 1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 280 F	1 380 F	1 880 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
BADMO 88

ALGÉRIE : le référendum constitutionnel

Plus de 80 % des électeurs ont participé à la consultation

ALGER
de notre correspondant

D'un côté les hommes, de l'autre les *femmes*. L'islam est religion d'Etat, et l'Algérie un pays méditerranéen. Les traditions sont respectées. Pas question de se côtoyer dans une « chaîne ». Les coutumes ont la vie dure, même si elles sont souvent transgressées. Ici, ce sont des femmes qui veillent sur l'urne, du côté des hommes. Elles sont nombreuses, dans tous les bureaux de vote. Peut-être parce que le personnel enseignant a été réquisitionné, pendant cette période de vacances, pour tenir les quelque trente-neuf mille bureaux, et que les professions de l'enseignement se féminisent aussi beaucoup en Algérie.

La vieille Kabyle est venue quand même. Elle est belle dans sa robe jaune d'or. Un fichu bleu turquoise posé sur les épaules l'enveloppe et la protège. L'air est doux début novembre. Elle a du mal à marcher et pèse au bras de son fils qui frise la soixantaine. Un foulard bigarré couvre ses cheveux blancs devenus rouges de henné. D'une main décharnée, elle prend les deux bulletins, un blanc pour « oui », un jaune pour « non », une enveloppe, et pénètre dans l'isoloir. Elle n'a pas eu besoin d'explication. Son fils l'attend et l'aide à atteindre l'urne. Il vote de l'autre côté de la cour.

Il n'y a pas trop de monde dans cette école du Champ-de-Manœuvre. Dans chaque classe, une urne posée sur une table, et des isoloirs, *« matériel de base pour une démocratie naissante »*, ironise ce jeune étudiant qui vote pour la première fois. Il s'est du reste fait inscrire sur les listes électorales pour l'occasion parce que *« maintenant, c'est à nous de nous prendre en main »*, estime-t-il. *« Ce qui s'est passé rend le cours des choses irréversible. Plus rien ne sera jamais comme avant »*, affirme-t-il, péremptoire.

Il n'a pas participé activement aux émeutes du début octobre. Du moins *« pas dans la rue »*, croit-il sage de préciser. *« Ce qui s'est passé est horrible. Deux jeunes de mon quartier sont morts. Il faut établir les responsabilités et que tous les coupables soient châtiés. Pas plus la répression sauvage que la torture qui a suivi les arrestations ne sont justifiées »*, souligne-t-il.

Les événements sont encore présents dans tous les esprits. Dans certains quartiers de la capitale, des traces des violences subsistent. Au milieu des grandes rues, l'asphalte n'est pas cicatrisé. Là où des véhicules ont brûlé, la chaleur a déformé la chaussée. Quelques vitrines n'ont pas été remplacées. Seuls les jeunes enfants semblent indifférents. Ils jouent. Après tout, les vacances sont faites pour ça. Et les référendums, *« c'est des trucs d'adultes »*, même si, par une cruelle injustice, une grande partie de ceux qui ont été tués n'étaient pas en âge de voter.

« La concurrence des mosquées »

« De mémoire d'électeur algérois, aucun scrutin n'a jamais été organisé un jeudi », se souvient Hassan, cadre dans une société nationale, au sortir de l'isoloir. *« Habituellement on vote le vendredi »*, remarque-t-il en avançant un embryon d'explication finalement peu convaincante : *« Ils ont eu peur de la concurrence des mosquées ou de la sortie de la prière. »* En tout cas, le calme a régné toute la journée à Alger. Seuls quelques fourgons de CNS (Compagnies nationales de sécurité, l'équivalent des CRS français) disposés aux carrefours stratégiques rappelaient que des dérapages sont toujours possibles.

La radio et la télévision ont été très présentes. Dès 11 heures, jeudi matin, un premier taux de participation indiquait que 25 % des électeurs s'étaient déjà rendus aux urnes. Il était de 61,5 % à 15 heures. A 18 heures, 9 247 306 personnes avaient voté, soit 75,54 % du corps électoral. A ce moment, la majorité des bureaux de vote avaient fermé leurs portes, à l'intérieur du pays. Dans les grandes agglomérations, ils devaient rester ouverts jusqu'à 19 heures. Mais par décision préfectorale, l'échéance était repoussée d'une heure pour permettre aux retardataires de s'exprimer. Tant et si bien que le taux de participation, à la fermeture des bureaux, n'était connu qu'à une heure avancée de la nuit. A 20 heures, 82,84 % des électeurs inscrits avaient voté, selon le *ministère de l'intérieur*.

Au journal télévisé, la traditionnelle séquence consacrée au chef de l'Etat montrait M. Chadli Bendjedid en train de faire son devoir électoral, dans une école d'El Mouradia, le quartier de la présidence. Alors qu'habituellement le chef de l'Etat était accompagné, dans cette circonstance, par son épouse, il était cette fois, pour sa deuxième apparition en public après son discours du 10 octobre (il avait déposé une gerbe au sanctuaire du Martyr, le 1er novembre, jour de la fête nationale) en compagnie de son directeur de cabinet, le général Larbi Belkheir, du secrétaire général de la présidence, M. Mouloud Hamrouche, possible futur premier ministre, si l'on en croit la rumeur, et de son chef du protocole, M. Ben Kortebi.

A la Chaîne-III, la plus dynamique des radios algériennes, de nombreux auditeurs se sont exprimés sur les émeutes du mois d'octobre, la répression; les violences et la torture, mais aussi sur les réformes constitutionnelles et les perspectives d'avenir qu'elles induisent. Après les informations de 20 heures, un long débat a *réuni plusieurs personnes de « sensibilités diverses, pour la première fois sur une chaîne d'Etat »*. Le présentateur avait pris la précaution d'informer ses hôtes que *« la délation, la diffamation et les insultes »* seraient bannies du débat. Sage précaution !

Dans la presse écrite, on trouvait peu d'informations, si ce n'est sur le côté pratique de la consultation. Les journaux sortis jeudi seront toujours d'actualité au lendemain du référendum. *« Oui au changement démocratique »*, le titre éclate en énormes caractères gras à la « une » du très officieux *El Moudjahid*, en français, le plus lu des quotidiens algériens. *« Ce 3 novembre est un grand jour »*, écrivait l'éditorialiste au matin du référendum, puisqu'il s'agit du *« point de départ d'un profond changement »* que le journaliste résume en quelques mots : *« Fin du monopole de la responsabilité, démocratisation la plus large »*, et *« réorganisation de l'exécutif »*. La presse du matin ne s'étend pas outre mesure sur le scrutin du jour. Elle est pourtant la dernière à paraître avant la publication des résultats. Aucun journal ne sort le vendredi, jour de repos hebdomadaire en Algérie.

La *« démocratie »* se taille la part du lion dans les hebdomadaires qui paraissent le jeudi. *« 3 novembre, pour une démocratie directe »*, titre *Algérie Actualité*, le plus libre de ton, proche de la mouvance présidentielle.

Isabelle Adjani insultée

Le même hebdomadaire publie une « Lettre ouverte à Me Abdennour Ali-Yahia, devenu chantre des droits de l'homme », dans laquelle l'avocat algérois, président d'une Ligue algérienne des droits de l'homme affiliée à la Fédération internationale (FIDH), mais non reconnue par le pouvoir en Algérie, emprisonné onze mois à ce seul titre, est violemment pris à partie. *« Monsieur l'ancien ministre, vous qui siégiez dans un gouvernement* (1) *à une époque où l'on avait peur de sourire, pourquoi n'aviez-vous pas soulevé la question des libertés démocratiques ? »*, interroge l'auteur de cette « lettre », un lecteur d'AIn-el-Beida, dans la wilaya (département) d'Oum-el-Bouaghi, qui poursuit : *« Vous ne pouviez pas ne pas savoir que la torture et les éliminations physiques étaient des pratiques courantes. »*

Me Ali-Yahia a participé, mercredi 2 novembre, à un meeting contre la torture à l'université de la Bouzaréah au cours duquel l'actrice française Isabelle Adjani s'était adressée aux étudiants algériens (*le Monde* du 9 novembre). Le quotidien national de langue arabe *Ach Chaab* s'en est pris, en des termes particulièrement insultants, à la comédienne et à Me Abdennour Ali-Yahia : *« Cet avocat, ancien ministre, qui s'est érigé en défenseur des droits de l'homme ne croit en rien. Quand il était membre du gouvernement, il était enthousiaste pour étouffer les voix et torturer les citoyens et les nationalistes, sous prétexte qu'ils étaient déraisonnables »*, écrit le quotidien. *« Les droits de l'homme signifient-ils que lui seul peut parler ? Ou alors s'agit-il de visées personnelles, d'une profonde volonté de vengeance et de parvenir au pouvoir, même si cela doit passer par l'importation de putains ? »*, surenchérit le journal, qui estime que la jeune femme a *« renié les siens et arbore avec fierté la nationalité française »*.

Ach Chaab critique également Yves Montand, *« ce sioniste français arrivé »* dont l'arrivée avait été prématurément annoncée. *Algérie Actualité* n'est pas en reste avec l'acteur. *« Refaites votre passeport et vous serez le bienvenu en Algérie en qualité de touriste, pas comme donneur de leçons »*, écrit l'hebdomadaire, qui souligne : *« Vous étiez invité par Ali-Yahia, chantre des droits de l'homme, et non pas par la LADH (2) qui dit connaître vos talents d'acteur mais pas le rôle que vous prétendez tenir avec l'autre star algérienne des droits de l'homme. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) *Me Abdennour Ali-Yahia a été* ministre des travaux publics et des transports du président Boumediène, du 10 juillet 1965 au 24 septembre de la même année, date à laquelle il est passé à l'agriculture, jusqu'au 7 mars 1968.

(2) *Il s'agit de la Ligue algérienne* des droits de l'homme, présidée par un autre avocat algérois, Me Miloud Brahimi, qui a reçu l'agrément du ministère de l'intérieur le 11 avril 1987, deux ans après l'arrestation, puis la condamnation de Me Ali-Yahia, *par la Cour de* sûreté de l'Etat, qui lui reprochait d'avoir agi au nom d'une association non reconnue par les autorités.

La fin des premiers ministres potiches

Il est trop tôt pour se faire une opinion sur la portée politique de l'amendement de la Constitution, la signification des dispositions relatives à l'entrée en fonction d'un premier ministre responsable devant le Parlement dépendant évidemment de ce qui sera décidé ultérieurement pour l'élection des députés. Une chose semble néanmoins certaine : c'en est fini des chefs de gouvernement potiches. Le dernier d'entre eux fut un pur technocrate d'une relative efficacité dans les dossiers financiers, mais déconnecté des problèmes réels du pays.

Nommé et révoqué par le chef de l'Etat, celui qu'on appelait par dérision le *« dernier ministre »* n'était qu'une espèce de secrétaire général du gouvernement, chargé de coordonner l'action du cabinet, sans grands pouvoirs d'arbitrage. Pendant longtemps la fonction avait été assumée par un personnage assez falot, cacique du parti fort impopulaire, M. Mohamed Benahmed Abdelghani. Mais, en janvier 1984, le chef de l'Etat s'était débarrassé de cet homme, nommé à la fonction toute théorique de ministre d'Etat auprès de la présidence de la République, pour le remplacer par M. Abdelhamid Brahimi, alors ministre du plan.

Aujourd'hui âgé d'une cinquantaine d'années, M. Brahimi avait incarné pendant cinq ans, dans ses précédentes fonctions, l'esprit de renouveau voulu par M. Chadli, dont il passait pour l'homme de confiance. Il avait revu et corrigé les choix économiques de naguère avec un souci de rigueur, de pragmatisme et d'efficacité. Universitaire, longtemps responsable du bureau de la société pétrolière Sonatrach aux Etats-Unis, il était un des rares dignitaires du régime à n'avoir pas assumé de hautes fonctions sous Boumediène.

Conscient de la fragilité de l'économie algérienne, partisan du dialogue avec les Etats-Unis et l'Europe, plus gestionnaire qu'idéologue, il tenta d'assurer quelque bien-être aux Algériens, en encourageant notamment le secteur privé. L'impact de la chute des recettes pétrolières et une certaine difficulté à communiquer avec l'opinion publique mirent peu à peu un terme aux espoirs placés en lui par les experts étrangers et une partie de la bourgeoisie nationale.

« Aucun caractère de spontanéité »

Qui sera le premier ministre du changement ? Les spéculations vont évidemment bon train et plusieurs noms sont cités. Des gens qui ne lui veulent pas nécessairement du bien présentent le ministre de l'intérieur, M. El Hadi Khediri, comme l'homme de l'emploi, voire, plus tard, comme un candidat possible à la magistrature suprême. Rien dans le comportement de l'interlocuteur privilégié de M. Pasqua, sous le gouvernement de M. Chirac, ne permet de dire qu'il a songé à ramasser la mise à la faveur de la crise d'octobre. Mais il se trouve des rivaux pour instruire son procès.

Le quotidien de langue arabe *Al Chaab* a publié un communiqué signé le 2 novembre par une cinquantaine d'enseignants en droit de l'université d'Alger. Selon ce texte, les émeutes n'ont eu *« aucun caractère de spontanéité »* et sont le fait de responsables disposant *« d'amis et d'intérêts »* en France. *« Les événements et leurs conséquences*, poursuivent les enseignants, *relèvent d'une action préméditée et coordonnée entre la France officielle et ses suppôts en Algérie. »* Déplorant que l'armée, *« émanation du FLN »*, ait été utilisée pour la répression, les signataires déplorent *« l'attitude négative qui a favorisé l'absence de mesures préventives en temps opportun et qui auraient pu éviter les accidents survenus »*.

Sans que son nom soit cité, ce texte vise évidemment le ministre de l'intérieur, responsable des forces de police. De telles accusations, reprises par l'agence Algérie Presse Service, donnent une idée des rivalités autour de la désignation d'un premier ministre, dont le rôle sera fort important dans la suite des événements.

Incertitude sur le Sahara occidental

Une conséquence de l'amendement de la Constitution devrait être aussi la fin de la confusion des genres entre les attributions du gouvernement et celle des dirigeants du FLN. L'ex-numéro deux du parti unique, M. Messaadia, a été révoqué à son retour de Rabat où, fin octobre, il représentait l'Algérie à la commission chargée de l'édification du « Grand Maghreb arabe ». La décision du président Chadli est un peu désinvolte à l'égard des interlocuteurs tunisiens et marocains de son émissaire, mais elle met fin à une anomalie : la conduite d'une délégation par un représentant du parti dans un débat engagé au niveau ministériel avec les autres pays maghrébins.

Le roi Hassan II vient d'envoyer un message de sympathie au président Chadli à l'occasion du trente-quatrième anniversaire de l'insurrection de novembre. Rabat exprime toujours sa confiance en l'équipe du président Chadli pour la réconciliation entre les deux pays. Il reste que les incertitudes sur la suite des événements en Algérie vont freiner le processus de paix au Sahara occidental.

M. Mustapha Sayed, numéro deux du Polisario, a rencontré cette semaine à Genève le diplomate uruguayen Hector Gross Espiell, nommé récemment représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la question de l'ancien territoire espagnol. Selon le Polisario, il reste à conclure un accord pour *« compléter »* le plan de paix de M. Perez de Cuellar. *« Une fois cet accord total réalisé*, a dit M. Mustapha Sayed, *il faudra compter au moins une année pour préparer le référendum d'autodétermination. »* En termes diplomatiques, M. Perez de Cuellar a immédiatement déclaré que la date de 1990 lui paraissait *« un peu éloignée »* et que, *« avec de la bonne volonté, on peut arriver à organiser le référendum bien avant »*.

Le secrétaire général n'a pas tort de rappeler à l'ordre un Polisario tenté de gagner du temps dans une entreprise dont l'issue peut lui être défavorable. Mais rien de décisif n'aura lieu tant que, aussi bien à Rabat qu'au sein du Polisario, on ne sera pas fixé sur l'équipe qui assumera durablement le pouvoir à Alger.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

SOUDAN

Le « profil bas » de la France

Au Soudan, depuis un an, la diplomatie française *a opté pour* la politique du *« profil humanitaire »* bas. C'est une position qui a sans doute ses raisons. Elle n'en constitue pas moins un handicap dont *se seraient passés* le secrétaire d'Etat français à l'Action humanitaire, les organisations non gouvernementales françaises et une partie de la communauté internationale qui s'efforcent d'assister les populations victimes de la guerre et de la famine. Et l'on connaît les difficultés rencontrées dans ces tentatives (*le Monde* du 3 novembre).

On regrette, dans les milieux diplomatiques et humanitaires occidentaux de Khartoum, que — selon les termes d'un diplomate européen — *« les Français aient été absents depuis un an de toutes les séances du forum international réuni chaque semaine pour envisager les moyens d'une action humanitaire coordonnée »*. Absente de ce groupe informel, qui réunit la plupart des ambassades occidentales, le représentant de la CEE, les agences des Nations unies et la Croix-Rouge internationale, la France s'est trouvée marginalisée.

On espère que la visite du docteur Kouchner, qui bénéficie, du fait de son passé humanitaire, d'un préjugé favorable, contribuera à rompre cet isolement, difficilement explicable vu les constances et la politique africaine traditionnelle de la France.

Du côté des organisations non-gouvernementales françaises (Médecins sans frontières, Médecins du monde et Action internationale contre la faim), qui travaillent dans un environnement difficile, on regrette généralement *« le manque d'intérêt et l'absence de soutien »* des services diplomatiques français à Khartoum. *« C'est d'autant plus frustrant*, nous disait un jeune médecin français, *que la France tire largement avantage, pour son image, du travail accompli par nos organisations dans le monde entier. »* Il ajoutait : *« Ici, la composante humanitaire de la diplomatie française, c'est nous ! »*

R.-P. PARINGAUX.

● **Manifestations à Khartoum contre les pénuries.** — Le mouvement de protestation contre la pénurie de différentes denrées, de pain et de sucre notamment, entamé samedi par les lycéens de Khartoum, s'est poursuivi, le mercredi 2 novembre, par de violentes manifestations. De nombreux manifestants ont été appréhendés. Une grande manifestation partie du campus de l'université de Khartoum s'est heurtée à la police qui l'a dispersée avec des grenades lacrymogènes. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Des missiles Scud-B utilisés pour la première fois par Kaboul

L'armée afghane a lancé, pour la première fois, depuis Kaboul, des missiles Scud-B à moyenne portée de fabrication soviétique contre des bases de la résistance, ont indiqué, jeudi 3 novembre, des diplomates occidentaux dans la capitale afghane. Au moins trois missiles Scud-B (ou SS-1 C) ont été lancés mercredi depuis Kaboul contre des cibles distantes de 150 kilomètres, dans la province frontalière stratégique de Nangarhar (Est). Selon des sources diplomatiques à Islamabad, de six à huit de ces missiles ont été tirés mardi et mercredi, à partir d'une base soviétique du centre de Kaboul, contre les concentrations de moudjahidins qui menacent la ville de Djalalabad, dans l'Est, où de durs combats se déroulent depuis deux semaines.

Les Soviétiques tentent ainsi de stabiliser la situation avant la fin du retrait de leurs soldats, prévue le 15 février 1989. La fourniture de missiles Scud est destinée, selon un diplomate occidental, à doter l'armée afghane d'armes performantes contre la résistance, armée de missiles antiaériens Stinger de fabrication américaine.

D'autre part, selon Islamabad, un Sukhoi-22 afghan a été abattu, jeudi, dans l'espace aérien pakistanais, par un F-16 des forces aériennes pakistanaises. L'agence Tass a affirmé, de son côté, que deux avions de l'armée afghane avaient été abattus jeudi par des appareils pakistanais qui avaient violé l'espace aérien afghan. — *(AFP.)*

ONU

L'Assemblée générale condamne les violations des droits de l'homme en Cisjordanie et à Gaza

L'Assemblée générale de l'ONU a condamné à une majorité écrasante — 130 voix contre 2, celles des Etats-Unis et d'Israël, et 16 abstentions, dont celle de la Grande-Bretagne, — la persistance des violations des droits de l'homme par Israël dans les territoires occupés, dans une résolution adoptée à l'issue d'un débat spécial, le jeudi 3 octobre, consacré au soulèvement palestinien (intifada). La résolution appelle également les parties à la quatrième convention de Genève (sur la protection des populations civiles en temps de guerre) à faire pression sur l'Etat hébreu pour obtenir qu'il respecte immédiatement toutes les dispositions de cette convention.

Jeudi matin, la commission spéciale de l'ONU, chargée d'enquêter sur les pratiques israéliennes dans les territoires, avait publié un volumineux rapport concluant à une *« détérioration dramatique »* des droits de l'homme en Cisjordanie et Gaza *« depuis le début du soulèvement de la population palestinienne contre l'occupation »*. — *(AFP.)*

● **NIGERIA : décès du sultan de Sokoto.** — Le sultan de Sokoto (nord du Nigéria), Sir Siddicq Abubekar III, chef de file de la communauté musulmane du Nigéria et plus haute autorité traditionnelle du pays, est décédé, mardi 1er novembre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après cinquante ans de règne.

Une biographie totale
PIERRE MÉLANDRI
REAGAN
A travers la vie d'un homme, c'est près d'un siècle d'histoire américaine que cet ouvrage retrace...
ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

(Publicité)

Baisse de la TVA

La Fnac applique les chiffres avant la lettre.

L'Assemblée nationale vient d'adopter en première lecture le projet de loi ramenant la TVA de 33 % à 28 % sur la photo, les magnétoscopes et les camescopes, le matériel audio et hi-fi, les pellicules et les cassettes.

La Fnac qui se bat depuis longtemps contre la TVA chère sur les produits de culture, n'attend pas la date officielle pour faire bénéficier ses clients du taux réduit. Elle baisse la TVA à 28 % en prenant à sa charge la différence avec le taux de 33 % encore en vigueur.

A ses clients qui ont acheté un des matériels concernés dans les 30 jours précédant cette baisse, la Fnac, conformément à sa politique de prix, rembourse la différence.

fnac

Proche-Orient

Les ministres irakien et iranien des affaires étrangères à Genève

Le CICR tente d'organiser le rapatriement des prisonniers de guerre

GENÈVE
de notre correspondante

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, puis son homologue iranien, M. Ali Velayati, ont eu respectivement, les 2 et 3 novembre, une entrevue à Genève avec le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Cornelio Sommaruga, à propos des prisonniers de guerre et de leur rapatriement. Ce rapatriement est prévu non seulement par les conventions internationales après la cessation des hostilités, mais également par la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur le conflit Iran-Irak.

Le CICR a enregistré, depuis le début des hostilités, 19 284 prisonniers de guerre iraniens détenus en Irak et 50 182 prisonniers irakiens détenus en Iran, mais il reconnaît n'avoir pu recenser la totalité des hommes capturés de part et d'autre. Il réclame les listes complètes des prisonniers des deux parties afin que toutes les personnes détenues, au lieu de servir d'enjeu, soient rapatriées sans délai dans leur pays.

M. Aziz a distribué mercredi une déclaration à la presse dans laquelle il affirme en substance que son pays est disposé à libérer sans délai les prisonniers iraniens et déplore le refus de l'Iran de faire de même. Il accuse Téhéran de *« manipuler l'opinion publique internationale »* en exploitant la tragédie des prisonniers.

M. Velayati, pour sa part, s'est énergiquement refusé à dissocier le problème des prisonniers des autres paragraphes de la résolution 598, arguant que le cessez-le-feu était fragile et que l'on ne pouvait pas affirmer que les hostilités étaient vraiment terminées dans certains territoires iraniens encore occupés par les troupes irakiennes. Il a en outre accusé l'Irak d'avoir capturé sept cents civils iraniens après le cessez-le-feu. Il est indispensable, à son sens, que le problème du Chatt-el-Arab et celui du tracé des frontières soient réglés avant qu'il puisse être procédé aux opérations de rapatriement.

ISABELLE VICHNIAC.

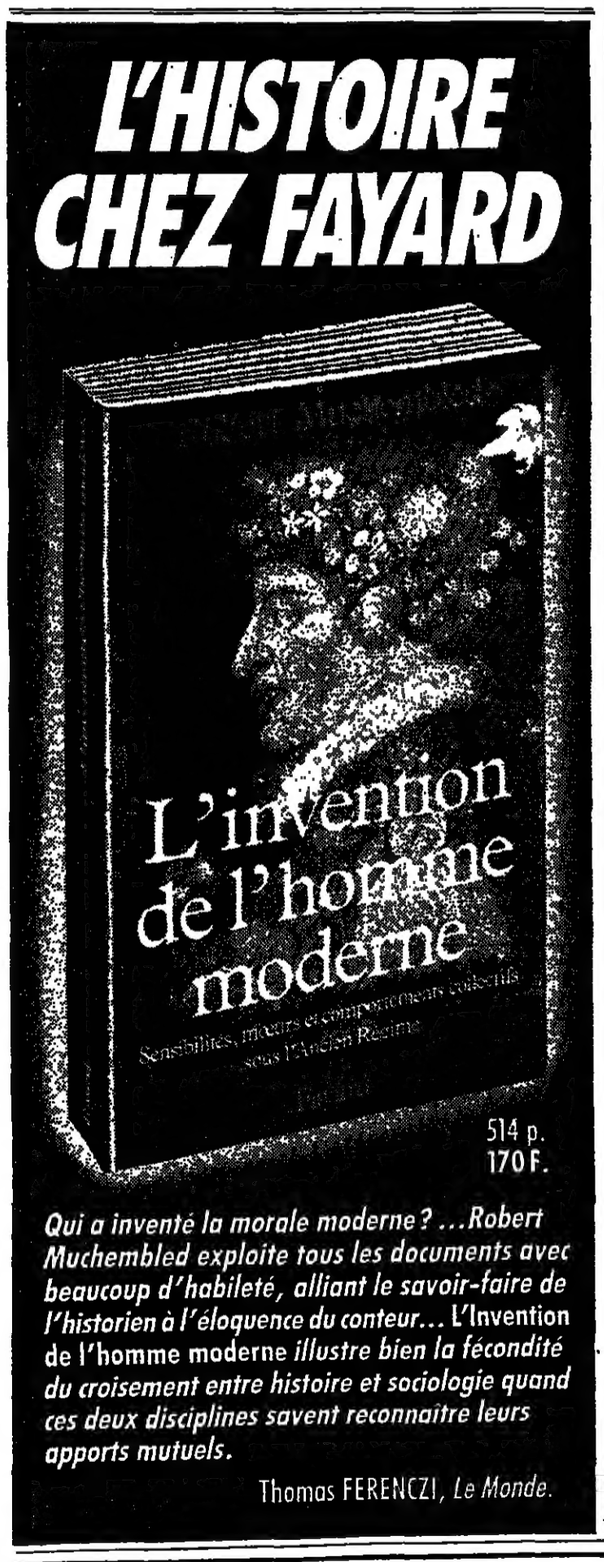

Qui a inventé la morale moderne ? ...Robert Muchembled exploite tous les documents avec beaucoup d'habileté, alliant le savoir-faire de l'historien à l'éloquence du conteur... L'Invention de l'homme moderne *illustre bien la fécondité du croisement entre histoire et sociologie quand ces deux disciplines savent reconnaître leurs apports mutuels.*
Thomas FERENCZI, *Le Monde.*

Europe

POLOGNE

Mme Thatcher a invité le général Jaruzelski à ouvrir le dialogue avec Solidarité

Mme Margaret Thatcher, le premier ministre britannique, qui effectue un voyage officiel de trois jours en Pologne, a fermement déclaré, jeudi soir 3 novembre à Varsovie, qu'elle subordonnerait tout renforcement de l'aide économique de la Grande-Bretagne à la Pologne à la restauration dans ce pays des libertés fondamentales.

Elle a également invité le gouvernement polonais à engager le dialogue avec *« tous les groupes représentant la population, y compris Solidarité »*, le syndicat interdit de Lech Walesa.

Au cours du dîner offert par le chef de l'État polonais, le général Wojciech Jaruzelski, Mme Thatcher a affirmé que la Grande-Bretagne *« n'examinait la perspective de développer ses relations avec d'autres pays qu'en fonction de la façon dont ces derniers considèrent leurs propres citoyens »*.

« Tant que les droits de l'homme ne seront pas garantis et respectés, nous n'atteindrons jamais un seuil suffisant de confiance pour entretenir une coopération honnête », a ajouté Mme Thatcher.

« Il s'agit aussi bien d'une condition morale que pratique », a ajouté le premier ministre britannique. *« Dans les sociétés modernes, le succès dépend d'une politique d'ouverture et de libre expression. Sans cela, nous, en Occident, nous n'aurions jamais pu réaliser nos énormes progrès technologiques. »*

« Le dialogue est tellement important. Les gens doivent se sentir libres de leurs choix », a-t-elle ajouté. Le *« jour formidable »* où le succès d'une telle politique éclatera en Pologne, ce pays, a assuré le premier ministre britannique, pourra compter sur l'appui matériel de ses « amis ». Ils *« soutiendront les programmes du Fonds monétaire international en Pologne, ils proposeront des crédits, un rééchelonnement de la dette extérieure* (40 milliards de dollars), *encourageront les investissements, créeront des entreprises mixtes et élargiront tous les contacts entre les gouvernements et entre les nations. »*

Le numéro un polonais, pour sa part, a fait état de divergences *« évidentes »* avec Mme Thatcher, tout en soulignant que sur *« beaucoup de problèmes essentiels »* il y avait *« une remarquable identité de vues »*. Il a répété que la Pologne avait beaucoup souffert des *« restrictions »* imposées après la proclamation de l'état de siège en 1981.

Dans la journée, Mme Thatcher était allée s'incliner sur la tombe du Père Popieluszko, assassiné par la police en 1984. Elle y était attendue par trois à cinq mille personnes et de grandes banderoles de « Solidarnosc ». Puis elle s'est rendue dans un supermarché de la capitale, ce qui lui a donné l'occasion de prendre un bref bain de foule et de se faire applaudir par les Varsoviens.

Mme Thatcher a pris l'avion vendredi matin pour Gdansk, où elle devait déjeuner avec Lech Walesa et l'état-major de Solidarité. – *(AFP.)*

J'entends dire que Maggie veut maintenant privatiser Solidarité.
***The Times* du 4 novembre.**

GRANDE-BRETAGNE : un « code de conduite » pour les syndicats

Le gouvernement veut limiter un peu plus les conditions d'exercice du droit de grève

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement a rendu public, jeudi 3 novembre, un projet de « code de conduite » pour les syndicats qui limite un peu plus le pouvoir de ces derniers dans l'entreprise. Composé de cent-trois articles, il sera soumis au vote du Parlement en mars ou avril prochain. Ce texte, très détaillé, n'aura pas force de loi, mais il pourra être invoqué par un employeur lorsque celui-ci poursuivra un syndicat devant les tribunaux. La relative indifférence de l'opinion face à cet ensemble de mesures qui restreignent singulièrement les conditions d'exercice du droit de grève prouve que Mme Thatcher n'aura pas trop de mal à faire accepter ce nouveau code. Elle n'éprouve visiblement aucun complexe à faire publier ce projet pendant sa visite en Pologne, au cours de laquelle elle exhorte les autorités à dialoguer avec Solidarité.

La loi de 1984 sur les syndicats avait établi, pour la première fois, l'obligation de procéder à un vote avant de déclencher une grève. M. Norman Fowler, ministre de l'emploi, estime que l'esprit de cette loi n'est plus respecté, les syndicats utilisant de plus en plus la consultation de leurs adhérents comme un moyen de pression sur les employeurs, sans avoir véritablement l'intention de lancer un mot d'ordre d'arrêt de travail. Le nouveau code stipule donc que le vote doit avoir lieu en dernier recours, lorsque toutes les voies de la négociation et les divers arbitrages possibles ont été épuisés.

Le vote ne doit donc plus servir à poser une question concernant une proposition de l'employeur. La formulation doit être aussi simple que possible et se limiter, en pratique, à l'opportunité de la grève. Les salariés doivent être dûment informés par le syndicat lui-même qu'ils peuvent éventuellement perdre leur emploi à la suite d'un arrêt de travail. Chaque fois que cela est possible, la consultation doit avoir lieu par voie postale. Le vote sur le lieu de travail n'est jugé admissible que lorsqu'il ne concerne qu'un nombre très limité de salariés. La clé de l'urne doit alors être confiée à une personnalité indépendante...

La loi de 1984 se contente de la majorité simple pour que la grève puisse être déclenchée. Le nouveau code encourage vivement les syndicats à ne pas se lancer dans l'aventure s'ils n'ont pas obtenu 70 % de « oui ». Cette *« suggestion »* signifie en pratique qu'un employeur pourra contester devant un tribunal la légitimité d'une grève votée à une très faible majorité s'il y a eu un fort taux d'abstention. L'employeur devra, dans tous les cas, être averti *« suffisamment à l'avance »*. Le syndicat sera tenu de lui fournir tous les renseignements nécessaires sur les modalités de la consultation. Tout est donc fait pour rendre plus minutieuse l'organisation du vote et les syndicats vont devoir recourir plus encore que par le passé aux services de leurs avocats.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Publicité)

MOYEN-ORIENT : L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

Financièrement, militairement, politiquement, la Grande-Bretagne s'emploie à redevenir un passage obligé pour le monde arabe. Dans quel but ? Par quels moyens ?

Dans le numéro de novembre d'*Arabies*, en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy, 75017 Paris
Tél. : 46.22.34.14

FOURRURES GEORGE V

du Vendredi 4 au Samedi 19 Novembre inclus

-25%

ESCOMPTE EFFECTUÉ A NOS CAISSES

Quelques exemples :

MANTEAUX

VISON dark.	26 850 F	moins 25%	VISON pétales dark.	12 750 F	moins 25%
VISON ranch.	28 750 F	moins 25%	VISON pétales pastel.	11 850 F	moins 25%
VISON lunaraire.	38 000 F	moins 25%	RAGONDIN col Renard.	7 850 F	moins 25%
VISON Koh-I-noor.	55 000 F	moins 25%	7/8 RENARD argenté.	38 750 F	moins 25%
VISON blanc.	65 000 F	moins 25%	3/4 VISON tourmaline.	45 000 F	moins 25%
			3/4 ASTRAKAN beige.	11 250 F	moins 25%

VESTES

VISON dark.	19 850 F	moins 25%	RENARD de Virginie.	16 750 F	moins 25%
VISON blanc.	35 000 F	moins 25%	RAGONDIN col Renard.	5 250 F	moins 25%
MARMOTTE Canada	14 650 F	moins 25%	MOUTON	4 850 F	moins 25%
COYOTE.	14 850 F	moins 25%	PELISSES intér. LAPIN, col RENARD.	4 350 F	moins 25%

40, Avenue George V. PARIS 8e

Orly Ouest - Annecy direct* en "jet". Tél: 05.05.50.05

*A partir du 3 novembre.

Hommes d'affaires, voici enfin Paris Orly-Ouest à 55 minutes de vol d'Annecy avec les 4 liaisons quotidiennes de TAT. Soyez directs, appelez-nous.

TAT

LA TRAJECTOIRE DES AFFAIRES.

iffres
re.
pter en
ant la TVA
éloscopes
hi-fi,
nps contre la
n'attend
ler ses
VA à 28 %
ec le taux
s matériels
t
nformément
rembourse
fnac

MAX GALLO

JULES VALLÈS

ou la révolte d'une vie

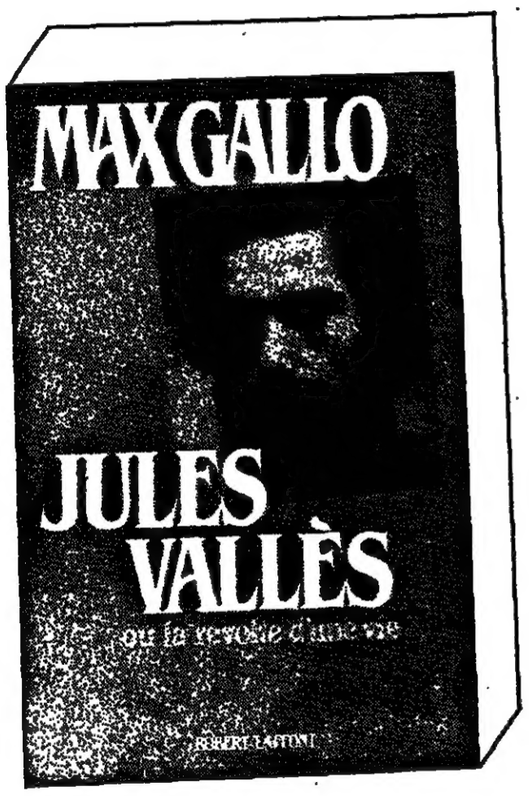

Enfant, bachelier, insurgé,
la vie de Vallès
est un cri de révolte
qui fait trembler
tous les petits maîtres,
tous les conformistes,
tous les hypocrites,
tous les endormeurs
d'aujourd'hui.

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Europe

URSS

Le projet de loi sur la presse inquiète l'intelligentsia

MOSCOU
de notre correspondant

Une loi répressive est-elle préférable à l'absence de loi et vaut-il mieux un Etat de droit musclé que pas d'Etat de droit du tout ? Fondamentale dans un Etat totalitaire en mutation, la question commence à furieusement agiter les milieux intellectuels soviétiques, qu'indignent les premiers volets de la législation sur les libertés civiles édictée par M. Gorbatchev.

Dernier motif de consternation, le projet de loi sur la presse prévoit ainsi que seules les *« organisations sociales »* aux statuts légalement enregistrés pourront éditer des publications régulières. En cas de contravention, des poursuites pénales pourront être ouvertes, et l'adoption de ce projet représenterait donc de fait une régression des libertés.

Car, pour l'heure, les très nombreux groupes informels qui publient aux quatre coins du pays des bulletins plus ou moins réguliers, ne sont passibles d'aucune peine, pour la bonne raison qu'il n'existe actuellement pas de loi sur la presse. Longtemps, la terreur avait été telle que personne n'aurait même imaginé s'improviser journaliste et que le problème ne se posait donc tout simplement pas. Puis il y eut les années de la dissidence, où l'on faisait taire les auteurs de samizdats (c'est-à-dire d'autopublications) à coups de poursuites pour *« agitation antisoviétique »* (article 70 du code pénal) ou *« fausses informations calomniant l'Etat soviétique »* (article 190-I).

Ces chefs d'inculpation avaient cependant le défaut d'être trop évidemment politiques et, à une exception près (le nationaliste arménien Paruïr Airikian), on n'y a donc plus recouru du tout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Dans le vide juridique et l'arbitraire, et à l'abri de la tolérance politique qu'impliquait l'esprit de réforme, une presse marginale, durement concurrencée par la soudaine richesse de la presse officielle, mais totalement indépendante, s'était développée. Elle est aujourd'hui directement menacée par ce projet de loi qui ferme surtout la porte à toute future entreprise de plus d'ampleur, en assurant, indirectement mais très efficacement, le monopole de l'Etat sur la presse.

Autre sujet d'inquiétude, ce projet interdirait aux médias de chercher à saper *« le système social existant en URSS »*. Ce type de formulation défendu, il y a deux jours dans une interview aux *Izvestia*, par le directeur de la censure, M. Vladimir Boldyrev, est suffisamment vague pour permettre, dans une période de durcissement politique, d'interdire la publication de tout ce qui s'est imprimé depuis trois ans en URSS, y compris, pourquoi pas, la totalité des discours de M. Gorbatchev.

Droit à l'information

Troisième sujet d'inquiétude : les articles sur la répression de la diffamation sont suffisamment menaçants pour faire réfléchir à trois fois une rédaction avant de se lancer à l'assaut d'un potentat local.

Pour autant, ce projet introduirait dans la législation soviétique la notion de « droit à l'information », en obligeant les administrations à répondre aux questions des organes de presse. Pratiquement balbutiante aujourd'hui, la « glasnost » — c'est-à-dire la publicité des débats, des décisions et du fonctionnement des institutions — ferait de cette manière son entrée dans le code, ce qui ne serait pas un mince apport à la consolidation de ce que l'on appelle la « démocratisation ».

L'ennui est que, tant que cette démocratisation n'était pas codifiée, on pouvait s'efforcer d'oublier qu'elle ne se confond pas du tout, pas même tendancieusement, avec la démocratie. M. Gorbatchev n'est ni Montesquieu ni père fondateur de la démocratie américaine, mais secrétaire général du Parti communiste soviétique. Toute la profondeur de sa volonté réformatrice n'en fera pas un partisan de la liberté de la presse ou moins encore du pluripartisme.

Pour lui, les médias ont un rôle de premier plan à jouer dans le développement de sa politique, et il en a une vision avant tout expérimentaliste. Conjoncturellement, ceux-ci doivent sortir la population de sa passivité en lui faisant voir la réalité du changement et aider à tourner la page sur le stalinisme en contribuant au rétablissement de la vérité historique. Sur le long terme, ils doivent devenir l'instrument de contestation, de contrôle populaire et peut-être même, c'est flou, d'opposition légale qu'exige un système monopartiste qui veut se sortir de la bureaucratisation et n'y pas revenir.

On est là au cœur du projet gorbatchévien, qui est non pas d'abandonner le communisme soviétique mais de tenter d'en faire un système viable et respirable. Cette démarche ne s'inspire pas forcément — surtout à la veille des formidables secousses induites par les réformes — d'un très grand libéralisme. Le secrétaire général veut sortir de l'arbitraire et construire un « Etat socialiste de droit », non pas pour faire de l'URSS une démocratie occidentale, mais pour que le fonctionnement de l'Etat repose sur des lois connues s'imposant à tous et interdisant autant le démantèlement du système que le retour à la terreur ou à l'impunité des trafics ou à l'impéritie.

L'opposition de M. Sakharov

Logiquement, plus le projet se formalise en texte législatif, plus apparaissent la diversité des partisans de la « perestroïka » et la relativité des étiquettes que chacun d'eux se voit décerner. M. Andreï Sakharov, par exemple, que plusieurs anciens dissidents de l'émigration trouvent trop prêt à aider M. Gorbatchev, s'est associé par téléphone, jeudi 3 novembre, à la conférence de presse que donnait un opposant très mal vu de l'équipe au pouvoir, M. Serguei Grigoriantsk, pour dénoncer ce projet.

De même, les salles de rédaction officielles, auxquelles le texte a été soumis pour consultation, lui sont tellement hostiles que M. Otto Latsis, le rédacteur en chef adjoint de *Kommounist*, le mensuel théorique du parti, s'y est déclaré opposé, jeudi, devant un public de journalistes occidentaux.

Mis à l'écart au cours du dernier plénum, mais toujours membre du bureau politique, le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, est, en revanche, en plein accord avec ce projet, qu'il souhaiterait voir adopter au plus vite.

Ce ne sera pas le cas puisqu'il a été, au contraire, officiellement annoncé que le texte serait remanié, ce qui prouve, au demeurant, que la « perestroïka » n'est pas seulement une vision cohérente mais aussi une dynamique à impondérable majeur : l'entrée en scène de la liberté d'esprit.

Les marchandages vont être durs, mais, en tout état de cause, la future loi ne pourra certainement pas plus s'appeler loi sur la liberté de la presse que la précédente sur les meetings et rassemblements de rue ne pourrait s'appeler loi sur la liberté de manifestation.

« Toute définition est une limitation », faisait lapidairement remarquer avant l'été un haut responsable gorbatchévien.

BERNARD GUETTA.

Une mise au point sur les prisonniers politiques

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétique, M. Guennadi Guerassimov, a fait, jeudi 3 novembre, une mise au point sur l'annonce, la semaine dernière par le chancelier Helmut Kohl, de la libération de tous les prisonniers considérés par l'Occident comme « politiques » (*le Monde* du 28 octobre) : il y a eu apparemment erreur d'interprétation.

« Il n'y a rien ou de nouveau sur cette question lors des entretiens avec les dirigeants ouest-allemands, a déclaré M. Guerassimov. *Nous avons dit pratiquement la même chose qu'Edouard Chevardnadze lors de sa conférence de presse à Paris. »* Lorsque le projet de réforme du code pénal *« sera publié, ce qui se produira prochainement, d'ici à la fin de l'année, il n'y aura plus de raison pour qui que ce soit de parler de prisonniers politiques. Toute autre interprétation serait incorrecte ».*

Pour M. Guerassimov, onze personnes sont actuellement détenues (six dans des camps, cinq en exil intérieur) pour des raisons politiques, et vingt-cinq autres, condamnées pour les mêmes motifs, se trouvent dans des établissements psychiatriques. M. Chevardnadze a fourni les mêmes chiffres, jeudi à Budapest.

Les listes de prisonniers politiques tenues par les différents mouvements occidentaux de droits de l'homme vont de deux cent cinquante à cinq cents personnes. — *(AFP, AP.)*

GRÈCE : l'affaire Koskotas divise le gouvernement et le PASOK

M. Papandréou invite les ministres en désaccord avec sa politique à démissionner

ATHÈNES
de notre correspondant

La vie politique grecque tourne presque exclusivement à l'heure actuelle autour de l'« affaire Koskotas », du nom de l'homme d'affaires poursuivi en justice pour diffamation, faux et usage de faux et détournement de fonds de la Banque de Crète, dont il était le PDG. Un scandale qui a des implications politiques.

Mardi 2 novembre, Georges Koskotas était convoqué auprès du juge d'instruction. On s'attendait que le magistrat lui accorde quarante-huit heures pour préparer sa défense et ordonne même sa détention provisoire. A la surprise des observateurs, il n'en a rien été : le banquier est toujours libre et il dispose de onze jours pour mettre au point son dossier de défense.

Divisé et indécis

Le commissaire nommé par la Banque de Grèce pour examiner les comptes de la Banque de Crète a demandé la saisie d'une partie de la fortune personnelle de M. Koskotas (4 milliards de drachmes, soit environ 175 millions de francs) afin de préserver les intérêts de la banque, de ses actionnaires et surtout de ses clients lésés. A ce jour, le *« trou »* financier atteint approximativement cette somme, mais les contrôles de comptabilité continuent. On a appris, mercredi, par exemple que l'acquisition du footballeur hongrois Lajos Detari par l'équipe athénienne d'Olympiakos (rachetée par M. Koskotas l'année dernière) avait été réalisée avec l'argent de la Banque de Crète, en totale contradiction avec la législation grecque. Montant de l'opération : 8 millions de deutschemarks, déposés dans une banque de Francfort...

Les remous politiques provoqués par le scandale ne s'apaisent nullement et, mercredi 2 novembre, l'affaire a été évoquée au Parlement. Les débats ont montré que le gouvernement était à la fois divisé et indécis. M. Agamemnon Koutsoyorgas, vice-président du conseil et ministre de la justice, a affirmé qu'il n'existait aucune compromission entre le Parti socialiste au pouvoir (PASOK) et M. Koskotas. De son côté, l'opposition a énuméré les multiples relations que le banquier entretenait avec des personnalités du pouvoir, ainsi que les liens financiers qui unissaient le secteur public à la Banque de Crète, où plusieurs sociétés et organismes d'Etat avaient transféré leurs comptes.

M. Koutsoyorgas a d'abord refusé de nommer une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur l'affaire Koskotas. Mais le lendemain mercredi, après une réunion des principaux membres du gouvernement, un porte-parole a annoncé que cette commission serait formée dans une quinzaine de jours lorsque le contrôle des comptes de la Banque de Crète sera achevé. Il a également indiqué que le gouvernement s'opposerait à la vente envisagée de cette banque au groupe Arfanis-Hionis (*le Monde* du 2 novembre) et qu'il ferait voter un texte interdisant aux éditeurs de journaux de prendre le contrôle d'établissements bancaires.

Les dissensions qui se sont manifestées au sein du gouvernement sont dues en partie au fait que les ministres portent des appréciations différentes sur cette affaire, mais aussi aux efforts du bureau exécutif du PASOK pour prendre ses distances par rapport à un scandale dont le coût politique est élevé. Dans ce contexte d'incertitude, le premier ministre, M. Papandréou, a tenu à frapper du poing sur la table. *« Désormais*, a-t-il déclaré jeudi, *il n'y aura qu'un seul parti, un seul gouvernement et une seule politique. »* Il a invité les membres de son gouvernement qui ne sont pas d'accord avec lui à démissionner. Un nouveau remaniement du cabinet et un renforcement de la coordination entre le parti et le gouvernement semblent donc sérieusement envisagés.

THÉODORE MARANGOS.

Prolongation jusqu'au 15 novembre

votre 205 GTI,
votre 309 GTI,
votre 205 *(berline 3 ou 5 portes)*
en livraison immédiate*
avec l'intérieur en CUIR
GRATUIT

NEUBAUER
PEUGEOT

* selon les options désirées ; offre valable sur les berlines 3 et 5 portes, non disponible en 3 coloris au choix.

4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Amériques

ÉTATS-UNIS : la campagne «négative»

Les insultes ? une pratique traditionnelle...

WASHINGTON correspondance

La campagne « négative » de 1988, dénoncée vigoureusement *par la presse*, et non sans hypocrisie par les deux camps, n'a rien d'une innovation. Evoquer les turpitudes supposées de l'adversaire, donner à l'attaque *ad personam* priorité sur la discussion des problèmes, est une pratique courante aux Etats-Unis depuis les origines de la République. Aujourd'hui, le développement de la télévision n'a fait que lui donner une plus grande résonance.

Sous la signature de M. Freund, le *Washington Post* s'est amusé, cette semaine, à évoquer un certain nombre de rumeurs et de calomnies telles qu'on pouvait les lire et les entendre dès le dix-huitième siècle sur les hommes politiques de l'époque. Les présidents américains eux-mêmes n'étaient pas épargnés : ainsi, le grand George Washington était-il dénoncé comme un « lourdeau », un « coureur », qui offrait ses belles esclaves aux visiteurs de Mount Vernon.

Jefferson était évidemment une cible facile étant donnée sa liaison prolongée avec une esclave. Méritait-il, pour autant, d'être dénoncé comme un « Antéchrist » par des hommes d'Eglise ? Plus tard, Andrew Jackson eut à subir des attaques dirigées contre sa famille : sa mère était traitée de « prostituée », son père de « mulâtre » (il s'agissait d'exploiter le fort racisme latent de l'époque), et sa femme de « dévergondée ». Lincoln fut raillé comme un « enfant illégitime », sa femme était qualifiée de « perfide » et son fils de vingt ans de « *millionnaire profiteur de guerre* ». Son adversaire Douglas fut, lui, seulement attaqué pour avoir un jour « *embrassé les pieds du pape...* ».

Plus tard encore, Cleveland, lui aussi qualifié d'« enfant illégitime », fut accusé de battre sa femme et d'avoir, moyennant finances, envoyé un autre à sa place au front.

A s'en tenir aux journaux de l'époque, Théodore Roosevelt était un « ivrogne » et un « toxicomane », Wilson aimait trop les femmes et devint fou à la suite d'une syphilis aiguë. Franklin Roosevelt fut dénoncé comme un « paillard » et un « juif camouflé » dont le vrai nom était Rosenfeldt, et, de surcroît, un suicidaire. Des barres auraient été mises aux fenêtres de la Maison Blanche pour l'empêcher de se jeter du neuvième étage.

Son adversaire malheureux, Herbert Hoover, ne fut pas mieux loti. On l'accusa d'avoir appuyé l'Allemagne pendant la première guerre mondiale et, selon les rumeurs, ceux qui le savaient furent exécutés. Le torticolis du pacifiste James Buchanan s'expliquerait parce qu'il avait *tenté de se pendre dans sa jeunesse*. Son adversaire Frémont, l'anti-esclavagiste, était, selon *les récits, un « noir » ou un « juif »*. Martin Van Buren portait des décolletés de femmes et s'aspergeait d'eau de Cologne. Quant au républicain Barry Goldwater, candidat malheureux en 1964 contre le président Johnson, il aurait été *« allié aux fascistes de Bavière... »*.

Riposte ou indifférence

Ainsi, les candidats de 1988, ou plutôt leurs conseillers spécialisés, leurs « handlers » (manipulateurs), n'ont fait que suivre les vieilles traditions en se traitant mutuellement de « raciste », « laxiste », « mauvais citoyen » ou « chien de garde ».

Comment répondre à ces attaques ? Les avis sont partagés. Les uns recommandent une riposte immédiate pour empêcher les rumeurs de prendre consistance, d'autres pensent qu'il faut les ignorer. Franklin Roosevelt avait choisi l'humour : *« Les républicains ne s'attaquent pas seulement à moi, à ma femme, à mes enfants, ils s'en prennent maintenant à mon petit chien Fala... »*, déclara-t-il, en ajoutant : *« Leurs attaques ne me touchent pas, mais Fala, lui, en souffre. Quand il a appris, selon les républicains, que j'avais envoyé un destroyer pour le chercher dans les îles Aléoutiennes au prix de 3, 15 ou même 20 millions de dollars pour le contribuable, sa petite âme de scottish-terrier fut pleine de courroux. »*

HENRI PIERRE.

BRÉSIL : la corruption gouvernementale

Les conclusions de la commission d'enquête mettent en cause le président Sarney

RIO-DE-JANEIRO de notre correspondant

Il y a neuf mois, à la suite de dénonciations contre le ministère du plan, le Sénat avait décidé de créer une commission d'enquête sur la corruption gouvernementale. Rares étaient ceux, au départ, qui croyaient à l'efficacité d'une telle investigation. Pourtant, en dépit des menaces et pressions du pouvoir, la commission vient d'achever son rapport. *Un texte accusateur pour le* président Sarney, qui se voit reprocher d'avoir lésé les finances publiques tandis que son conseiller juridique, M. Saulo Ramos, est jugé coupable de *« prévarication »* et l'ancien ministre du plan, M. Anibal Teixeira, de *« corruption »*. Une trentaine de personnes sont impliquées, dont plusieurs ministres et une dizaine de maires.

La commission devra se prononcer avant la fin du mois sur ce rapport, et, si elle l'adopte, le procureur général de la République sera saisi. Une autre procédure aura lieu au Congrès, qui pourrait provoquer, si elle était menée jusqu'à son terme, la destitution de M. Sarney. Personne ne croit sérieusement qu'on en arrivera là, mais le président de la commission d'enquête, M. José Ignacio Ferreira, sénateur du PMDB (*centre*), a décidé de présenter une plainte devant la Chambre des députés sur les faits qui figurent au rapport, premier pas nécessaire pour que la mécanique du Congrès se mette en marche.

L'affaire a son origine au ministère du plan. Contrairement à ce que son nom indique, il s'agit là d'un organisme qui ne planifie guère. Il *distribuait* surtout des subventions, en obéissant la plupart du temps à des critères politiques ou à des motifs personnels. L'ancien ministre mis en accusation, M. Anibal Teixeira, n'a sans doute pas innové dans ce domaine, mais l'ennui, c'est qu'une grossière affaire de pot-de-vin a tout dévoilé et l'a forcé à démissionner.

Pas de couverture budgétaire

On s'est aperçu qu'entre le ministère et les collectivités bénéficiaires une partie de l'argent s'évaporait et que, dans un cas précis, les coupables étaient des proches de M. Teixeira, d'où l'accusation de corruption portée contre lui et plusieurs membres de son cabinet. L'ancien ministre s'est défendu en disant que le chef de l'Etat donnait son aval chaque fois qu'un crédit important était alloué, et c'est de ce jour-là que le nom de M. Sarney a souvent été cité devant la commission.

Parmi la dizaine de maires mis en cause, figure celui de la ville natale du président, Pinheiro, dans le *Maranhao*. Cette commune a reçu en 1987 des subventions équivalant à six fois son budget, alors qu'elle ne compte guère que quatre-vingt mille habitants, ainsi qu'un crédit important pour la construction d'un aéroport – au total, 1 % des subventions distribuées cette année-là dans tout le pays, qui compte, lui, 140 millions d'habitants...

Mais ce que le rapporteur reproche surtout au président, c'est d'avoir alloué ces crédits sans couverture budgétaire, en puisant dans des réserves destinées à une autre fin. Et par la suite, quand ces réserves ont manqué, de s'être endetté auprès du public pour réajuster les salaires des fonctionnaires, *« en trompant le Congrès, dont l'autorisation était nécessaire, sur le caractère de l'opération »*, dit M. José Ignacio Ferreira.

Le rapport accuse également le président d'avoir violé la Constitution et lésé les finances publiques en signant deux décrets permettant aux entreprises travaillant pour l'Etat de réajuster rétroactivement leurs prix, à une époque où ils étaient encore bloqués par le plan Cruzado. *« Ces deux décrets ont visiblement favorisé les grandes compagnies de travaux publics, qui avaient déjà gagné beaucoup d'argent pendant la durée du plan »*, dit le président de la commission.

A fonds perdus

Autre responsable mis en cause, l'actuel ministre des transports, M. José Reynaldo, qui a eu connaissance *en prenant son poste* d'une affaire de favoritisme frisant la corruption et n'a rien fait pour y mettre fin, selon les enquêteurs : la distribution illégale de crédits à des armateurs pour acheter des navires – illégale parce que l'argent était donné à fonds perdus.

M. Ferreira affirme que, dans sa plainte aux députés, il accusera le ministre des communications, M. Antonio Carlos Magalhaes, d'avoir voulu faire obstacle aux travaux de la commission. M. Magalhaes a essayé, en effet, d'intimider les enquêteurs, en affirmant qu'il avait des *« dossiers »* à leur sujet. A plusieurs reprises, la Cour suprême l'a mis en demeure de montrer ces dossiers, mais le ministre, chaque fois, s'est dérobé.

Le président Sarney et son entourage ont décidé en effet d'ignorer les conclusions de l'enquête et d'adopter la tactique du mépris. Ils sont assurés, apparemment, que le dossier s'enlisera dans les sables du Congrès. Tout sera fait, sans doute, pour qu'il en soit ainsi.

CHARLES VANHECKE.

● **CANADA : les libéraux donnés favoris pour les élections fédérales.** – Selon un sondage publié, mardi 1er novembre, par le quotidien canadien *Globe and Mail*, le Parti libéral serait en tête avec six points d'avance sur les conservateurs au pouvoir, à trois semaines des élections fédérales. Crédités de 37 % des intentions de vote (contre 31 % au conservateurs), les libéraux de M. John Turner enregistrent une remontée spectaculaire qui serait due, explique-t-on, à l'excellente performance du leader libéral lors des deux débats télévisés qui l'ont opposé la semaine dernière à l'actuel premier ministre conservateur, M. Mulroney. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« La Démocratie américaine » de Max Skidmore et Marshall Carter Tripp

La grande désillusion

La démocratie américaine serait-elle bien malade ? Et les citoyens des Etats-Unis auraient-ils une vision faussée, dans leur optimisme, de la nature profonde de leur système de gouvernement ? Ce sont là quelques intuitions, certes nullement révolutionnaires, de Max J. Skidmore et Marshall Carter Tripp dans leur ouvrage *la Démocratie américaine*. Forte diminution de la cohésion sociale due à la montée, dans les années 70, tant d'un individualisme de type hédoniste que de nouvelles solidarités exaltant la « différence » – à l'encontre du modèle traditionnel du *« melting pot »* (creuset) ; désillusion grandissante face à la politique en général, conséquence de trop de scandales ; élévation à la hauteur d'un principe des inégalités économiques, lesquelles lacèrent la conscience d'appartenance et le goût de la participation des moins nantis ; persistance dans une notable partie de la population, et notamment au bas de l'échelle, d'une culture exaltant l'« autoritarisme » : ces quelques éléments font craindre aux deux auteurs que le système ne réserve aux Américains des lendemains qui déchantent.

Globalement, *la Démocratie américaine* est un exposé sur le fonctionnement du système de gouvernement des Etats-Unis, aux limites, floues, du droit constitutionnel et de la science politique. Jamais professoral – pas assez même, – l'ouvrage est bourré de références concrètes : ainsi ses notations sur l'action des « lobbies » ; sur le fonctionnement des commissions parlementaires ; sur les pouvoirs réels du président ; sur le casse-tête représenté par les dépassements budgétaires astronomiques des administrations (Pentagone en tête) ; sur le rôle écrasant (déjà bien repéré par Tocqueville) des *« gens de loi »* dans le *« processus judiciaire »* (*« la plus grande concentration relative de juristes dans le monde se trouve à Washington »*, etc.

En l'état, *la Démocratie américaine* est une sorte d'apéritif : le livre éveille la curiosité. Mais il a le défaut de plus d'un ouvrage anglo-saxon : accumulant des faits précieux, il laisse inassouvi le besoin disons « européen » de *« points de vue »*, comme dirait... Stanley Hoffmann. Quelques tableaux clairs et quelques annexes solides procurent heureusement la sensation d'être sur du roc.

J.-P. C.

★ Aux éditions Odile Jacob, 364 pages, 140 F.

Une abstention croissante

L'abstention croissante lors des élections – près de la moitié pour la présidentielle, de loin la plus « suivie » pourtant, – est analysée à cet égard comme un symptôme préoccupant. Parallèlement Skidmore et Carter Tripp voient la montée, depuis trois lustres, des « comités d'action politiques » (PAC), constitués pour faire triompher un objectif unique, généralement économique comme la conséquence ou (et) la cause d'un déchirement du tissu communautaire.

● **La caution de Mme Marcos réglée par une amie.** – Mlle Doris Duke, héritière de l'American Tobacco Company et amie des Marcos, s'est engagée, mercredi 2 novembre, à verser la caution de 5 millions de dollars exigée par la justice américaine pour que l'ancienne première dame des Philippines puisse quitter New-York (*le Monde* du 2 novembre). Inculpée de détournements de fonds, Mme Marcos a plaidé, lundi, non coupable. – *(AFP.)*

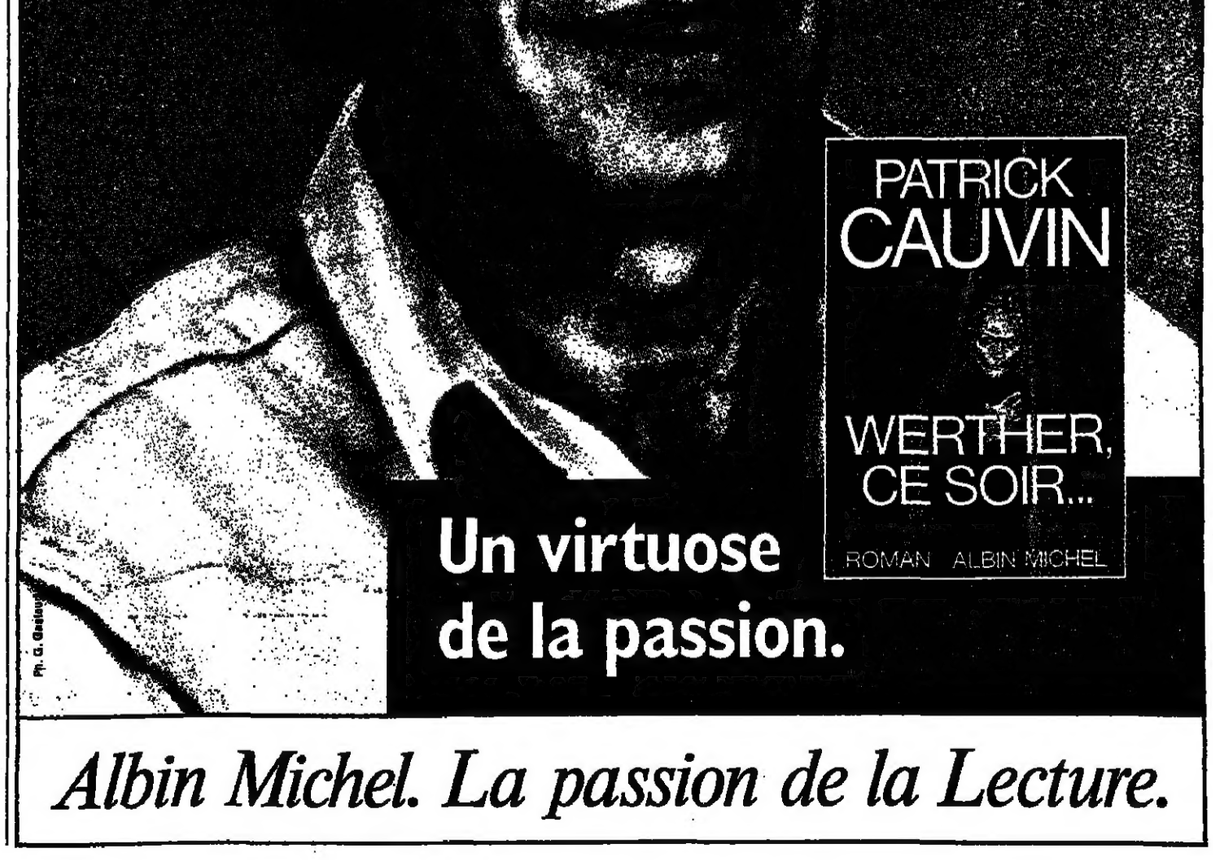

Asie

MALDIVES : une vingtaine de morts

L'intervention des parachutistes indiens a mis fin à la tentative de coup d'Etat contre le président Gayoom

La tentative de coup d'Etat dans l'archipel des Maldives a échoué, vendredi 4 novembre, à la suite de l'intervention des troupes indiennes. Environ mille cinq cents parachutistes indiens, partis de Trivandrum, sont en effet arrivés à Malé, l'île principale de l'archipel, où se trouve la capitale Malé, dans la nuit de jeudi à vendredi. Très rapidement, les assaillants, au nombre de plusieurs centaines, ont pris la fuite en bateau, emmenant avec eux en otage le ministre des transports. Des appareils indiens et sri-lankais se sont lancés à leur recherche. Les parachutistes indiens poursuivaient leurs opérations de nettoyage à Malé, où l'ordre semble rétabli, et le président Maumoon Abdul Gayoom – qui avait été réélu la semaine dernière – est sain et sauf et affirme avoir la situation en main. Plusieurs « rebelles » armés ont été capturés par les troupes indiennes, qui, a déclaré vendredi le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, ont achevé leur mission et devraient se retirer dans la journée. M. Gayoom a exprimé sa *« profonde satisfaction »* pour la *« prompte assistance de New-Delhi »*.

L'opération, qui a fait une vingtaine de morts, avait débuté jeudi avec le débarquement d'environ deux cents mercenaires, qui avaient rejoint un nombre équivalent d'autres, déjà sur place. Selon les témoignages, il s'agit de Tamouls originaires de Sri-Lanka, membres de l'organisation séparatiste des Tigres, en lutte contre les troupes indiennes et sri-lankaises. Ils auraient été recrutés par un homme d'affaires maldivien réfugié à Colombo, M. Abdullah Latufi, proche de l'ancien président Ibrahim Nasir, qui vit à Singapour. Ils auraient reçu une somme de 2 millions de dollars.

Agissant par surprise, les mercenaires s'étaient emparés de la plus grande partie de l'île de Malé, prenant deux cents otages, dont les hommes politiques, des parlementaires et des fonctionnaires. Le président Gayoom s'était réfugié au siège des forces nationales de sécurité, qui font office de police et d'armée dans ce pays de moins de deux cent mille habitants. Les assaillants n'avaient pas réussi à l'en déloger, tandis qu'il lançait un appel à l'aide à l'Inde, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

L'Inde a réagi avec la plus grande célérité à cet appel à l'aide. Après avoir réuni d'urgence son cabinet et annulé une visite en province, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a pris la décision de dépêcher des troupes. Il avait auparavant obtenu le feu vert du secrétaire général du Commonwealth, M. Ramphal, et du président de Sri-Lanka, M. J.R. Jayewardene, autre pays frontalier des Maldives. Londres a apporté son soutien à l'opération indienne, espérant que *« cette action, prise à la demande du gouvernement des Maldives, conduira au rétablissement de l'ordre et du président Gayoom »*. *« La demande d'assistance est maintenant dépassée par les événements et par l'intervention indienne »*, a ajouté le porte-parole du Foreign Office.

Le justicier indien

Les Etats-Unis, dont l'importante base stratégique de Diego-Garcia se trouve à plus de 1 000 kilomètres au sud des Maldives, *« suivent de près les événements à Malé pour voir quelle aide* [ils pourraient] *apporter »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, ajoutant que *« nous avons pris contact avec des pays amis des Maldives, spécialement l'Inde, et nous discutons les options possibles »*. Le porte-parole de la Maison Blanche avait indiqué que Washington *« n'avait fourni aucune assistance pour le moment. La situation semble en train de se résoudre d'elle-même »*. Les Etats-Unis accordent une certaine importance à ce pays, situé au sud du sous-continent indien et qui avait refusé les offres soviétiques de louer l'ancienne base de Gan, abandonnée par les Britanniques en 1976.

Pour le gouvernement de M. Gandhi, une intervention rapide aux Maldives était importante. Tout d'abord en raison du rôle stratégique des Maldives dans un sous-continent dont l'Inde est le pays dominant et où elle a, depuis l'indépendance, toujours été tentée de jouer les justiciers afin d'y maintenir une stabilité et un ordre qui lui soient profitables. Ainsi, une cinquantaine de milliers de *jawan*, les soldats indiens, sont intervenus militairement l'an dernier au nord de Sri-Lanka, à la demande de M. Jayewardene, pour réduire l'insurrection séparatiste des Tamouls qui réclament l'*Eelam*, la souveraineté pour leur région. Ce sont d'ailleurs, semble-t-il, des militants du mouvement des Tigres, contre lesquels continue de se battre le corps expéditionnaire indien, qui sont à l'origine de la tentative de putsch à Malé.

L'intervention indienne à Sri-Lanka marque le pas, s'enlise ; les pertes ont été lourdes tandis qu'une solution, y compris militaire, ne semble pas proche. L'envoi de parachutistes aux Maldives, appuyés par trois bateaux chargés de troupes et de matériel, intervient donc à point pour redorer le blason de l'armée, mais aussi celui de M. Gandhi. Le premier ministre indien en a besoin à un moment où il paraît s'engager dans une campagne électorale difficile (*le Monde* du 1er novembre) et où sa popularité semble en baisse.

Quant à Sri-Lanka, englué dans la guerre contre les Tamouls au nord et la lutte contre un terrorisme cinghalais au sud, il lui était difficile d'intervenir dans un pays dont il avait pourtant voulu, à un moment, se présenter comme le protecteur. Colombo s'est contenté de mettre à la disposition des quelque dix mille touristes étrangers – en grande partie européens – bloqués sur plusieurs atolls de l'archipel, des appareils de la compagnie nationale Air Lanka afin de leur permettre de quitter les Maldives. Cette tentative de coup d'Etat, la troisième depuis l'arrivée au pouvoir, il y a dix ans, du président Gayoom, risque donc de priver le pays, déjà pauvre, d'une partie de ses revenus.

PATRICE DE BEER.

Le débat sur le Cambodge à l'ONU

Majorité record en faveur du retrait vietnamien et pour condamner les Khmers rouges

Par 122 voix contre 19 et 13 abstentions – une majorité record, – l'Assemblée générale de l'ONU a réclamé, le jeudi 3 novembre, le retrait de toutes les forces étrangères du Cambodge *« sous supervision et contrôle internationaux efficaces »*. La résolution se prononce également pour une réconciliation nationale sous la direction du prince Sihanouk et pour le *« non-retour aux politiques et aux pratiques universellement condamnées d'un passé récent »*, une allusion aux crimes commis par les Khmers rouges lorsqu'ils étaient au pouvoir (1975-1978). La précédente résolution demandant le retrait des forces étrangères du Cambodge avait été adoptée, l'an dernier, par 117 votes contre 21 et 16 abstentions.

L'adoption de cette résolution devrait renforcer la position du prince Sihanouk à la veille de la troisième série d'entretiens qu'il doit avoir, en principe, à Paris, à compter de samedi, avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh. En effet, vendredi en fin de matinée, l'accord ne s'était pas encore fait sur le lieu de ce rendez-vous, prévu initialement à l'hôtel Crillon. Le prince Sihanouk se trouve depuis quelques jours dans la capitale française, et M. Hun Sen y est arrivé jeudi.

Des fonds secrets américains pour la résistance non communiste auraient été détournés par des officiers thaïlandais

Les Thaïlandais sont furieux. *« Je n'arrive pas à comprendre comment des informations sur une opération secrète ont pu être divulguées. S'il s'agit de l'argent de la CIA, il est impropre d'en parler »*, s'est indigné, mercredi 2 novembre, M. Chatichai, le nouveau premier ministre de Bangkok, à propos d'un scandale rapporté par un hebdomadaire asiatique, la *Far Eastern Economic Review*, et par le *Washington Post*. Pas moins de 3,5 millions de dollars – sur les 12 millions destinés en 1988 à la résistance non communiste cambodgienne – auraient été détournés par des officiers thaïlandais.

Le pot aux roses aurait été découvert au printemps dernier par des agents de la CIA chargés de superviser la fourniture de cette aide. L'agence américaine aurait alors alerté la commission sénatoriale sur le renseignement. Les sénateurs américains auraient cependant accepté que le programme d'aide se poursuive, à condition qu'il soit directement supervisé par la commission et qu'il soit réduit à un montant de 8 millions de dollars pour l'année budgétaire 1989.

Cette affaire tombe d'autant plus mal que Washington a décidé de mettre tout son poids derrière le prince Sihanouk, accueilli en octobre à la Maison Blanche. Or l'ANS – l'Armée nationale sihanoukiste – ne reçoit plus rien de la Chine, selon Sihanouk, depuis que le prince a démissionné, le 10 juillet, de ses fonctions de président de la résistance. En outre, Washington voudrait remettre sur pied le deuxième mouvement de résistance non communiste, le FNLPK (Front national de libération de M. Son Sann).

Trois comités pour acheminer l'aide

Les Américains veulent renforcer ces deux mouvements non communistes pour éviter, en cas de règlement du conflit, que les Khmers rouges ne soient alors la seule véritable guérilla organisée. L'aide secrète de la CIA permet l'achat de tout équipement militaire, sauf des armes et des munitions. La CIA estime qu'il lui faudrait cinq millions de dollars – pendant le premier trimestre de l'année budgétaire 1989 – et non les 3,1 millions désormais prévus, pour poursuivre, selon le *Washington Post*, des programmes vitaux : émission de la radio clandestine, maintien d'un centre de renseignement, entraînement au déminage et à la démolition, etc.

Selon le *Nation*, quotidien de Bangkok, l'acheminement de l'aide était assuré par trois comités, dont l'un, thaïlandais, était présidé par le ministre des affaires étrangères et un autre comprenait, outre des Thaïlandais, des représentants des Etats-Unis, de Singapour et de la Malaisie, trois pays qui aident la résistance non communiste. La fourniture d'armes est assurée par d'autres canaux encore plus discrets.

Informé en juillet par les Américains de l'existence de détournements, le général Prem Tinsulanonda, alors premier ministre thaïlandais, avait ordonné une enquête et remplacé, au sein de l'un des comités, un général par un homme de confiance.

M. Chatichai a, pour sa part, déclaré qu'il n'était pas au courant du programme de la CIA, qui consistait à remettre les fonds au gouvernement thaïlandais, à charge pour lui de se procurer les fournitures nécessaires. Quant au porte-parole de l'armée thaïlandaise, il a affirmé, jeudi, qu'aucun officier n'était impliqué dans cette affaire, qualifiant d'*« irresponsables »* les allégations en ce sens.

J.-C. POMONTI.

Voici la signature d'un promoteur immobilier très connu à Barcelone.

Antonio Gaudi, Architecte (Barcelone).

L'Espagne n'est pas un lieu commun.

Et on ne peut pas visiter Barcelone sans tomber sur les réalisations qui portent cette signature. La Sagrada Familia, des immeubles aux formes surréalistes, le Parc Güell, autant d'œuvres marquées par cet esprit imprévisible.

Et tout comme Gaudi, Barcelone cultive l'impertinence et le cosmopolitisme. Sur les Ramblas, aux terrasses des cafés, dans les bars, vous sentirez partout la puissance d'une ville qui a su concilier la nonchalance latine et la passion de la modernité. Et ce n'est pas vraiment un hasard si elle a été choisie comme ville olympique pour 1992.

Sans doute grâce à ce monsieur Gaudi qui lui a laissé en héritage son esprit insolite et frondeur.

Pour tous renseignements, contactez l'Office National Espagnol du Tourisme : 43 ter, avenue Pierre-Ier-de-Serbie - 75381 Paris Cedex 08.

L'Espagne. Tout sous le soleil.

ESPAÑA

DDB NEEDHAM

Diplomatie

Le sommet de Bonn

La France et la RFA souhaitent une concertation européenne sur les rapports avec l'Est

BONN
de nos envoyés spéciaux.

L'ombre de M. Gorbatchev a plané sur les cinquante-deuxièmes consultations franco-allemandes qui se sont ouvertes jeudi 3 novembre à Bonn. Mais la présence de quatorze ministres et secrétaires d'État du gouvernement français a également permis, selon M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, « *un large balayage* » des thèmes à l'ordre du jour : du TGV Paris-Cologne jusqu'à la chaîne culturelle franco-allemande, en passant par l'étude des moyens de réduire le déficit de la balance commerciale française avec la République fédérale.

Les résultats de ces discussions devaient être présentés vendredi, en fin de matinée, par le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl.

Au cours d'un premier entretien de quatre-vingts minutes, le président et le chancelier ont essentiellement évoqué l'état actuel des relations entre l'Europe occidentale et l'Union soviétique. M. Kohl a fait part de ses impressions après ses rencontres avec M. Gorbatchev à Moscou, où M. Mitterrand se rendra à la fin de ce mois. « *Sur de nombreux points, les analyses françaises et allemandes sont identiques, sur quelques autres, elles sont convergentes* », a indiqué le porte-parole français, alors que son homologue allemand, M. Friedhelm Ost, soulignait que l'on était d'accord pour « *se concerter et harmoniser les politiques à l'égard de Moscou* ». La France et la RFA estiment qu'il serait opportun de consacrer une large place à une concertation européenne sur les rapports avec l'Est lors du conseil européen qui se tiendra à Rhodes au mois de décembre. L'objectif est de définir un cadre général d'évolution de ces relations, ce qui n'empêche pas une concurrence sur les marchés de l'Est entre les entreprises de la Communauté. Le commerce avec l'URSS doit aider M. Gorbatchev à surmonter ses difficultés, mais ne doit pas contribuer au renforcement de la menace, estiment les dirigeants français, qui soulignent néanmoins la part réduite des échanges avec l'Est dans le commerce des pays occidentaux.

Des intérêts industriels concurrents

M. Michel Rocard, qui participait pour la première fois en tant que chef du gouvernement à un sommet franco-allemand, s'est principalement entretenu avec le chancelier des questions européennes et économiques. D'après le porte-parole de la chancellerie, MM. François Mitterrand et Helmut Kohl avaient eux-mêmes évoqué le déficit persistant des échanges entre les deux pays. « *Les moyens de réduire ce déséquilibre devraient être étudiés par un groupe d'experts* », a indiqué M. Ost.

Au chapitre des dossiers bilatéraux, il y a les choses qui avancent et celles qui ont plus de mal à décoller. Dans la première catégorie, on peut évoquer le démarrage prévu pour 1990 de la chaîne culturelle franco-allemande, dont la création devrait être officiellement annoncée vendredi à Bonn par MM. Jack Lang et Lothar Späth, ministre-président du Bade-Wurtemberg, coordinateur de la politique culturelle des Länder. On devait également connaître enfin la composition du Haut Conseil culturel franco-allemand créé au mois de janvier dernier.

En revanche, le dossier du TGV Paris-Cologne se heurte toujours aux intérêts industriels concurrents des deux pays. Du coté français, on reproche à Siemens, chef de file du projet allemand ICE, de vouloir faire cavalier seul plutôt que de s'engager dans une coopération européenne dans le domaine des trains à grande vitesse, où les industriels français souhaiteraient, il est vrai, être maîtres d'oeuvre.

HENRI DE BRESSON
et LUC ROSENZWEIG.

M. Pierre Couturier ambassadeur à Madagascar

M. Pierre Couturier a été nommé ambassadeur en République démocratique de Madagascar en remplacement de M. Alain Bry, a annoncé le *Journal officiel* du 3 novembre.

[M. Pierre Couturier, né en 1928, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, a été en poste à Phnom-Penh (1964-1966), à l'administration centrale (1967-1969), puis à Libreville (1969-1971) et Caracas (1971-1973). Il a été secrétaire général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (1974-1978), premier conseiller à Mexico (1978-1981), ambassadeur à Bangui (1981-1984) et consul général à Barcelone (1984-1987). Il était en mission à l'administration centrale depuis mars 1987.]

● **M. Roland Dumas à l'Association de la presse diplomatique.** – M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, sera l'hôte d'honneur de la presse diplomatique pour un déjeuner à l'Hôtel Hilton-Suffren, le lundi 7 novembre, à 12 h 30. Inscription par téléphone, en raison des grèves, au 47-53-52-02.

● **VIETNAM : restitution de vingt-trois dépouilles américaines.** – Les autorités vietnamiennes ont remis jeudi 3 novembre à Hanoï les restes de vingt-trois militaires américains disparus pendant la guerre à une délégation de l'armée américaine. Hanoï a annoncé à Washington que les recherches conjointes de MIA, qui devaient s'achever fin octobre, pouvaient se poursuivre au-delà de la date prévue. – *(AFP.)*

La visite à Paris du candidat péroniste Carlos Menem

Le profil bas d'un tribun

Les photos montrant les larges favoris du leader populiste argentin, Carlos Menem, ont déjà fait le tour du monde ; Si le « look » est connu, le programme l'est moins. Et le candidat du parti péroniste à l'élection présidentielle du 14 mai prochain a été souvent critiqué pour des idées parfois simplistes sinon démagogiques. N'avait-il pas proposé, au moment des primaires qui l'opposait à son rival « justicialiste » Adolfo Cafiero, un moratoire de cinq ans pour l'énorme dette extérieure de son pays ? Quant à sa précédente visite à la Maison de l'Amérique latine à Paris, il y a quelques années, elle n'avait été consacrée qu'à la promotion du vin de sa province de la Rioja.

Cette fois, M. Menem qui, dans les sondages, possède pour l'instant une nette avance sur le candidat du Parti radical au pouvoir, Eduardo Angeloz, a entrepris une tournée européenne. Après l'Espagne et l'Allemagne fédérale, il séjourne en France pour tenter de donner une meilleure image de lui-même et de son parti. Mais la conférence de presse organisée jeudi 3 novembre s'est résumée à une simple allocution sur « la démocratie en Argentine »

Le sénateur, que l'actuel président argentin Raul Alfonsin qualifie de « *pire gouverneur de province de l'Argentine* », a, d'ordinaire, un art consommé de la polémique. Jeudi, il n'en a pourtant pas usé, se contentant de répéter d'une voix posée, que le « *justicialisme était convaincu de la nécessité d'affirmer l'état de droit et le système démocratique de gouvernement* ». Rappelant qu'il avait lui-même souffert de la dictature militaire et passé plusieurs années en prison, M. Menem a émis le souhait que l'Argentine puisse, avec lui, « *vivre en paix et construire la civilisation de l'amour* ». Un discours somme toute bien banal pour un candidat qui ne l'est guère.

D. H.-G.

(Publicité)

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ALGÉRIEN

Attachés aux droits de l'Homme et aux libertés dans le monde entier, profondément émus par les événements douloureux et la vague de répression que vient de subir le peuple algérien et indignés par l'inqualifiable attitude du pouvoir algérien face aux revendications populaires, les signataires s'associent à la douleur des familles des victimes, dénoncent la torture perpétrée à l'encontre des personnes arrêtées lors des manifestations, et exigent leur libération immédiate et sans conditions. Le peuple algérien comme tous les peuples du monde a droit à des conditions de vie décentes et à jouir des libertés pour lesquelles il a déjà par le passé si chèrement payé.

Les signataires soutiennent les initiatives de la Coordination nationale de solidarité avec le peuple algérien et appellent l'ensemble des hommes et des femmes attachés aux droits de l'Homme dans le monde à manifester leur soutien et leur solidarité avec le peuple algérien pour que cesse la torture, que soient libérés les emprisonnés et que soient reconnues les libertés démocratiques en Algérie.

FRANCE :

G. Halimi – R. Dumont – J. Chenaux – D. Berger – A. Krivine – M. Harbi – K. Melhaa – Me Beauvillard – C. Bourdet – P. Vidal-Naquet – M. Mounder – M. Bavak – G. Moustaki – B. Stora – F. Weiss – T. Ben Jelloun – C. Sauvage – Dr D. Vermant – P. Baroug – P. Juquin – K. Titous – G. Marquis – M. Fiant – J.-P. Lemaire – M. Raptis – M. Benelhadj – A. Serraoui – D. Laiadhi – N. Hadjaj – F. Solleville – C. Ribeiro – M. Piccoli – N. Mamère – Pr L. Schwartzenberg – A. Benmansour – M. Zaalouk – A. Comte – Ch. A Udvi – R. Redjala – H. Kassa – H. Rechidi – A. Dahmane – M. Bahri – L. Mounzer – R. Castro – G. Chaliand – H. Benoits – D. Assouline.

Membres du Parlement britannique.

Max Hadden – Eris Heffer – David Blunkett – Ken Livingstone – Audrey Wise – Graham Allan – Alice Mahon – Stewart Holland – Keith Vaz – Lord Avesbury – Ken Coates (Fondation Bertrand-Russell) – Ken Fleet (Fondation Bertrand-Russell).

Personnalités de Suisse

Mme K. Nekrouf (artiste-peintre) – M. C. Calloz-Tschopp (Assises européennes du droit d'asile Lausanne) – M. Baller-Lagier – A. Bennani (politologue, ASDHM Lausanne) – Pr M. Kilani, Pr P. Moor, Pr F. Masnata, (Université Lausanne) – H. Guillemin (écrivain-historien) – Pr P. Magnenat (médecin CHUV Lausanne) – P. Roch (Dr ès sciences, écologiste) – M. Maillard (Comité suisse de solidarité avec le peuple algérien) – N. Graff (CSSPA) – N. Duvoisin-Doumani (politologue) – Pr. L. Monnier (Univ. Genève) – M. Santschi (écrivain) – N. Bouvier (écrivain) – J. P. Rapp (journaliste TV Suisse Romande) – M. & G. Dussaul (cinéastes) – O. Noel (cantatrice) – E. & A. Hamoudi (artistes) – F. Rigoux (Droits des peuples) – A. Ben Bella – M. Lebjaoui – H. Aït Ahmed – J. Ziegler (député).

Coordination nationale de Solidarité avec le peuple algérien
Tél. : 43-49-55-88 – CCP 1823926J Mention Algérie.

(Publicité)

Condamnation mondiale du régime de Khomeiny

Plus de 1 600 ministres, vice-ministres, présidents de partis et de groupes parlementaires, membres de parlements, dirigeants de syndicats à travers le monde ont condamné la nouvelle vague d'exécutions collectives en Iran. Evoquant le télégramme de M. MASSOUD RADJAVI, dirigeant de la Résistance iranienne, au Secrétaire général de l'ONU, ils ont adressé à M. Javier Perez de Cuellar des télégrammes dans lesquels ils demandent l'envoi d'une mission dans les prisons et les centres de torture de Khomeiny afin d'enquêter sur les violations des droits de l'homme.

La Chambre des représentants américaine, en référence au contenu de cette lettre, a décrété le 20 juin – journée des prisonniers politiques en Iran – « journée nationale de commémoration des prisonniers politiques iraniens ».

TEXTE DU TÉLÉGRAMME

M. le Secrétaire général,

L'intensification dramatique des exécutions en masse de prisonniers politiques et des pendaisons publiques d'innocents en Iran, comme le rapportent la presse internationale et les Modjahedines du peuple d'Iran, a choqué le monde.

Comme le soulignait le dirigeant de la résistance iranienne, *M. MASSOUD RADJAVI*, dans le télégramme qu'il vous a adressé, le régime de Khomeiny a exécuté ou pendu en public des centaines d'innocents, massacré des milliers de prisonniers politiques (la plupart ayant purgé leur temps de peine) et arrêté plus de 10 000 personnes pour raisons politiques dans plusieurs villes iraniennes le mois dernier. Dans certains cas, le gouvernement a publié des photographies de ces pendaisons publiques dans la presse officielle afin d'instaurer un climat de terreur.

Alors que tous les pays membres de l'ONU ont pour responsabilité de remplir les obligations auxquelles ils ont souscrit à travers divers instruments internationaux dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Alors que le régime de Khomeiny a violé de façon aussi étendue la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions internationales sur les droits de l'homme.

Alors que, pour les trois dernières années, l'Assemblée générale de l'ONU et, pour les sept dernières années, la Commission des droits de l'homme de l'ONU ont condamné les violations flagrantes des droits de l'homme par le régime de Khomeiny.

Alors que le Président de la Cour suprême du gouvernement iranien a officiellement appelé le 5 août 1988 à exécuter sommairement les prisonniers politiques et que son appel a été suivi par des déclarations similaires d'autres autorités iraniennes.

Alors que le régime de Khomeiny s'est livré depuis 1981 à 70 000 exécutions et que la vague actuelle de sauvagerie et de meurtres pose une menace grave et imminente sur la vie des 140 000 prisonniers politiques en Iran.

Nous vous demandons expressément de faire dans l'immédiat tout ce qui est en votre pouvoir pour arrêter les arrestations et les exécutions continues, envoyer une mission dans les prisons et les salles de torture en Iran afin d'enquêter sur ces rapports de violations flagrantes des droits de l'homme et d'en publier les résultats à l'intention de la communauté internationale. Votre réponse rapide à cette crise empêchera également ce régime de profiter de l'attention que porte l'opinion publique aux négociations de paix.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Gisela Bill (dép. provincial) ; **Ursula Eid** (dép.), Parti des verts ; **Lothar Fisher** (dép.), Parti social-démocrate (SPD) ; **Karl-August Geisner** (dép. provincial), (*Union démocrate chrétienne, CDU*) ; **Guenter Graf** (dép.), SPD ; **Klaus Kirschner** (dép.), SPD ; **Lambert Mahr** (dép. provincial), (CDU) ; **Roland Sauer** (dép.), CDU ; **Franz Sauter** (dép.), CDU ; **Helmut Schmitt** (dép. provincial), (CDU) ; **Juergen Vahlberg** (dép.), SPD, et 75 autres parlementaires et personnalités politiques.

Dr Dieter Klink (dép. provincial, SPD), président du Parlement provincial de Brême, et **Ernest Waltemathe** (dép. SPD) ont envoyé des télégrammes similaires au secrétaire général de l'ONU.

BELGIQUE

Magda Aelvoet, Pdt du groupe écolo-Agalev au sénat ; **Pierre Chevalier**, Pdt du groupe socialiste flamand au Parlement ; **Georges Clerfayt**, Pdt du Front démocratique des francophones ; **Jean-Pierre Cornelissen**, secr. gén. du Front démocratique des francophones (FDF) ; **Willy Corteis**, Pdt du groupe PVV (libéral flamand) au Parlement ; **José Daras**, Pdt du groupe écolo-Agalev au Parlement ; **André Degreeve**, Pdt du groupe socialiste francophone au Parlement ; **Roger Deltenre**, secr. d'Etat à la santé publique et à la politique des handicapés ; **Gérard Deprez**, Pdt du Parti social-chrétien (PSC) ; **Luc Dhoore**, Pdt du groupe CVP (social-chrétien flamand) au Parlement ; **Jaak Gabriels**, Pdt du parti Volksunie ; **Pierre Galand**, secr. gén. d'*Oxfam (Belgique)* ; **Lucienne Herman-Michielsens**, Pdt du groupe PVV au Sénat ; **Serge Kubla**, Pdt du groupe du Parti des réformes et de la liberté (PRL) au Parlement ; **Raymond Langendries**, Pdt du groupe PSC au Sénat ; **Michel Lebrun**, Pdt du groupe PSC au Parlement ; **Louis Michel**, Pdt du PRL ; **Anne-Marie Neyts Uyttebroeck**, Pdt du PVV ; **Alberic Vandekerckhove**, Pdt du groupe Volksunie au Sénat ; **Freddy Willockx**, ministre des PTT ; **Joseph Wyninckx**, Pdt du groupe socialiste flamand au Sénat, et 232 autres parlementaires et personnalités politiques.

Karel van Miert, Pdt du Parti socialiste flamand, et **M. Etienne Godin**, secrétaire international du Parti socialiste francophone, ont envoyé des télégrammes similaires au secrétaire général de l'ONU.

CANADA

Hon. Warren Allmand (dép.), ancien ministre, Parti libéral ; **Bill Blaikie** (dép.), responsable des affaires étrangères du nouveau Parti démocrate (NDP) ; **Hon. Ed Broadbent** (dép.), dirigeant du NDP ; **Hon. Charles Caccia** (dép.), *ancien ministre*, Parti libéral ; **Hon. Eymard Corbin** (sén.), ancien président, Union inter-parlementaire Parti libéral ; **Marion Dewar** (dép.), NDP ; **Dave Dingwall** (dép.), Parti libéral ; **Jean-Robert Gauthier** (dép.), chef de file du Parti libéral ; **Dan Heap** (dép.), NDP ; **Pauline Jewett** (dép.), NDP ; **Hon. Robert Kaplan** (dép.), Parti libéral ; **Howard McCurdy** (dép.), NDP ; **Russel MacLellan** (dép.), Parti libéral ; **Sergio Marchi** (dép.), Parti libéral ; **Rod Murphy** (dép.), chef de file du NDP ; **Lucie Pepin** (dép.), Parti libéral ; **Don Ravis** (dép.). Parti progressiste conservateur ; **Nelson Riis** (dép.), Pdt du groupe NDP à la Chambre des communes ; **Hon. Bill Rompkey** (dép.), ancien ministre, Parti libéral, et 29 autres parlementaires et personnalités politiques.

Shirley Carr, Pdt du congrès travailliste canadien a envoyé un télégramme similaire au secrétaire général de l'ONU.

ÉTATS-UNIS

Les membres du Congrès **Mervyn Dymally** (démocrate) et **Donald Lukens** (républicain), membres de la commission des affaires étrangères, ont élaboré un télégramme commun, qui a été signé par 168 membres de la Chambre des représentants américaine, dont :

Gary Ackerman (D), membre de la commission des affaires étrangères ; **Tony Coelho** (D), chef de file de la majorité ; **George Crockett Jr** (D), président de la sous-commission de l'Afrique et de l'hémisphère sud de la commission des affaires étrangères ; **Robert Dornan** (R), membre de la commission des affaires étrangères ; **Jack Davis** (R) ; **Sam Gejdenson** (D), membre de la commission des affaires étrangères ; **Ed Jenkins** (D) ; **Robert Lagomarsino** (R), membre de la commission des affaires étrangères ; **Connie Mack III** (D), membre de la commission des affaires étrangères ; **Clarence Miller** (R) ; **Joe Moakley** (D) ; **Mary Rose Oakar** (D) ; **Arthur Ravenel** (R) ; **Dan Schaefer** (R) ; **Patricia Schroeder** (D) ; **Gerry Studds** (D), membre de la commission des affaires étrangères ; **Patrick Swindall** (R) ; **Morris Udall** (D), membre de la commission des affaires étrangères.

FRANCE

ASSEMBLÉE NATIONALE

Gérard Bapt (PS) ; **Jean-Pierre Bequet** (PS) ; **Huguette Bouchardeau** (app. PS), ancien ministre ; **Jacques Cambolive** (PS) ; **Marcel Debarge** (PS) ; **Léonce Deprez** (UDF), vice-président du Parti social-démocrate ; **Pierre Hiard** (PS) ; **Alain Journet** (PS) ; **Ernest Moutoussamy** (app. PC) ; **Pierre-Yves Tremel** (PS).

SÉNAT

Bernard Barbier (UREI) ; **Marc Bœuf** (PS) ; **Stéphane Bonduel** (GD) ; **Raymond Brun** (app. *RPR*) ; **Joseph Caupert** (UREI) ; **Michel Crucis** (UREI) ; **Jean Peyrafitte** (PS).

GRANDE-BRETAGNE

Richard Alexander (dép.), Cv. ; **Lord Avebury**, Parti social-démocrate et libéral, Pdt du groupe parlementaire des droits de l'homme ; **William Richard Benyon** (dép.), Cv. ; **Andrew Bowden** (dép.), Cv. ; **Sir Bernard Braine** (dép.), Cv. ; **Alexander Charles Carlile** (dép.), *social-démocrate et libéral* ; **Tom Clarke** (dép.), porte-parole des Trav. pour les services sociaux au Shadow Cabinet ; **Anthony Coombs** (dép.), Cv. ; **Robin Cook** (dép.), secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale du Shadow Cabinet des Trav. ; **Baroness David**, Trav., porte-parole de l'opposition du banc ministériel pour l'éducation et la science ; **Lord Ennals**, Trav., président de l'association des Nations unies ; Rt. Hon. **Michael Foot** (dép.), ancien dirigeant des Trav. ; **Derek Foster** (dép.), Trav., chef de file de l'opposition ; Rt. Hon. **Gerald Kaufman** (dép.), secrétaire aux *affaires étrangères du Shadow Cabinet* des Trav. ; **David Knox** (dép.), Cv., Pdt de la commission d'enquête sur la législation européenne ; Rt.Hon. **Stan Orme** (dép.), Pdt du groupe parlementaire du Trav. ; **James Randall Coackman** (dép.), Cv. ; **Dennis Skinner** (dép.), Pdt du comité exécutif national des Trav. ; **Robin Clifford Squire** (dép.), Cv. ; **Ron Todd**, secr. gén. de l'Union générale des travailleurs des transports ; **Lord Underhill**, Trav., vice-président de l'opposition à la Chambre des lords, ainsi que 122 autres parlementaires et 27 responsables syndicaux.

HOLLANDE

Elisabeth Baarveld-Schlaman, Pdt de la commission des affaires étrangères du Sénat, Parti du travail ; **Jan Dirk Blaauw**, secrétaire international du Parti libéral (VVD), vice-président du groupe du travail des droits de l'homme, Internationale libérale ; **Ria Beckers-de Bruijn** (sén.), présidente du groupe du Parti politique des radicaux (PPR) au Sénat ; **Frans de Man**, secrétaire international du PPR ; **L.M. de Rijk**, premier vice-président du Sénat, Parti du travail ; **M.F. Jaarsma-Buijserd** (sén.), Parti du travail ; **Peter Lankhorst** (sén.), vice-président du groupe PPR au Sénat ; **E. Klaassen-Postema** (sén.), Parti du travail ; **J.H. Simons** (sén.), Parti du travail ; **H.D. Tjeenk Willink** (sén.), Parti du travail ; **Nic Ho Mo Tummers** (sén.), Parti du travail ; **Marie-Anne Van Der Meer** (sén.), Parti du travail ; **Willem Van De Zandschulp** (sén.), Parti du travail ; **P.K. Van Veenen**, secr. gén. de la commission humanitaire des droits de l'homme, et 7 autres parlementaires et personnalités politiques.

ITALIE

Michele Achilli, Pdt de la commission des affaires étrangères du Sénat, Parti socialiste ; **Gian Paolo Battistuzzi**, Pdt du groupe parlementaire du Parti libéral ; **Guido Bodrato** (dép.), vice-secrétaire national du Parti démocrate-chrétien ; **Franco Castiglione** (sén.), vice-ministre de la justice, Parti socialiste ; **Annagabriella Ceccatelli** (sén.), vice-ministre de l'environnement, Parti démocrate-chrétien ; **Alessandro Ghinami** (dép.), vice-ministre des transports, Parti social-démocrate ; **Angelo Gaetano Cresco** (dép.), vice-ministre des transports, Parti socialiste ; **Antonio Del Pennino** (dép.), Pdt du groupe parlementaire du Parti républicain ; **Elio Fontana** (sén.), vice-ministre du travail et de la *sécurité sociale, Parti démocrate-chrétien* ; **Maria Pia Garavaglia** (dép.), vice-ministre de la santé, Parti démocrate-chrétien ; **Nicola Mancino** (sén.), Pdt du groupe démocrate-chrétien au Sénat ; **Antonio Pizzinato**, *secr. gén. du syndicat CGIL* ; **Vincenzo Scotti** (dép.), vice-secrétaire national du Parti démocrate-chrétien ; **Vincenzo Sorice** (dép.), vice-ministre des PTT, Parti démocrate-chrétien ; **Giovanni Russo Spena** (dép.), secrétaire national *du Parti de la démocratie prolétarienne* ; **Valdo Spini** (dép.), vice-ministre de l'intérieur, Parti socialiste ; **Carlo Tognoli** (dép.), ministre des zones urbaines, Parti socialiste ; **Giuliano Zoso** (dép.), vice-ministre de l'éducation, Parti démocrate-chrétien, et 264 autres parlementaires et personnalités politiques.

Giorgio Benvenuto, secr. gén. du syndicat UIL, a envoyé un télégramme similaire au secrétaire général de l'ONU.

MALTE

George Bonello du Pais (dép.), ministre des finances ; **Ugo Mifsud Bonnici** (dép.), ministre de l'éducation ; **Emmanuel Bonnici** (dép.), ministre du développement du secteur tertiaire ; **Joe Caesar** (dép.), ministre du logement ; **Michael Falzon** (dép.), ministre du développement de l'infrastructure ; **Joe Fenech** (dép.), ministre des affaires *maritimes* ; **Censu Galea** (dép.), secrétaire de groupe parlementaire ; **Louis Galea** (dép.), ministre de la politique sociale ; **Austin Gatt**, secr. gén. du Parti nationaliste ; **Pierre Muscat** (dép.), ministre des PTT ; **Frank Portelli** (dép.), Pdt du Parti nationaliste ; **Michael Refalo** (dép.), ministre du tourisme ; **Censu Tabone** (dép.), ministre des affaires étrangères ; **Nino Zammit** (dép.), ministre de l'eau et de l'énergie.

SUÈDE

Charlotte Branting (dép.), dirigeante de l'organisation féminine du Parti libéral ; **Hans Goran Franck** (dép.), Parti social-démocrate ; **Eva Goes** (dép.), Parti des Verts ; **Ann Catherine Haglund** (dép.), Parti modéré ; **Bo Hammar** (dép.), VPK ; **Ingbritt Irhammar** (dép.), Parti du centre ; **Torsten Karlsson** (dép.), Parti social-démocrate ; **Sven Munke** (dép.), Parti modéré ; **Jan-Erik Wikstroem** (dép.), Parti libéral, et 7 autres parlementaires et personnalités politiques.

PARLEMENT EUROPÉEN

Gordon J. Adam ; **Roberto Barzanti** ; **Angelo Carossino**, questeur ; **Maria Luisa Cassanmagnago Cerretti** ; **Giovanni Cervetti**, Pdt du groupe communiste et apparentés ; **Christine M. Crawley** ; **Pancrazio de Pasquale**, Pdt de la commission de la politique régionale et de l'aménagement du territoire ; **Sergio Ercini**, Pdt de la commission politique ; **Guido Fanti**, vice-président du Parlement européen ; **Roberto Formigoni**, vice-président du Parlement européen ; **Spiridon Kolokotronis** ; **Jacques Mallet**, Pdt de la commission des relations économiques extérieures ; **Thomas Megahy**, vice-président du Parlement européen ; **Arthur Stanley Newens**, membre de la délégation pour les relations avec les *Etats du Golfe* ; **Giovanni Pappalettre** ; **Jean J.M. Penders** ; **Konrad Schon**, Pdt de la commission du contrôle budgétaire ; **Barry H. Seal**, vice-président du groupe socialiste ; **Horst Seefeld**, vice-président du Parlement européen ; **Gustave Selva** ; **Paul M.J. Staes**, Pdt du groupe Arc-en-ciel ; **Fernando Suarez Gonzalez**, vice-président du groupe des démocrates européens ; **Jose Luis Valverde Lopez** ; **Beate Weber**, Pdt de la *commission de l'environnement*, de la santé publique et de la protection des consommateurs, et 117 autres parlementaires européens, ainsi que plusieurs centaines de parlementaires et de personnalités politiques d'autres pays.

Fiona Mackay, 26, Garden House, Central Avenue, London N2.

Politique

Le vote du 6 novembre et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

« Quand le sang a coulé, on ne s'abstient pas », a déclaré jeudi 3 novembre M. Michel Rocard, au cours de la campagne officielle pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. Le premier ministre a précisé que la France *« ne restera pas là-bas par la violence »* et que *« les Français feront l'histoire par ce référendum »*. Le « oui » au référendum a été également défendu par MM. Méhaignerie et Barrot au nom de l'UDC, qui ont souligné qu'un taux d'abstention élevé *« serait vu comme de l'indifférence »*.

Toujours dans le camp des « oui », M. Pierre Mauroy, pour le PS, a souligné qu'on *« ne votera pas dimanche pour l'indépendance »* mais *« pour la paix »*, tandis que M. René Ricol, délégué général de la Convention libérale européenne et sociale (CLES), proche de M. Barre, a appelé, comme l'ancien premier ministre, à *« un oui franc et massif »*.

Sur place, les deux principaux mouvements politiques du territoire font campagne pour le « oui ». M. Jacques Lafleur a toutefois surpris en critiquant le référendum : *« Je demande à mes compatriotes de voter oui,* a dit le chef de file du RPCR, *mais je ne suis pas sûr que le référendum ait été aussi utile que les accords de Matignon ; je crois qu'il y a dans ce référendum une opération de politique politicienne. »* Il a poursuivi : *« Le seul choix c'est la paix, mais le seul choix c'est la France. »*

A Paris, le RPR, qui prône l'abstention, a donné la parole à l'amiral Philippe de Gaulle, qui a jugé ce référendum *« inutile et néfaste »*. Le sénateur RPR de la capitale a affirmé que *« le gouvernement actuel cherche l'approbation de sa politique, et nous n'allons pas la lui donner »*. Le Front national, lui, a fait campagne pour le « non ». Son président, M. Le Pen, qui tenait un meeting jeudi soir à Marseille, a assuré que le gouvernement *« n'a pas le droit de mettre aux voix la sécession d'un territoire qui représente l'avenir, la puissance et la grandeur de la France »*. Il a ajouté que MM. Rocard et Mitterrand sont *« de connivence avec les assassins et les tueurs canaques »*.

Répondant aux familles des quatre gendarmes tués à Ouvéa au printemps dernier lors de l'attaque de la brigade de Fayaoué par les indépendantistes, les avocats des militants FLNKS toujours détenus ont souligné de leur côté que *« ceux qui ont tué »* les gendarmes sont morts : *« Ils ont été exécutés sommairement après l'assaut de la grotte d'Ouvéa »*.

Enfin, la commission des lois de l'Assemblée nationale a rejeté jeudi 3 novembre une proposition de résolution du groupe communiste visant à créer une commission d'enquête sur les événements d'Ouvéa, cette demande n'ayant pas été jugée recevable, compte tenu de l'existence de poursuites judiciaires en cours.

Le président de la République devait clore lui-même, comme il l'avait laissé entendre dans son message au Parlement, la campagne en intervenant vendredi à 20 heures à la radio et à la télévision.

Sur le territoire, une campagne confuse et sans véritable mobilisation

NOUMÉA
de notre correspondant

« Une fois, on vous dit qu'il ne faut pas aller voter, puis la fois suivante on vous conseille d'aller voter ; alors, on vient s'expliquer parce que les gens sont un peu perdus. » Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS, ne croyait pas si bien dire. Engourdis dans une épaisse indifférence, les trois tribus de Yaté, commune située dans l'extrême sud de l'île, n'ont dépêché qu'une maigre assistance de trente personnes pour accueillir le leader en tournée électorale. *« Il n'y a pas trente-six solutions,* poursuit M. Jorédié. *Ce sont les accords de Matignon ou les fusils. Or on n'a pas les fusils. Mais on ne s'engage pas les bras croisés et les yeux fermés ; on s'engage pour préparer l'indépendance. Regardez au Vanuatu, où l'indépendance a été bâclée : ils connaissent aujourd'hui une situation économique difficile, et ont encore plus besoin qu'avant des anciens colonisateurs. »*

Nonchalamment assis sur la pelouse de la maison commune du village, les Canaques écoutent, dans un silence poli. Puis un jeune pointe l'index et interpelle sans ménagements l'ancien président de la région Centre : *« Et qui nous garantit que pendant dix ans il n'y aura pas de cadres canaques profiteurs qui vont se contenter de toucher leur salaire sans aider les gens sur le terrain ? Déjà, sous la régionalisation de Pisani, on a envoyé des tas de dossiers sur des projets de développement qui se sont retrouvés dans un tiroir. »* Un brin embarrassé, le lieutenant de Jean-Marie Tjibaou trouve la parade : *« Ça a été une expérience où on a pu voir les responsables sérieux et les incompétents. Maintenant on est fixé : on ne renouvellera pas les mêmes erreurs. »*

Scène de campagne dans la brousse canaque. Réunions au compte-goutte – parfois annulées au dernier moment sous mille prétextes qui trahissent de grosses faiblesses d'organisation, – public clairsemé et interrogations inquiètes : la mobilisation du FLNKS manque singulièrement de panache et de conviction. Et encore s'agit-il, pour l'essentiel, d'initiatives de l'Union calédonienne (UC), la composante majoritaire de la coalition indépendantiste, les autres tendances se faisant on ne peut plus discrètes. Inévitable trouble-fête, le Front uni de libération kanake (FULK), groupe minoritaire, ne s'est pas privé d'afficher sa préférence en battant campagne pour le *« non »*. Il s'est offert dans le quotidien local, *les Nouvelles calédoniennes,* une pleine page de publicité où les accords de Matignon sont accusés des pires infâmies.

« Je ne suis pas devenu communiste »

Dans n'importe quelle formation métropolitaine, de tels actes de dissidence vaudraient à leurs auteurs une exclusion en bonne et due forme. Les choses sont infiniment plus complexes en milieu canaque où les comportements traditionnels, tel le respect dû aux anciens, l'emporte souvent sur les règlements d'appareil. Yann Céléné Uregei – surnommé le « vieux Yann », – qui dirige le FULK, n'est-il pas devenu une figure historique du mouvement pour avoir, le premier, pris position en 1975 en faveur de l'indépendance ? Bien qu'exaspérés par ses coups de boutoir à répétition, les dirigeants du FLNKS ne savent visiblement pas comment s'en débarrasser.

Cette atmosphère de confusion peut donner lieu à d'étranges dérapages. Une quinzaine de jeunes Canaques vêtus de manou (paréos), le front ceint de bandeaux rouges et armés de tamioks (casse-tête) ont ainsi fait une entrée en force, vendredi, dans l'enceinte du haut commissariat à Nouméa. Membre d'un groupe coutumier baptisé Momanwé, tenant plus de la secte politico-religieuse que du « comité de lutte », ils souhaitaient que le haut commissaire Bernard Grasset déclare *illico presto* l'indépendance. Ils ont été courtoisement reçus par ses collaborateurs. Ce genre de fausse note conjuguée au rôle de franc-tireur joué par le FULK ne décourage toutefois pas les responsables du FLNKS. *« C'est vrai,* note l'un d'eux, *la mobilisation indépendantiste pour le « oui » n'est pas très spectaculaire, mais les gens iront voter, par discipline militante. »*

Il y a également peu de traces du « oui » prôné par le RPCR de Jacques Lafleur. Ce référendum-là, contrairement à celui de 1987, n'aura pas eu les honneurs des grands-messes tricolores où « Jacques » officiait devant vingt mille à trente mille « patriotes ». Il aura fallu attendre les deux derniers jours de la campagne pour que les militants du RPCR sortent de leur réserve en glissant sous les essuie-glace des voitures la « Lettre » du parti et tapissent Nouméa de l'affiche « Oui à la paix, c'est oui à la France ».

Serait-ce dont un « oui » du bout des lèvres ? *« Jacques Lafleur est sincère,* confie un de ses proches, *mais il a voulu une campagne en demi-teinte. D'abord parce qu'un engagement trop volontaire l'aurait mis en porte à faux vis-à-vis de Jacques Chirac. Ensuite parce que le triomphe du « oui » pourrait conforter la politique socialiste sur le territoire et limiter notre marge de manœuvre alors que nous essayons d'adopter une attitude de vigilance. »* Cruelle épreuve que cette période pour M. Lafleur. Il reconnaît que sa ferveur réconciliatrice a jeté un certain « trouble » dans son électorat, habitué à d'autres mots d'ordre. *« Non je n'ai pas changé »*, se défend-il dans ses entretiens avec la presse locale, *« je ne suis pas devenu communiste »*. Cela aura probablement été la seule formule piquante de cette campagne.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Dix-huit référendums et plébiscites depuis 1789

Référendum ou plébiscite, les électeurs français se sont déjà rendus dix-huit fois aux urnes, depuis que le droit de vote leur a été reconnu en 1789, pour répondre par « oui » ou par « non » à une question que leur posaient leurs gouvernants. Ce type de consultation des citoyens, par-dessus la tête des élus, n'a jamais été très apprécié de la classe politique. Pour qu'elle s'y résolve, il a fallu, soit des circonstances exceptionnelles, soit qu'elle ne puisse s'opposer à la volonté d'un homme. Ainsi il y en a eu six sous la Révolution et l'Empire, trois lors du Second Empire, trois à la Libération et six depuis le retour au pouvoir de Général de Gaulle en mai 1958. Dans la majorité de ces cas ce sont des Constitutions ou des modifications constitutionnelles qui ont été soumises directement à l'approbation du peuple.

● **Juillet 1793 :** la Convention organise le premier référendum de l'histoire de France en soumettant au peuple la Constitution de l'an 1, que son caractère irréaliste et la guerre empêcheront d'appliquer. Il y eu 1 853 847 oui et 12 766 non. Mais le nombre d'abstentions, comme tout au long de la période révolutionnaire, fut important. Car si, jusqu'en 1852, le nombre précis d'électeurs inscrits était inconnu, le nombre d'électeurs potentiels, jusqu'en 1815, a été estimé à quelque 7 millions.

● **Septembre 1795 :** la même Convention – mais sa majorité a changé – soumet au référendum la Constitution de l'an III, celle qui institue le Directoire. Une seconde question est en même temps posée, sur l'approbation de décrets ordonnant que les deux tiers des futurs députés soient choisis parmi les conventionnels sortants. La Constitution est adoptée par 914 853 voix contre 41 892 ; il y a moitié moins de votants que deux ans auparavant.

● **Décembre 1799 :** après le coup d'Etat du 19 Brumaire, Napoléon Bonaparte demande aux Français d'approuver la Constitution créant le Consulat ; il n'y a pas de vote secret, chacun écrivant « oui » ou « non » sur un registre public ; 3 011 007 électeurs sont d'accord, 1 562 ne le sont pas. Le taux de participation a considérablement augmenté.

● **Mai 1802 :** Bonaparte accroît son pouvoir et demande à être *« consul à vie »* ; 3 568 185 électeurs l'acceptent, 9 074 le refusent.

● **Mai 1804 :** un pas de plus ; cette fois, c'est la proclamation de l'Empire. Le résultat du plébiscite est éloquent : 3 069 911 « oui », 2 568 « non ».

● **Mai 1815 :** triomphant, l'empereur n'a nul besoin de consulter les Français. Il ne s'y résout, lors de son retour de l'île d'Elbe, que pour faire approuver l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. L'abstention est à nouveau considérable, mais il y a 1 305 206 « oui » et seulement 4 206 « non ».

● **21 décembre 1851 :** ni la Restauration, ni la monarchie de Juillet, ni la IIe République ne jugent bon de consulter les Français par référendum, mais Louis-Napoléon Bonaparte n'a pas oublié les leçons de son oncle. Il demande aux Français d'approuver son coup d'Etat du 2 décembre. C'est un triomphe : il obtient le soutien de 7 439 216 électeurs ; il n'y en a que 640 737 pour s'opposer à lui.

● **21 novembre 1852 :** ce succès est si encourageant que le prince-président décide à son tour de devenir empereur. Là encore, les Français l'approuvent par 7 824 189 voix contre 253 145.

● **8 mai 1870 :** sous la pression de l'opposition, Napoléon III a dû faire quelques concessions aux libéraux. Pour raffermir son pouvoir, il fait approuver son action personnelle par plébiscite : 7 358 786 « oui », 1 571 939 « non » ; l'abstention n'a été que de 17,32 %.

● **20 octobre 1945 :** échaudée par ce passé plébiscitaire, la IIIe République n'utilise pas ce type de consultation. Il faut le basculement de la Libération pour que les Français, et pour la première fois les Françaises, à qui le droit de vote vient d'être enfin accordé, se prononcent à nouveau par référendum. La première fois, deux questions leur sont posées en même temps : voulez-vous une nouvelle Constitution ? ; en attendant, les pouvoirs de l'Assemblée constituante doivent-ils être limités ? Il n'y a que 20,18 % d'abstention ; 96,4 % des suffrages exprimés répondent « oui » à la première question et 66,3 % à la seconde, alors que, pratiquement, seuls les communistes appelaient à voter « non » à cette dernière.

● **5 mai 1946 :** la Constitution ainsi rédigée, et qui donnait pratiquement tous les pouvoirs à l'Assemblée, est soumise à référendum. Seuls les socialistes et les communistes la défendent, tous les autres partis appellent à voter « non ». Ce choix l'emporte avec 53 % des suffrages exprimés ; il y a 19,3 % d'abstention.

L'utilisation gaulliste

● **13 octobre 1946 :** une nouvelle Constitution est rédigée, celle de la IVe République. Soumise au référendum, elle est soutenue par la gauche plus le MRP, les démocrates-chrétiens de l'époque. Le général de Gaulle demande qu'elle soit repoussée. Il n'est pas entendu, les « oui » l'emportent par 53,6 % des suffrages exprimés, mais il y a eu 31,2 % d'abstention.

● **28 septembre 1958 :** la IVe République, elle aussi, oublie le référendum. Mais le général de Gaulle utilise ce type de consultation pour faire approuver la Constitution mise au point après son retour au pouvoir. Seuls les communistes et quelques personnalités de gauche, dont M. François Mitterrand, appellent à voter « non ». Ils n'ont pas grand succès. Il y a 15,1 % d'abstention, et le « oui » l'emporte par 79,3 % des suffrages exprimés.

● **8 janvier 1961 :** pour tenter de mettre fin à la guerre l'Algérie, le général de Gaulle décide de proposer aux Algériens l'autodétermination et demande aux Français d'approuver ce choix. Le PC et le PSU, voulant une négociation immédiate, appellent à voter « non », comme les partisans de l'« Algérie française ». Il y a 23,5 % d'abstention et les « oui » s'élèvent à 75,3 % des suffrages exprimés.

● **8 avril 1962 :** cette fois le général de Gaulle demande aux électeurs d'approuver les accords d'Evian qui, signés avec le FLN, mettent fin à la guerre en Algérie. Seuls les partisans de l'« Algérie française » demandent une réponse négative, le PSU se contentant d'un vote nul. Il y a 24,4 % d'abstention et les « oui » se chiffrent à 90,7 % des suffrages exprimés.

● **28 octobre 1962 :** après l'attentat du Petit-Clamart (l'OAS l'avait manqué de peu), le général de Gaulle souhaite modifier la Constitution afin que le président de la République soit désormais élu au suffrage universel direct. Pour cela, il organise un référendum sans que le Parlement ne se soit auparavant prononcé, procédure que de nombreux juristes estiment anticonstitutionnelle. Tous les partis, à l'exception, bien sûr, des gaullistes et des « indépendants » de M. Valéry Giscard d'Estaing, appellent à voter « non ». Les « oui » l'emportent pourtant avec 61,8 % des suffrages exprimés (46,4 % des inscrits) ; il y a 22,8 % d'abstention.

● **27 avril 1969 :** lors des événements de mai 1968, le général de Gaulle annonce un référendum. Georges Pompidou le convainc d'y renoncer. Mais le président de la République reprend son idée au début de 1969, là encore pour modifier la Constitution afin de régionaliser l'organisation administrative du pays et de réduire le rôle du Sénat. Il annonce que, s'il est battu, il quittera l'Elysée. Les gaullistes sont seuls à défendre le « oui », les amis de M. Giscard d'Estaing sont partagés, lui-même déclare qu'il n'approuvera pas le projet de loi référendaire. Pour la deuxième fois de l'histoire française, le « non » l'emporte à un référendum avec 53,2 % des suffrages exprimés (41,7 % des inscrits). Il y a 19,4 % d'abstention. A minuit, le général de Gaulle fait publier un communiqué : *« Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. »*

● **23 avril 1972 :** officiellement pour faire approuver sa politique européenne et renforcer le poids de la France en Europe, en fait pour ressouder la majorité à la veille d'élections législatives jugées délicates et gêner l'opposition, Georges Pompidou décide de faire adopter par référendum le projet de loi ratifiant le traité d'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège (mais celle-ci, après un référendum négatif, n'adhérera finalement pas) au Marché commun. Tous les partis de droite et du centre, radicaux de toutes obédiences compris, décident de voter « oui » ; le PC est pour le « non » ; le PS et le PSU, de M. Michel Rocard, pour le « refus de vote ». Les « oui » l'emportent, avec 67,7 % des suffrages exprimés (36,1 % des inscrits). Il y a 39,5 % d'abstention. Depuis, les Français n'ont plus eu l'occasion de se prononcer par référendum.

Th. B.

★ La documentation sur laquelle est fondée cet historique a été trouvée dans l'ouvrage de M. Maurice Duverger, *Constitutions et documents politiques,* paru aux PUF dans la collection « Thémis » ; dans le livre de Frédéric Bon, *les Elections en France,* aux éditions du Seuil, et dans le numéro 64 de la revue *les Cahiers de l'histoire,* sur « Les élections en France, de 1789 à nos jours ».

Moins on s'abstiendra...

(Suite de la première page.)

Peut-être était-ce le seul moyen, comme le confiait un baron du gaullisme, d'éviter ce vote négatif vers quoi penchaient des militants peu disposés à admettre que quoi que ce soit de bon puisse venir d'un pouvoir qui leur a échappé.

Sans doute aussi Jacques Chirac s'est-il dit qu'il allait rendre la monnaie de leur pièce aux socialistes qui, bien qu'européens, avaient eux-mêmes prôné l'abstention, dans le référendum organisé par Pompidou sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE. Mais il faut bien voir que, par cette initiative, le président de la République d'alors cherchait surtout un moyen d'étayer sa légitimité : il ne s'était pas encore tout à fait remis de n'avoir recueilli au moment de son élection que 37 % des voix des inscrits. Rien de tel pour l'actuel chef de l'Etat, fort bien élu en juin par 54 % des votants et 43,81 % des inscrits.

De toute façon, le maire de Paris aurait quelque peine, si l'idée l'en prenait, à se prévaloir des suffrages de tous les abstentionnistes : le sondage *le Figaro*-Sofres déjà cité fait apparaître que 5 % seulement d'entre eux justifient leur attitude par les consignes du RPR. Ils seraient 33 %, en revanche, à juger le référendum *« inutile »*, et 22 % à trouver qu'il y a eu *« trop d'élections cette année »*.

S'ils mesuraient un peu mieux l'importance de l'enjeu, ils ne se satisferaient pas de tels arguments. Faut-il rappeler où en était la Nouvelle-Calédonie il y a quelques mois encore ? En octobre 1987, les assises de Nouméa avaient tranquillement acquitté les responsables de la mort à Hienghène, trois ans plus tôt, de dix des seize hommes de la tribu de Tiendanite. L'avocat général n'avait pourtant pas hésité, Chirac regnante, à parler de *« crime quasi rituel »*, d'*« embuscade préméditée »*.

Jean-Marie Tjibaou, qui y avait perdu deux frères, avait déclaré à la barre : *« La justice a déjà rendu son verdict : nous sommes en état de rébellion, il est logique que vous nous tuiez. »* Aurait-on déjà oublié ce qui a suivi : les deux drames de la prise d'otages de Fayaoué et de la grotte de Gossanah ? La guerre civile à l'époque paraissait inévitable : qui aurait imaginé qu'à peine installé à Matignon, Michel Rocard réussirait, avec l'appui d'une série de responsables religieux, politiques, administratifs et militaires lucides et courageux, à amener les chefs des deux communautés à s'entendre pour renvoyer à dix ans le choix de la population calédonienne entre le maintien dans la République et l'indépendance ?

Comment faire la fine bouche devant un résultat aussi inespéré ? Comment ne pas donner raison à Raymond Barre lorsqu'il réclame le *« oui » « franc et massif »* nécessaire pour que le scrutin de dimanche réponde à ce qui est son seul objet : la confirmation solennelle demandée par les Canaques de l'engagement de Paris ?

La parole de la France

De bonnes âmes s'indignent qu'on puisse mettre en doute « la parole de la France ». Soyons sérieux : notre histoire, comme celle de toutes les nations, est tissée de promesses oubliées. Concernant celles de nos gouvernements d'hier, il n'est que de demander aux Tchèques et aux pieds-noirs, par exemple, ce qu'ils en pensent...

Quant aux Canaques, le général de Trintinian, envoyé dans l'archipel pour y enquêter sur le soulèvement général de l'année précédente, n'hésitait pas à écrire, dès 1879 : *« On est porté à déduire de tous ces faits que les indigènes ne pouvaient plus croire à notre loyauté »* (1). Qu'ils y croient à présent, c'est la condition *sine qua non* de la coexistence des deux communautés. C'est pourquoi on trouvera dimanche parmi les oui les voix de quantité de nos compatriotes qui n'ont pas entendu sans émotion Jean-Marie Tjibaou déclarer, l'autre jour, à Rennes : *« Arrêtez d'applaudir, vous allez me donner envie de rester Français. »*

Il n'est pas trop tard pour lui donner vraiment cette envie et la faire partager par ses frères de race. L'indépendance, pour les Canaques, serait la solution du désespoir. Ils ne sont que 65 000 : que pèseraient-ils, dans la lutte féroce des intérêts et des ambitions dont le Pacifique est le théâtre ? Mais ce n'est pas la France de la nostalgie coloniale et de l'affairisme qui peut espérer garder sous son drapeau les populations de l'archipel. Si elle s'y essayait, la violence aurait vite fait de se déchaîner à nouveau. Or l'indifférence de l'opinion, à la veille du référendum, comme le récent sondage du *Point* sur l'avenir des Dom-Tom (2), montrent que la métropole n'est pas prête à se laisser entraîner, quels que soient les trésors de nickel dont regorge le sous-sol du « caillou », dans une nouvelle guerre d'Algérie.

Nous nous apprêtons à fêter les deux cents ans de la Révolution : elle a laissé à la France une superbe devise, plus ou moins appliquée dans les faits, dont il reste à convaincre les Canaques qu'elle vaut pour eux. Moins on s'abstiendra, dimanche, plus on aura de chances d'y parvenir.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Texte intégral dans le livre de Roseline Dousset-Leenhardt : *Colonialisme et contradictions,* L'Harmattan, 1978.

(2) Selon ce sondage, 47 % des Français sont « plutôt favorables » à ce que la Nouvelle-Calédonie devienne indépendante dans dix ans, contre 37 % « plutôt opposés ». Des pourcentages voisins apparaissent pour les Antilles, la Réunion et Tahiti.

M. Patrick Le Lay invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Patrick Le Lay, président-directeur général de TF 1, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 6 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le successeur de M. Francis Bouygues à la tête de la chaîne de télévision privée répondra aux questions de Jean-François Lacan et de Michel Colonna d'Istria, du *Monde,* et de Philippe Caloni et d'Isabelle Hadjaje, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Pour servir Dieu et les hommes, l'Eglise a besoin de vos dons.

Là, il n'y a pas de miracle.

Non, l'Eglise catholique de France ne reçoit aucune subvention, ni de l'Etat, ni du Vatican.

Les dépenses de fonctionnement des paroisses ne sont pas à la charge des communes.

Les frais de formation, de santé et de retraite des prêtres, leurs déplacements, leur logement, l'entretien des locaux, rien de tout cela n'est gratuit.

Les prêtres, comme les évêques, ne sont pas salariés. Ce qu'ils perçoivent de leur diocèse est très modeste.

Les diocèses manquent de moyens pour développer leur action.

Oui, l'Eglise est au service de Dieu et de tous les hommes : baptême, communion, mariage, tous les jours de la vie jusqu'à l'instant douloureux de la mort, où elle est source de réconfort et d'espérance.

Il appartient à chaque baptisé, pratiquant ou non, de faire vivre l'Eglise. En donnant. Ce qu'il peut. Ce qu'il veut. Mais en donnant.

Baptisés, nous comptons sur vous.

LES EVÊQUES ET LES PRÊTRES DE FRANCE

Votre don est maintenant déductible jusqu'à 5% de votre revenu imposable.

Oui, je vous apporte mon soutien en versant au Denier de l'Eglise un chèque de _____ F
établi à l'ordre de Denier de l'Eglise. U.A.D. à retourner à Denier de l'Eglise, 92544 MONTROUGE CEDEX.
Je destine ce don au Diocèse correspondant à la commune de _____ Code postal
Je recevrai un reçu fiscal. Nom et prénom _____
Adresse _____ Ville _____ Code postal

Pour tout renseignement sur les ressources de l'Eglise : tapez 36.15 GABRIEL sur votre Minitel, ou écrivez-nous à l'adresse ci-dessus.
Parlez de cet appel autour de vous. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

MDE

GARNIER PARISOT Consultants — Photo : J.N Raphaël

Politique

Ultimes positions sur le référendum en Nouvelle-Calédonie

La CGT se prononce pour le « oui »

La CGT s'est prononcée en faveur du « oui » au référendum du dimanche 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. *« La CGT, sur la base de ses traditions de solidarité internationale,* indique un communiqué rendu public le 3 novembre, *a toujours agi de la façon la plus active pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Opposée à toute forme de colonisation, elle a clairement exprimé son soutien à l'aspiration légitime du peuple kanak à l'autodétermination et à l'indépendance. »*

« C'est donc tout naturellement, poursuit la centrale, (...) *que la CGT appelle les travailleuses et les travailleurs de France à participer au vote le 6 novembre prochain en disant « oui ». Elle le fait, en rejetant toute tentative d'exploitation politique du résultat, et en appelant les salariés à veiller à ce que les accords conclus soient respectés et permettent le libre exercice du droit du peuple kanak à l'autodétermination et à l'indépendance. »*

La Fédération protestante de France demande d'éviter toute abstention

Comme l'ont fait les autorités catholiques *(voir les interventions à Lourdes du cardinal Decourtray* et de *Mgr Aubry, évêque de la Réunion, respectivement dans* le Monde *des 20 et 21 octobre),* les Eglises protestantes se prononcent en faveur d'une participation au scrutin du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Dès 1979, l'Eglise évangélique, majoritaire dans la population canaque, avait pris position pour l'indépendance du territoire.

La Fédération protestante de France, par la voix de sa commission sociale, économique et internationale, vient de prendre position pour le succès du scrutin du 6 novembre : elle *« encourage de manière pressante les membres des communautés protestantes à participer à ce référendum en soutenant le processus de réconciliation amorcé en Nouvelle-Calédonie. La multiplication des consultations électorales récentes ne saurait justifier une abstention sur un problème qui a tant préoccupé les Eglises protestantes en France en Nouvelle-Calédonie depuis tant d'années ».* Rappelons que le pasteur Jacques Stewart avait participé à la « mission de dialogue » en Nouvelle-Calédonie, à la demande du premier ministre.

M. Barre : « le référendum n'est pas plébiscitaire »

« Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie n'est pas plébiscitaire », a déclaré vendredi 4 novembre à Lyon M. Raymond Barre, qui participait à l'inauguration du Salon international de la pharmacie. *« Ce référendum a été demandé par MM. Lafleur et Tjibaou,* a ajouté l'ancien premier ministre, *ce sont eux que nous allons plébisciter ».*

En outre, le député de Lyon a une nouvelle fois demandé *« aux Français »* de *« voter oui dimanche pour la Nouvelle-Calédonie, pour la paix en Nouvelle-Calédonie, pour la France, pour l'image de la France dans le monde et notamment dans le Pacifique, pour les départements et territoires d'outre-mer qui souhaitent que la France ne se désintéresse pas de leur sort ».*

EN BREF

● **Cent étudiants pour le « oui ».** — Pour *« relever le défi de la fraternité »,* cent étudiants, élus dans les instances universitaires ou exerçant des responsabilités dans les associations étudiantes, ont lancé, le 26 octobre, à destination des universités françaises un *« appel pour le retour définitif de la paix civile en Nouvelle-Calédonie », « pour que la raison prime sur la violence, pour que la réflexion puisse se mener en toute sérénité et parce que l'armistice n'est pas la paix. Demain, dans dix ans,* par notre place dans la société, signent les signataires, *nous serons là pour le respect de la parole donnée.*

● **Le « oui » des musulmans français.** — Le Comité national pour la défense des droits des musulmans français, que préside M. Said Leffad, *« appelle tous les musulmans français, notamment ceux d'origine algérienne, qui ont souffert moralement, physiquement et matériellement d'un colonialisme inhumain, à voter « oui » le 6 novembre, afin qu'une paix réelle s'installe en Nouvelle-Calédonie,* [et] *prie toutes les Françaises et tous les Français qui luttent depuis toujours pour le droit à l'autodétermination des peuples colonisés et opprimés à donner aux accords de Matignon leur signification et dimension historiques ».*

Les baromètres BVA et SOFRES

Confiance à géométrie variable pour MM. Mitterrand et Rocard

Quelle confiance les Français accordent-ils à leurs gouvernants ? Le niveau et l'évolution de cette mesure varient, en effet, sensiblement selon les deux baromètres publiés cette semaine (BVA-*Paris-Match* diffusé jeudi 3 novembre, et SOFRES-*Figaro-Magazine* publié samedi 5 novembre). Selon ce dernier, 63 % des personnes interrogées (au lieu de 64 % en octobre) déclarent *« faire confiance à François Mitterrand pour résoudre les problèmes qui se posent à la France actuellement »* ; 33 % des interviewés au lieu de 32 % ont émis un avis contraire.

L'enquête de BVA indique, elle, que 49 % des sondés (au lieu de 53 % en septembre) *« font confiance »* au chef de l'État. 38 % des consultés (au lieu de 35 %) la refusent au président de la République. Dans ce sondage, le nom de M. Mitterrand a été soumis aux personnes interrogées en même temps que ceux de dix-huit autres personnalités politiques.

Comme le mois dernier, M. Michel Rocard bénéficie, selon la SOFRES, de la confiance de 66 % des interviewés, soit son meilleur niveau depuis son entrée à l'hôtel Matignon. Toutefois, 29 % des sondés (au lieu de 28 %) demeurent sceptiques à son égard. Dans l'enquête de BVA, le premier ministre abandonne 3 points en un mois en recueillant 48 % d'avis favorables. 35 % des consultés lui refusent, ce mois-ci, leur confiance contre 31 % en septembre.

Ces deux sondages ont été réalisés en l'espace de dix jours : BVA a interrogé 988 personnes du 15 au 20 octobre tandis que la SOFRES a questionné, les 24 et 25 octobre, 1 000 personnes.

A propos des récents mouvements de grève dans la fonction publique, 40 % des sondés critiquent, selon BVA, l'attitude adoptée par le gouvernement qui, est approuvée que par 32 % seulement. 42 % des consultés se déclarent également prêts à s'associer au mouvement de grève éventuellement déclenché dans leur entreprise, 36 % choisissant de le boycotter. D'ailleurs, 60 % des personnes interviewées par la SOFRES (au lieu de 44 % en octobre) prévoient l'existence de beaucoup de conflits sociaux dans les deux ou trois mois à venir.

En fait, la majorité des Français souhaitent bénéficier de la meilleure santé de l'économie française, selon les résultats d'une autre enquête réalisée par la SOFRES et publiée, le 2 novembre, dans un groupe de journaux de province (1). La préoccupation principale de 43 % des actifs est non seulement de sauvegarder leur emploi mais aussi d'obtenir une augmentation de salaire. Toutefois, 58 % des sondés souhaitent que *« le gouvernement poursuive son effort de rigueur économique, même s'il faut refuser la plupart des revendications de salaire ».* Tel n'est pas l'avis de 28 % d'entre eux, qui veulent obtenir satisfaction sur les rémunérations, quitte à *« réduire la compétitivité de l'économie française ».*

(1) Sondage effectué du 18 au 21 octobre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes.

Travail, emploi et formation professionnelle à l'Assemblée nationale

M. Jean-Pierre Soisson obtient le renfort de dix-sept députés centristes

Les députés ont adopté, jeudi 3 novembre, le budget du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le groupe socialiste a voté pour les crédits du budget de M. Jean-Pierre Soisson, tandis que le RPR et le PCF votaient contre. Le groupe UDF avait annoncé dans l'après-midi, par la bouche de M. Philippe Vasseur (Pas-de-Calais), son intention de s'abstenir. C'est ce qu'il a fait, à l'exception de MM. Léonce Deprez (Pas-de-Calais) et Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine), qui ont voté pour.

Les députés centristes se sont, quant à eux, partagés entre le vote pour (17, avec MM. Raymond Barre, Jacques Barrot Loïc Bouvard, Jean-Marie Daillet, Adrien Durand, Bruno Durieux, Jean-Paul Fuchs, Germain Gengenwin, Edmond Gerrer, Gérard Grignon, Jean-Jacques Hyest, Henry Jean-Baptiste, Pierre Méhaignerie, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Jean-Paul Virapoullé, Adrien Zeller) et l'abstention (23).

Les crédits ainsi adoptés s'élèvent pour 1989 à 83,799 milliards de francs, soit un solde positif de 12,3 % par rapport à l'année dernière. Ce budget représente 6,5 % du budget général de la nation

Alors que l'on pouvait craindre que le budget de M. Soisson pâtisse d'une hostilité conjointe de la droite et du groupe communiste, pour n'être soutenu que du bout des lèvres par le groupe socialiste, M. Jean-Pierre Soisson a adroitement tiré, jeudi, son épingle du jeu. Non seulement son budget a été adopté sans casse, mais l'ancien député barriste a presque ressoudé l'UDF et l'UDC... Les deux groupes ont en effet majoritairement opté pour l'abstention, même si une bonne poignée de centristes de poids, autour de M. Barre, sont venus apporter leur soutien à celui qui, le 28 juin dernier, a franchi le Rubicon. Le ministre du travail, doté il est vrai d'un budget en forte progression et bénéficiant d'une diminution sensible, au mois de septembre, du nombre de chômeurs (– 53 600), est parvenu plus d'une fois à se faire applaudir par la droite et les socialistes en appelant à la mobilisation contre *« le cancer du chômage ».*

Les bonnes paroles n'ont pas suffi. Il a fallu également que le ministre du travail mette sur la table quelques mesures séduisantes et très bruyantes pour l'apprentissage industriel auquel les centristes tiennent tout particulièrement. M. Soisson s'est engagé, à propos du Fonds d'intervention pour l'emploi et la formation professionnelle, à doter l'apprentissage industriel de 50 millions de francs. Cette somme devrait être débloquée en fin de discussion de la seconde partie de la loi de finances, le gouvernement déposant un amendement dans ce sens. M. Barrot (UDC, Haute-Loire) a donc accepté de retirer le sien. La présence, discrète et silencieuse, du ministre du budget M. Michel Charasse, est venue apporter, au moment du vote final, une sorte de caution à l'accord scellé entre MM. Soisson et Barrot à l'issue des négociations menées dans l'après-midi.

Le ministre du travail a beaucoup insisté, au cours de son intervention, sur sa volonté de *« développer le volume et la qualité de l'emploi* (...). *Mon objectif est de poursuivre la montée en puissance des dispositifs de lutte contre le chômage, notamment en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée, et de mettre l'accent sur la qualité des formations ».* M. Soisson a rappelé que c'était l'un des objectifs du plan emploi adopté par le gouvernement le 14 septembre dernier.

Priorité à la qualité

Refusant de séparer traitement social et traitement économique du chômage, M. Soisson a mis l'accent sur ce que le rapporteur pour avis, M. Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin), avait appelé *« le traitement éducatif du chômage ». « La formation professionnelle est un enjeu essentiel dans la lutte pour l'emploi »,* a-t-il affirmé avec M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de ce secteur.

Poursuivant son analyse, le ministre du travail a regretté qu'on ne soit un peu trop polarisé, par le passé, sur le poids des charges salariales comme seul facteur explicatif du manque de compétitivité, en oubliant de se concentrer sur le problème essentiel de la qualité de formation de la main-d'œuvre. Les exemples japonais et allemands sont là pour le rappeler, a-t-il souligné. *« Nous ne pourrons pas développer notre effort de formation sans une insertion intime des politiques de formation dans les stratégies globales des entreprises et sans arbitrages nouveaux entre le temps de travail, le temps de loisir et le temps de formation d'une part et, d'autre part, le financement public, l'apport de l'entreprise et l'apport des salariés eux-mêmes »,* a également affirmé M. Soisson à la tribune.

« Priorité à la qualité », « individualisation des formations », « cohérence entre les politiques de l'Etat et des régions », autant d'objectifs que se fixent MM. Soisson et Laignel.

S'agissant de *« la grande réforme du crédit-formation »,* M. Laignel a précisé que c'est *« un droit individuel, ouvert tout d'abord aux jeunes sans qualification, mais aussi aux chômeurs adultes et aux salariés. Les travailleurs non salariés pourront également y prétendre ».* M. Laignel (dont le budget est en progression de 27 %) a précisé, d'autre part, à propos des formations qualifiantes, qu'*« un comité national d'évaluation des formations devra être créé rapidement ».*

MM. Philippe Vasseur (UDF) et **Jean-Pierre Delalande** (RPR), ont regretté, quant à eux, que le ministre du travail ait oublié de saluer, au passage, les effets bénéfiques de la politique Chirac 1986-1988 sur les chiffres du chômage. *« Rendez à Edouard ce qui lui appartient ! »,* a demandé en souriant le premier, tandis que le second a estimé que c'était grâce *« à la politique de libération de l'économie de M. Balladur et au dispositif social mis sur pied par M. Séguin que l'on commençait à enrayer le chômage ».* M. Delalande a ajouté que ce budget n'apportait rien de très nouveau et se contentait de faire un *« toilettage »* des mesures existantes (SIVP, TUC, etc.).

Pour le groupe communiste, **M. Alain Bocquet** (Nord), a dénoncé ce budget de *« déclin »,* qui *« exclut une vraie politique de l'emploi ».* **Mme Frédérique Bredin** (PS, Seine-Maritime), tout en approuvant ce budget, a émis *« des regrets et des interrogations : le plan emploi reste bien timide en matière de partage du travail ».* Elle a également jugé, avec d'autres élus socialistes, que l'ANPE reste un peu trop le parent pauvre de ce budget. Elle a donné l'exemple de son département où l'on trouve en moyenne huit agents pour cinq mille demandeurs d'emploi. Plusieurs députés se sont d'ailleurs plaints du discours, à leurs yeux dévalorisant, qui est tenu sur l'ANPE à un moment où son rôle doit être, disent-ils, renforcé.

PIERRE SERVENT.

Le Sénat exige un RMI décentralisé à partir de 1992

Fidèle à la vision qu'il avait esquissée la veille (*le Monde* du 4 novembre), le Sénat a entrepris, jeudi 3 novembre, avec le début de l'examen détaillé du projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion (RMI), de lui imprimer sa marque propre.

Préoccupation essentielle : décentraliser à court terme le RMI. Il y est — du moins à ce stade de la discussion parlementaire — parvenu, affichant par là même plus qu'une différence : une conception fondamentalement différente de l'essence du RMI.

Personne ne s'y est trompé. **M. Claude Evin,** ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a bien vu qu'il se trouvait conduit, à son corps défendant, *« au cœur du débat ». M. Pierre Louvot* (RI, Haute-Saône), rapporteur du texte au nom de la commission des affaires sociales, a, au contraire, enfoncé le coin sénatorial au nom de l'*« économie du système »,* tandis que **M. Jean-Pierre Fourcade,** président de la commission des affaires sociales (RI, Hauts-de-Seine), allait jusqu'à qualifier de *« vue de l'esprit »* et de *« méconnaissance du fonctionnement de notre société »* la formulation sortie — inaltérée — du Palais-Bourbon : *« le financement de l'allocation est à la charge de l'Etat ».*

Or si M. Fourcade ni la majorité de ses collègues ne voulait de cette version, jacobine à leurs yeux, du RMI. Il faut *décentraliser.* D'où la proposition *« brève et ferme »,* quelque peu impérative aussi, de M. Louvot : financement de l'allocation du RMI à la charge de l'Etat jusqu'au 31 décembre 1991. Ensuite, *« le département est compétent pour financer et attribuer ladite allocation, et poursuivre les actions d'insertion... »*

S'il faut faire ainsi, a plaidé avec succès M. Fourcade, c'est parce que la mise en œuvre du système *« complexe »* du RMI risque, dans sa version « tout Etat », de chambouler le partage des tâches créé par la décentralisation, d'allumer ici et là *« guerre des services »* et *« conflits de compétence ».*

M. Evin a eu beau redire la *« ferme »* opposition du gouvernement, jurer que le dispositif est en tout point cohérent avec la décentralisation, assurer que le RMI n'est pas *« une prestation d'aide sociale »* mais *« un contrat de solidarité nationale »,* opposer la dynamique de « son » RMI et le statisme d'un RMI sénatorial trop étroitement accroché à ses bases locales. Bref, il a eu beau stigmatiser la conception *« réductrice »* sous-jacente à cette exigence, rien n'y a fait. Malgré l'opposition du PCF et du PS, cette décentralisation forcée lui était, au terme de ces constats contradictoires, momentanément imposée par le Sénat.

Un Sénat qui avait auparavant, dans le même esprit inscrit dans le texte *« la situation locale de l'économie et de l'emploi »* comme l'un des éléments déterminants du paysage du RMI (article premier A) et tenté de faire entrer les Français de l'étranger *« en difficulté »* dans le champ d'application du RMI.

Succès très mitigé dans ce dernier cas : le Sénat, après avoir imposé un long paragraphe additionnel évoquant en termes très généraux la situation des Français de l'extérieur, en difficulté, se voyait opposer l'irrecevabilité de l'article 40 de la Constitution (création indue de dépenses sans compensation) lorsqu'il tenta formellement de faire figurer par la voix de **M. Jacques Habert** (non-inscrit, Français de l'étranger) *« tout Français immatriculé à l'étranger dans un poste consulaire »* parmi les bénéficiaires en puissance du RMI.

Le sort des étrangers

Le ministre de la solidarité et de la santé a du reste utilisé en rafales cette application de l'article 40 pour se garder, à gauche, des demandes maximalistes du PCF, qui souhaitait par exemple, contre la logique affichée du RMI, déconnecter revenu minimum et action d'insertion ou écarter la prise en compte pour son calcul de diverses allocations.

Dans quelles limites inscrire le droit au RMI pour les étrangers vivant en France ? L'Assemblée avait élargi le champ du possible (possession d'une carte de résident ou d'un titre de séjour). **Mme Hélène Missoffe** (RPR, Val-d'Oise) a demandé et obtenu un retour au texte primitif (carte de résident ou titre équivalent seulement), écartant du même coup du RMI, au dires de M. Evin, *« trois mille cinq cents étrangers titulaires de la carte de séjour ».* Autre exigence nouvelle : des conditions de séjour régulier à la date du 1er juillet 1987 (et non plus à celle de la publication de la loi) pour les enfants de moins de seize ans, s'ils ne sont pas nés en France.

Le Sénat était d'autre part hostile à la multiplication des « guichets » où pourraient être déposées les demandes d'allocation. Il obtient, par le biais d'un article additionnel, que l'instruction administrative et sociale des demandes d'allocation soit assurée par un centre communal ou intercommunal ou le service départemental d'action sociale. *Exeunt* donc les associations ou organismes à but non lucratif, que le texte associait aussi, primitivement, à cette démarche. Enfin, sur proposition du groupe RPR, le droit à l'allocation serait renouvelable *« par périodes comprises entre six mois* [au lieu de trois] *et un an ».*

Suite du débat, vendredi 4 novembre.

MICHEL KAJMAN.

La préparation des élections municipales de mars 1989

Le PS confirme sa volonté de « rassembler la gauche »

M. Pierre Mauroy a adressé à M. Georges Marchais, le vendredi 4 novembre, une lettre dans laquelle le premier secrétaire du PS confirme la volonté de celui-ci de *« rassembler la gauche »* aux élections municipales de mars 1989. Comme ils l'avaient décidé après le refus du Parti communiste de négocier un accord national avec le PS pour ces élections, les socialistes entendent se montrer unitaires et faire porter aux communistes la responsabilité de la désunion (*le Monde* du 28 octobre).

Cette tactique semble viser juste puisque M. Marchais, interrogé jeudi sur RTL, s'est employé à démontrer que le PCF est *« pour un accord avec le PS ». « Nous avons conclu un premier accord en 1965 : il était limité,* a déclaré le secrétaire général. *Il y en a eu un autre en 1971 : il était meilleur. Il y en a eu un en 1977 : il était très bon. Il y en a eu un en 1983 : il était bon. Eh bien, de la même manière, pour les prochaines élections municipales, nous sommes pour un accord avec le PS : un accord dans les municipalités dirigées par un maire communiste, un accord dans les municipalités dirigées par un maire socialiste, un accord dans les municipalités de droite pour aller ensemble à la bataille. Notre ligne est unitaire. »*

En remontant aux élections municipales de 1965, M. Marchais tente d'établir une continuité fictive entre des situations très différentes. En 1965 et en 1971, il n'existait pas d'accord politique entre les partis de gauche, notamment communiste et socialiste. Si des listes communes, prémices de ce qui allait devenir l'union de la gauche, avaient été formées dans certaines villes de la banlieue parisienne et du Midi, ailleurs les élections municipales avaient vu s'affronter communistes et socialistes, ces derniers étant, souvent, alliés aux centristes.

Après la signature du programme commun de gouvernement par le PS, le PCF et le Mouvement des radicaux de gauche, en 1972, les communistes avaient fait de la conclusion d'un accord pour les élections municipales de mars 1977 la pierre de touche de l'engagement unitaire des socialistes. Cet accord, obtenu en 1976 et qui avait obligé le PS à rompre presque partout (Marseille était une exception notable) ses alliances centristes, avait permis à la gauche d'enlever à la droite cinquante-sept villes de plus de trente mille habitants, dont trente-cinq pour le PS et vingt-deux pour le PCF (qui avait gagné, notamment, Saint-Etienne, Reims, Le Mans et Béziers).

Cet accord avait été reconduit, à la demande du PCF, pour les élections municipales de mars 1983. Aujourd'hui, selon l'expression de M. Marchais, le PCF veut *« négocier en bas »,* ville par ville, ce qui constitue, de sa part, un retour à l'avant 1972. M. Marchais a ajouté que *« dans certaines villes il y a déjà, pratiquement, accord entre les forces de gauche pour reconduire l'équipe municipale ».* Du côté socialiste, on souligne qu'aucun accord de ce type ne peut être conclu avant la convention nationale que le PS réunira, les 12 et 13 novembre, à Epinay-sur-Seine.

P. J.

Le débat au sein du RPR

Réconciliation !

M. Alain Juppé s'était étonné de lire, dans *le Monde* daté du mercredi 2 novembre, le compte rendu des déclarations faites par M. Michel Noir, député RPR du Rhône à Europe 1 le 31 octobre par lesquelles celui-ci jugeait *« irresponsable »* que le secrétaire général du RPR évoque une remise en cause de certaines dispositions du projet de loi référendaire, ajoutant même : *« C'est mettre le feu aux poudres gratuitement. »* M. Michel Noir avait également rappelé qu'il était *« personnellement pour le oui »*. Ce comportement étant en contradiction non seulement avec le choix en faveur de l'abstention fait par le comité central du RPR du 14 octobre mais aussi avec l'engagement pris par ses membres de se conformer à cette décision, M. Noir risquait de *« se mettre à l'écart du mouvement »* comme cela avait été annoncé alors.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable, pour ne pas dire marche arrière. Mais si M. Noir est ainsi blanchi aux yeux de son secrétaire général, c'est en recourant au procédé – peu courageux mais habituel – des responsables politiques de toutes tendances qui consiste à nier les faits et à faire de la presse leur bouc émissaire.

Le secrétaire général du RPR a saisi l'occasion de cet écart – dont M. Noir est d'ailleurs coutumier – pour insister au cours de son point de presse du 3 novembre sur la position prise par son parti et pour reprocher à M. Michel Rocard *« par son attitude, par son ton, par ses outrances verbales d'avoir brouillé la campagne référendaire et d'avoir entretenu la confusion dans l'esprit des Français »*. Il a répété que *« ce référendum est un prétexte pour une opération de politique intérieure et un piège qui vise à nous enfermer dans un choix impossible entre le oui et le non »*. Une manière de rappeler encore à l'ordre les membres du RPR qui ne seraient pas ralliés à l'abstention ou au vote blanc et qui voudraient le faire savoir.

A. P.

La lettre de M. Michel Noir

Voici le texte de la lettre de M. Noir à M. Juppé, datée du « mercredi 2 novembre, 10 heures » ;

« Mon cher Alain,

» J'ai été tout à fait éberlué par le titre du *Monde*. Nous connaissions la technique de ce quotidien, mais tout de même, je trouve qu'en l'occurrence ils ont dépassé la limite. Je leur écris d'ailleurs ce jour (1). Comme tu le verras dans le script de mon entretien avec Elkabbach, interrogé sur la position du RPR sur le référendum, j'ai rappelé qu'il y avait eu le temps du débat puis celui de la décision, et que pour ma part je me tenais à cette décision. En rappelant que toutes les formations publiques fonctionnaient comme cela.

» *Puis, lorsque J.-P. Elkabbach* m'a demandé ce que je pensais des déclarations de certains indiquant qu'il faudrait, si l'opposition revenait au pouvoir, modifier par une loi l'accord soumis à référendum, je n'ai aucunement pensé que cela s'appliquait à ce que tu aurais pu dire antérieurement pour la bonne raison que ce n'est pas exactement ce que tu as dit, et que d'autre part j'avais en tête les déclarations de la veille d'Y. Briant dans le 13 heures sur TF 1.

» Ceci explique, que lorsque J.-P. Elkabbach a relancé en me parlant de toi, j'ai rectifié le tir en répondant qu'il ne fallait pas annoncer ce qu'on ferait dans cinq ou dix ans.

» Par un superbe amalgame, *le Monde* a conclu ce que tu sais.

» Je regrette tout à fait cet incident ; cela d'autant plus que je sais ce qu'était ton opinion, et j'ai apprécié la manière dont tu as conduit cette affaire délicate.

» Bien amicalement à toi. »

(1) NDLR. – La distribution du courrier subissant actuellement de fortes perturbations, cette lettre ne nous était pas parvenue vendredi matin 4 novembre.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, le jeudi 3 octobre 1988, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué dont nous publions ci-dessous les principaux extraits.

• LE LANCEMENT DU SATELLITE DE TELEDIFFUSION DIRECTE

Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace et le ministre délégué chargé de la communication ont présenté au conseil des ministres une communication sur le lancement du satellite de télédiffusion directe.

Le premier satellite européen de télédiffusion directe a été mis sur orbite, dans la nuit du 27 au 28 octobre, par un lanceur Ariane 2. C'est le huitième tir consécutif réussi par le lanceur européen. Le satellite ne sera opérationnel que dans quelques semaines, à l'issue des divers essais en orbite.

Dès le début de l'année prochaine, les équipements nécessaires à la réception par les téléspectateurs des programmes de TDF 1 seront disponibles.

Le satellite permettra de diffuser des programmes de télévision et de radio sur toute l'Europe. Outre la Sept, chaîne publique culturelle à vocation européenne pour laquelle un canal a été réservé, plusieurs candidats ont présenté des projets.

TDF 1 constituera le premier moyen de diffusion de la nouvelle norme européenne de télévision. Cette norme pourra aussi être utilisée sur les satellites de télécommunication, sur les réseaux hertziens terrestres et sur les réseaux câblés. Elle sera ainsi un nouvel atout pour la réussite commerciale du câble. Ces divers moyens de diffusion seront à l'avenir coordonnés.

L'ensemble de cette politique se situe dans la perspective du grand projet industriel européen de télévision haute définition, développé depuis 1985 par des entreprises européennes dans le cadre du programme Eurêka.

Cette action doit être reliée avec le projet Eurêka audiovisuel que le président de la République a proposé à nos partenaires européens pour développer et améliorer la production européenne de programmes.

• LA LUTTE CONTRE LE SIDA

(*le Monde* du 4 novembre).

• LES ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

(Lire page 14.)

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Charasse

Y aura-t-il désormais deux chômeurs de plus en France : M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, et M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement ?

Parce qu'un ministre du budget sait tout faire, y compris parler comme un charretier ne l'oserait plus ; parce qu'il sait, sans inconvénient pour lui, friser l'abus de pouvoir en menaçant d'enquêtes fiscales des journalistes, pardon, des *« salopes »*, qui lui ont déplu, M. Michel Charasse a décidé de « faire » aussi porte-parole.

C'est ce qui ressort clairement des propos qu'il a tenus à Clermont-Ferrand, tant *ex cathedra* qu'au ras du sol, sur le compte de son collègue de la justice. C'est ce que traduisait, mardi, la « une » du *Quotidien de Paris*, pour qui *« le garde des sceaux n'a plus la confiance ni de l'Elysée ni de Matignon. Le ministre du budget, Michel Charasse, en a donné la preuve en le critiquant ouvertement devant le congrès du Syndicat des avocats de France »*.

Passons sur ce que ce titre avait déjà de dépassé lorsqu'il a été publié : la veille au soir, M. Charasse avait démenti avoir dit ce *qu'il a dit. M. Charasse ne dément pas, il ment.*

∴

IL faut pourtant bien, maintenant, que quelqu'un dise la vérité. M. Rocard n'aime pas M. Arpaillange et il a autour de lui des conseillers qui se feraient un plaisir de le lui rappeler s'il tempérait son aigreur.

En tant que premier ministre, M. Rocard s'inquiète et s'irrite de bévues commises par M. Arpaillange, et on ne saurait alors lui en tenir rigueur ni même lui dénier le droit de le penser.

A peine songera-t-on à lui faire observer que si M. Arpaillange ne subissait pas les permanents bâtons dans les roues qui sont épargnés à d'autres de ses collègues du gouvernement, les choses ne seraient peut-être pas ce qu'elles sont et M. Charasse n'aurait pas cru que son heure était venue de tirer le poignard.

Si Matignon ne se bornait pas à dodeliner chrétiennement de la tête lorsqu'on l'accuse de fournir les échotiers en propos assassins contre le garde des sceaux, ce dernier ne serait pas en droit de penser que ses ennemis de la droite ne manquent pas d'alliés à gauche. Il ne passerait pas non plus une bonne partie de son temps à déjouer les pièges que lui tend son propre camp, en toute solidarité gouvernementale, comme dirait M. Rocard.

Convenons cependant qu'il est exact d'écrire que *« le garde des sceaux n'a plus la confiance de Matignon »*. D'autant moins que cette méfiance, pour ne pas dire cette aversion, *ne date pas, à Matignon*, de l'entrée de M. Arpaillange au gouvernement.

Le Quotidien de Paris est-il dans le vrai lorsqu'il soutient la même chose à propos de l'Elysée ? La nomination de M. Arpaillange n'est-elle pas une volonté personnelle de M. Mitterrand ? Est-il qui que ce soit pour en douter ?

Mais pourquoi cette désignation qui n'apportait pas une voix et dont personne ne pouvait méconnaître (M. Mitterrand moins que personne) qu'elle serait mal reçue par le monde pénitentiaire, qui, perdu dans ses fantasmes, juge le ministre de la justice trop favorable aux détenus ; mal reçue par le monde policier, qui, perdu de mythes, voit en lui un défenseur des délinquants ?

Il est pourtant permis et même recommandé de faire valoir que M. Arpaillange ne plaide pas pour les détenus mais pour la dignité humaine (dont nul, quoi qu'il ait fait, ne saurait être privé dans une civilisation comme la nôtre) ; qu'il ne soutient pas les délinquants mais le respect des droits de la défense et la suprématie de la justice sur la police judiciaire. Ce qui, jusqu'à plus ample informé, faisait partie des codes bien avant que M. Arpaillange ne succède, place Vendôme, à l'estimable Albin Chalandon.

M. Mitterrand n'ignorait rien de tout cela et pas davantage que son ministre de la justice était piètre orateur et qu'il ne connaissait guère les subtilités parlementaires. Pourtant, il a nommé cet homme-là où il est. Pourtant, il a déjà une fois empêché que M. Rocard ne le limoge. Pourquoi ?

∴

D'ABORD, parce que Pierre Arpaillange, *aussi ronflant que ce soit à dire*, est l'honneur de la justice, qui avait bien besoin, à sa tête, de changer de symbole et qu'il fût incontestable. Ensuite, parce que M. Arpaillange au gouvernement, c'était faire entrer la justice dans l'Etat.

M. Arpaillange n'a pas toujours été socialiste, à supposer qu'il le soit devenu, mais Dieu nous garde qu'il s'affuble d'une étiquette partisane. C'est trop tard et c'est hors de propos.

M. Arpaillange n'a pas toujours paru de gauche puisqu'il a, sous la droite, dirigé trois cabinets de gardes des sceaux (dont celui de M. Louis Joxe) et qu'il n'a jamais été, dans *ces fonctions, tenu pour déloyal.*

Mais il y a toujours soutenu la cause de la loyauté et celle de la légalité. Sur le chapitre de la loyauté, il suffit de rappeler son comportement lors de l'immonde affaire Markovic qui visait à salir irrémédiablement le couple Pompidou.

Devenu président de la République, Georges Pompidou dira ce qu'il devait à l'homme qui, au poste essentiel et instable de directeur des affaires criminelles, avait fait rempart de lui-même contre l'ignominie et alors qu'il n'était pas sans risque de défendre les Pompidou, sous de Gaulle, après leur disgrâce.

La légalité, c'est d'avoir, entre autres, ferraillé contre tous les ministres de l'intérieur, à commencer par l'un des plus notoires en la personne de Raymond Marcellin, lorsque ceux-là voulaient secouer la nécessaire tutelle de la justice sur la police judiciaire.

Tel est l'homme. Tel est l'homme qu'on est en train de massacrer, sans que qui que ce soit lève le petit doigt. Les pleureuses, chacun le sait, n'entrent en scène que quand tout est perdu.

Si, écœuré, M. Arpaillange venait à partir, on n'aurait pas les oreilles assez grandes pour entendre les lamentations. Avant, pour montrer que la présence de cet homme-là où il est importe à beaucoup : rien (1). Sauf, par contrainte et par force, parce que M. Arpaillange a furieusement rué dans les brancards, le soutien apporté par M. Rocard à « son » ministre de la justice, du bout des lèvres sinon du bout des dents.

∴

SUR ce point, M. Michel Charasse, volontairement ou involontairement, s'est montré un embarrassant serviteur du premier ministre. Le devait-il ? S'il est là pour noter les ministres et, rendant public son jugement, demander leur renvoi, que cela soit dit. Il est de bonne démocratie que de dire qui fait quoi dans un gouvernement. Si M. Charasse n'est au contraire que le porte-voix d'un autre, que celui-là se dénonce. La République n'a que faire de tueurs à gages, ceux-là ne fussent-ils que politiques.

On peut aussi se demander s'il est nécessaire *à la République que l'un de ses ministres ait des Français une vision aussi vulgaire* pour croire et clamer que leur langage, celui qui leur plaît, celui qui les séduit, se résume en quatre mots qui seraient « con », « merde », « fric » et « blé » ; que leur mode d'expression favori est de flatuler pour dire non et de roter pour dire oui.

Si c'est être de gauche que de parler ainsi, si c'est l'idée qu'un homme de gauche se fait de ses compatriotes, si c'est le modèle à suivre pour faire preuve d'un socialisme authentique, alors zut (autrement dit : putain ! merde !), passons à droite. De ce côté-là, au moins, le mépris du peuple y a sa tradition et l'on sait à quoi s'en tenir.

(1) Exception faite, enfin, mercredi, d'un haut-le-corps au bureau exécutif du Parti socialiste.

• **Deux auditions publiques à *l'Assemblée nationale.*** – Les débats, le jeudi 24 novembre, de la commission de la production et des échanges sur le thème de la sécurité routière, et le jeudi 8 décembre de la commission des affaires étrangères sur l'état de préparation du marché unique européen et l'avancée vers l'union de l'Europe, seront publics. Le 24 novembre, la commission de la production et des échanges recevra plusieurs personnalités en charge de la sécurité routière. La séance du 8 décembre à la commission des affaires étrangères sera consacrée à une audition de M. Jacques Delors, président de la commission des Communautés européennes.

OUI c'est

1°) La sécession, puis l'évacuation de l'océan Pacifique (Polynésie) futur centre du monde, et un Hexagone « ri-qui-qui ».

2°) L'écroulement de l'ensemble français y compris les dix DOM-TOM, la Corse (qui n'attend que ce précédent : …), donc la fin de la France, 3e puissance mondiale avec son deuxième domaine territorial mondial (zone maritime).

3°) La perspective d'un nouveau transfert de populations, odieux, inhumain, inacceptable (pour qui nous prend-t-on : pour des bœufs ou pour des veaux).

A qui fera-t-on croire que la France, puissance mondiale, ne peut exercer sa souveraineté sur un territoire de 130 000 habitants ? (la population d'Angers ou de Roubaix). USA : Alaska, Hawaii, Porto-Rico, minorités, etc… Russie : 40 nationalités, arabes, mongols, minorités, etc…).

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas améliorer le sort des populations, bien sûr. Et le dernier référendum ? Au demeurant 37 % de ce que cela veut dire. Heureusement.

« LA FRANCE 3e SUPER-PUISSANCE », 90 F
« LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ », 98 F
Franco

MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

ALTERNATIVES ECONOMIQUES
n° 61 novembre
EN KIOSQUE
16 F
LOME que veut le tiers monde ?

SOIRÉE CALÉDONIE
SPÉCIAL RÉFÉRENDUM
Dès 20 heures tous les résultats
ÉLECTIONS
36.15 LM

(Publicité)

DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ALGÉRIEN

En ce début d'octobre 1988, en Algérie, on a massacré, on a enlevé, on a torturé. Nous ne pouvons nous taire. Nous ne pouvons laisser faire. Avant tout, nous condamnons de tels actes. Mais nous devons rechercher les causes de cette situation.

Car, comment oublier la tragédie et l'héritage de la période coloniale, comment ignorer que chaque travailleur immigré algérien reste la cible du racisme, et l'expression vivante de cette histoire coloniale, comment une situation socio-économique particulièrement difficile s'est-elle installée dans ce pays pourtant si prometteur ? Comment ne pas incriminer la politique d'austérité frappant les plus démunis, le musellement de tout un peuple, l'autoritarisme érigé en système ? Nous, signataires, nous voulons dire au peuple algérien, à la communauté immigrée en France, et à l'opinion publique française :

1 – Notre solidarité avec les familles des victimes et avec celles et ceux qui ont été arrêtés ou torturés.

2 – Notre soutien aux luttes du peuple algérien pour la conquête de ses droits démocratiques et de ses libertés.

3 – Notre engagement à contribuer à rompre la chape de silence, à lutter contre la désinformation et les idées reçues en France, et à travailler, à partir de nos champs professionnels respectifs, pour une coopération plus conforme aux intérêts de ce pays.

La cause du peuple algérien n'est pas liée à la seule distribution de la semoule, elle est aussi la cause d'une démocratie véritable.

A la veille du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des Droits de l'Homme, cet acte de solidarité s'inscrit dans les mêmes valeurs de liberté et de dignité.

PARIS, du 17-10 au 04-11-1988.

Pour nous rejoindre, adressez vos signatures et votre soutien : « COLLECTIF DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ALGÉRIEN. » BP 60 - 94432 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE. Cedex.

LISTE DES SIGNATURES OBTENUES AU 02-11-1988

Société

Un entretien avec le secrétaire général de la FASP

M. Deleplace : « Les mouvements dans la fonction publique posent autant de questions aux syndicalistes qu'au gouvernement »

« Les policiers ont une place à part dans la fonction publique. Or, syndicalement, cela semble de moins en moins être le cas : majoritaire, votre fédération appartient désormais à la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), dont le secrétaire général est un commissaire de police, et vous multipliez les interventions et propositions dans les conflits récents, par exemple sur le statut des personnels pénitentiaires. Au nom de quoi ?

– On nous a étiquetés corporatistes, alors que nous défendons aussi un idéal déontologique pour la police nationale. On s'est étonné des mesures positives que nous avons obtenues, alors que nous avons fait notre travail de syndicalistes en faisant prendre conscience au gouvernement, à froid, des insatisfactions accumulées qui, si elles avaient été ignorées, auraient ajouté le mécontentement social des policiers à celui des gardiens de prisons, des infirmières, des postiers, *etc.* Soyons clairs : nous avons obtenu une mise à jour de ce qui avait été prévu dans le plan de modernisation de Pierre Joxe.

» Je me permets de parler franc parce que, nous, nous ne sommes pas en difficulté de syndicalisation, bien au contraire. La FASP est une fédération à taille humaine. C'est un solide bord-bord qui peut anticiper les virages. Les grandes confédérations tiennent plus du tanker qui a bien du mal à prendre les tournants. Allons-nous assister, impuissants, au naufrage du tanker ? A la multiplication des canots de sauvetage ? Car les récents mouvements sociaux dans la fonction publique posent autant de questions aux syndicalistes qu'aux responsables du gouvernement. Et il faut regarder les choses en face.

» Nous sommes tous en train de vivre une révolution culturelle, et personne n'en prend la mesure. Du côté des syndicats, on nourrit une peur pour se tranquilliser : celle des coordinations. Et, du coup, au lieu de se remettre en cause, de réfléchir à notre retard intellectuel, de prendre la mesure du sinistre qui menace la fonction publique d'Etat, on devient l'allié objectif des pouvoirs établis, on se réfugie parfois par réflexe frileux dans les bras du pouvoir. Non, les coordinations, au lieu de les combattre, il faut les comprendre, et accepter de remettre en cause la conception du syndicalisme. La démocratie directe nous remet sainement en cause. Elle nous oblige à faire des propositions novatrices avec le réalisme que n'ont pas forcément de tels mouvements.

Secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), M. Bernard Deleplace dirige la plus importante des organisations syndicales qui composent la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF). Dans un entretien au *Monde* il plaide pour une remise en cause des stratégies syndicales, dépassées par le phénomène des coordinations qui, comme celle des infirmières, animent de plus en plus souvent les mouvements sociaux. Ces nouvelles formes de lutte sont, selon M. Deleplace, le symptôme d'une crise qui fige toute la fonction publique où la notion de carrière est valorisée au détriment de celle de métier.

Pour un traitement « différencié »

» Il y va du crédit de la fonction publique vis-à-vis des citoyens, des usagers. Théoriquement, nous ne sommes pas là pour contrarier la vie économique mais pour la dynamiser. Or tous nos guichets, hormis ceux de la police et de la gendarmerie, sont fermés durant le week-end. Alors que nous devrions être à la disposition des gens, de la grande masse des travailleurs employés dans le privé, nous leur imposons nos horaires. Les rapports sont encore empreints de distance, peu humanisés. Un exemple : c'est une confédération syndicale qui a demandé l'abandon du projet qui aurait légitimement mis fin à l'anonymat des fonctionnaires qui sont au contact du public. Tout au contraire, la FGAF a pris l'initiative de conduire depuis près de deux ans une campagne de rapprochement des fonctionnaires et des usagers, dont les conclusions constituent autant de propositions concrètes qui ne demandent qu'à être mises en œuvre. Au lieu d'être ressentis comme des appuis, des aides, des conseillers par les citoyens, nous sommes vécus comme des autorités, dans une relation de soumission rentrée ou de critique latente.

– Concrètement, que proposez-vous ?

– De traiter de manière différenciée les grands secteurs d'intervention de l'Etat pour qu'ils deviennent plus dynamiques, plus performants, plus à l'écoute des citoyens. Les personnels y seraient mieux formés, mieux employés et mieux payés. Avec ce fil conducteur : le métier avant la carrière. Il y aurait six grands secteurs : la sécurité au sens large (police, gendarmerie, douaniers, pompiers civils, personnels pénitentiaires), la formation (éducation, culture, recherche), l'économie (finances, impôts, secteur public des banques et des assurances), les services aux entreprises et aux personnes (PTT, transports, contrôles aériens et maritimes), la santé, avec la Sécurité sociale, sans oublier, bien entendu, les services d'administration générale.

» L'idée serait de créer des passerelles entre ces six grands ensembles : pourquoi devrait-on rester toute sa vie dans un secteur très précis de la fonction publique d'Etat ? Pourquoi un enseignant ne pourrait-il passer facilement, sur simples critères professionnels, à une activité culturelle, un policier au métier de pompier ou de douanier, etc. ? Pourquoi vouloir enfermer trente-sept ans – la durée moyenne d'une carrière – un fonctionnaire dans un seul travail, même si celui-ci ne l'intéresse plus ?

» Nous proposons au gouvernement un plan sur cinq à dix ans qui, dans la perspective du marché unique européen, rationaliserait la fonction publique d'Etat, reconstruirait ces six grands secteurs. Si nous ne le faisons pas, les libéraux en tout genre, néo ou archéos, sont prêts à prendre le relais, à combattre la logique de l'égalité d'accès et de la solidarité, qui est à l'origine du service public, par celle du profit tous azimuts. Nous le voyons dans le secteur de la sécurité, on l'a vu avec l'école privée non confessionnelle, on le voit dans les hôpitaux, on va le voir dans les postes...

– Cette grande réflexion n'est-ce pas une façon d'échapper aux revendications précises sur les salaires ?

– Je n'ai jamais aimé qu'on demande plus de beurre que de pain pour n'offrir demain que du pain sec à ses camarades. Pas tout tout de suite, d'accord, mais pas non plus rien tout de suite. Mais on peut prévoir, s'en tenir à une ligne de conduite claire. Ces dernières semaines, le gouvernement est entré dans le mur : il a improvisé, faute d'avoir anticipé. Il a eu tort de ne pas vouloir, à froid, apurer les comptes. Cela fait des mois qu'on discute de 0,2 % ou 0,8 % de rattrapage du pouvoir d'achat. Mais sans aucune réflexion : car on peut satisfaire, dès maintenant, les revendications les plus légitimes, les plus urgentes, à condition de faire des choix politiques, de se libérer des conséquences en cascade propres à la fonction publique. Un exemple : 1 % d'augmentation pour un préfet, catégorie qui, autant que je sache, n'a ni syndicat ni coordination, a-t-il la même signification que le 1 % pour un gardien de la paix ?

» Mais j'insiste : même s'il faut apurer les comptes, prendre conscience des sacrifices consentis depuis plusieurs années, on n'aura rien résolu si nous, fonctionnaires d'Etat, nous ne réfléchissons pas nous-mêmes sur l'état des lieux. C'est d'ailleurs dans cette optique que la FASP a élaboré et proposé une revalorisation de la condition policière au travers d'une loi de programmation.

» Nous sommes restés trop longtemps prisonniers du passé, et la désyndicalisation a été le prix à payer. Echapper à la carrière, c'est retrouver la qualité et le plaisir du métier. Avoir des rémunérations adaptées qui dépendent des compétences et non plus du mérite, qui n'est que l'appellation courtoise du choix du chef.

» Nous devons en finir avec un système qui sclérose les fonctionnaires eux-mêmes, leur donne seulement le droit de penser comme le chef au lieu de les inciter à innover, à prendre des initiatives. Développons la formation continue : elle représente 10 % du temps de travail dans certaines grandes entreprises privées contre 1,5 % seulement dans les grands secteurs de la fonction publique. Faisons de la fonction publique d'Etat un métier d'avenir pour les jeunes, auquel ils pourraient être préparés, dès quinze-seize ans, sur la base de bourses de service public ou de formules de prérecrutement. La fonction publique d'Etat doit retrouver sa vocation : accompagner, aider, faciliter, le changement de la société. Et, pour ce faire, elle doit se remettre en cause, syndicalistes y compris. »

Propos recueillis par

EDWY PLENEL.

« Prisonniers de la notion de carrière »

– Qu'entendez-vous par le « sinistre » qui menace la fonction publique d'Etat ?

– Lors des lois de décentralisation, il n'y a eu aucune réflexion sur l'évolution de la fonction publique d'Etat, la troisième dorénavant aux côtés des personnels de santé, avec leurs statuts à part, et ceux de la fonction publique territoriale. Cette dernière a pris un essor fulgurant. Les conseils généraux ont de l'argent et du pouvoir. Ils attirent les cadres dynamiques de la haute fonction publique. Le travail y est plus concret, plus en prise sur le réel et aussi, mieux rémunéré. Du côté de l'Etat et de sa fonction publique, l'immobilisme l'a emporté.

» Je crois qu'il faut tout remettre à plat, sortir du carcan de 1946, tout en préservant le statut qui garantit à la fois l'Etat, les personnels et les citoyens, construire une fonction publique d'Etat en meilleur... état ! Nous sommes prisonniers de la notion de carrière, qui fige tout, la marge de manœuvre financière des pouvoirs publics comme l'avenir et l'épanouissement des personnels. Ne plus faire seulement carrière, mais faire d'abord un métier ! La carrière induit la sclérose, le métier introduit une notion dynamique. Les aberrations sont multiples : pourquoi, par exemple, un jeune doit-il attendre de vieillir pour avoir le salaire qui correspond à ses compétences réelles ? Ainsi, dans la police, plus on a de l'ancienneté, plus selon les critères actuels de notation, on a des « moyens physiques », alors que c'est évidemment l'inverse ! Pourquoi ne pas rémunérer rapidement et au maximum celui qui exerce pleinement son métier, quitte à ce que l'évolution ensuite ne soit plus financière, quantitative, mais qualitative, d'enrichissement et de changement autour du travail lui-même. De la même façon, on doit s'interroger sur la répartition des policiers dans les cinq corps différents, division qui provoque des blocages et des rivalités, synonymes d'inefficacité. Pourquoi ne pas unifier les corps au travers d'une fonction et d'un métier comme le propose la FASP.

ÉDUCATION

M. Robert Chapuis souhaite favoriser l'accueil des bacheliers du technique dans le supérieur

Favoriser l'orientation vers l'enseignement technique et professionnel et développer les formations supérieures courtes dans ce domaine, tel est l'objet des mesures annoncées jeudi 3 novembre en conseil des ministres par M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et professionnel (*le Monde* du 4 novembre).

Pour lutter contre l'image « *encore dévalorisée* » des filières techniques, une campagne d'information sera lancée au printemps en direction des parents et des élèves. Il s'agit de leur faire connaître les débouchés de certaines « *bonnes filières* », pourtant délaissées, et de mieux faire coïncider ainsi l'orientation réelle avec les demandes des familles ; un temps devrait aussi être consacré à la préparation de l'orientation dans les classes.

Les lycées professionnels techniques doivent tous désormais travailler sur la base d'un « projet » propre. Les plus dynamiques bénéficieront du financement spécial prévu par le « *fonds d'aide à l'innovation* » de l'éducation nationale et concourront pour un nouveau « *prix de la qualité de l'enseignement technique* ».

Le second volet des actions engagées par M. Chapuis vise à favoriser l'accueil des bacheliers technicien (séries F, G, H) dans l'enseignement supérieur, notamment dans les sections de techniciens supérieurs et les IUT. Conçus à l'origine pour ces élèves, les IUT attirent de plus en plus de bacheliers de l'enseignement général (68 % des étudiants). M. Chapuis souhaite y organiser l'« *accueil prioritaire* » des bacheliers du technique. Leur proportion devrait être renforcée dans les groupes et les départements d'IUT nouveaux. Un shéma prévisionnel de développement des IUT sur quatre ans sera présenté au début de 1989 et servira de référence aux contrats que doit proposer l'éducation nationale aux établissements d'enseignement supérieur.

D'autre part, de nouveaux diplômes universitaires de niveau bac + 2 seront créés : « DEUG technologique » (premier cycle ouvrant sur la poursuite d'études) et DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) reliés au milieu économique local.

Enfin le secrétaire d'Etat a annoncé la préparation d'un décret visant à redéfinir la mission du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et de ses centres associés, afin de favoriser l'accès des salariés aux formations supérieures, notamment à celles d'ingénieur.

A la veille des discussions avec M. Jospin

Les syndicats de l'enseignement secondaire accentuent leur pression sur le ministère

Les syndicats d'enseignants du second degré vont accentuer leur pression sur le gouvernement pour obtenir la revalorisation salariale de la profession enseignante. Le cycle de réunions et de grèves tournantes par discipline lancé par le SNES (FEN), principal syndicat dans les lycées, débutera le lundi 7 novembre, jour du débat sur le budget de l'éducation nationale à l'assemblée. Mardi les professeurs de mathématiques, histoire et géographie, arts plastiques, éducation musicale et enseignement manuel sont appelés à cesser le travail.

La semaine suivante, où doit s'ouvrir les discussions avec M. Jospin sur la revalorisation, le SNES continuera son harcèlement en appelant à la grève les enseignants de langues, philosophie et physique (mardi 15), puis ceux de lettres et sciences naturelles (mardi 22). Entre-temps, les professeurs d'éducation physique du SNEP auront emboîté le pas (vendredi 18). Le SNES appelle tous les enseignants à « *limiter* » leur charge de travail pour en « *montrer la lourdeur* » jusqu'au 30 novembre, jour fixé pour une manifestation nationale à Paris.

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) exprime le même mécontentement et appelle les professeurs à n'assurer qu'un « *service minimum* », en organisant la « *rétention* » de toutes les notes des élèves jusqu'à la fin décembre. Le SNALC demande aussi aux enseignants de renvoyer au trésorier-payeur leur prime d'enseignement (10 F à 16 F selon les grades) pour en montrer le caractère « *ridicule* ». Si les discussions sur la revalorisation ne leur donnent pas satisfaction, le SNALC envisage d'entrer dans l'« *illégalité* » en janvier 1989 en attribuant une note identique (10 sur 20) à tous les élèves, et brandit même la menace d'une grève générale des examens et concours à partir d'avril.

SCIENCES

La mission franco-soviétique fixée au 26 novembre

Jean-Loup Chrétien sera le premier européen de l'Ouest à faire une sortie dans l'espace

Le cosmonaute Jean-Loup Chrétien et son remplaçant Michel Tognini, à l'entraînement depuis deux ans à la Cité des étoiles, près de Moscou, mettent la dernière main à la préparation du second vol spatial habité franco-soviétique. Le tir, qui aura en principe lieu en présence du président de la République, M. François Mitterrand, a été fixé au 26 novembre, à 16 h 50 (heure française).

A l'origine, le coup d'envoi de cette ambitieuse mission de longue durée – presque un mois en orbite – avait été prévu pour le 21 novembre. Mais la diplomatie et la politique en ont décidé autrement et la durée de cette mission scientifique et technique, nommée « Aragatz », du nom du plus haut sommet du Caucase, a dû être raccourcie de cinq jours. Les dirigeants français et soviétiques ne sont pas parvenus, en effet, à trouver une date de rencontre plus proche. En conséquence, les responsables du vol ont réduit le temps de certaines des expériences menées à bord et accru la charge de travail de l'équipage.

Il est, en effet, peu probable, bien que des discussions aient actuellement lieu à ce sujet, que le vol puisse être prolongé au-delà du 21 décembre pour que sa durée totale atteigne, comme cela avait été prévu, un mois. Cela tient au fait que Vladimir Titov et Moussa Manarov, les deux cosmonautes soviétiques qui accueilleront le Français et ses deux compagnons soviétiques, Alexandre Volkov et Serguei Krikalev, à bord de la station orbitale Mir, seront à cette époque que depuis un an en orbite et ne sauraient prolonger plus longtemps leur séjour.

Ce contretemps ne bouleversa pas cette mission – la première effectuée par un cosmonaute non soviétique, – pour laquelle le Centre national d'études spatiales aura dépensé 169 millions de francs et le Centre national de la recherche scientifique 9 millions de francs. Certes, les Français auraient souhaité disposer de deux mois de vol pour mener à bien les treize expériences biologiques et technologiques de cette nouvelle mission. D'autant que, comme le remarque le directeur des programmes du CNES, Isaac Revah, « *Jean-Loup Chrétien, du fait de son programme désormais très chargé, devra travailler pratiquement six jours sur sept* ».

Mais, en échange, les Français auront droit – et ce sera le clou de la mission – à une sortie dans l'espace, qui aura lieu le 12 décembre, entre 9 h 50 et 14 h 50, et au cours de laquelle Jean-Loup Chrétien déploiera dans l'espace une structure en treillis (ERA) qui devrait, demain, servir de base à la réalisation de grandes antennes.

● **Un hommage de policiers à Casamayor.** – Le Syndicat national des policiers en civil (SNACP) a salué dans un communiqué la mémoire de Casamayor, décédé le 29 octobre, par un hommage « *au courage, à l'œuvre et à l'engagement de ce haut magistrat qui a su, sa vie durant, dépasser le conformisme pour combattre bon nombre d'archaïsmes* ».

DÉFENSE

La France prépare une modernisation de ses armes nucléaires préstratégiques

La France ne remplacera pas nombre pour nombre les armes nucléaires préstratégiques, qu'elle entend moderniser, et, au sein même de cette panoplie, la part de l'armée de terre devrait croître (avec le programme Hadès) quand celle de l'armée de l'air et de l'aéronavale ira en diminuant. Cette nouvelle répartition, à venir, de l'arsenal nucléaire préstratégique français est révélée dans le rapport que M. Freddy Deschaux-Beaume, député socialiste de l'Eure, consacre aux forces nucléaires et à l'espace, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

Une telle évolution n'a rien à voir avec les négociations entre Américains et Soviétiques sur une réduction des armes nucléaires dans le monde : la France, à ce jour, n'est pas partie prenante à la discussion. En revanche, les modifications qui interviendront dans la composition de la panoplie nucléaire préstratégique française tiennent à des décisions antérieures sur le développement de certains systèmes d'armes relevant de cette catégorie-là de la dissuasion.

Ainsi l'armée de l'air, qui aligne actuellement soixante-quinze avions Mirage-III-E et Jaguar équipés d'une bombe nucléaire AN-52 et répartis en cinq escadrons de la force aérienne tactique (FATAC), a entrepris de constituer, entre 1988 et 1991, quatre escadrons de Mirage 2000-N (pour nucléaire), soit, au total, soixante avions qui seront armés du missile air-sol à moyenne portée (ASMP) tiré à distance de sécurité. Le coût de cette modernisation est estimé, selon le rapporteur, à environ 30 milliards de francs.

La FATAC devrait donc être amputée d'un escadron nucléaire. Mais ce qu'elle perd en nombre d'avions, elle le gagne en puissance de feu et en performances opérationnelles, grâce à l'ASMP porteur d'une charge explosive de 300 kilotonnes (au lieu de 50 pour la bombe AN-52) et grâce au tandem « Mirage 2000-N et missile » à plus long rayon d'action.

De même, l'aéronavale ne disposera que d'un seul porte-avions à avoir été modernisé pour emporter des appareils Super-Etendard capables, eux aussi, de lancer des ASMP.

Seul, le *Foch* a, en effet, été aménagé pour embarquer, à la mi-1989, une vingtaine d'avions Super-Etendard armés du même missile que le Mirage-2000-N, même si, en son temps, la marine nationale eût préféré disposer d'une charge nucléaire moins puissante pour son éventuelle utilisation à la mer. Le second porte-avions français, le *Clemenceau*, ne sera pas modernisé : il continuera à pouvoir embarquer des Super-Etendard dotés d'une bombe AN-52, comme c'est le cas.

Pour sa part, l'armée de terre commencera de recevoir en 1992 son nouveau missile préstratégique, le HADÈS, qui succédera au Pluton actuel. Mais, à la différence des deux autres armées, elle devrait bénéficier d'une double amélioration, quantitative et qualitative, de son arsenal nucléaire pour une dépense globale évaluée à 15 milliards de francs.

Au lieu des cinq régiments d'artillerie actuels, qui peuvent déployer jusqu'à quarante-deux Pluton, trois régiments à créer disposeront de quatre-vingt-dix missiles Hadès. Non seulement le nombre des vecteurs potentiels aura doublé, mais encore le Hadès devrait porter à une distance (480 kilomètres) triple de celle du Pluton, et, surtout, sa mobilité accrue, sa précision d'impact, son mode de tir et sa capacité à emporter, éventuellement, une munition neutronique lui procurent un effet opérationnel plus diversifié.

Longtemps, un débat a opposé partisans et adversaires de l'ASMP et du Hadès sur l'intérêt à posséder les deux.

Depuis, les responsables politiques et militaires ont appris à s'accommoder de la complémentarité des deux systèmes. A l'ASMP revient l'aptitude à frapper en profondeur des cibles protégées de l'échelon adverse de soutien et au Hadès est reconnue la faculté d'attaquer par tous temps et à vitesse hypersonique des objectifs plus ponctuels du champ de bataille.

JACQUES ISNARD.

● **M. Mitterrand au départ de la *Jeanne-d'Arc*.** – Le chef de l'Etat présidera, mardi 29 novembre, à Brest, les cérémonies de départ du groupe-école d'application des officiers de marine et de la *Jeanne-d'Arc*. Le porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* et l'aviso-escorteur *Commandant-Bourdais* effectueront un périple de cinq mois au Maroc, en Amérique centrale, en Colombie et au Pérou, sur la côte est et ouest des Etats-Unis, aux Antilles et en Polynésie.

Société

MÉDECINE

Le mouvement des infirmières s'élargit aux autres professions hospitalières

« *Les négociations sont terminées* » telle a été la réponse du ministre de la santé, M. Claude Evin à la coordination des infirmières qui a manifesté avec les autres catégories de personnel hospitalier et la CGT, jeudi 3 novembre, à Paris. Alors que la coordination d'Ile-de-France pensait pouvoir décider un mouvement de grève nationale en cas de refus de négocier de la part du ministre, le Bureau national a choisi, devant les difficultés de mobilisation de la province, de laisser chaque établissement fixer ses propres modes d'action. La coordination nationale qui se réunit samedi 5 novembre à Paris votera sur les suites à donner au mouvement.

De très rares usagers, des délégations de province éparses, la manifestation nationale organisée jeudi par la coordination des infirmières s'est surtout distinguée par une forte mobilisation des autres catégories de personnels (paramédicaux, techniciens, ouvriers, administratifs) réunis par leurs coordinations ou collectifs respectifs mais aussi par la CGT. Une CGT qui a d'ailleurs été jugée encombrante lorsque, encouragée par le nombre important de ses militants, une délégation conduite par le secrétaire général, M. Henri Krasucki, et le responsable du secteur santé, M. Bernard Desormières, a voulu prendre la tête du cortège. Le service d'ordre de la coordination immédiatement sur les lieux a prié instamment et fermement les représentants syndicaux de réintégrer leur place en queue du défilé.

Avec 13 000 à 20 000 personnes selon les différentes sources policières, plus de 30 000 selon les observateurs, la manifestation de jeudi, qui se voulait nationale, n'avait rien de comparable à celle du 13 octobre qui avait rassemblé environ 80 000 personnes. Elle a toutefois montré que le profond malaise à l'intérieur des établissements hospitaliers publics et privés ne touche pas seulement les infirmières, même si celles-ci représentent le pivot du mouvement.

Était-ce à cause de l'heure ou du jour choisis ? L'appel : *« Usagers, la santé c'est votre affaire, soutenez les infirmières »* n'a pas été entendu. Dans les rues, les badauds bienveillants, quoique perplexes, réalisaient leur embarras en quelques mots : *« On vous comprend, mais vous avez tout de même obtenu quelque chose... »*

La sympathie des Parisiens n'était plus suffisante pour les pousser à se joindre aux infirmières mais encore assez grande pour retenir leur attention. Ce dont les représentants des professions paramédicales ont profité pour faire connaître leurs propres revendications. Les kinésithérapeutes rappelaient qu'ils désirent être reconnus comme soignants et ne plus être rattachés au personnel médico-technique comme c'est le cas actuellement, les laborantins et manipulateurs radio insistaient sur l'ampleur de leur tâche et l'importance de leur rôle dans l'hôpital...

De nombreuses villes avaient envoyé des délégations, mais peu fournies. Marseille, qui affirmait vouloir aller *« jusqu'au bout de ses idées »*. Martigues et sa banderole *« A votre santé »*. Lorient qui avait sorti son drapeau breton. Le CHR d'Amiens qui clamait *« Non à l'exploitation »*, tandis que Mont-de-Marsan avait écrit ces mots sous le dessin d'un taureau : *« Pas de mise à mort des psy. »* C'était surtout la région parisienne qui était représentée par des infirmières du privé comme du public, titulaires du diplôme général ou de psychiatrie.

La fermeté de M. Evin

La faible mobilisation de la province n'a guère surpris la coordination qui connaissait les difficultés qu'éprouvent les provinciaux à organiser des manifestations à Paris qui coûtent très cher aux grévistes en voyages et un non-paiement des journées de grève. De plus l'essoufflement, après près de deux mois d'action, se fait sérieusement sentir. Toutefois les réponses aux questionnaires renvoyées à la coordination nationale montrent une forte maertume et une colère toujours vive et pouvaient laisser supposer une plus forte participation.

Les slogans *« Coordination : négociations »*, et *« Accords signés, rien n'est signé »* dominaient. Une fois encore, les infirmières ont crié : *« Nous sommes dans la rue pour avoir un statut. »* Et dans leurs discours, elles ont affirmé, qu'elles ne pourront plus retourner dans leurs services dans les mêmes conditions qu'avant.

Elles avaient la ferme intention de le dire au ministre lui-même. Mais celui-ci, pris par une conférence de presse sur le SIDA, puis par le débat au Sénat avait laissé la mission recevoir la délégation à son directeur de cabinet, M. Jean-René Brunetière et le Conseiller technique chargé de ce dossier, M. Marcel Atlan. La délégation a préféré attendre le ministre qui a pu se libérer vers 21 heures. La réponse de ce dernier a été clair : *« Il n'y aura pas de nouvelles négociations. »* M. Evin a rappelé à la coordination qu'*« aucune catégorie de personnel n'a jamais rien eu de manière aussi rapide en vingt ans »* et a précisé qu'une consultation va être organisé sur la responsabilité, le rôle et la mission de l'infirmière. Il a indiqué qu'il a accepté la mise en place d'une commission nationale et qu'il avait proposé que deux membres de la coordination en fassent partie : *« J'attends toujours la réponse. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le plan anti-SIDA du gouvernement est bien accueilli par les spécialistes

Le plan anti-SIDA présenté le jeudi 3 novembre, par M. Claude Evin, ministre de la santé (*le Monde* du 4 novembre), a été accueilli favorablement par la plupart des spécialistes. Ainsi, le professeur Marc Gentilini (hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris), nous a déclaré que le plan va dans le bon sens tout en soulignant que, sur bien des points, il est dans la continuité de la politique de Mme Barzach. *« Les campagnes de prévention en direction des jeunes doivent se faire dans le respect de l'adolescence,* estime-t-il. *De même, dans les DOM-TOM, les campagnes anti-SIDA ont souvent choqué les populations et n'ont donc pas atteint leur but. »*

Le professeur Gentilini demande que des dispositions soient prises rapidement pour que soient levés les blocages administratifs : *« Il y a loin des mesures annoncées à la réalité sur le terrain. Ainsi, la promesse faite il y a trois ans, de développer les hôpitaux de jour n'a pas été tenue. »*

Pour sa part, M. Daniel Defert, président de Aides (Association d'aide aux malades et d'information sur le SIDA) se *« réjouit »* qu'il n'y ait pas *« de régression dans la conception du dépistage »* et qu'ainsi *« le ministre de la santé n'ait pas cédé à la démagogie » [...]. L'accent mis sur la formation des personnels médico-sociaux, relais indispensable de l'information du public, est une bonne chose »*, commente M. Defert, en soulignant que son association est de plus en plus sollicitée pour assurer une telle formation en province. *« C'est bien,* estime-t-il enfin, *d'annoncer la création de structures indépendantes des fluctuations des pouvoirs politiques, telles que le Comité national contre le SIDA, mais les moyens dont elles pourraient disposer – garants de leur indépendance – sont encore à préciser. »*

Les réserves du professeur Schwartzenberg

Seule note véritablement discordante, le professeur Léon Schwartzenberg, interrogé par Radio-France-Océan, *« regrette »*, que le plan national de lutte contre le SIDA ne prévoie ni *« le dépistage systématique des femmes enceintes »*, ni de dépistage pour les futurs opérés. L'ancien ministre de la santé a critiqué également la mise en place d'un Conseil national du SIDA. *« Ce qui me choque,* a-t-il dit, *c'est que l'on déclare qu'il y aura vingt mille malades d'ici à la fin 1990, chiffre donné il y a trois mois. On regarde cela comme une fatalité, à laquelle on peut s'opposer autrement qu'en créant des commissions ».*

Le professeur Schwartzenberg, sans vouloir *« avoir l'air d'attaquer systématiquement son ancien ministre de tutelle »*, a estimé qu'on ne peut parler de *« renforcement des mesures mais de mise au point »*. Il s'est félicité par ailleurs, de l'augmentation du budget de 430 millions de francs pour les hôpitaux pour le traitement du SIDA et de la création d'un Conseil de recherche.

Jacqueline Valente et ses trois filles détenues au Liban depuis un an

Les otages oubliés

(Suite de la première page.)

Ils résument la multitude de démarches, parfois dérisoires, souvent pathétiques, que le couple, aidé par Marie Valente, une autre sœur de Jacqueline, installée à Lyon, a entreprises pour tenter d'obtenir des informations, un soutien, l'amorce d'un déblocage.

Lorsqu'en février 1988, après que l'espoir d'une « libération imminente » de leurs nièces, Marie-Laure et Virginie, eut été déçu, les Métral décidèrent d'entreprendre une croisade pour les otages, ils étaient loin d'être aguerris à ce genre d'aventure. Pas de relations, pas d'argent et beaucoup d'inhibitions. André est conducteur de benne à la Communauté urbaine de Lyon (COURLY) et dispose d'un modeste salaire (environ 7 000 F), et son épouse élève leurs quatre filles, âgées de deux à onze ans.

« Moi, je ne m'intéressais qu'aux courses de chevaux et au sport et je ne suivais même pas la politique, avoue M. Métral. *Un journaliste du* Progrès *nous ayant fourni une liste de personnalités, nous avons commencé par envoyer une soixantaine de lettres, aussi bien aux maires qu'aux ministres, y compris celui des DOM-TOM, parce que le Liban, pour nous, c'était l'outre-mer...La Ligue des droits de l'homme de Lyon nous a aidés à monter un comité de soutien et Francisque Collomb, le maire de Lyon, qui est mon patron à la COURLY, a accepté d'en être le président d'honneur... »*

Ce comité a écrit aux deux cent vingt maires du Rhône et a organisé une conférence de presse.

Avec les politiques, les manœuvres d'approche furent plus intimidantes qu'avec les médias. Et combien de fois, au début, se sont-ils entendu rétorquer : *« Mais vous n'êtes que la sœur et le beau-frère ?... »* Façon de dire : *« De quoi vous mêlez-vous ? »* A défaut d'avoir « leurs entrées » dans les ministères, les Métral s'estimèrent heureux chaque fois qu'ils purent décrocher une entrevue avec un chef de cabinet ou un conseiller qui leur prodigua, le plus souvent, quelques paroles supposées apaisantes. Ils ne laissèrent passer aucune occasion de toucher des « personnalités de premier plan ». En juillet, ils tapèrent sur l'épaule de Jacques Chirac, venu participer à Lyon à une réunion des maires francophones. En septembre, ils débarquèrent aux journées parlementaires du Parti socialiste à Vienne (Isère) et obtinrent des interventions à la tribune de Louis Mermaz et de Laurent Fabius.

Plusieurs élus de la région, sollicités, n'ont pas manqué d'adresser des courriers aux ministres concernés et de transmettre diligemment aux « intéressés » des réponses, dont l'alternance politique de juin 1988 ne modifia pas sensiblement le contenu.

En avril 1988, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, écrivait : *« Selon les informations émanant des ravisseurs, vos compatriotes seraient détenus dans un camp du Fatah-conseil révolutionnaire, vraisemblablement dans le nord du Liban. Ils seraient en bonne santé. (...) Des démarches ont été entreprises auprès des responsables palestiniens et de certains dirigeants arabes pour obtenir par leur intermédiaire une libération rapide. (...) Les efforts entrepris seront bien évidemment poursuivis avec insistance et détermination pour que Mme Valente et ses enfants soient libérés... »*

Le 7 septembre dernier, M. Roland Dumas, son successeur, n'était pas plus précis : *« Je partage votre légitime préoccupation concernant une affaire douloureuse à laquelle j'accorde un intérêt tout particulier. Je puis vous assurer que le gouvernement ne ménage aucun effort pour parvenir à la libération dans les délais les plus brefs de nos compatriotes injustement et illégalement séquestrés. Il maintient à cette fin des contacts étroits avec les Etats et les institutions susceptibles de nous apporter leur concours... »*

M. le président...

Le 14 juillet, les Métral et Marie Valente étaient montés à Paris dans l'espoir de s'infiltrer dans la traditionnelle « garden-party » de l'Elysée. Alors qu'ils distribuaient des tracts sur la place de la Bastille, ils furent informés que le chef de cabinet du ministre de l'intérieur allait les recevoir. *« Cette longue entrevue nous a empêchés de tenter une démarche auprès du président. On s'est fait piéger. Mais quand même, M. Pierre Joxe nous a personnellement écrit quatre jours plus tard. »* Le message du ministre était bref : *« Je vous prie d'accepter le fait qu'il n'est pas possible de vous en dire plus à ce stade... »*

Grâce à l'entremise de M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, le contact « au plus haut niveau » a enfin eu lieu, samedi 15 octobre, à l'occasion du voyage de M. François Mitterrand dans la banlieue lyonnaise. *« C'est un cas très douloureux, nous nous occupons du dossier »*, leur a déclaré le président. Quelques minutes d'entretien, un *« instant de bonheur »* pour les Métral.

Dans la région lyonnaise, des relais commencent à se manifester : la LICRA Rhône-Alpes, la Mutualité du Rhône, la petite compagnie théâtrale de La Goutte, qui a donné une représentation au profit du Comité de soutien, le Secours populaire français de Lyon, qui lance un appel à la solidarité financière... Aucun d'eux ne sera superflu, car les Métral n'ont pas seulement investi leur énergie. Trois voyages à Paris en TGV, assortis de déplacements en taxi, des centaines de coups de fil, qui ont multiplié par dix le montant des factures de téléphone, les timbres pour les lettres – qu'un dévoué professeur en retraite tape sur son ordinateur, – les jours de congés exceptionnels retenus sur le salaire, la confection d'un petit stand pour faire signer des pétitions dans une foire au troc ou une quinzaine commerciale, l'impression de tracts et de cartes postales, la fabrication de ballons..., l'ensemble de ces actions de sensibilisation a considérablement grevé le modeste budget du couple.

Black-out

Autour d'Ollioules (Var), où résidaient Jacqueline Valente et ses filles, un réseau de solidarité, bien relayé par la presse régionale, s'est également mis en place. Le maire, M. René Arnoux, préside un comité de soutien et a accroché une banderole sur la façade de son hôtel de ville. Si les parents, octogénaires, de Fernand et Emmanuel Houtekins semblent s'en remettre au consulat de Belgique à Toulon pour être informés, les parents de Jacqueline Valente, domiciliés à Sanary, et son ex-mari, Pascal Bétille, se sont assuré les conseils d'avocats qui ne restent pas inactifs. Jean-Paul Kauffmann qui, au mois de juillet, a participé à une conférence de presse aux côtés des Valente, reste, depuis, en contact permanent avec eux.

« J'ai eu l'occasion d'intervenir dans d'autres affaires d'otages, mais jamais je ne m'étais heurté à un tel black-out, s'indigne Me Jacques Miquel, qui représente, à Paris, les intérêts des parents Valente. *Et cela, malgré la présence d'enfants ! Le dossier est d'autant plus délicat que le groupe Abou Nidal, qui n'a pas exprimé de revendications, semble rechercher une reconnaissance implicite du gouvernement français. Nous sommes persuadés que celui-ci ne reste pas inactif, mais la discrétion qu'il s'impose laisse les familles dans un doute insoutenable. »*

Me Yves-Eric Massiani, avocat, à Toulon, de M. Bétille, souligne qu'il n'a négligé aucune démarche en rencontrant notamment MM. Raimond et Chirac et les proches collaborateurs de plusieurs ministres. Sans résultat notable. Très récemment, il s'est déplacé à Verdun pour rencontrer M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, et a même pu transmettre un message à Jean-Paul II, lors de son voyage à Strasbourg. Mieux structurées sans doute dans leurs formes, ces initiatives ne diffèrent guère sur le fond des appels au secours des Métral.

L'état de santé de ses deux filles inquiète particulièrement M. Bétille. L'une et l'autre ont de graves affections de la vue. L'ophtalmologiste qui les suivait en France avait préconisé une opération pour Marie-Laure à l'âge de six ou sept ans. Or, le 9 mai dernier, elle a passé son septième anniversaire en détention...

ROBERT BELLERET.

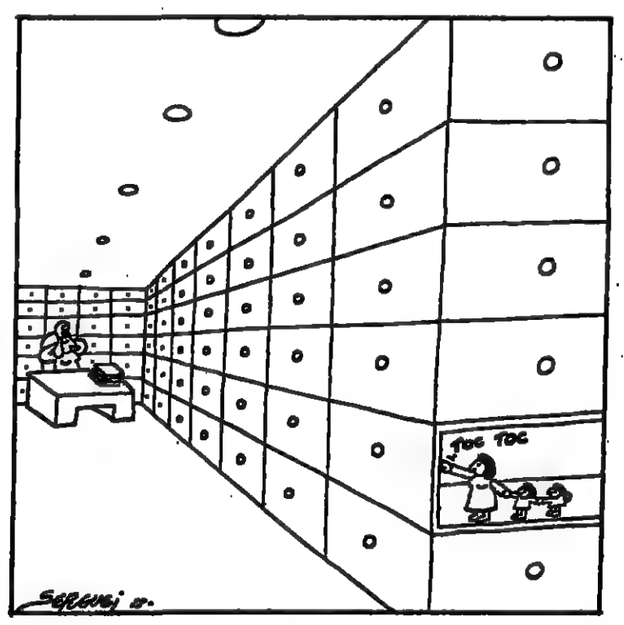

Les passagers du « Silco »

LYON
de notre bureau régional

Il y a près d'un an, le 8 novembre 1987, à Beyrouth, un porte-parole du groupe Abou Nidal annonçait l'arraisonnement, *« au large de Gaza »*, d'un bateau de plaisance, le *Silco*, à bord duquel se trouvaient huit personnes : Mme Jacqueline Valente, vingt-neuf ans ; ses deux filles, Marie-Laure, six ans et demi, et Virginie, cinq ans et demi ; le compagnon de Mme Valente, M. Fernand Houtekins, quarante ans, son frère et sa belle-sœur, Emmanuel et Godelieve Houtekins, quarante-deux et quarante-huit ans, et leurs deux enfants, Laurent, dix-sept ans, et Valérie, seize ans. En affirmant que ces prisonniers avaient une double nationalité – franco-israélienne pour les Valente, belgo-israélienne pour les Houtekins – le Fatah-Conseil révolutionnaire indiquait qu'il les soupçonnait d'être des *« espions sionistes »* et qu'il allait procéder à leur interrogatoire.

Très vite, alors que les autorités israéliennes démentaient avoir eu le moindre contact avec ces familles et réfutaient la possibilité d'un arraisonnement au large de leurs côtes (1), il apparaissait que les otages n'avaient qu'une nationalité – française ou belge – et étaient d'ailleurs tous catholiques. Ni yacht, ni trois-mâts, le *Silco* n'était qu'un vieux sardinier construit en 1952, racheté, 70 000 F, et retapé en 1985 par Fernand Houtekins pour permettre aux deux couples et aux enfants de partir vers un rêve lointain : l'Australie. Rien de vraiment exceptionnel dans cette équipée aventureuse – en vue de laquelle chacun s'était dessaisi de ses maigres biens : une petite épicerie en Ardèche, un terrain et son cabanon dans le Var – si ce n'est que Jacqueline Valente, divorcée de M. Pascal Bétille, avait légalement perdu la garde de ses deux filles en juin 1985 et s'était alors résolue à fuir avec elles, sans donner, dès lors, le moindre nouvelle à ses parents ni à ses sept frères et sœurs.

Le mystère entretenu par les ravisseurs et des rumeurs, aussi perfides qu'incontrôlées, ont abouti à une sorte d'occultation de l'événement : c'est, semble-t-il, l'indifférence qui domine dans les médias et l'opinion publique alors que des enfants sont détenus et que, en décembre 1987, une petite fille, prématurée de sept mois, est née captive.

« Le silence ne signifie pas l'inaction, insiste-t-on au quai d'Orsay, où l'on nous a réaffirmé qu'*« aucun effort n'est épargné pour progresser ». « Vous comprendrez bien que l'efficacité interdit tout commentaire »*, nous a répondu, pour sa part, M. Gilles Ménage, directeur du cabinet du président de la République. Au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de Genève, avec lequel les autorités françaises et belges maintiennent le contact, on rappelle qu'aux termes d'une doctrine très stricte concernant les affaires d'otages – adoptée en 1972 – le CICR ne peut servir d'intermédiaire *« qu'à la demande d'une partie intéressée et avec l'accord de toutes les autres »* et dans la mesure où il n'existe ni contact direct ni autre intermédiaire. Le service opérationnel Proche-Orient du CICR se déclare ainsi *« naturellement prêt à mettre à disposition* [ses] *moyens d'aide humanitaire »* dans le cadre d'une libération et, d'ici là, à jouer le rôle de boîte aux lettres pour transmettre les messages des personnes détenues.

Enfin, M. Lucien Bitterlin, directeur du journal *France-pays arabes*, qui, en janvier, s'était rendu à Beyrouth pour discuter, à leur demande, avec des membres du Fatah-CR, indique qu'il ne dispose d'aucun *« élément nouveau ». « Le 5 octobre, Walid Khaled, porte-parole du Fatah-CR, a déclaré à un correspondant de l'Associated Press à Beyrouth que les otages étaient en bonne santé ; je n'en sais pas plus. Je pense que les neuf personnes sont détenues dans le camp de Ain-Heloué, qui regroupe environ quatre-vingt mille Palestiniens dans le sud du Liban, mais ce n'est pas une certitude. »*

R. B.

(1) Les côtes israéliennes étant très étroitement surveillées, l'hypothèse d'un arraisonnement dans une autre partie de la Méditerranée, au sud de l'île de Malte principalement, paraît plus probable.

Le Monde IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

1er arrdt

PLACE ST-EUSTACHE
Mº HALLES
Bon immeuble, asc., grand living, salle à manger, 2 ch., entrée, cuisine, bains, 120 m². Soleil, balcon, chf. cent. indiv., parking.
1, RUE DE TURBIGO
Ven.-sam.-dim. 14 h à 17 h.

2e arrdt

OPÉRA
15, PLACE GAILLON
Immeuble caractère
3 APPTS TT CONFORT
– STUDIO ;
– DUPLEX 2 P. ;
– LIVING + 2 CHBRS.
S/place ce jour et samedi 5 nov., 12 h 30 à 17 h 30.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
2 pièces sur rue.
Cuisine AMÉNAGÉE, 4e étage, très clair.
1.250.000 F. Paris-4e.
Tél. : 43-25-38-40.

12e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mº BEL-AIR
Imm. récent, tt cft, 45 m², 2 poss, entrée, cuisine, bns, w.-c., 4e ét., vue dégagée, poss. parking en location.
15, VILLA DU BEL-AIR
Sam.-dim., 14 h à 17 h.

14e arrdt

Mº ALÉSIA
Imm. récent, tt cft, 6e ét., 2 poss, entrée, cuisine, bns, w.-c., 41 m² + balcon.
99, RUE TOMBE-ISSOIRE
Sam.-dim., 14 h à 17 h.

16e arrdt

Mº JASMIN
Imm. rct, tt cft, 7e ét., STUDIO, entrée, cuis., bains, w.-c., balcon sur jardin. STUDETTE, entrée, salle d'eau, w.-c., terrasse 14 m².
53, RUE LA FONTAINE
Sam.-dim., 14 h-17 h.

TROCADÉRO
Et. élevé, stdg, balc. sur verdure, état impecc. 36 m², idéal 2 pers. 42-61-60-33.

Bd Murat, pte Saint-Cloud, part. à part. vd 2 poss, cuis., sdb, asc., 9e et dern. ét., balc., tt cft. 1 000 000 F. 34-62-88-60. libre 09/88.

17e arrdt

WAGRAM. Grand standing, rez-de-ch. SOLEIL. CALME. 145 m². Refait neuf. Prix : 3 500 000 F. GAUSSERAND 46-51-24-70.

91 - Essonne

A vendre à Grigny II, Essonne, dans résid. d'immeubles de 5 ét., appt F 4, cuis. amén. rust., salon double, moquette tissus mural, porte blind., asc., interphone, cave, park., privé, nbx placards. 69-06-44-89, à part. 16 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
Studette, 2e ét., ascenseur, visible dimanche 11 h/15 h.
Tél. (16) 31-88-88-29.

A SAISIR, PPTAIRE
ASNIÈRES/BOIS-COLOMBES
REFAIT NEUF
3 PCES ET 4 PCES
10 000 F/m²
Samedi de 15 h à 17 h
245, av. d'Argenteuil.

Province

DOUBS FRONTIÈRE SUISSE (12 km de Pontarlier) Au pied des pistes (1 150 m d'altitude) appt dans chalet (stand.) F2 1 p. princ. + kitchen. équ. 1 chambre + placard, w.-c. et sdb, balc., 39 m², cave, local ski, sortie sur les pistes, très bon ensoleillement.
Prix : 350 000 F
Tél. : 64-02-00-68 ou (16-1) 64-02-00-68.

pavillons

CESSON
35 km de Paris
Vds pavillon 3 p. (48 m² habit.), cheminée, coin cuisine, salle de bains, jardin 140 m². Parfait état.
Prix : 380 000 F.
Tél. H.B. 42-25-95-50.

terrains

A vdre en Roussillon, près d'Amélie-les-Bains, 1,5 ha de terrain construct. Accès facile, soleil, microclimat. T. ap. 20 h : 16-44-21-41-67.

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'Annuaire des propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles.
SERSAM 45-22-99-33.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8e
SPÉCIALISTE DU VIAGER
Garant. financ. 5 000 000 F. 49 ans exp. Estim. gratuite.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Montagne-Ste-Geneviève, 5e, bar snack + ss-sol. C.A./jour 2 000 F, petit loy. av. 180 000 F comptant. Tél. : 42-33-61-15.

Pte Versailles, 15e, cause retr., bar place avec terr. + logt 3 pces, tenu 20 ans, CA pr jour 2 000 F, av. 200 000 F cpt. 42-33-61-15.

boutiques

Ventes

PTE VERSAILLES, 15e aff. impecc. MURS, BOUTIQUE, 30 m² + 10 m² s/sol. Prix : 550 000 F. 42-33-61-15.

Si vous êtes concernés par
L'IMPOT SUR LA FORTUNE

FAITES ÉVALUER
VOTRE PATRIMOINE
PAR UN PROFESSIONNEL IMMOBILIER EXPÉRIMENTÉ

Pour Paris contacter :
SERGE KAYSER
69, rue Galande, PARIS-5e.
(1) 43-29-60-60

FNAIM
25 ans d'expérience.
Discrétion assurée.

appartements achats

CH. URGENT 110 A 140 m²
Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e.
PAIE CPT. 48-73-35-43.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Collab. du journal ch. à louer immed. 3 p. 65 m², très calme et clair, de petit imm. résid. ou mais., banl. sud près RER B ou train gare Montparn. 4 500 F/mois cc. Région parc Sceaux souh. H.B. 42-47-95-93 ou dom. soir 47-02-61-71.

hotels particuliers

BOULOGNE
Raviss. mais. 80 m² + ss-sol + jard. charme. 2.300.000. 45-53-81-45.

ASSOCIATIONS

Appel

Ass. ch. bénévoles pour cours soutien scolaire qq. heures par semaine à enfants immigrés. Paris (5e) ou 19e, Noisy-le-Grand ou Corbeil. – Tél. : 42-83-08-40. – 15 h-19 h sem.

Associations Conferences

CROIRE EN DIEU, confér. par le pasteur P. NICOLLE, le 11 novembre à 15 h, 10, r. du Sentier (2e). Minitel 3614 sosespoir + Sentier. T. : 42-36-65-28 (entr. lib.).

Sessions et stages

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE offre séminaire pour jeunes à Marly près Paris du 14 au 19 novembre, sur le thème « L'ECU et le système monétaire européen ». Séjour gratuit, remb. 70 % voyage. Rens. : CIFE, 4, bd Carabacel, 06000 NICE. – Tél. : 93-85-85-67.

Associations

Lierre et Coudrier, « l'Energétique psychique : « Dis, c'est quoi LE MONDE ? » par V. Rousseau. Jeudi 17 nov., 38, rue de Turenne à 20 h. Code porte 5406. Entrée libre. – Tél. : 42-58-20-61.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

ATTENTION !

EN RAISON DU RÉFÉRENDUM
TOUTES LES RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI
SERONT REGROUPÉES
DANS LE NUMÉRO DU

LUNDI 31 DATÉ
1er NOVEMBRE 1988 :

LE MONDE DES DIRIGEANTS
LE MONDE CADRES
L'UNIVERS DE LA GESTION
SECTEURS DE POINTE

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHE J. F.
pour garder garçon 7 ans 16 h 30/18 h 30, 4 jrs/sem. T. ap. 19 h. : 42-55-06-58.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 32 ans, niv. Bac, 10 ans d'exp. prof. dans service achat, 5 ans de pratique informatique, cherche poste de responsabilité dans le domaine administratif et financier.
Tél. : 39-69-35-28.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds R 25 Turbo diesel 1988 (3 mois), 20 000 km garant. 3 ans losange. Px du neuf moins 30 000 F. Créd. tot. Tél. H.B. 48-02-91-82.

Cause double emploi vds FORD SIERRA 1600 GL, modèle 85, rouge, intérieur velours gris, 1re main, 77.000 km, alarme volumétrique à télécommande. Prix 31.000 F. Parfait état. Tél. h.b. 30-62-50-12, dom. apr. 19 h 39-18-01-00.

J 5 ess., gd cft, juin 86, 10.000 km, isolat. plancher, alarme, vitres latérales couliss., banq.-lit. Px 75.000 F, valeur neuf 95.000 F. Tél. : 39-46-39-17 apr. 20 h.

de 12 à 16 C.V.

Vds 325 I, 4 ptes, 87, 43 000 km. 40 000 F d'opt. Impecc. Crédit tot. Garantie 12 mois. 140 000 F. Tél. H.B. 48-02-91-82.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Danielle BOTBOL et Frédéric FLIPON ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur fille

Eléa, Mathilde, Rebecca,

le 25 octobre 1988, à Beauvais (Oise).

4, rue Edmond-Léveillé,
60000 Beauvais (Oise).

– Agnès et Luc TARALLE ont la joie d'annoncer la naissance de

Florent,

le 24 octobre 1988.

– Emmanuelle NORÉCOURT et Thierry BUREL ont la joie de faire part de la naissance de

Jeanne-Marie,

le 29 octobre 1988, à Paris.

15, rue du Parc-Montsouris,
75014 Paris.

– Robert et Martine RISS, ROTTE-CAPET ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonathan

le 25 octobre 1988.

85, avenue du Docteur-A.-Netter,
75012 Paris.

– M. Maxime OTTO et Mme, née Valérie Trilling, laissent à leur fille

Clara

la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Aurélie.

Paris, le 2 octobre 1988.

Décès

– Mme Georges Boullenger, son épouse,
M. et Mme Jacques Rosenthal, ses enfants,
M. Patrick Lévy, son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BOULLENGER,

survenu le 28 octobre 1988, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le mercredi 2 novembre, en l'église Notre-Dame de Boulogne, suivie de l'inhumation au cimetière Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– **Bernard GARRIC,**
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
ancien élève de l'Ecole nationale d'administration
(promotion Droits de l'homme),

est décédé le 25 octobre 1988.

Ses obsèques ont eu lieu, le 28 octobre, à Decazeville (Aveyron).

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le mardi 8 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence de sa famille.

– Mme Marie-Annick Hairy, son épouse,
Aude et Anne, ses enfants,
M. Jean-Pierre Charbonneau, son gendre,
M. et Mme René Hairy,
Mme Eva Tulasne et M. Pierre Girardot,
M. et Mme Denis Hairy,
M. Pierre-Marie Kloess,
Mme Charlotte Kloess,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sylvain HAIRY,
sculpteur,
professeur à l'Ecole des beaux-arts de Rennes,

survenu le 31 octobre 1988, à Paris.

Levée du corps, le mardi 8 novembre, à 13 h 30, 22, rue Brunet, Paris-13e.

Réunion au funérarium du Père-Lachaise, à 14 h 15.

– Mme Pierre Edouard Hentsch, sa belle-sœur,
Mme Robert Palatan et ses enfants,
Mme Félix Arnodin et ses enfants,
M. et Mme Georges Fouquier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Hentsch et leurs enfants,
M. et Mme Didier Hentsch et leurs enfants,
Mme Véronique Dryjard des Garniers et ses enfants,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Clermond HENTSCH,
croix du combattant,

survenu subitement le 30 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Le service religieux aura lieu le 7 novembre, à 15 h 45, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire, Paris-1er.

40, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.

– Paulette, Anne et Franck André Jamme,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

André JAMME,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1939-1945,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
médaille du combattant volontaire,
King's Medal for Courage,

survenue le 21 octobre 1988, à Marseille, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 24 octobre, dans la plus stricte intimité.

8, square Belsunce,
13001 Marseille.

– Jean-François, son mari,
Jean-Pierre et Jacques, ses fils,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Suzette OPPENHEIM.

Selon son désir l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

5, allée Franklin,
03200 Vichy.

– Jean-Michel et Christine,
Dominique et Frédéric,
Florence, ses enfants,
Sophie, Julie et Aurore, ses petites-filles,
M. et Mme Jacques Decros, sa sœur et son beau-frère,
leurs enfants et petites-filles,
Mme Marie Pradhomme, sa belle-sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Odette PRUDHOMME,
née Donchin,

survenu le 26 octobre 1988, à l'âge de soixante-seize ans.

On se réunira dans une pensée commune le dimanche 6 novembre, à 15 heures, à son domicile, 3, rue Jules-Rein, Le Mesnil-le-Roi, 78600 Maisons-Laffitte.

Les fleurs qui y seront apportées seront ensuite déposées sur la tombe de ses parents au cimetière de Maisons-Laffitte.

– M. et Mme Guy Samama,
Mathilde et Judith,
M. et Mme Jean Lomont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Samama et leurs enfants,
M. et Mme Roger Lanceron et leur fils,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul SAMAMA,
avocat à la cour d'appel de Paris,
interné résistant,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre avec étoile,
croix du combattant volontaire,
ordre du Mérite polonais avec glaive,

leur père, grand-père et parent.

Il a rejoint son épouse

Amy GOUGENHEIM,

décédée le 25 mai 1988.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 novembre 1988, à 13 h 15, à l'Institution nationale des Invalides, 6, boulevard des Invalides, à Paris, où l'on se réunira, et seront suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– M. et Mme André Tourret,
M. et Mme Jean-Claude Granjon et leurs enfants,
M. et Mme Denis Bonnasse et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bollon et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Tourret et leurs enfants,
Les familles Gaillard et Benoit,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme L. TOURRET,
née Louise Gaillard,

le 29 octobre 1988, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Les anciens collaborateurs
Et tout le personnel des sociétés Tourret, Proclair, Electre, Orbat et Blancheri-Guibert,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme L. TOURRET,
née Louise Gaillard,

le 29 octobre 1988, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. François Vittecoq,
Ses enfants, Patrice, Henri-Jean et Daniel, font part du décès de

Mme Monique VITTECOQ,
née Leleu,

âgée de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 novembre 1988, à 14 h 30, en l'église de Fauville-en-Caux (Seine-Maritime).

55, boulevard de La Villette,
75010 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme Lucienne ZILGIEN,

fille du docteur H. Zilgien, de Nancy, et de Marie Garnier, de Gérardmer.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 novembre 1988, à 13 h 45, en l'église Saint-Léon, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

– Que tous ceux qui ont connu et aimé le

lieutenant-colonel Henri SCHRICKE,

disparu le 6 novembre 1958,
et son épouse, née

Madeleine Six,

disparue le 20 février 1983,

aient une pieuse pensée pour eux.

De la part de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

– C'était le 4 novembre 1987.

« Laissez rouler le temps et la matière se dissoudre, la voix secrète ne meurt pas. »

Pierre SEGHERS,

demeure dans la grande famille des poètes, des amis et des siens.

– En ce premier anniversaire du décès de

Paulin Soumanou VIEYRA,
cinéaste,

nous demandons à tous ceux qui l'ont connu une pensée affectueuse.

Présence africaine,
25 bis, rue des Ecoles,
75005 Paris.
64, rue Carnot,
Dakar (Sénégal).

Avis de messes

– En souvenir de

Marie-Christine, Patrick et Monique BIDAUT,

leurs amis se réuniront samedi 5 novembre 1988, à 17 heures, au 104, rue de Vaugirard.

Une messe sera dite par le Révérend Père Gambet.

Communications diverses

– Le Consistoire israélite de Paris communique qu'une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France sera organisée mardi 8 novembre 1988, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

PRESSE

Mort de Louis Richerot fondateur du « Dauphiné libéré »

Louis Richerot, fondateur du quotidien grenoblois *le Dauphiné libéré*, est mort d'une crise cardiaque le jeudi 3 novembre, à son domicile de Veurey (Isère), commune dont il fut le maire de 1965 à 1983.

[Né le 19 août 1898, dans l'Ain, Louis Richerot avait débuté dans l'industrie hôtelière avant la guerre. Au sortir de la Résistance, il participa à la fondation, le 7 septembre 1945, du *Dauphiné libéré*, dont il assuma la direction jusqu'en 1981, avant de devenir président du conseil de surveillance, puis président d'honneur, après la vente du quotidien à M. Robert Hersant, en 1983. Louis Richerot fut administrateur de nombreuses sociétés ainsi que du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, dont il fut aussi trésorier entre 1973 et 1981. Grand officier de la Légion d'honneur, il était marié en secondes noces avec Mme Jacqueline Reix-Richerot, directeur politique et éditorialiste du *Dauphiné libéré*.]

STERN
GRAVEUR
depuis 1840
Papiers à lettres
Imprimés de haute qualité
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

Le Monde
SANS VISA

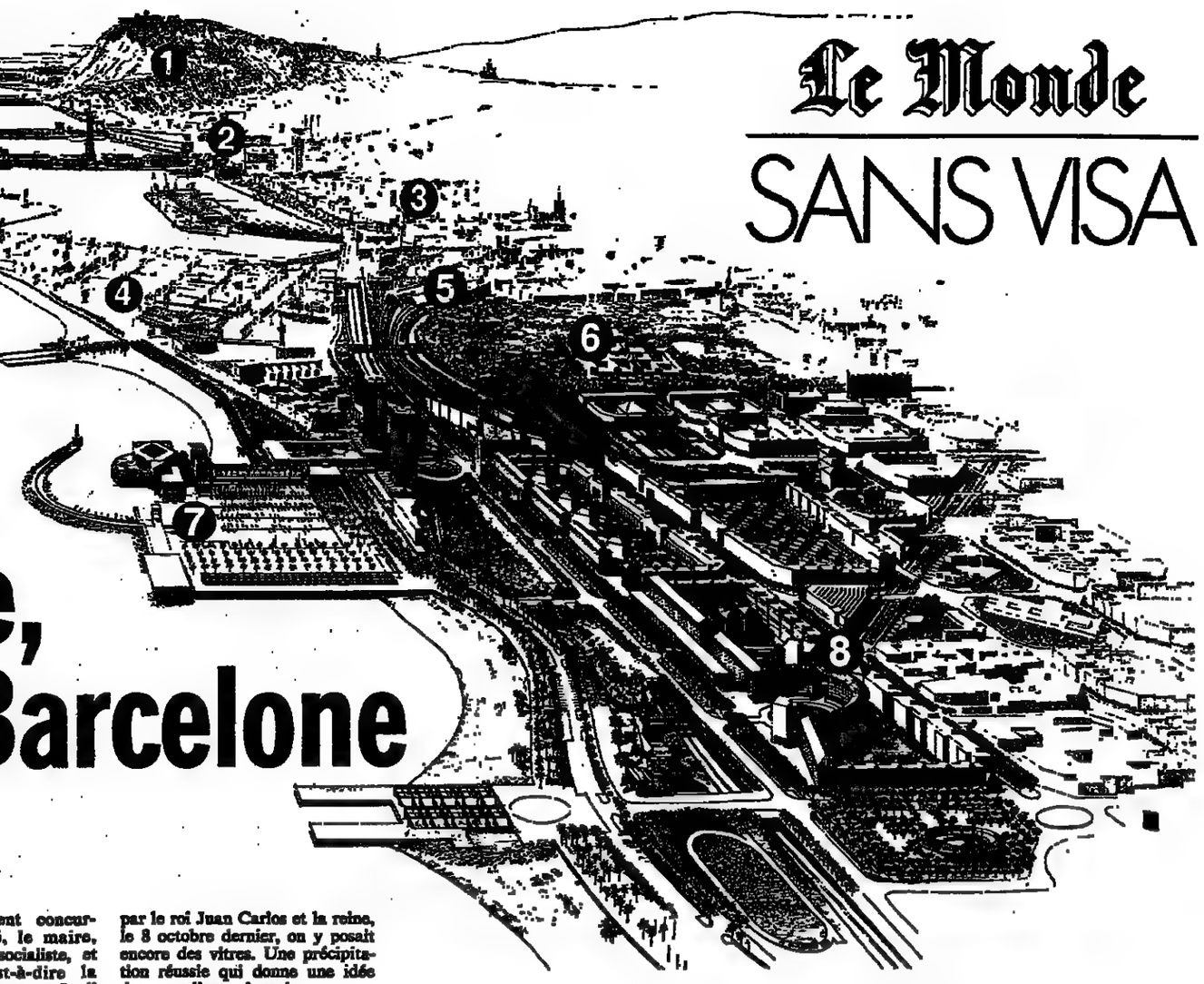

Fouettée par la perspective des Jeux olympiques de 1992, l'énergie catalane, saoulée d'autonomie et pressée de démontrer ses talents, fait de Barcelone la grande métropole européenne du moment.

Barcelone, capitale Barcelone

par Michèle Champenois

BARCELONE voulait les Jeux en 1936 : elle eut la guerre. Barcelone aura les Jeux en 1992 et l'Europe abaissera ses barrières dès 1993. La ville s'apprête avec ardeur à mériter l'un et l'autre événement. Cette foule en liesse qui sablait le *cava* — le champagne catalan — le jour où fut annoncée à Lausanne il y a tout juste deux ans la décision favorable n'a pas désarmé.

Les Parisiens, écrit l'éditorialiste de *la Vanguardia*, s'étaient désintéressés de leur candidature olympique *« car ils n'y voyaient qu'un gigantesque casse-tête »*. Les Barcelonais, au contraire, dès le premier instant, en ont fait leur affaire ; une occasion de marquer des points dans une décennie de renaissance, de rattraper le retard pris en quarante années de franquisme et d'immobilisme.

La « Ville des prodiges »

Barcelone se sent prête à redevenir la *« Ville des prodiges »* dont Eduardo Mendoza tire le portrait à travers celui — noir, vif et cocasse — d'Onofre Bouvila, un paysan dont l'ascension vers le pouvoir accompagne la montée en puissance de la métropole catalane. Le roman (Ed. du Seuil) court de l'Exposition universelle de 1888, qui permit l'extension de la ville vers l'est (parc de la Citadelle), à l'exposition internationale de 1929, qui vit la conquête urbaine du Montjuic, cette « montagne » qui boucle la vieille ville à l'ouest et où furent construits des palais de part et d'autre d'une avenue triomphale raccordée à la place d'Espagne.

Aujourd'hui, Onofre Bouvila regarderait dans la direction que désigne d'un doigt impérieux le navigateur Colomb, qui, parti de Séville, revint des Amériques à Barcelone : la mer. Car la capitale de la Catalogne, si dense et si sombre, si active le jour et si gourmande de la nuit qu'on peut y vivre des mois en ignorant la Méditerranée, a décidé de renouer avec ses rives. Un rivage hostile livré jusqu'ici aux industries et aux entrepôts. C'est au bord de l'eau et autour d'un nouveau port, d'une nouvelle plage, que sera construit le village olympique, quartier neuf où loger quinze mille athlètes en juillet 1992 et des Barcelonais ensuite.

Tirer le meilleur parti de l'événement et des opportunités financières qu'il ouvre pour l'aménagement et l'amélioration de la métropole : c'est la préoccupation présente dans tous les projets pour une ville *« qui a toujours dû se débrouiller seule »*, selon un de ses fins connaisseurs.

Vivifiée par l'autonomie obtenue en 1979, cette ardeur est aiguisée par une sorte de compétition intérieure entre deux institutions politiquement concurrentes : d'un côté, le maire, Pasqual Maragall, socialiste, et l'*ajuntament*, c'est-à-dire la municipalité ; de l'autre, Jordi Pujol, « figure » du nationalisme catalan, président (d'opposition) de la Généralité. Une rivalité qui entraîne, c'est selon, blocages administratifs ou surenchères de projets.

Les Barcelonais observent, comptent les points et, en attendant les élections de 1991, qui se dérouleront au pire moment des chantiers, se passionnent pour l'aventure. Déjà, ils ont gagné un nouveau monument, celui où l'on expose actuellement les projets pour 1992. Une vraie surprise architectonique...

Comme les y invitent des dizaines d'oriflammes aux couleurs fraîches suspendues au long d'avenues encore noires d'une négligence pluriannuelle (une importante campagne de ravalement a été lancée), ils ont repris, cet automne le chemin de l'Expo. Dans le parc de la Citadelle, où l'on commémore 1888, ils passent sous l'arc de triomphe dressé il y a juste cent ans (qui sera bientôt restauré avec des fonds apportés par les Corte Inglesas, les grands magasins), et entrent, par des passerelles, dans un édifice sans pareil, cathédrale laïque où l'on ne voit que des arches de brique nue de 15 mètres de haut, soit l'équivalent de cinq étages.

Aqueduc romain au carré, le *« deposit de les Aigues »* est, comme son nom l'indique, un réservoir, un château d'eau, et cette généreuse colonnade n'a d'autre fonction que de soutenir un plan d'eau sur le toit, pour alimenter les fontaines du parc voisin. Masquée par des planchers et des usages variés pendant un siècle, cette architecture étonnante vient d'être « libérée » ; deux jours avant l'inauguration par le roi Juan Carlos et la reine, le 8 octobre dernier, on y posait encore des vitres. Une précipitation réussie qui donne une idée des « prodiges » à venir.

Les projets sont prêts. On peut les voir — maquettes, graphiques, plans coupes, élévations — et on vient en famille constater que 80 % des installations seront situées — c'était l'atout de Barcelone — à moins de 5 kilomètres du centre ville... Les quatre points cardinaux ordonnent l'exposition : au nord, vers la montagne, les domaines sportifs du val d'Hebron et de la Diagonal ; à l'ouest, les grands stades de Montjuic et plusieurs projets culturels ; à l'ouest, des projets routiers (le périphérique de cette ville en proie à de graves problèmes de circulation reste encore à boucler) et des aménagements de quartier ; au sud, la mer, le village olympique, les promenades, le port de plaisance.

FRANCOIS LE DIASCORN/RAPHO

« Catalyser » les dynamiques

« Barcelone est une ville construite », dit volontiers Oriol Bohigas, grand manitou de la politique urbaine. Il faut l'aménager, l'aérer, *« apporter l'hygiène dans la ville ancienne et des monuments dans la périphérie »*. Excellent connaisseur de l'histoire de la ville, Oriol Bohigas a, après avoir dirigé l'école d'architecture, coordonné, pendant les quatre premières années de la « démocratie », l'action de la municipalité dans ce domaine. C'est sous son impulsion qu'ont été lancées de nombreuses actions ponctuelles : aménagement de places, de parcs de quartier, interventions d'artistes, sculptures urbaines, qui doivent, selon lui, « catalyser » des dynamiques locales, essaimer plus sûrement que de grands projets majestueux.

Désigné avec ses associés de l'agence Martorell, Bohigas et Mackay pour définir le schéma d'ensemble de la ville olympique (130 hectares), il a laissé d'autres — proches de lui et de ses idées — prendre les rênes de l'administration, tout en demeurant l'architecte-conseil du maire. Une organisation typiquement barcelonaise, où la politique et les affaires, la culture, l'argent et les moyens d'agir sont étroitement imbriqués dans la conviction commune, l'obsession commune : la Catalogne et les Catalans. Et quand on dit la Catalogne (6 millions d'habitants), on peut dire Barcelone, qui, avec son agglomération, en compte la moitié.

« Plus volontiers tournée vers l'Europe que vers Madrid », comme le fait remarquer Ricardo Bofill, Barcelone se veut cosmopolite et ouverte. En témoigne la répartition de la commande architecturale à l'occasion des Jeux olympiques. Aux Espagnols, c'est-à-dire à des Catalans, le village olympique. A de grandes signatures internationales les grands projets. Mais plutôt sur invitation (plus rapide et moins risquée) que sur concours.

Le carnet de bal est prestigieux : à Norman Foster, le Britannique *high-tech*, la tour de télécommunications de 252 mètres qui se dressera sur le Tibidabo ; à Gae Aulenti, la Milanaise du Musée d'Orsay, l'aménagement du musée d'art catalan, affreux palais de style beaux-arts que les Barcelonais aiment comme les Parisiens leur Sacré-Cœur (elle a prévu de poser sur un plan d'eau, à l'intérieur de la grande salle monumentale, des volumes clos, et déjà l'on frémit) ; à l'Italien Vittorio Gregotti l'agrandissement du stade des années 30 à l'intérieur de son enceinte ; au Japonais Arata Isozaki le Palais des Sports de Sant-Jordi ; à l'Américain Richard Meier, auteur de plusieurs musées remarqués, le nouveau Musée d'art moderne ; à Rafael Moneo, Espagnol mais directeur d'une école d'architecture à Harvard, un grand auditorium, et à Ricardo Bofill, l'« international », l'université du sport, le théâtre national de Catalogne et le nouvel aéroport.

Un Bofill qui, se félicitant de cette « ouverture » et de l'émulation qu'elle peut susciter, estime — très attentionné — qu'il manque quelques Français, comme, dit-il, *« Portzamparc, Nouvel ou Ciriani »*.

Voilà pour les projets. Et les chantiers ? Côté village olympique, les bulldozers aplanissent les terrains et mettent bas les dernières usines. Après avoir enterré (c'est en cours) une importante voie ferrée — celle qui menait à la « gare de la France », aujourd'hui fermée, — on doit créer un boulevard planté en front de mer au-dessus d'une voie rapide, aménager un port de plaisance (la digue est déjà construite avec un élégant emmarchement léché par les flots) et construire des logements, des hôtels et divers équipements selon un plan au carré.

(Lire la suite page 18.)

La construction du village olympique (8) va permettre la création d'un nouveau quartier en front de mer et d'un port de plaisance (7), entre le parc de la Citadelle (6) et le prolongement de la Diagonal. Les voies de chemin de fer qui arrivent à la « gare de la France » (5) seront enterrées ainsi que la voie rapide qui longe le port, entre le quartier de Barceloneta (4) et le « barrio gotico » (3), jusqu'à la statue de Colomb (2). Au fond, la colline de Montjuic (1) où les principaux stades sont actuellement en chantier.

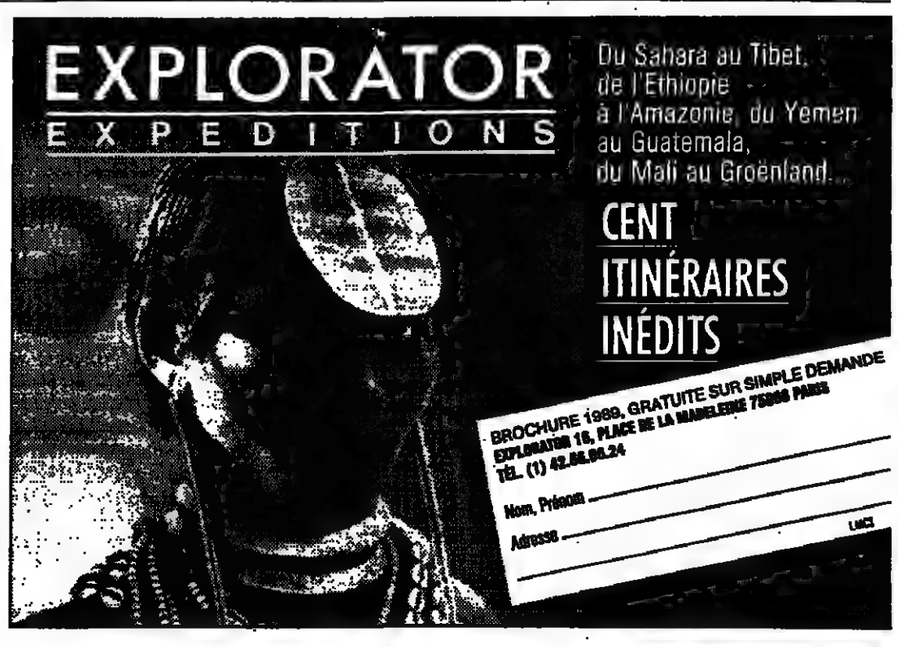

Barcelone, capitale Barcelone

(Suite de la page 17.)

L'idée est de prolonger le carroyage tracé par Ildefons Cerda au dix-neuvième siècle, qui « règle » les trois quarts de la ville par des îlots de 100 mètres de côté que leur inventeur voulait verdoyants en leur centre et ouverts, mais, comme l'écrit Eduardo Mendoza, accablé : *« Les spéculateurs finirent par s'emparer du terrain, détourner le plan original et faire de ce quartier agréable et salubre une cité bruyante et pestilentielle, aussi entassée que la vieille Barcelone. »*

Sans se décourager, les édiles actuels reprennent donc le plan de Cerda, mâtiné de Mouvement moderne (immeubles moins épais et, parfois, hélas !, des maisonnettes au centre des îlots), imaginent aussi un long immeuble courbe au-dessus du chemin de fer et marquent l'accès vers la mer par deux hautes tours. Le plus curieux dans ce quartier sera le partage prévu entre trente équipes d'architectes différents, une sorte de village-exposition, une compétition en grandeur réelle, à la manière de Berlin.

L'idée urbaine, retrouver la mer, est déjà illustrée par une réalisation récente : en plein centre ville, face à la zone la plus active du port, sur le *moll* de la Fusta, la circulation a été en partie enfouie (100 000 voitures par jour) ; on a ménagé une voie pour les autobus et un large quai pour la promenade avec quelques restaurants. De nouvelles *ramblas*, encore un peu sommaires et balbutiantes.

Doubler la capacité du stade de 1936

L'autre chantier important, c'est, sur le Montjuic, celui des stades. Le montage de la voûte métallique (1 000 tonnes d'acier) qui couvrira le palais des sports de dix-sept mille places dessiné par Isozaki est en cours ; dans quelques semaines aura lieu l'opération délicate du levage de l'ensemble à 45 mètres du sol. Chantier impeccable où les pièces préfabriquées – métal déjà peint ou béton teinté, lissé, fignolé – s'agencent comme du matériel de précision.

Contraste saisissant avec le géant voisin : le stade historique que Barcelone, justement, avait édifié pour obtenir les Jeux olympiques de 1936 : il s'agit, en creusant l'arène centrale, de doubler sa capacité (jusqu'à soixante-dix mille places) tout en construisant derrière la façade conservée. On compte sur lui pour les championnats du monde d'athlétisme dès l'an prochain. C'est le théoricien milanais et plus rarement bâtisseur Vittorio Gregotti qui signe l'affaire, mais avec l'agence, barcelonaise et expérimentée, Correa et Mila, lauréate du schéma d'ensemble.

On attend encore un université du sport, confiée au Taller de Bofill, qui prendra la silhouette d'un palais – bien sûr – à la grecque – évidemment. C'est le retour de Bofill dans la ville où il est né, où il fit ses premières armes avant de les affûter, depuis dix ans, en France, pour conquérir le Nouveau Monde. Une ville où il n'a pas que des amis.

Lui qui signe aujourd'hui ses projets « Taller de Architectura, Barcelone, Paris, New-York » (comme font certains joailliers) et qui entretient des équipes (plus de quatre-vingts personnes au total) dans ces trois « capitales », revient paré du titre d'empereur du beau béton néo-classique. Mais certains notent que les projets de la municipalité ne lui échoient pas et qu'il est mieux considéré par le gouvernement (aéroport) ou la Généralité (théâtre de Catalogne).

Pour Bofill, perpétuel voyageur, revenir à Barcelone avec le nouvel aéroport, c'est plutôt un bon signe. Une grosse responsabilité, un chantier difficile (il faut creuser des fondations à 70 mètres) et le signal d'une nouvelle époque du Taller, l'arrivée du verre et de l'acier. *« Un aéroport n'est pas un monument, c'est une machine »*, dit Bofill, maniant opportunément le paradoxe. Murs, rideaux, toitures suspendus (avec l'apport des spécialistes anglais que sont Ove, Arup and Partners), une *rambla* de 800 mètres de long desservant quatre terminaux, dont un pour les destinations européennes, bientôt sans barrières. Et puis, à l'intérieur, quatre massives colonnes classiques. Tout de même...

DIDI VON BOHARDT

L'architecture : un art

« La caractéristique de l'architecture catalane, c'est sa capacité internationale, estime Oriol Bohigas. *Par exemple, le Modernisme, version catalane de l'Art nouveau, était en 1900 le style international, celui de l'Europe en tout cas. »* Présente sur la scène, prête à se mesurer aux autres, l'architecture catalane est vivante. Car Barcelone est une ville qui aime l'architecture, qui reconnaît cet art comme une activité culturelle à part entière. On ne compte pas les boutiques, les restaurants, les boîtes de nuit, aménagés ou décorés par des architectes connus. Et il n'est pas rare de connaître le nom de l'auteur de l'immeuble qu'on habite.

S'il fallait, il y a dix ans, se battre pour entrer et visiter la Pedrera, l'immeuble de Gaudi qui dresse ses chevaliers-cheminées au bord du Passeig de Gracia, on peut maintenant y accéder, et la Caisse d'épargne, désormais propriétaire du « monument », a entrepris une restauration longue et coûteuse. *« Barcelona posa't guapa », « Barcelona fais-toi belle. »* C'est le titre d'une campagne subventionnée et animée par la municipalité : ravalements de façades, illumination des hôtels, restauration des vitrines de magasins.

Dans cette ville où règne l'éclectisme le plus fou, on sait regarder comme il convient les extravagances du début du siècle, *« ces choux-fleurs et ces libellules dégringolant du sixième étage au niveau de la rue »*, remarqués par Mendoza, sans réfréner pour autant les courants les plus avant-gardistes de la création contemporaine.

Barcelone est cette métropole où des caisses d'épargne font dessiner leur logo aux couleurs chères à Miro par de jeunes graphistes et où un Mariscal – le Starck des Catalans – crée pour le comité olympique une mascotte qui rompt avec l'angélisme en usage : Cobi, un chien bancal et ironique, un anti-héros.

Que ceux qui n'aiment pas les villes s'abstiennent. Barcelone est archi-urbaine, dense, vivante, encombrée, et cette promiscuité lui semble nécessaire. Il suffit de grimper vers la montagne pour mesurer ses excès. Aller vers ce *« laberint d'Horta »* autrefois récompense des chercheurs de trésors citadins oubliés, aujourd'hui restauré, remis en état et même rouvert depuis la dernière Saint-Jean, jardin en gradins, pavillons et fontaines italo-mauresques, où l'on peut lire depuis deux siècles, au calme, l'inscription qui dans une grotte rappelle le destin de Narcisse et commence par ces mots : *« De un ardiente frenesi... »*.

On ne sait plus s'il est question du malheureux Narcisse ou de Barcelone... Une « frénésie » qui fait verser aux pieds de la Sagrada Familia inachevée les pierres extraites des chantiers de Montjuic. Et les sculpteurs redoublent d'ardeur...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Carnet de route

● **Expositions et visites**

– « Barcelona, la ciutat i el 92 » présente les projets d'architecture et d'urbanisme (tous les jours sauf lundi jusqu'au 11 décembre) au Deposit de les Aigues, 50, carrer Wellington, près du parc de la citadelle, où est commémorée l'Exposition de 1888.

– « L'aventura Le Corbusier, 1887-1965 », exposition du centenaire réalisée par le Centre Pompidou, est à Barcelone (jusqu'au 13 novembre) en deux parties : peinture, sculpture, œuvres de jeunesse au palau de la Virreina, sur les Ramblas (fermé dimanche et lundi matin) ; l'Esprit nouveau et les grands projets à la Fondation Miro, dans le parc de Montjuic (fermé le lundi). La Fondation, récemment agrandie, œuvre de Josep Luis Sert, présente en permanence la collection Miro.

– Le Pavillon allemand de l'Exposition internationale de 1929 avait été construit par Mies van der Rohe, puis démoli. En 1986, il a été rebâti à l'identique (dans le parc de Montjuic) et peut être visité tous les jours, parfaite illustration des idées de l'architecte du bauhaus qui s'installera ensuite à Chicago.

– La Pedrera (casa Mila) de Gaudi, Passeig de Gracia 92, est en cours de restauration. L'accès aux terrasses et aux cheminées est organisé toutes les heures en semaine de 10 à 17 h, le samedi matin et un dimanche sur deux.

– A voir aussi : la casa Battlo, 43, Passeig de Gracia (façade, hall et escalier) ; la casa Amatller de Puig i Cadafalch au numéro 41 ; et au numéro 35, un immeuble de Domenech i Montaner. Ce qui a fait appeler cet îlot la *« manzana de la discordia »*, le mot manzana signifiant à la fois « pomme » et « îlot ».

– De Gaudi encore : le palau Guell qui abrite le Musée des arts du spectacle (calle nou de la Rambla).

– De Domenech i Montaner : le palau de la Musica et, moins connu, l'hôpital de Sant Pau auquel on accède, depuis la Segrada Familia de Gaudi, par une rue nouvellement piétonne (l'Avinguda de Gaudi) où ont été installés des lampadaires de style 1900.

● **Livres**

– Un guide d'architecture de Barcelone (y compris l'époque contemporaine) a été édité en espagnol et en catalan par le collège des architectes de Catalogne. Leur librairie est située en face de la cathédrale. On y trouve aussi les nombreuses publications réalisées par l'Ajuntament sur ses projets et les réalisations urbaines ainsi qu'un inventaire complet du patrimoine architectural.

– Et, bien sûr, *la Ville des prodiges*, de Eduardo Mendoza, traduit par Olivier Rolin, éditions du Seuil *(voir le Monde du 7 octobre)*.

● **Transport et hôtels**

– En avion : aller-retour Paris-Barcelone sur Air France en vol vacances (séjour comprenant une nuit de samedi), 1 590 F ; en classe économique, plein tarif, 3 270 F.

– En train : le Talgo quitte Paris à 21 h et arrive à la gare de Sants (la grande « gare de la France » est fermée) à 8 h 29. Voitures-lits T 3 et T 4 (1 157 F aller-retour), single (2 728 F).

– Nombreux hôtels dans le centre. Beaucoup ont été modernisés. Renseignements au Patronat municipal de tourisme (Passeig de Gracia, 35, 08007 Barcelone ; tél. : 215-44-77). Cet organisme a notamment édité un dépliant en français sur les œuvres de Gaudi et des itinéraires fort bien faits sur le *« modernismo »* en Catalogne.

★★★
HOTEL LIDO GENEVE
Rue Chantepoulet 8
Tél. : 19-41/22/31 55 30
A 2 min. de la Gare et de l'Aéroport Terminal
Prix modérés
Fam. Rossier-Azzola, propr.

NOEL – NOUVEL AN
aux Antilles
à l'Hôtel Méridien
de la Guadeloupe.
8 jours vol + séjour
à partir de 14 980 F.
AIRCOM,
93, rue de Monceau 8e.
Tél. : 45-22-86-46
Télex 643780F.
LIC 78001

ÉGYPTE
EDEN le spécialiste
Bénéficiez de l'expérience et du savoir-faire de notre équipe Franco-Egyptienne à Paris, au Caire, à Louxor... en place depuis plus de dix ans.
● VOLS DIRECTS
Pour Louxor et Le Caire, afin d'arriver en forme et consacrer plus de temps à vos découvertes.
● PRESTATIONS DE PREMIER CHOIX
– Bateaux luxueux flambant neufs pour une croisière de confort.
– Hôtels tels le Méridien, le Sheraton, l'Hyatt.
– Guides conférenciers de haut niveau.
● QUALITÉ/PRIX
Grâce à notre volume d'achat et notre réputation, nous avons pu négocier des conditions tarifaires exceptionnelles.
● CROISIÈRES
– Croisière Haute-Egypte, 9 jours, 5 640 F.
– Croisière Des Dieux, 9 jours, 5 980 F.
– Le Fleuve Dieu, 9 jours, 8 405 F.
– Croisière pharaonique, 12 jours, 10 510 F.
Renseignements et demande de brochure :
(1) 42-96-88-11
et dans toutes les agences de voyages.
M Mme .....
Adresse .....
Code postal .....
Ville .....
Pour recevoir le catalogue renvoyer ce coupon à EDEN, 11, rue Molière, 75001 Paris. LIC A 1420

CUBA. LES CARAÏBES PLEIN SOLEIL.
Libertad
8 JOURS A PARTIR DE 5210 F.
Prenez la liberté de vous rendre maître des sables doux et des eaux chaudes sur des plages sans fin. Echappez-vous vers le passé dans les rues pavées de Trinidad et de la Vieille Havane. Promenez-vous à votre aise, découvrez des petits coins, prenez des photos, faites-vous des amis. En toute sécurité. Laissez-vous envahir par la joie dans les fêtes populaires et les nuits féeriques du Cabaret Tropicana, en dégustant du rhum au rythme de la Salsa. En toute liberté.
Seul maître de votre temps! Plein soleil. A Cuba.
Alegre como su sol
OFFICE DE TOURISME DE CUBA. 24, Rue du Quatre Septembre, 75002, Paris. Téléphone: (1) 47 42 54 15. Telex: 213 709.

Sabbioneta retrouve son duc

Miracle à Sabbioneta : on a retrouvé la dépouille du duc Vespasien Gonzague, fondateur de la « cité idéale ».

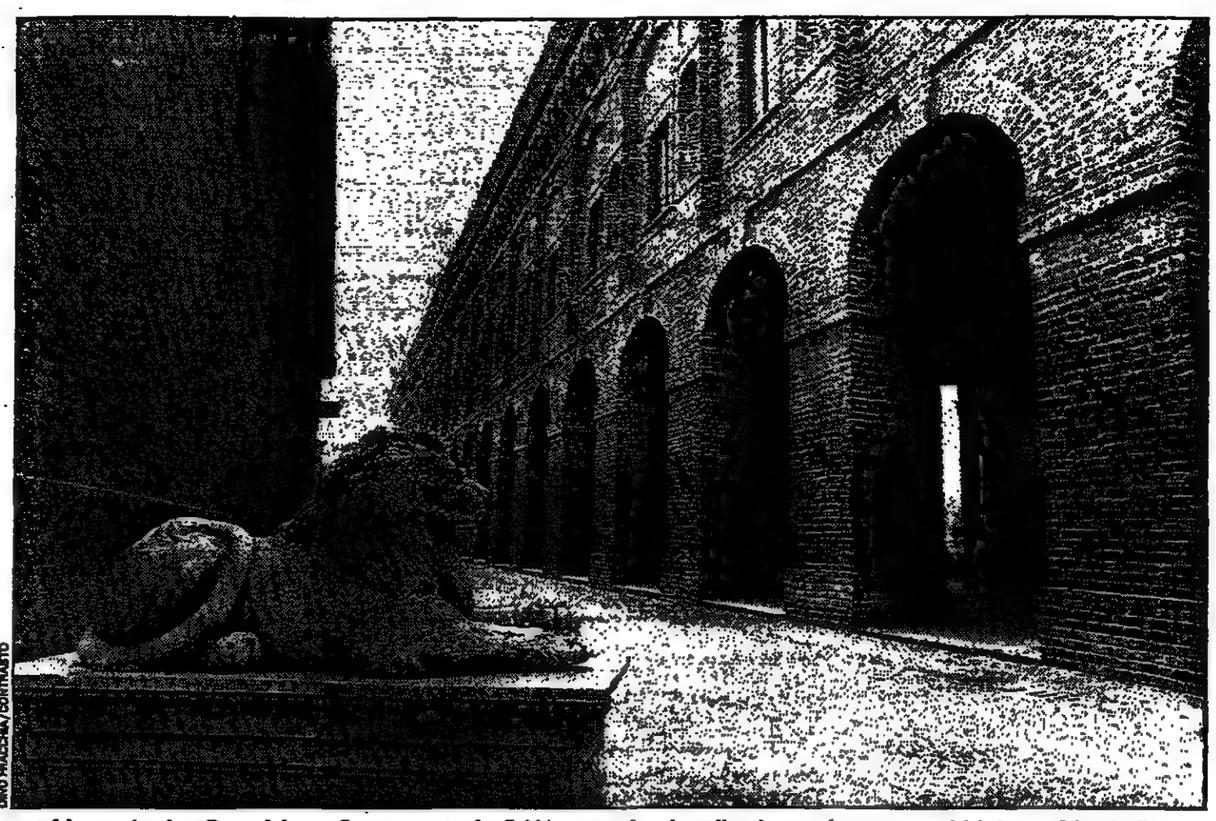

DINO FRACCHIA/CONTRASTO

LES habitants de Sabbioneta se sont demandé l'été dernier quelle mouche avait bien pu piquer leur curé de faire sonner à toute volée les cloches de son église un lundi à 11 h 30 : certes pas une heure de culte... Au point que les pêcheurs en étaient dérangés sur la rive du Pô, qui coule à quelques kilomètres ; au point qu'on les entendait à Parme et à Mantoue, les villes les plus proches.

Et puis la nouvelle a couru par les rues de la cité, dans ses remparts : Don Ennio Asinari venait de retrouver dans Santa Maria Assunta la dépouille mortelle du duc Vespasien Gonzague, fondateur de Sabbioneta, la « cité idéale » rêvée par les philosophes Bacon, Campanella ou Thomas More. C'est que le *parroco* de la petite ville lombarde est aussi, à ses heures, un érudit, fondateur d'une société culturelle locale dénommée « A pas d'homme » — et la découverte l'avait naturellement bouleversé.

Depuis des décennies, en effet, on cherchait en vain le tombeau dans cette splendide église octogonale voulue par le duc comme *« icône de la cité tout entière »*. Et voici que trois ouvriers travaillant à la restauration de l'édifice avaient découvert une apparence de niche sous un tableau proche de la statue en bronze de Della Porta, représentant Vespasien en empereur romain. Une pierre descellée a révélé un vide derrière elle. Et là une lampe électrique a éclairé les ossements...

Des experts ont naturellement été appelés à donner leur avis. Mais le Père Asinari n'a pas de doute, pour une raison au moins : l'un des squelettes — car on en a trouvé quatre, ceux d'un homme et d'une femme et ceux d'un très jeune enfant et d'un adolescent — arborait, en effet, un objet impossible à confondre : un précieux petit mouton en or, symbole de la Toison du même métal conférée en 1585 par Philippe II, roi d'Espagne, au premier duc de Sabbioneta.

Cet événement, qui n'en est un que pour quelques érudits, a au moins le mérite d'attirer l'attention sur un des joyaux injustement méconnus de la moyenne plaine du Pô — au centre du prodigieux polygone que composent Vérone, Modène, Parme, Crémone, Brescia, et que semble seule occuper la prestigieuse Mantoue.

Reconnaissance insigne

Les Italiens, c'est un fait, parlent peu de Sabbioneta. Sans doute parce que leur pays a tant de richesses que quelques-unes passent nécessairement par profits et pertes ; et aussi peut-être parce que l'édification de la petite ville est liée à l'une de ces périodes de leur histoire sur laquelle ils font d'ordinaire le silence : la longue domination espagnole, qui a duré — l'oublie-t-on ? — près d'un demi-millénaire sur une part importante de la péninsule.

Fils d'une branche cadette des Gonzague, Vespasien (comme son père Luigi « Rodomonte », entré le premier dans Rome à la tête des lansquenets lors du mémorable sac de 1527) avait, en effet, lors des guerres d'Italie, délibérément pris le parti de Charles-Quint contre les rois de France — à l'inverse de la branche aînée régnant sur Mantoue, plus volontiers pro-française. Ce choix avait valu à Vespasien de la part des Habsbourg les reconnaissances les plus insignes : jusqu'à l'élévation de son minuscule territoire au rang, quasi suprême dans le Saint-Empire, de duché.

Il n'avait pas attendu cet honneur pour se lancer dans la construction de sa « cité idéale ». Peu après 1550, ayant à peine fêté ses vingt ans, il en avait choisi le parti architectural : ce serait une ville dont les rues se couperaient à angle droit, comme le voulait Vitruve, mais à l'intérieur d'un plan général en forme d'étoile à six branches, chacune portant un fort bastion à son extrémité, selon les préceptes de la construction militaire avant-gardiste de l'époque.

Les remparts de Sabbioneta, ceints de douves et aujourd'hui encore excellemment conservés, ont un développement de 3 kilomètres. Ils sont percés en deux points seulement : la porte de la Victoire à l'ouest et celle dite « impériale » à l'est. Car, faut-il le préciser ?, Vespasien n'avait pas laissé au hasard la direction des rues, exactement orientées selon les quatre points cardinaux.

Dans cette parfaite enceinte, le premier duc de Sabbioneta avait organisé deux pôles : l'un pour sa vie publique, l'autre pour sa vie privée. Ils sont encore, sous les noms respectifs de place Ducale et place d'Armes, les lieux focaux de la petite ville, avec une étrange inversion pourtant : ce qui était la retraite du prince est désormais le lieu d'accueil des étrangers — entendons, les touristes ; et là où était le centre de son pouvoir se concentrent désormais, entre la mairie et l'église, les activités plus communautaires de la bourgade.

Un palais à la belle façade classique surmontée d'un *attico* et dont les salles s'ornent de remarquables plafonds sculptés en bois de cèdre ; et un théâtre dit « olympique », œuvre de Scamozzi, qui venait à peine d'achever celui de Vicence : voilà pour la partie publique. Un « palais-jardin » aux salles illustrées de quelques belles fresques, ainsi qu'une « galerie des antiques » à la vertigineuse perspective (elle fait près de 100 mètres de long), cela pour la vie privée du prince et de sa petite cour.

Angoisse irraisonnée

La ville proprement dite, conçue pour trois mille habitants, était divisée en trente « blocs », rectangulaires ou carrés. Vespasien fit aussi construire une imprimerie (avec « sa » synagogue, puisque ses opérateurs étaient juifs), un hôtel des monnaies, ainsi qu'une école d'humanistes qui valut à Sabbioneta le surnom de « petite Athènes ».

Maîtrise parfaite de l'espace, goût de l'équilibre : tout est ainsi, à Sabbioneta, à la mesure de l'homme. Ou, plus précisément, d'un homme ! Esprit inquiet, comme on l'imagine, désireux de conjurer, en une parfaite géométrie de pierre, une angoisse irraisonnée : *« L'état de mon âme est l'inquiétude et je me détruis. Qu'ai-je à faire des biens de la terre si me manque le confort de l'âme ? »*, écrivait de lui-même Vespasien Gonzague. A l'instar du fascinant prince de Venosa — en musique Gesualdo — n'avait-il pas tué, en effet, l'un des êtres qui lui étaient le plus chers : son unique descendant mâle, d'un coup de pied dans le ventre, parce qu'il lui avait manqué de respect.

Ainsi la mort de Vespasien, en 1591, signifia-t-elle la disparition de Sabbioneta de la carte politique de l'Italie du Nord. Son rêve demeure : à 40 kilomètres au sud-ouest de Mantoue, à 35 kilomètres au nord-est de Parme.

JEAN-PIERRE CLERC.

VOLS RÉGULIERS QUOTIDIENS
L'AMÉRIQUE DU NORD AUX COURS LES PLUS BAS
2690 F PARIS - NEW YORK - A/R
4290 F PARIS - LOS ANGELES - A/R
Et de nombreuses autres destinations.
ANY WAY
6, rue du Trésor 75004 PARIS. 40 27 80 40
VISAGES DU MONDE 43 29 63 38.

DÉSERTEZ
VOYAGES A PIED EN 4 x 4
ET SOUS LES ÉTOILES
SAHARA, YÉMEN, NÉPAL
NOMADE AVENTURE
Doc. 50, avenue des Ternes 75017 Paris - Tél. : 43-42-45-45

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE
COTE D'AZUR
MENTON – LOCATIONS MEUBLÉES ÉTÉ – HIVER
Demandez notre catalogue photos
Agence Amarante
BP 175 06505 MENTON CEDEX
Tél. : 93-57-49-69.
SAVOIE MONTCHAVIN-LES-COCHES
Alt. 1 500 à 3 250 m. sur les pistes, centre station, en résidence-chalet SUD Grand confort.
LOCATION ou VENTE DEUX PIÈCES meublé 4 pers. + GARAGE + CAVE
Location 1 semaine de 1 915 F à 3 375 F
Location 17 sem. hiver 88/89 à 32 200 F
Vente à partir de 355 000 F
AGENCE VIAL
73210 MONTCHAVIN-LES-COCHES
Tél. : 79-07-83-27 - 79-07-82-49
Tél. : 50-21-94-79.
MEGÈVE/MONT-D'ARBOIS
près du trou n° 2 du golf
à vendre APPARTEMENT
magnifique 2 pièces 50 m², terrasse + jardin + garage + cave + casier à skis.
Construction terminée.
Prix : 950 000 F.
Tél. : 50-93-07-31.
4 KM DE MEGÈVE
FRAZ-SUR-ARLY
APPARTEMENT REZ-DE-JARDIN, 92 m² HABITABLES.
3 chambres, salon, cuisine équipée, salle de bains, parking couvert, jardin privatif 70 m².
PRIX : 900 000 F

Sous le parrainage de la Mairie de Paris XVIe
4e Salon des Antiquaires de PARIS XVIe
JARDINS DU RANELAGH
Avenue Prudhon - Métro : MUETTE
du 4 au 14 novembre 88
43 47 38 00
SALON DE THÉ RESTAURANT

Pour vos vacances de neige découvrez la Finlande et la Laponie
Vacances en auberge, à la ferme, en hôtel, randonnée à ski, safari en scooter des neiges, pêche à travers la glace...
Des vacances exotiques dans une nature authentique.
1 SEMAINE AU DÉPART DE PARIS
• L'auberge de OKTOKONTI ..... 4930 F
• La ferme de l'éleveur de rennes à partir de ..... 6290 F
• L'hôtel OUNASVAARA à partir de ... 6940 F
Demandez la brochure "Harmonies Finlandaises Hiver 88/89"
à votre agent de voyage ou ALANTE TOURS 5, rue Danielle Casanova 75001 PARIS - Tél. : (1) 42 96 59 28
Lic. 1053 - Imp. Lienhart Paris

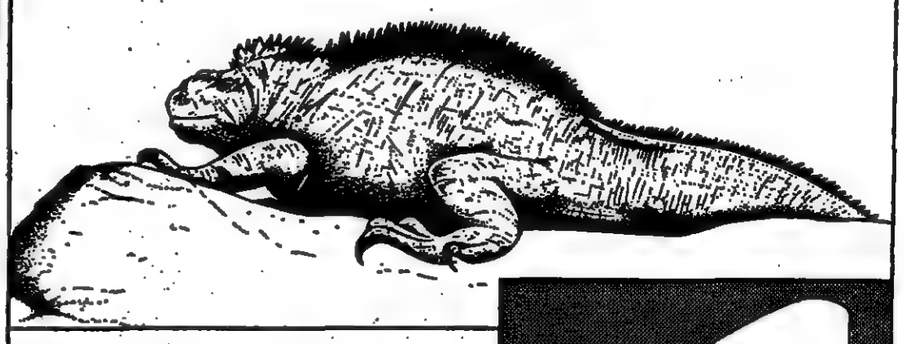
AUX GALAPAGOS OUBLIEZ L'HIVER AVEC PAQUET
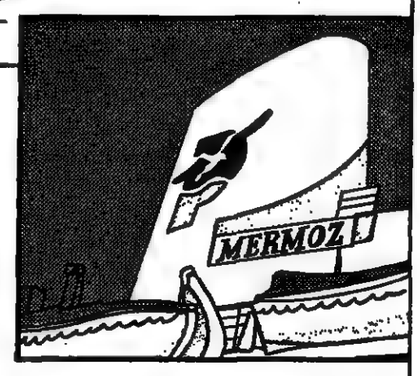

Partez à la découverte de ces paysages volcaniques grandioses et soyez les invités privilégiés au paradis des tortues géantes, des iguanes et des fous à pattes bleues.
GALAPAGOS I - GALAPAGOS II
Deux croisières à bord de MERMOZ. Deux itinéraires différents.
18 jours à partir de 19 790 FF
- du 4 au 21 janvier 1989
- du 18 janvier au 5 février 1989.
CROISIERES PAQUET
UNE TRADITION D'AVENIR
Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages ou appelez Yves au (1) 42 68 45 42.
Croisières Paquet, 3, boulevard Malesherbes 75008 Paris. Tél. : (1) 47 42 83 19.
LIC 176 807

JEUX

échecs

Nº 1305

PLUIE DE SACRIFICES

(Championnat du monde des juniors, Adélaïde, 1988)

Blancs : ADAMS (Grande-Bretagne)
Noirs : COMAS (Espagne)
Défense : sicilienne

1. é4	ç5		15. Rb1	Cxé3
2. Cf3	d6		16. Dxé3(j)	Dé5(k)
3. d4	çxd4		17. Dç1!!(l)	Dxd4
4. Cxd4	Cf6		18. Cxé6!(m)	Db6
5. Cç3	a6		19. Fg6!!(n)	fxg6(o)
6. Fé3(a)	é6(b)		20. Th-é1	Cf6(p)
7. Dd2	b5(c)		21. Df4!(q)	Fé7(r)
8. f3	Fb7(d)		22. Cxg7+	Rf8
9. g4	h6(é)		23. Td7	Th7(s)
10. 0-0-0	Cb-d7		24. Tdxé7	Txé7
11. Fd3(f)	b4(g)		25. Dxh6	Cé8(t)
12. Cç-é2	d5		26. Dh8+	Tg8
13. éxd5	Cxd5		27. Dé5!	Cf7
14. Cf4(h)	Da5(i)		28. Tf7+! abandon.	(u)

NOTES

a) Une arme anti-Najdorf souvent jouée ces dernières années, notamment par les grands maîtres anglais, qui ont construit à partir de la formation de Scheveningue (6..., é6) un système d'attaque assez dangereux reposant sur le schéma f3-g4-Dd2-0-0-0.

b) Ou, dans l'esprit de Najdorf, 6..., é5 ; 7. Cb3, Fé6 ; 8. Dd2, Cb-d7 ; 9. f3 ou 9. f4. Ou encore 6..., é5 ; 7. Cf3, Dç7 ; 8. a4, Fé7 ; 9. a5, 0-0 ; 10. Fé2, Fé6. D'autres suites sont jouables comme 6..., g6 ; 6..., dç7 et 6..., Cb-d7. A déconseiller est 6..., Cg4 à cause de 7. Fg5, Cç6 ; 8. Dd2, Db6 ; 9. Cb3, é6 ; 10. h3, Cg-é5 ; 11. f4 avec avantage aux Blancs ainsi que 6..., b5 à cause de 7. a4, b4 ; 8. Cd5.

c) 7..., Cg4 est faible : 8. Fg5, Fé7 ? ; 9. Fxé7, Dxé7 ; 10. 0-0-0. Outre l'avance du pion b7 préparant le fianchetto-D, 7..., Fé7 est jouable : 8. f3, Cç6 ; 9. 0-0-0, 0-0 ; 10. g4, Cxd4 ; 11. Fxd4, b5 ; 12. h4, Cd7 ; 13. Rb1, b4 ; 14. Cé2, Cé5 ; 15. f4 !, Cxg4 ; 16. Tg1 et l'attaque des Blancs justifient pleinement le pion sacrifié.

d) 8..., b4 ; 8..., Cb-d7 et 8..., Fé7 sont possibles.

é) Une autre école préfère la suite 9..., Cç6 ; 10. Cxç6, Fxç6 ; 11. g5, Cd7 ; 12. 0-0-0, Dç7 (ou 12..., Fé7 ; 13. h4, 0-0 ; 14. h5, Té8 ? (14..., Cé5 ; 15. f4) ; 15. g6 !, fxg6 ; 16. hxg6, hxg6 ; 17. Dg2, b4 ; 18. Fg4, Cf8 ; 19. Cd5 ! (Khalifman-Loginov, 1984).

f) Probablement supérieur à 11. a3, Tç8 ; 12. Fd3, Cé5 ; 13. h4, d5 et rien n'est très clair.

g) Chandler et Nunn, deux experts de ce début, préfèrent la suite 11..., Cé5 à l'avance du pion b5 en b4, qu'ils jugent trop dangereuse pour les Noirs. Ils ont cependant trouvé ici une autre amélioration : 12. Th-é1 ! au lieu de l'habituel 12. Rb1, après quoi les Noirs doivent lutter pour ne pas perdre pied : 12..., Tç8 ne donna pas satisfaction aux Noirs (Short-Kasparov, Bruxelles, 1986) ni 12..., b4 ; 13. Ca4, d5 ; 14. éxd5, Cxd5 ; 15. Fé2 ! ni 12..., Cf-d7 ; 13. f4 !, b4 ; 14. Cd5 !, Cxd3+ ; 15. Dxd3, éxd5 ; 16. éxd5, Fé7 ; 17. Cç6, Fxç6 ; 18. dxç6, Cf6 ? ; 19. Fb6 !, Dxb6 ; 20. Txé7+, Rf8 ; 21. Dxd6, Rg8 ; 22. g5 (Nunn-Marin, Szirak, 1987).

h) 14. Cxé6 semble fort : 14..., fxé6 ; 15. Fg6+, Ré7 ; 16. Cf4 et les Blancs ont une attaque très dangereuse, mais la riposte 14..., Da5 ! est étonnante : si 15. Cxf8, Dxa2 ; 16. ç4, Rxf8 et si 15. Rb1, fxé6 ; 16. Fg6+, Rd8 ; 17. Cf4, Fd6 ; 18. Cxé6+, Rç8, et on ne sait plus très bien dans quel camp il faut se trouver. Dans la partie Nunn-Flacnik (Naeeestved, 1985), la suite 14. Cxé6, Fd6 ; 15. Ch5, Fé5 ; 16. f4 !, Cxé3 ; 17. fxé5, Dg5 ; 18. h4, Dxé5 ; 19. Cxé6 ! se révéla très dangereuse pour les Noirs.

i) Une défense intéressante qui menace 15. Dxa2 et cède la case d8 au R noir en cas de besoin. Si 14..., Fç5 ; 15. Cfxé6, fxé6 ; 16. Fg6+, ré7 ; 17. Th-é1 ! et si 14..., Cç5 ; 15. Fç4, Cxf4 ; 16. Fxf4, Fé7 ; 17. Dé3 ! et si 14..., Cé5 ; 15. Cdxé6, fxé6 ; 16. Cxé6, Df6 ; 17. Fd4 avec dans ces variantes une claire initiative pour les Blancs.

j) 16. Cdxé6 ! est fort : 16..., Cd5 (16..., Cxd1 ; 17. Txd1, Cé5 ; 18. Cg6 !!, Cxg6 ; 19. Fxb5+ ou 18..., Fd5 ; 19. Fxb5+, axb5 ; 20. Dxd5, fxg6 ; 21. Dxé5, Dxa2+ ; 22. Rç1, Fé7, et c'est la nuit noire) ; 17. Th-é1, Cç3+ ; 18. bxç3, bxç3 ; 19. Cç5 !, Fé7 ; 20. Txé7+, Rxé7 ; 21. Dé3+, Rf8 ; 22. Cg6+ !, fxg6 ; 23. Cxd7+, Rg8 ; 24. Dé6+ (Romero-Tchibarevitch, Lugano, 1988). Ou bien 17. Th-é1, fxé6 ; 18. Txé6+, Fé7 ; 19. Fg6+, Rf8 ; 20. Td-é1 !

k) Une ressource défensive des Noirs astucieuse qui semble mettre fin aux éternelles menaces de sacrifice des C blancs en é6 puisque l'échange des D est forcé sinon un des deux C blancs tombe.

l) Un magnifique retrait de la D blanche qui maintient la menace tout en sacrifiant froidement le Cd4.

m) La perte d'un C ne change rien au plan des Blancs, lesquels d'ailleurs ne risquent ici pas grand-chose : si 18..., fxé6 ? ; 19. Fg6+ et 20. Txd4.

n) Une pluie de sacrifices se met à tomber. Le sacrifice du F défend le C tout en ouvrant la colonne d.

o) Si 19..., Dxé6 ; 20. Th-é1 ou 20. Ff5 ; si 19..., Cé5 ; 20. Th-é1. Les Noirs ont gagné pour le moment deux F.

p) Si 20..., Fé7 ; 21. Cxg7+ etc.

q) L'entrée en jeu de la D laisse le R noir sans défense.

r) Si 21..., Rf7 ; 22. Dç4 !

s) Si 23..., Fç5 ; 24. Té6.

t) Tout est forcé.

u) Si 28..., Rxf7 ; 29. Dé7 mat. Quelle attaque !

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1304
S. TKATCHENKO, 1986

(Blancs : Rf2, Td5, Fg5, Pb7. Noirs : Rh1, Fç3, Pb2, é2, f3. Nulle.)

Les Blancs doivent s'opposer à la promotion des deux pions noirs b2 et é2. Cependant, si 1. b8=D, é1=D+ ; 2. Rxf3, b1=D et les Blancs n'ont plus d'échec. 1. Fd2 ! menaçant mat en h5, é1=D+ ! ; 2. Fxé1, Fxé1+ ; 3. Rf1 !, b1=D avec l'idée 4. Th5+, Fh4 mat. 4. b8=D !, Fb4+ ! ; 5. Rf2, Fé1+ ; 6. Rf1, Da1 ! ; 7. Dh2 !! (et non 7. Da7 ?, Fa5+ ; 8. Rf2, Dg1+ ; 9. Rxf3, Dxa7 ni 7. Ta5, Dd1 ! ni 7. Td1, Da6+ !), Dxh2 ; 8. Th5+, Dh2 ; 9. Th4 !!, f2 ; 10. Th5 !, Dxh5 Pat.

Un joli développement d'une idée de Kovalenko, la position des Blancs étant : Rg5-Tb8-Cf7 et des Noirs : Rg7-Dh7-Fh5-Pg6. Nulle. Solution : 1. Td8 !, Rxf7 (si 1..., F joue ; 2. Th8 !) ; 2. Td7+, Rg8 ; 3. Td8+, Rg7 ; 4. Td7+, Rh8 ; 5. Td8+, Dg8 ; 6. Rh6 !, Dxd8. Pat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1305

O. TCHERBAKOV (1986)

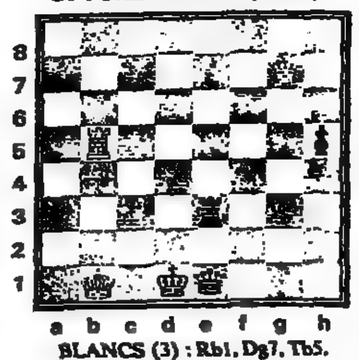

BLANCS (3) : Rb1, Dg7, Tb5.
NOIRS (4) : Rd1, Dé1, Té3, Ph5.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1303

RECTIFICATION INTERDITE

La brillante défense d'un champion hongrois a fait chuter un chelem à l'autre table au cours d'un festival à Tokyo organisé par Epson, la société de la micro-informatique.

Nord : ♠ A D 4 3 — ♡ A D 6 — ◊ A 6 5 4 2 — ♣ R
Ouest : ♠ V 9 8 2 — ♡ V 10 4 — ◊ 7 3 — ♣ V 10 9 3
Est : ♠ 7 5 — ♡ 8 7 2 — ◊ V 10 9 8 — ♣ A 7 5 2
Sud : ♠ R 10 6 — ♡ R 9 5 3 — ◊ R D — ♣ D 8 6 4

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	2 ◊	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	6 ◊	passe
6 SA	passe	passe	contre...

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau, le déclarant fit la Dame et le Roi de Carreau, puis il joua le 4 de Trèfle pour le Roi sec du mort. *Comment Szappanos a-t-il fait chuter* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Réponse :

A l'autre table où Ouest avait entamé le Valet de Trèfle, le défenseur japonais, qui était en Est, avait pris avec l'As de Trèfle et avait rejoué le 2 de Trèfle. *Comment Sud avait-il ensuite réussi* 6 SA ?

Après avoir fait la Dame de Trèfle le déclarant a tiré Roi, Dame de Carreau et est remonté au mort par la Dame de Cœur pour jouer l'As de Carreau sur lequel il a défaussé le 6 de Trèfle. Ensuite il a tiré Dame et Roi de Pique (au cas où le Valet tomberait), puis il a joué As et Roi de Cœur et, enfin, son quatrième Cœur affranchi. La position était :

♠ V 9 ♣ 10 — ♠ A 4 ◊ 6 / ♠ 10 ♥ 9 ♣ 8

Sur le 9 de Cœur *Ouest fut squeezé* à Pique et Trèfle. Il jeta le 10 de Trèfle pour ne pas libérer le 4 de Pique, et c'est le 8 de Trèfle qui a procuré la levée qui manquait.

En revanche, *dans l'autre salle,* Szappanos *en* Est *a refusé de prendre le Roi de Trèfle* et le déclarant n'est plus arrivé à trouver sa douzième levée...

Le chelem invisible

La technique permet parfois de réaliser des miracles comme dans cette donne où le chelem semblait impossible, même en regardant les quatre jeux.

Or le déclarant a fait douze levées alors qu'il ne jouait que la manche à Cœur dans cette donne de la Sélection américaine de 1985.

Nord : ♠ A — ♡ 7 5 2 — ◊ A D 4 — ♣ A R V 4 3 2
Ouest : ♠ R D V 8 5 4 2 — ♡ — — ◊ R V — ♣ D 9 7 5
Est : ♠ 10 3 — ♡ R V 8 4 3 — ◊ 9 5 3 2 — ♣ 10 6
Sud : ♠ 9 7 6 — ♡ A D 10 9 6 — ◊ 10 8 7 6 — ♣ 8

Ann. : S. don. Tous vuln.

Ouest Merkst.	Nord Weich.	Est Rodwell	Sud Lawr.
–	–	–	Passe
1 ♠	contre	passe	3 ♡
3 ♠	4 ♣	passe	4 ♡...

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Lawrence, en Sud, a-t-il fait* DOUZE levées (c'est-à-dire deux de mieux) au contrat de QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Le saut à « 3 Cœurs », sur le contre d'appel est courageux, mais une réponse de « 2 Cœurs » serait trop décourageante. *A l'autre table,* en salle fermée, les enchères des deux camps ont été un peu trop agressives :

Ouest Root	Nord Bergen	Est Pavlicek	Sud Cohen
–	–	–	2 ♡
2 ♠	3 ♣	passe	4 ♡
4 ♠	passe	passe	contre...

L'ouverture d'un Deux faible à Cœur avec la main de Sud est un exemple de... ce qu'il ne faut pas faire, surtout en première ou deuxième position (à moins d'être... candidat au suicide). De son côté Ouest aurait dû, sur l'ouverture de « 2 Cœurs », surenchérir à « 3 Piques » (au lieu de « 2 Piques ») et, après avoir promis ainsi sept levées de jeu, il aurait pu passer sur « 4 Cœurs » au lieu de dire « 4 Piques » sans que le partenaire ait pu avoir son mot à dire.

Nord entama l'As de Trèfle, et le déclarant en Ouest concéda un Pique, deux Carreaux et trois Trèfles pour une pénalité de 800..

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 340

L'EMPRISE DES DAMES

Match URSS-Pays-Bas, juin 1987

Blancs : H. JANSEN (Pays-Bas)
Noirs : M. KORENEWSKI (URSS)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22		25. 43-39	21-26
2. 28x17	12x21		26. 48-43(j)	11-17
3. 31-26(a)	7-12(b)		27. 33-28	17-21
4. 26x17	12x21		28. 38-33	12-17
5. 36-31(c)	19-23		29. 28-22!(k)	17x28
6. 41-36	1-7		30. 33x22	3-8
7. 47-41(d)	7-12		31. 40-35	6-11
8. 35-30	14-19		32. 39-33!(l)	8-12(m)
9. 30-25	2-7		33. 34-29!(n)	23x34
10. 25x14	9x20		34. 43-39	34x43
11. 31-27	22x31		35. 32-28(o)	21x23
12. 36x27(e)	10-14		36. 35-30(p)	18x27
13. 43-38(f)	4-9		37. 30-24	19x30
14. 49-43	11-17		38. 42-38(q)	43x32
15. 37-32	5-10		39. 37x6!(r)	14-19!(s)
16. 33-28	20-24		40. 33-28	19-24!(t)
17. 41-37	24-29!(g)		41. 28-23(u)	30-34(v)
18. 46-41	7-11		42. 6-1(w)	34-39
19. 39-33(h)	17-21		43. 23-18	39-43!(x)
20. 33x24	19x39		44. 40-44!(y)	9-13
21. 28x19	14x23		45. 18x9	43-49(z)
22. 44x33	10-14(i)		46. 41-37	49x35
23. 40-34	13-19		47. 9-4(aa)	NULLE(bb)
24. 45-40	8-13			

NOTES

a) Un des débuts classiques est 3. 37-32 (6-11) ; 4. 41-37 (12-17) ; 5. 46-41 (8-12) ; 6. 34-29 (19-23) ; 7. 40-34 (14-19) ; 8. 45-40 (10-14) ; 9. 32-28 (23x32) ; 10. 37x28 (16-21) ; 11. 41x37 (5-10) ; 12. 31-26 (20-24) ; 13. 29x20 (15x24), etc. [Otten-Lith, Groningen, avril 1987].

b) Lors de ce même match URSS-Pays-Bas, le grand maître soviétique Valneris (blancs) face au maître Bastiaannet, observa une attitude bien peu belliqueuse dans le début : 3. ... (6-11) ; 4. 37-32 (1-6) ; 5. 41-37 (19-23) ; 6. 46-41 (14-19) ; 7. 35-30 (20-25) ; 8. 40-35 (10-14) ; 9. 44-40 (11-17) ; 10. 36-31 (5-10) ; 11. 50-44 (15-20) ; 12. 33-29 (10-15) ; 13. 38-33 (20-24). [Les Noirs rompant le silence] ; 14. 29x20 (15x24) ; 15. 42-38 (7-11) ; 16. 41-36 (16-21) ; 17. 48-42 (22-28) ! [Encore le maître néerlandais pour activer les hostilités] ; 18. 33x22 (17x28) ; 19. 26x17 (12x21), etc.

c) ou 5. 37-32 (21-26 *c1)* ; 6. 32-28 (1-7) ; 7. 36-31 (26x37) ; 8. 41x32 (7-12) ; 9. 46-41 (19-23) ; 10. 28x19 (14x23) ; 11. 33-28 (9-14) ; 12. 28x19 (14x23) [Dijk-Meijer, Den Bosch, janvier 1987].

c1) Autre variante sûre : 5. ... (1-7) ; 6. 41-37 (7-12) ; 7. 46-41 (21-26) ; 8. 33-28 (19-23) ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 39-33 (10-14) ; 11. 44-39 (14-19) ; 12. 32-28 (23x32) ; 13. 37x28 (18-22) ; 14. 28x17 (11x22), etc. [Marek-Sysel, *le Monde,* du 21 novembre 1981].

d) Le grand maître international soviétique paraît vouloir provoquer l'enchaînement de son flanc gauche. Dans cette hypothèse, plusieurs continuations immédiates lui seraient offertes tel le développement, après (21-26) ; 33-28 (23x32) ; 37x28 (26x37) ; 41x32.

e) Elément de surprise que cet échange excentrique, dont Korenewski dévoilera les raisons ultérieurement.

f) Etait interdit : 13. 37-32 (23-28) ; 14. 33x22, *f1* (16-21) ; 15. 27x16 (18x47), dame, +.

f1 14. 32x23 (18x47) ; dame, +.

g Une écharde qui neutralise provisoirement l'aile droite des Blancs.

h) Le plus direct et le plus efficace pour lever cet obstacle.

i) Mais les Noirs occupent mieux le terrain.

j) Autre empreinte de la profondeur de vision d'un grand maître : ce coup paraît hypothéquer lourdement l'avenir, les Blancs en étant, dans l'immédiat, réduits à une aile gauche dite « molle » (aucune formation d'attaque).

k) A la rigueur muette des Noirs, les Blancs apportent une nouvelle image de leur pouvoir imaginatif dans une stratégie à haut risque.

l) Il faut se reporter au vingt-neuvième temps : 29. 28-22. Ensuite, refaire le parcours jusqu'à ce tenté de faute de haut niveau, susceptible de s'ouvrir sur une brillante combinaison en sept temps.

m) Le grand maître soviétique n'a-t-il pas décelé la combinaison ou l'a-t-il laissée en toute connaissance ?

n) Le damier s'embrase.

o) Un mécanisme assez complexe.

p) Acceptation d'un temps de repos.

q) Rafle à visualiser.

r) Disparition de cinq pions et les Blancs se trouvent à une case de la ligne damante.

s) Superbement vu : les Blancs ne peuvent pas damer car si 40. 6-1 (30-34) ; 41. 1x40 (19-23) ; 42. 40x4 (16-21) ; 43. 4x31 (26x46) ! Les Noirs prennent la dame et dament, +.

t) Maintenant l'interdiction de damer.

u) Le seul.

v) Les Noirs aussitôt envisagent d'aller à dame.

w) Les Blancs dament, mais 42. 50-44 n'était-il pas plus fort ?

x) L'ultime et exquis raffinement du grand maître soviétique : si 44. 18-13 (9x18) ; 45. 1x48 suivi de la réplique mortelle 45. ... (24-30) ; 46. 48x25 (15-20) ; 47. 25x31 (26x46) ! Les Noirs prennent la dame et dament, +.

y) A leur tour, les Blancs interdisent aux Noirs l'accès à la ligne damante, les contraignant au sacrifice d'un pion et tiennent la nulle.

z) Les Noirs dament.

aa) Seconde dame blanche.

bb) Par leur emprise, les dames neutralisent les forces antagonistes : c'est la nulle.

PROBLÈME
KLEUTE
1927

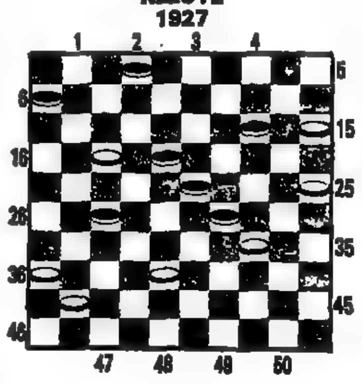

Les Blancs jouent et gagnent.

Un mécanisme élégant, qui déroutera les nouveaux damistes : le pion blanc à 34 reste trois temps consécutifs sans être pris. C'est une application de la règle de la priorité à donner à la prise majoritaire.

● SOLUTION : 36-31 ! (27x47) 15-10 ! [La seconde finesse dans ce collage] (47x11) 10x28 (11x30) 25x12 !, + sur cette rafle dite « *renversée* ».

JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 533

Horizontalement

I. Certains vont bientôt devoir quitter leur chambre. – II. Prit un par un. Pouvait se vanter de ses connaissances. – III. Qui ne se vante pas de connaître le bon ? Dans ce journal, si on l'abrège. – IV. Ecole qui eut ses célébrités. Usai de traits. – V. Participe. Une demie nous suffirait. Suite et fin. – VI. N'atteindra pas un haut niveau. C'est par ici l'entrée. – VII. On ne s'en sort pas. Chuchotas. – VIII. N'eus plus besoin de chuchoter. On les a à l'œil. La faune du club. – IX. Vieille bête. Dessert. Il y a des années qu'on la connaît. – X. Ils ont peut-être vu Babylone.

Verticalement

1. Vous, moi et les autres, il nous concerne. – 2. C'est notre système civique. – 3. Fait un vœu. Sont d'origine. – 4. On peut en voir de toutes les couleurs. Direction. – 5. Direction. Aima son fils plus que la vie. – 6. Bien conservée. Même abrégé, il sait y faire. – 7. N'a rien qui dépasse. Un gîte précaire. – 8. Nous sommes ainsi parfois. Mettra hors circuit. – 9. Durcit le cuir. – 10. Dit tout. Un coup qui pourrait être le bon. – 11. Lumineuses lorsqu'elles réfléchissent. Sont en ligne. – 12. Fit sortir. Pour des prunes. – 13. Permettent de vivre en évitant le stress.

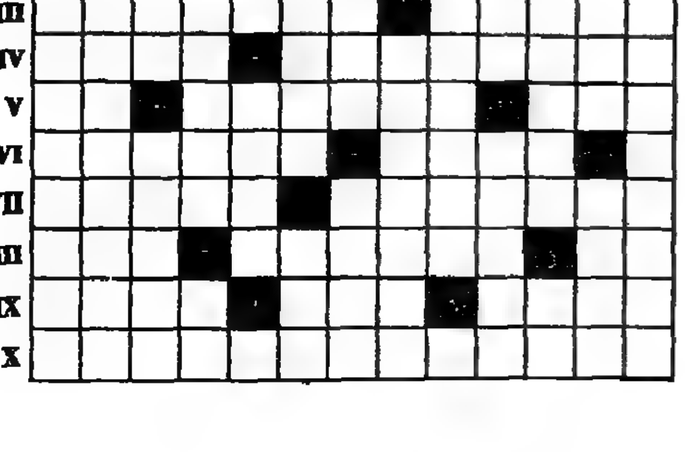

SOLUTION DU Nº 532

Horizontalement

I. Intellectuels. – II. Nouméa. Moscou. – III. Tumeurs. Palus. – IV. Ever. Gigotait. – V. Résidera. Taé. – VI. Pactes. Base. – VII. Ruée. Stria. Ot. – VIII. Etu. Feuilleta. – IX. Tene. Relevai. – X. Essoufflement.

Verticalement

1. Interprète. – 2. Nouveautés. – 3. Tumescents. – 4. Emérite. To. – 5. Leu. De. Feu. – 6. Largesse. – 7. Sir. Turf. – 8. Cm. Gabriel. – 9. Topo. Aillé. – 10. Usat. Salem. – 11. Eclate. Eve. – 12. Louis. Otan. – 13. Sustentait.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 534

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inexplicables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

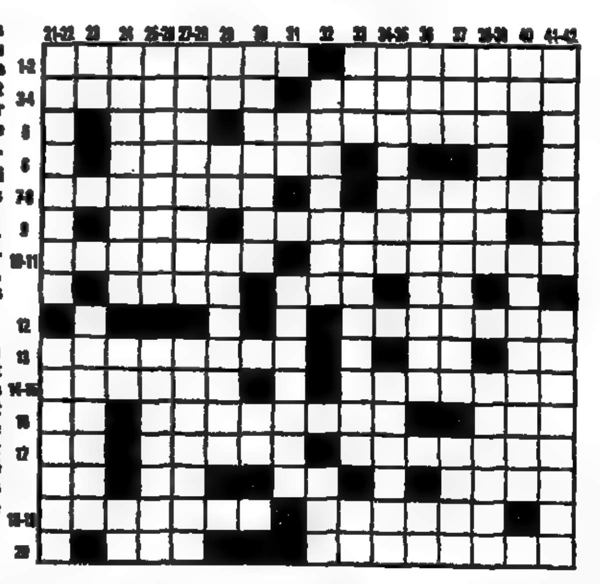

Horizontalement

1. CENOTUUX. – 2. AACCORS. – 3. ACLORSU (+1). – 4. AAEEGORR. – 5. ACEIPSSU. – 6. AINRSTT (+2). – 7. AACLNPT. – 8. EEGINR (+2). – 9. EEELNTUV. – 10. EENOSTT. – 11. EEGIRSSU. – 12. AAFGHIN. – 13. AAGGINNT. – 14. CEEHNT. – 15. EEIIRSS. – 16. CCHHOOUU. – 17. ACENORS (+2). – 18. EEENNOT. – 19. AEGLOR (+1). – 20. EEGINRRS (+2).

Verticalement

21. CCEEOPSU. – 22. ACCEISS. – 23. AAHILNT. – 24. ACELORST (+2). – 25. CEIINOTT. – 26. CEIILNN. – 27. ALNORSTU (+1). – 28. EEEGHINN. – 29. AEGNNOT (+1). – 30. AENSSTU (+1). – 31. AACEGSS (+1). – 32. AEEGISS (+1). – 33. AINNOTTU. – 34. ADEIIRT (+2). – 35. EELLRU. – 36. AGHINRU. – 37. AEGHISS. – 38. ACELSST. – 39. DEEEOR. – 40. AEEINSSU. – 41. CEEERST (+3). – 42. AINNSSTT.

SOLUTION DU Nº 533

1. BISEAUTE. – 2. VIRTUEL. – 3. DEFIANTE. – 4. AFRICAIN. – 5. SANGUINE (GUANINES). – 6. IGUANES (USINAGE). – 7. IMMACULE. – 8. ILLUSION. – 9. NEGATEUR. – 10. DETRESSE (DESERTES DESSERTE). – 11. ILLYRIEN. – 12. HELIAQUE, magistrat de la Grèce antique. – 13. CULTIVES. – 14. POIVRER. – 15. REPUDIE (DUPERIE). – 16. CANARDE (DRACENA ENCADRA). – 17. ENTOLOME. – 18. RESISTE (RETISSE, etc.). – 19. ANEROIDE (DENOIERA). – 20. BEATIFIE. – 21. BITURER (BRUITER). – 22. SAROUAL. – 23. ECHOPPES. – 24. ALUETTE (TALUTEE). – 25. ALCYNES. – 26. RALLIDES (DRAILLES). – 27. TRISSIONS. – 28. ACRETE (ECARTE ECRETA TRACEE). – 29. MNESIQUE (MENISQUE ENQUIMES MESQUINE). – 30. GELULE. – 31. VERGLACA. – 32. RIDICULE. – 33. RAVINER (VERNIRA). – 34. LEUCINE. – 35. UNIEME. – 36. ESSORAI (ASSEOIR OSERAIS RASSOIE). – 37. LEXICALE (EXCELLAI). – 38. LEXEME.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Retour à Biarritz

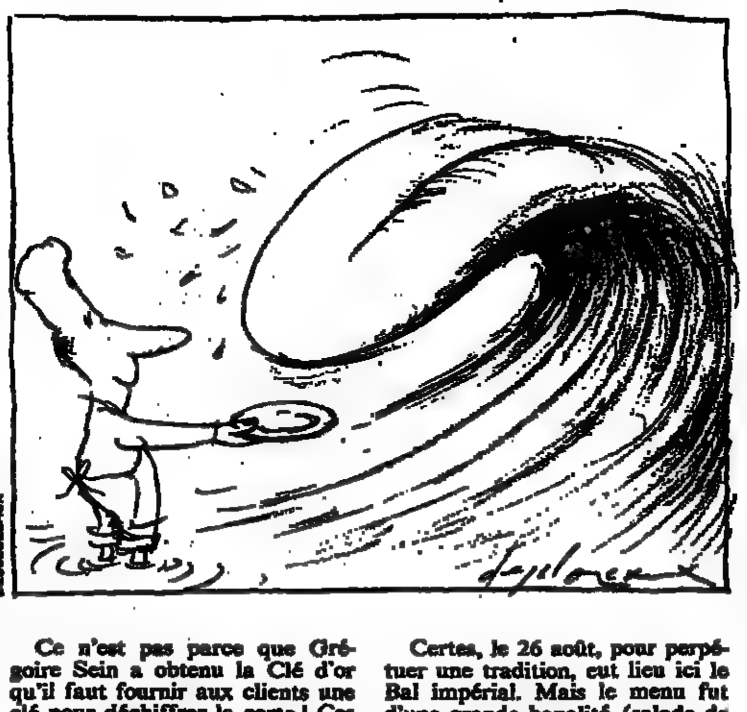

LE Biarritz d'Eugénie ferme fin septembre, et c'est peut-être dommage. L'*Hôtel du Palais* ne rouvrira que pour Pâques. Aussi peut-on se demander si cet illustre monument touristique est bien exploité. Si ses bons éléments (Guy et Annie au bar, Grégoire Sein aux fourneaux) y peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes.

La Rotonde, cet admirable balcon-restaurant sur la mer, le restaurant gastronomique *Grand Siècle*, le bar enfin, ne fonctionnent, en pleine saison, que le soir, et l'on envoie tout le monde déjeuner à la superbe piscine. Mais tout le monde n'est point, tant s'en faut, amateur obstiné du soleil à forte dose !

De même, Grégoire Sein, pour être plein de qualités et fertile en invention pourrait être « tempéré » dans ses recherches et appellations. C'est ainsi qu'au *Grand Siècle* – (là aussi appellation bien ridicule en la demeure de l'Impératrice, d'autant que sous le règne de Louis XIV Biarritz, par décret royal en date de l'an 1650 obligeant les habitants de Bearrids à entretenir *« le feu qu'ils font en une tour hautement élevée servant de fanal et signal en temps d'orage, aux vaisseaux qui sont sur la mer »*, n'était qu'un... phare (1), – au *Grand Siècle* donc, on trouve par exemple sur la carte la *« demoiselle landaise d'un naturel gourmand »*.

Ce n'est pas parce que Grégoire Sein a obtenu la Clé d'or qu'il faut fournir aux clients une clé pour déchiffrer la carte ! Ces demoiselles (on dit aussi les oscilles, du côté gascon) sont des carcasses d'oie grillées dont on se pourlèche au sens strict du terme, puisqu'elles se mangent avec les doigts. Ici, point ! Ladite carcasse est rognée, nettoyée, poncée, et ne sert que de cloche à un soupçon de foie gras et quelque peu de filet de la volaille. Ridicule !

Certes, le 26 août, pour perpétuer une tradition, eut lieu ici le Bal impérial. Mais le menu fut d'une grande banalité (salade de homard, blanc de turbot, agneau) alors que l'on aurait pu retrouver, sur un air d'Offenbach, quelques plats d'autrefois illustrant l'époque.

Passons. *Le Palais* est fermé. *Le Café de Paris* lui aussi ne rouvrira qu'à Pâques, merveilleuse maison-phare d'un Biarritz d'hier où les deux casinos (il n'en reste plus qu'un) attiraient et la noblesse d'Espagne et la gentry britannique quasi toute l'année. Mais Biarritz, l'hiver, continue – et c'est le miracle de Mme Neptune : Amphitrite mériterait d'être sacrée déesse de la Thalassothérapie.

Car Biarritz, hors le temps des vacances, a bien des attraits. Les amoureux de la mer la retrouvent *« toujours recommencée »*, changeante et quelquefois féroce, passionnée et passionnante, autre chose que le banal bain géant des promiscuités-coups de soleil ! Les fans du golf peuvent se réjouir : cinq terrains à l'entour, et bientôt sept. Enfin, Thalassa ! Thalassa ! Il y a les soins de la déesse de la Mer. Le seul centre thalassothérapique en France animé par Jean Bobet et pouvant s'autoriser du nom célèbre de Louison – il y a, ici, une rue Louison-Bobet ! Ce centre est dans ses meubles à *l'Hôtel Miramar* (avenue de l'Impératrice, tél. : 59-24-85-20) ouvert, lui, toute l'année et affichant souvent complet.

Il est vrai qu'il a bien des atouts, ce *Miramar !* Pour commencer, sous la houlette d'André Gauzère, une double cuisine : gastronomique au *Relais Miramar*, diététique au restaurant *les Pibales*, faisant ainsi la preuve que même un strict régime peut être gourmand. Les cours de cuisine de Gauzère et de son adjoint Patrice Demangel le démontrent. Les cours de golf entretiennent une émulation « sympa ». Les nombreuses animations s'y ajoutent, et la règle d'or de Daniel Broch, directeur du *Miramar*, devrait inspirer toute l'hôtellerie française, qui assure : *« L'art de recevoir est un philtre magique : trois quart de talent, un quart d'expérience, un zeste d'organisation et douze doigts de personnalité. »*

Mais le Biarritz éternel, c'est aussi quelques bons restaurants *(voir ci-contre)* ne fermant pas après saison et quelques bonnes adresses comme celle de M. Arosteguy (5, avenue Victor-Hugo) : mille produits des cinq continents et en premier lieu les « douceries » régionales ; la Maison Saint-Léon (18, avenue Victor-Hugo), spécialiste du linge basque. Et d'autres bien sûr, avec la librairie Barberousse (6, place Clemenceau), où vous trouverez, signé Michel Barberousse, un petit ouvrage de recettes sur les cuisines basque et béarnaise.

LA REYNIÈRE.

(1) D'après l'excellent *Biarritz et l'Océan*, de Pierre Laporte, édité par le comité Côte basque des maîtres nageurs sauveteurs.

SEMAINE GOURMANDE

Les Jardins de l'Océan

C'est le restaurant de l'*Hôtel Régina*, dirigé par Philippe Touati. Une sorte de patio fleuri dans le grand hall de l'hôtel. Le jeune chef, Georges Amestoy, aime visiblement cuisiner le poisson. Très belle carte à partir des produits du vivier et de la pêche locale : turbot poêlé au fumet de poutargue, tartare de thon aux algues, cabillaud rôti sauce escabèche avec ses tranches de ventrèche croquantes... Trois viandes : filet béarnaise, côtes d'agneau fleur de thym, magret au fumet de cèpes. Brebis des Pyrénées avec marmelade de cerises d'Itxassou et beaux desserts. Menus à 175 F et 220 F et carte. Un des meilleurs restaurants de poissons du Sud-Ouest.

● *LES JARDINS DE L'OCÉAN, avenue de l'Impératrice. Tél. : 59-41-33-00. Ouvert tous les jours.*

Les Platanes

Grande nouveauté : l'arrivée d'Arnaud Daguin, fils d'André. Enfin chez lui. Une petite maison au cœur de la ville, loin de la plage, tranquille. Accueil souriant et carte courte autant qu'alléchante : du foie gras (au naturel ou chaud aux raisins) à la salade de louvine aux lentilles, de la poêlée de bar et tomates-cerises au magret « des deux façons » (une trouvaille !), du ragoût de cœurs de canard aux haricots frais au pigeonneau sauté jus de truffe, avec la tomme de Laruns (superbe) et quelques desserts. Une carte importante de vins du Gers (dont le colombard André Daguin). A la carte compter 200 F. Superbe menu dégustation à 250 F.

● *LES PLATANES, 32, avenue Beausoleil. Tél. : 59-23-13-68. Fermé lundi et mardi midi.*

Le Galion

La voilà bien assise cette petite maison ouvrant sur la plage mais dont l'intérieur, brune salle boisée en longueur, évoque assez bien ces rutilants galions de légende. Michel Barbé, bien assisté de son épouse, propose une carte courte autant qu'intelligente : fruits de mer, salade tiède de lotte au bacon, soupe de poissons, huîtres au champagne, choucroute de turbot et saumon, panaché de cinq poissons aux pâtes fraîches... Avec aussi un ris de veau au coulis de cèpes, une brioche de foie de canard aux pommes, la rouelle de veau moutarde et de beaux desserts (fine tarte chaude aux pommes). Une vingtaine de vins à moins de 100 F, un jurançon « amusant », permettent des additions de 200/220 F, avec aussi un menu à 120 F, (choix de 2 plats et un dessert).

● *LE GALION, 17, bd du Général-de-Gaulle. Tél. : 59-24-20-32. Fermé dimanche soir et lundi.*

La Chaumière

A la porte du Golf. Les patrons, autrefois rue de Verneuil à l'*Auberge Basque*, sont ici chez eux, avec une cuisine toute simple, régionale un peu, et de prix bien honnêtes.

● *LA CHAUMIÈRE, 4, rue Edith-Cavell. Tél. : 59-03-48-46. Ouvert tous les jours.*

L. R.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06160 CAP-D'ANTIBES

MOTEL ROI SOLEIL
153, bd Kennedy. A 500 m de la mer. STUDIOS tt cft. Park., piscine. 2 pers. 1150 F la sem. 1780 F 2 sem. 3100 F 4 sem. t.c. (sauf juin, juil., août, sept.). Tél. 93-61-68-30.

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ****NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470 410.
TÉLÉCOPIE : 93-16-17-09.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur. tél. direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)

Parc régional. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
GRILL ET CHAMBRES-STUDIO
Appart. Depuis 650 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
1/2 pens. 1 029 F à 1 680 F la sem.
Pension compl. 1 316 F à 1 925 F la sem.
Spécial Noël 12 j. 2 500 F.

Provence

DROME PROVENÇALE

4 heures de Paris par TGV (Montélimar). Site except. Micro climat. Idéal repos, promenades, sports. Cuis. à votre goût. On ne fume pas à table. Bibliothèque. Chbre grand confort. Séminaires. Prix d'hiver.
AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES
26110 NYONS. Tél. 75-26-12-89.

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur. Tél direct.
De 290 à 380 F. - Tél. 43-54-92-55.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES ***
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.
télécopieur : 041-520 37 21.

Suisse

LEYSIN 1400 m. Alpes Vaudoises

HOTEL SYLVANA ***
Skis aux pieds devant la porte. Situation panoramique. Chambres tout confort. Pens. compl. dès 75 FS (env. 310 FF). Fam. BONELLI, CH-1854 LEYSIN. Tél. 19-41/25/34-11-36.

SAINT-MORITZ (ENGADINE)

KULM-HOTEL
L'hôtel de 5 étoiles avec la plus grande tradition. Centre mondain et sportif.
CH 7500 St-Moritz - Tél. : 1941 82/2 11 51
Fax 82/3 27 38, Tx./85 21 72

ZERMATT

PARKHOTEL BEAU-SITE ****
Moderne. Piscine. Sauna.
Arrangements spéciaux avant/après saison.
Tél. 1941/28/67 12 71
CH 3520 ZERMATT TX 472 116.

TOURISME

HOME D'ENFANTS A LA MONTAGNE
(Haut-Doubs, alt. 900 m, prox. frontière suisse). Vacances Toussaint, Noël, Pâques. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme du XVIIe s. confortab., rénovée, chbres 2 ou 4 avec s. de bs. Située au milieu des pâturages et forêts. Capacité volontairement limitée à 15 enf. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : tennis, ski de fond, jeux collect., fabric. du pain, peinture sur bois.
1 450 F TOUSSAINT (tennis)
1 690 F NOEL, PAQUES (ski de fond).
Tél. (16) 81-38-12-51.

GASTRONOMIE

PRUNIER MADELEINE : LA GÉNÉROSITÉ

Quel plat de poissons demande le plus de générosité ? La bouillabaisse, bien sûr. PRUNIER MADELEINE n'en manque pas, qui en propose une nouvelle version faite entièrement de filets de poissons nobles (Saint-Pierre, Turbot, Loup, Rouget), en ressert et vous offre entre les deux services une merveilleuse salade aillée. C'est surprenant, merveilleux et vous n'en trouverez pas d'autre à Paris.

Mark SINGER met la même générosité dans ses goujonnettes de sole et saumon au sauternes ou dans son tout nouveau Saint-Pierre sauce aux haricots noirs.

Si vous êtes plus amateur de grande tradition, vous pourrez aussi vous régaler des poissons entiers (c'est rare à Paris aujourd'hui) que Mark SINGER vous proposera avec toute sa gentillesse, grillés ou pochés, ou selon vos goûts.

Vous pouvez également profiter de la générosité de PRUNIER MADELEINE en mangeant véritablement (ce n'est plus de la simple dégustation) des huîtres à volonté ; en bas des fines de claire à volonté, avec vin à volonté pour 150 F, en haut des claires, des spéciales et des belons à volonté pour 250 F, ou les merveilleux plateaux (LE PRUNIER à 250 F et L'EMPEREUR à 385 F.)

PRUNIER MADELEINE, *c'est bien à midi, c'est bien le soir.*
9, rue Duphot, Paris 1er – 42-60-36-04.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

VINS DU BEAUJOLAIS :
Brouilly, Beaujolais-Villages, cubi. 221 et bout. Tarif : GAEC BERTRAND-CARDIN. Viticulteur « La Grand' Grange ». CHARENTAY, 69220 BELLEVILLE.

MERCUREY A.O.C. Vente directe propriété
TARIF SUR DEMANDE. - Tél. 85-45-13-94.
Domaine de Chamerose, L. Menand, 71640 MERCUREY.

GRANDS VINS DE JURANÇON
CHATEAU DE ROUSSE
Direct. du producteur au consommateur.
Qualité et millésime en sec et moelleux.
J. LABAT-LAHONDETTE, 64110 JURANÇON.
Tarif sur demande.

SAUTERNES 1er GRAND CRU
« CHATEAU LA TOUR BLANCHE »
BOMMES 33210 LANGON
Tél. : 56-63-61-55
Tarifs sur demande *Vente directe*
Nouveau millésime en vente 1986

Bellissimo !...
PASTA DEL MAESTRO de PANZANI.

L'Italie, c'est le charme des paysages idylliques, la séduction de l'architecture et des arts, les accents ensoleillés et l'animation de ces charmantes trattorias où l'on déguste une savoureuse cuisine locale.

Avec, en vedette bien sûr, les pâtes, sous toutes leurs formes accomodées de mille et une façons.

C'est dans ce pays que PANZANI a choisi de fabriquer, dans la plus grande tradition, une succulente gamme de pâtes :

Pasta Del Maestro

Après les pâtes « Design », PANZANI lance aujourd'hui les « Classiques » aux noms évocateurs de Penne Rigate, Fusilli, Spaghettini, Farfalle, Pipe Rigate.

Conditionnées sous un étui en carton très réussi, à la fois chaleureux et élégant, réalisé dans un camaïeu de bleu et illustré de photos qui, à elles seules, mettent déjà en appétit, la gamme **Pasta Del Maestro** nous est présentée en cinq variétés aux formes familières qui évoquent irrésistiblement la beauté italienne.

Mais pour tirer le meilleur parti de la qualité de **Pasta Del Maestro**, les pâtes doivent être préparées dans les règles de l'art : jetées dans beaucoup d'eau bouillante salée à froid, remuées souvent avec une cuillère en bois, égouttées soigneusement et servies très chaudes, encore « al dente ».

D'une couleur ambrée et d'une saveur incomparable, la gamme **Pasta Del Maestro** « Classique », confectionnée à partir d'une sélection de blés durs, fera honneur à toutes les tables, de la plus simple à la plus raffinée.

Quel plaisir de dîner en famille ou entre amis autour d'un bon plat de Spaghettini au basilic ou d'organiser un tête-à-tête gourmand avec l'une des recettes délicieuses et originales proposées au dos des paquets de **Pasta Del Maestro**.

Présente aux entrées, fièrement inscrite au cœur d'un menu, la nouvelle gamme **Pasta Del Maestro** fera de vous le plus fin des cordons bleus.

Les cinq variétés « Classiques » de **Pasta Del Maestro** sont en vente dans toutes les grandes surfaces et magasins d'alimentation au prix approximatif de 6 F le paquet de 500 g.

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA - PORTE D'ORLÉANS
A LA BONNE TABLE 45-39-74-91 F. sam., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS.

PLACE CLICHY
CHARLOT, roi des coquillages 12, place Clichy, 9e. 48-74-49-64. Tous les délices de la mer réunis dans un cadre « Art Déco ». Tous les jours jusqu'à 1 heure.

ROME - VILLIERS
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 43-87-28-87. PAELLA, ZARZUELA, BACALAO, GAMBAS. F/lundi, mardi. Plats à emporter. Cité G. Millau 1988 et B. Gourmand.

CHAMPS-ELYSÉES
RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche.

142, av. des Champs-Elysées. 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage.
FLORA DANICA, et son jardin r.d.c.
SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.

GOBELINS
ENTOTTO 45-87-08-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e. Spécialités éthiopiennes.

LES HALLES
CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec. 42-36-10-92. Ses caves du XVe. F. dim. et lundi, P.M.R. 170/200 F.

ODÉON
LE PROCOPE, carrefour de l'Odéon, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, 6e 43-26-99-20. Fruits de mer. Cuisine de tradition. Accueil jusq. 2 h.

PALAIS ROYAL
LA CLÉ DU PÉRIGORD, 38, r. Croix-Pts-Champs, 40-20-06-46. F. dim. Spéc. Sud-Ouest. Prix fixe, env. 230 F.

SAINT AUGUSTIN
LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e, 45-22-23-62. Dîner périgourdin 130 F s.c.

SAINT GERMAIN DES PRES
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux.

TROCADÉRO
P. GAILLARD, 70, r. de Longchamp. F. dim. et sam. soir. 47-27-43-41. Cuis. classique.

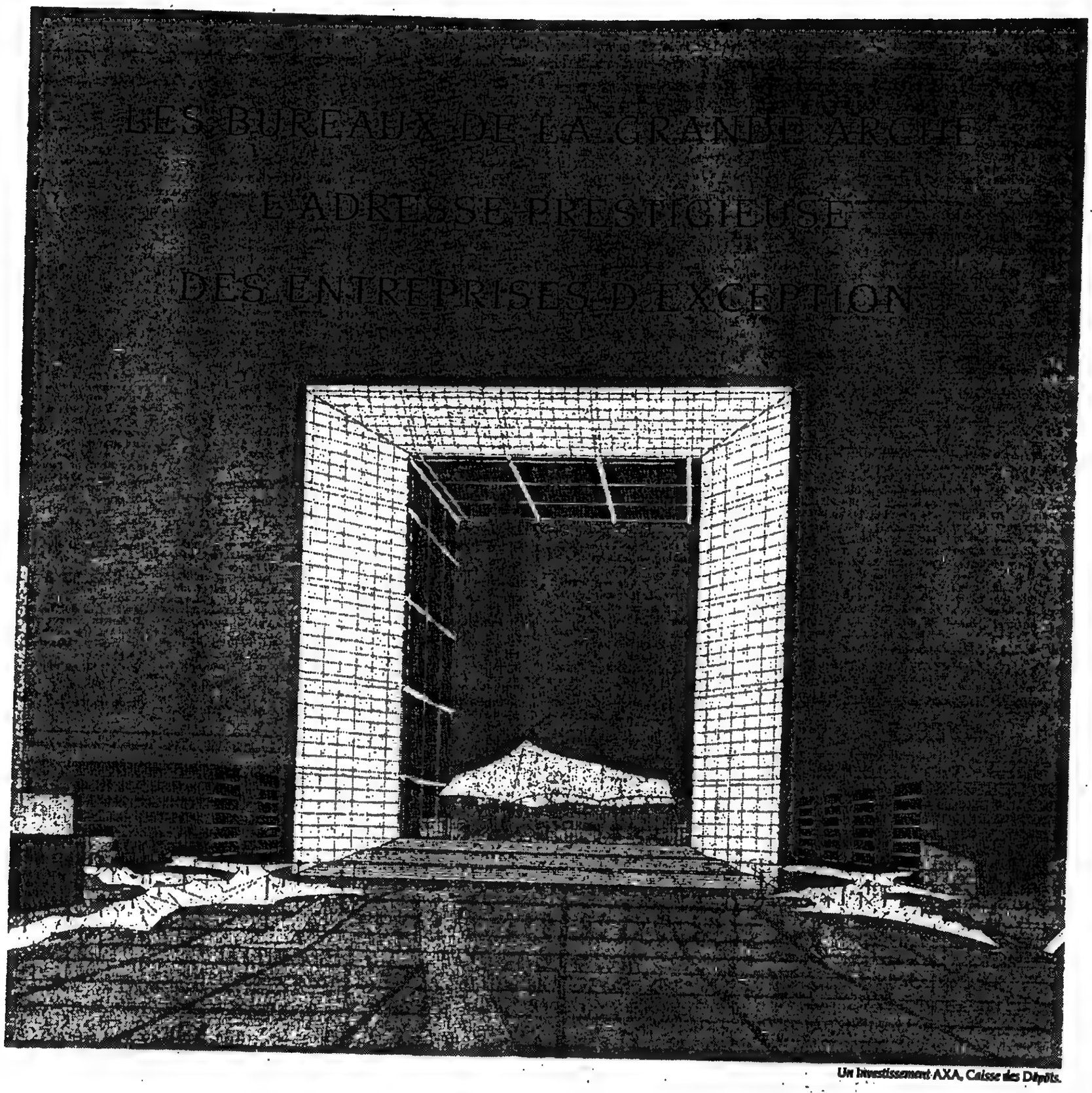

Un investissement AXA, Caisse des Dépôts.

Emplacement privilégié et unique au sein de la Défense, les Bureaux de la Grande Arche proposent sur 35 niveaux, 40 000 m² de bureaux à la location pour les entreprises du tertiaire.
Ces sociétés bénéficieront du prestige d'une adresse mondialement connue, des avantages d'une localisation exceptionnelle et d'une très bonne fonctionnalité des bureaux.
1989, le monde entier aura les yeux tournés vers les manifestations grandioses du bicentenaire de la Révolution Française. La Grande Arche deviendra, à n'en point douter, un pôle d'attraction médiatique dont ne sauraient être exclues les sociétés qui la font vivre. Nul doute qu'en un temps record les Bureaux de la Grande Arche deviennent, à l'instar des Rockefeller Center, World Trade Center et autres immeubles de renommée mondiale, une adresse porteuse d'image prestigieuse.

La localisation des Bureaux de la Grande Arche, au centre du nouvel ensemble immobilier baptisé Tête Défense, bénéficie tout à la fois, de l'impact des nouveaux projets, de la proximité des services existants (centre commercial, restaurants, hôtels, centre de Conférence, etc.) et du nœud de communication exceptionnel aboutissant au pied de la Grande Arche.

La pureté du parti architectural s'associe à une fonctionnalité parfaite de l'immeuble de bureaux. Plus qu'une description forcément incomplète, une visite s'impose qui fera découvrir le vaste hall d'entrée dominant Paris, la recherche de la décoration intérieure, l'audace des œuvres de jeunes créateurs commandités par le Groupe AXA et la fonctionnalité des espaces de bureaux – tous de premier jour – modulables par simple pose de cloison faisant varier les surfaces de 10 m² à plus de 180 m².

– Les Bureaux de la Grande Arche bénéficient également des derniers concepts juridiques et techniques applicables aux immeubles de bureaux : totale indépendance vis-à-vis du monument et gestion informatisée amenant une parfaite rationalisation des charges.

De ce fait, au sein du monument qui lui confère un prestige exceptionnel, les Bureaux de la Grande Arche sont réellement l'immeuble à vocation tertiaire à part entière : l'adresse prestigieuse des Entreprises d'exception.

Pour toute information concernant les Bureaux de la Grande Arche ou pour convenir d'une visite sur place, prendre rendez-vous auprès de :
Auguste Thouard (1) 42.65.54.07.

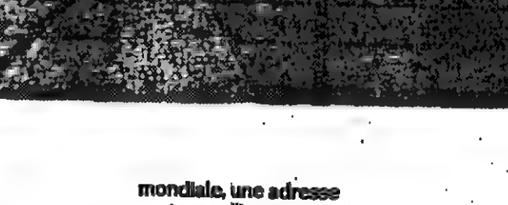

LES BUREAUX DE LA GRANDE ARCHE
Le prestige et l'exception.

TENNIS : la remise en cause du Grand Prix

Les joueurs veulent le pouvoir

Entre les joueurs et les instances officielles du tennis, la rupture est consommée. Après avoir rejeté une dernière tentative de conciliation de la part du Conseil professionnel, l'Association des joueurs professionnels (ATP) a réaffirmé sa volonté de remplacer l'actuel circuit du Grand Prix Nabisco par son propre circuit à partir du 1er janvier 1990. Vingt ans après la fondation de l'ATP, le président de la Fédération internationale du tennis, Philippe Chatrier, subit là une lourde défaite.

LONDRES
correspondance

La quiétude du Queen's Club, dans la banlieue de Londres, est à peine troublée par les allées et venues que provoque la réunion du conseil de l'Association des joueurs de tennis professionnels. C'est pourtant une véritable révolution qui se prépare derrière les cloisons couvertes de tentures chaudes. Ray André, un ancien joueur, surnommé le loup-garou dans les années 70, qui est devenu président de l'ATP, et Hamilton Jordan, l'ancien porte-parole du président Johnny Carter qui a pris la direction de l'ATP, vont en effet annoncer que les joueurs ne veulent plus d'autre autorité que la leur pour contrôler le tennis professionnel.

C'est l'ouverture d'une crise majeure dans un système qui, en vingt ans, avait déjà dû affronter la concurrence des Intervilles et de la WTC de Lamar Hunt, mais qui, depuis 1982, avait paru trouver son équilibre et surtout acquérir une crédibilité sportive internationale. C'est la remise en cause de l'équilibre des pouvoirs dans la gestion du jeu, équilibre qui avait été instauré entre la Fédération internationale, les directeurs de tournois et les joueurs au sein du Conseil professionnel. Et l'attaque lancée à l'instigation d'Hamilton Jordan est bien partie le 27 août dernier contre le Conseil.

Celui-ci est composé de neuf membres : trois pour les joueurs, trois pour la Fédération internationale et trois pour les directeurs de tournoi. Dans un document, *le Tennis au croisement des chemins*, l'ATP formula trois demandes : la restructuration du conseil pour donner un vote majoritaire à l'ATP ; la relégation de la Fédération internationale à un simple rang d'observateur, donc sans droit de vote ; le versement dans une caisse commune des droits de télévision perçus par les tournois du Grand Chelem. Et elle menaça de lancer, dès 1990, son propre circuit si ses revendications n'étaient pas satisfaites. Les joueurs prirent grand soin de ne se heurter ni aux tournois du Grand Chelem ni à la Coupe Davis.

Quatre-vingt-huit des cent premiers joueurs mondiaux signèrent alors une déclaration de soutien à leur syndicat. Des dix premiers, seuls Ivan Lendl et Jimmy Connors se contentèrent d'une lettre de soutien de principe. Deux jours plus tard, la Fédération internationale, soutenue symboliquement par les directeurs des tournois du Grand Chelem, rejeta sèchement les demandes de l'ATP en parlant de « *chantage éhonté* ».

« *Il est clair que les joueurs veulent contrôler le jeu* », déclara alors Philippe Chatrier. *Nous n'avons aucune intention de céder à de telles demandes. Pour la Fédération internationale, cela équivaudrait à renoncer purement et simplement à son rôle.* » L'USTA (fédération américaine) refusa maladroitement à l'ATP d'organiser une conférence de presse dans l'enceinte de Flushing Meadow. Jordan et son équipe tinrent alors une réunion sur un parking pour réitérer, dans une ambiance syndicalo-folklorique, leur volonté de créer leur propre circuit. Mais ce n'était pas un simple élément de négociation.

« Un vrai nouveau départ »

Deux mois plus tard, à Londres, on a pu le constater. « *Les joueurs*, a déclaré Moore, *veulent un vrai nouveau départ.* » Dans ces conditions, tout compromis aurait été ressenti comme une compromission : l'augmentation de 33 % à 50 % des voix allouées à l'ATP, un calendrier rationalisé et ayant subi une cure d'amaigrissement, huit semaines de battement en fin de saison, un rôle important dans la promotion du jeu et une augmentation sensible des prix n'étaient pas suffisants pour infléchir l'opinion des représentants des joueurs.

D'une signature de soutien, les joueurs sont passés à un engagement contractuel. Vingt des vingt-cinq premiers mondiaux ont déjà paraphé des contrats d'engagement pour le circuit ATP de 1990, dont Mats Wilander, Stefan Edberg, André Agassi, Boris Becker, Pat Cash, Henri Leconte, Yannick Noah, Miloslav Mecir et John McEnroe. On ne peut qu'être impressionné par ce mouvement concerté après tant d'années de division.

Restent, pour ce nouveau circuit, certains impondérables. L'ATP a besoin des directeurs de tournois en tant que partenaires, comme elle a besoin de la coopération de la Fédération internationale pour lui permettre l'accès aux tournois du Grand Chelem et de la Coupe Davis.

« *Nous attendons encore pour voir ce qu'ils veulent faire en tournois*, nous a dit Philippe Chatrier. *Veulent-ils passer sous contrat avec l'ATP ou être protégés ? Les grands chelems sont unis pour le moment, mais on ne peut pas obliger les gens à être protégés contre leur gré. Ils se réuniront dans une dizaine de jours, on y verra plus clair alors.* » La FIT (Fédération internationale de tennis) et les organisateurs des tournois du grand chelem veulent-ils prendre la tête d'un circuit de secours ?

A moyen et à long terme, un certain nombre de joueurs découvriront les lois d'un circuit bâti pour et sur l'excellence, un circuit à trois tiroirs, dont seul le premier, avec ses dix-neuf tournois offrant des prix au-delà de 1 million de dollars chacun joués sur une période seize semaines, est un vrai tiroir-caisse. Le deuxième niveau comportera seize à dix-neuf tournois offrant entre 450 000 et 950 000 dollars, et le troisième couvrira des semaines dites « open ». Les premiers mondiaux s'engageront pour neuf à dix semaines (en dehors des grands chelems et de la Coupe Davis) dans les épreuves du premier niveau seulement. Il s'agit d'un système qui s'apparente à celui du golf, où un joueur devra obtenir sa promotion, comme le golfeur sa carte, pour passer d'un niveau à un autre.

La « population pro » sera donc vraisemblablement réduite à moyen terme. « *Il est vrai que l'ATP ne s'est jamais posé cette simple question : combien d'emplois est-on censé fournir ? C'est le moment de la poser !* », se disent des membres du Conseil pro.

D'autres questions se posent, dont les deux suivantes : les joueurs pourront-ils appliquer avec bonheur leur propre système, notamment en ce qui concerne la désignation d'un joueur pour participer à une épreuve ? Si les joueurs sont à la fois la main-d'œuvre, l'encadrement et les actionnaires, ne se heurteront-ils pas, aux Etats-Unis, à la loi anti-trust qui avait frappé, ô ironie ! Philippe Chatrier avant eux... ?

Il y a quinze ans, Chatrier était derrière les joueurs au moment du boycottage de Wimbledon. « *Ce fut leur guerre d'indépendance. Il y avait eu abus de pouvoir de la part de la FIT, mais le pouvoir sans contrôle, comme ils l'exigent maintenant, n'est pas raisonnable.* » Dans son bureau, Philippe Chatrier a disposé deux trophées offerts par l'ATP en reconnaissance de ses efforts.

MARC SALADE.

BILLARD : le Tournoi de Paris

Le « Roi Raymond » à l'ouvrage

ASSOCIATED PRESS

Depuis deux ans, le billard est sorti de la confidentialité et a perdu son image de marque de divertissement du Café du commerce. Perçu désormais comme un sport à part entière, grâce aux performances des meilleurs joueurs du monde et aux retransmissions télévisées, le billard connaît des adeptes toujours plus nombreux. Les clubs inscrivent de nouveaux adhérents, les municipalités installent des billards dans les salles omnisports, les particuliers en achètent et le chiffre d'affaires des billardiers a doublé, voire triplé. De nombreux clubs se sont ouverts, dont un à Paris (vingt-sept billards) et un autre en banlieue (vingt billards).

Très spectaculaire jeu de stratégie, le « trois-bandes » réunit jusqu'à dimanche, au stade Pierre-de-Coubertin, dans le cadre du Tournoi de Paris, les douze meilleurs joueurs mondiaux, dont quatre Français. Il exige une adresse parfaite, un toucher de bille au millimètre, une connaissance approfondie de la « marche » des billes pour le placement du point suivant ou la « fermeture », laissant à l'adversaire une position difficile, appelée « pipe » en jargon billardistique. Jouées en trois sets gagnants de 15 points, avec élimination directe, les parties, sur cette « distance », entretiennent un suspense qui n'existait pas sur 50 points.

Une fois encore, le « Roi Raymond », le Belge Ceulemans *(notre photo)* part favori devant le Suédois Blomdahl et le Japonais Kobayashi, mais le Français Francis Connesson, quadruple champion du monde aux jeux de cadre, et récent vainqueur du tournoi qualificatif de Spa, pourrait bien jouer les trouble-fête.

Prélude aux rencontres d'Anvers et de Berlin, le Tournoi de Paris, doté de 500 000 francs de prix, remettra au vainqueur un chèque de 170 000 francs.

GÉRARD CHEVALIER.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marathon de New-York. — Dimanche 6 novembre (Canal +, 16 h 20).

Semi-marathon Marseille-Cassis. — Dimanche 6 novembre (FR3, 14 h 40).

Basket-ball

Championnat de France. — 10e journée, samedi 5 novembre, 20 h 30.

Coupes d'Europe. — 1er tour retour, les 8, 9 et 10 novembre.

Billard

Coupe du monde. — Stade Pierre-de-Coubertin à Paris, jusqu'au dimanche 6 novembre (TF1, 6 novembre, 22 h 15).

Football

Championnat de France. — 18e journée, samedi 5 novembre, 20 h 30, sauf Bordeaux-Monaco, vendredi 4 novembre (Canal +, 20 heures).

Coupe d'Europe

2e tour, retour. Bordeaux-Ujpest Dozsa (Canal +, mardi 8 novembre, 20 h 05) et **Monaco-Bruges** (mercredi 9 novembre, Canal +, 20 h 05).

Pentathlon moderne

Championnat de France. — Paris, jusqu'au dimanche 6 novembre.

Rugby

Match amical. — France-Argentine à Nantes, samedi 5 novembre (A2, 14 h 30).

Sports équestres

CSIO de New-York. — Jusqu'au 6 novembre.

CSI de Strasbourg. — Jusqu'au 6 novembre (FR3, 5 novembre, 16 heures).

Tennis

National. — A Rouen, jusqu'au 6 novembre (FR3, 6 novembre, 15 heures.)

ATHLÉTISME : le marathon de New-York

Sept aller-retour Evry-Manhattan

Une fois encore les Français constitueront la délégation étrangère la plus importante, dimanche 6 novembre, au départ du marathon de New-York. Parmi eux, sept jeunes résidents d'Evry vont aborder ces 42,195 kilomètres non pas comme une fin en soi mais comme un nouveau départ dans la vie. Ils ont été entraînés par Mustapha Moftaquir, animateur socioculturel de leur quartier, qui veut les sortir de l'impasse des grandes banlieues par la course.

Mustapha Moftaquir ne connaît pas la solitude du coureur de fond. Il sait que ses foulées sont suivies par d'autres, même si elles sont plus lourdes et moins cadencées. A trente-cinq ans, ce marathonien passionné travaille comme éducateur spécialisé dans le quartier dit « sensible » du Champtier-du-Coq, à Evry, et il se bat pour mettre sur les rails des jeunes souvent condamnés à rester sur une voie de garage.

Mustapha ne court le marathon que depuis cinq ans. D'un laborieux 3 h 40 à la première tentative, il a réussi à porter son record personnel à un excellent 2 h 23. Dimanche prochain, à New-York, il courra son trente et unième marathon et espère bien franchir le cap des 2 h 20. Avec lui sept « zonards », venus tout droit du quartier du Champtier-du-Coq, participeront à la course la plus célèbre du monde. Chacun à son rythme, ils suivront la voie tracée par leur éducateur.

« *Dès que ma passion pour la course est née*, affirme Mustapha, *j'ai tout de suite couru deux lièvres à la fois, en essayant d'introduire la composante sportive dans ma démarche professionnelle éducative et préventive. J'ai commencé dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale du Secours catholique à Montreuil, puis à Melun, où j'étais animateur de rue. Au départ je courais seul, puis on venait me demander de courir avec moi, pour voir. J'ai fini par emmener certains jeunes dont j'avais la charge dans des petites courses. Ces adolescents, qui pour beaucoup touchaient à la petite délinquance et à la toxicomanie, ont été atteint du virus de la course à pied. A Melun, sur les dix qui couraient avec moi, tous ont rejoint aujourd'hui un club.* »

Quand il arrive à Evry, le même processus se reproduit. Mustapha et son directeur décident alors d'aller plus loin avec les habitués de leur maison de quartier. Ils veulent lancer une action plus mobilisatrice, capable de produire un « déclic » chez ces jeunes qui errent sans but dans un quartier sans vie. Le marathon de New-York, la reine des courses dans la ville de toutes les réussites, est choisi comme par défi.

Mais comment trouver les 100 000 francs nécessaires pour envoyer ce peloton et leur leader ? Mustapha décide d'entamer un tour de France des marathons pour faire parler de son projet un peu fou. Comme il est souvent le favori (il remporte quatre marathons sur ses sept dernières participations), il bénéficie de nombreuses interviews et en profite pour exposer son action.

Finalement, la municipalité d'Evry et Jeunesse et Sport apportent leur soutien financier. Depuis un mois le budget est bouclé. Aujourd'hui, c'est tout un quartier qui est en ébullition. La population est sortie de sa léthargie et de son indifférence à la vie communale. Eric Rameau, le directeur de la maison de quartier, explique : « *Ce projet est devenu le dénominateur commun d'une population qui n'avait guère de relation.* »

Mais pour le petit groupe animé par Mustapha Moftaquir, le marathon de New-York n'est qu'une étape. Dès leur retour, ils s'attaqueront à un nouveau défi : l'organisation à Evry d'un « *marathon des technologies nouvelles* ». Comme le dit Mustapha, qui reste très modeste devant la réussite de son projet, « *cette année on a beaucoup couru ensemble ; l'année prochaine on veut créer ensemble et lier des contacts entre les jeunes et les sociétés de pointe implantées à Evry. La course à pied n'est en fait qu'un moyen de rencontre entre la réalité sociale et économique et des jeunes qui n'osent pas toujours regarder la vie en face* ».

PIERRE-YVES GRAVIER.

RUGBY : avant les test-matches France-Argentine

Des « Pumas » en quête de reconnaissance

L'équipe de France de rugby affronte l'Argentine, samedi 5 novembre, à Nantes. Victorieux des Français en juin dernier à Buenos-Aires, les « Pumas » argentins ont accompli pour l'instant une tournée décevante mais ne désespèrent pas de dominer une nouvelle fois les joueurs du XV de France et d'entrer ainsi dans le clan des grandes nations de rugby.

Le XV de France se trouve aujourd'hui face à une énigme, un problème insoluble : quelle est la valeur exacte de l'équipe nationale d'Argentine qu'il doit affronter samedi à Nantes et vendredi 11 novembre à Lille ? Une question, deux réponses possibles. La première : les « Pumas » sont toujours aussi brillants et déterminés qu'en juin dernier lorsqu'ils avaient dominé ces mêmes Français chez eux en Argentine (18-6). Seconde possibilité, également envisageable : loin de leur pays, ils confirment, à l'occasion de ces deux « test-matches », leur médiocre début de tournée et leur méforme actuelle (deux victoires et trois défaites face à diverses sélections régionales depuis leur arrivée en France le 12 octobre).

Les Français seront fixés samedi à Nantes. Les Argentins, eux, préfèrent d'ores et déjà clamer leur confiance. « *Nous sommes la cinquième équipe du monde* », certifie Rodolfo O'Reilly, l'entraîneur sud-américain, avant de détailler son classement mondial : « *Devant nous, il reste bien sûr les Néo-Zélandais, les Sud-Africains, les Français et les Australiens, mais nous sommes meilleurs que les Britanniques ! En raison de la guerre des Malouines, nous n'avons pas pu les rencontrer depuis de nombreuses années, mais je suis persuadé que sur un terrain neutre nous gagnerions six matches sur dix...* »

L'Argentine est un pays de rugby. Les Argentins en sont persuadés. Et s'efforcent aujourd'hui d'en convaincre le monde entier. Une victoire en France consacrerait cette reconnaissance internationale qu'ils revendiquent pour posséder depuis plus de cent dix ans la tradition du ballon ovale ! Le plus vieux club du pays, le « Buenos Aires Cricket and Rugby Club » a été fondé en 1876, à l'époque où le rugby constituait la distraction sportive préférée des ouvriers et ingénieurs britanniques venus construire le premier chemin de fer argentin.

Aujourd'hui, le rugby est toujours le sport roi des lycées privés, mais Horacio Vidou, le responsable de la tournée des « Pumas » en France, refuse de parler d'élite : « *Désormais tout le monde joue au rugby, chez nous, et plus seulement à Buenos-Aires, mais dans tout le pays. Sur les trente et un joueurs présents en France, douze viennent de province ! Jamais ils n'avaient été aussi nombreux en équipe nationale. Le rugby explose en Argentine ! Notre problème serait plutôt de maîtriser cette croissance : nous n'avons peut-être pas assez de cadres capables d'enseigner aux jeunes la technique et surtout l'esprit de ce sport.* »

Suivant scrupuleusement les traces des ancêtres britanniques, les « Pumas » semblent avoir fait leur la formule qualifiant le rugby de « *sport de voyous pratiqué par des gentlemen* ». Le groupe de joueurs actuellement en France, qui compte tout de même dans ses rangs deux médecins, un architecte, deux avocats, trois ingénieurs et quelques étudiants, porte volontiers le plus « british » des blazers bleu marine à écusson doré et paraît aussi prompt à se jeter dans les rudes batailles de mêlées qu'à entonner des chansons paillardes en troisième mi-temps ! Le rugby tel qu'en lui-même, à Buenos-Aires, Cardiff ou Brive-la-Gaillarde...

L'esprit et la pratique

Les Argentins ne se contentent pas de la tradition et de « l'esprit », ils sont doués pour la pratique de ce sport. Des qualités qui leur ont permis d'obtenir ces dernières années de surprenants résultats, en particulier sous l'impulsion d'Hugo Porta, demi d'ouverture, plus grand joueur argentin de tous les temps, aujourd'hui en retraite. Les « Pumas » sont ainsi allés gagner en Australie, en Afrique du Sud et se sont imposés à domicile contre les Français.

Mais le rugby « Puma » demeure cependant en retard par rapport au jeu moderne, « en mouvement », que pratiquent la plupart des autres nations. Un retard qui apparaît encore plus lorsqu'ils évoluent loin de leurs terrains fétiches de Buenos-Aires. Ainsi ont-ils accompli un parcours catastrophique lors de la Coupe du monde de 1987 (éliminés dès le premier tour). Le pilier Serafin Dengra avance pourtant une autre explication à cette contre-performance : « *L'entraîneur de l'époque nous a pris pour des professionnels ! Nous avons trop bossé, nous étions cuits et beaucoup trop tendus.* » Et le deuxième ligne Sandro Iachetti de confirmer ces propos : « *Pour qu'un joueur argentin donne le meilleur de lui-même, il faut qu'il ait le sentiment de s'amuser...* »

Au-delà des insuffisances techniques et tactiques, le rugby argentin semble en fait confronté à de très importants problèmes de croissance. « *Nous manquons de joueurs de haut niveau* », confie le capitaine et troisième ligne Jorge Allen. « *Nous devrions disputer un championnat national et non pas être répartis par province comme c'est le cas actuellement* », ajoute Sandro Iachetti.

Rodolfo O'Reilly, l'entraîneur national, est conscient de toutes ces difficultés. Etonnant personnage que ce petit bonhomme, quinquagénaire aux cheveux blancs, qui dirige ses entraînements en donnant de la voix et du geste avec véhémence, tel un Louis de Funès déchaîné dans son plus beau rôle. A la tête de la sélection dès 1981, cet avocat talentueux la quitte en 1983 pour devenir ministre des sports du président Alfonsin. Il retrouve tout de même son poste de sélectionneur en 1987. Mais s'apprête désormais à être le directeur de campagne du docteur Angelos, le candidat du Parti radical aux prochaines élections présidentielles !

Du haut de ses responsabilités politiques, il s'est empressé de promouvoir son sport favori. Il a ouvertement incité toutes les écoles du pays à enseigner le rugby à leurs élèves et espère ainsi que ce sport ne sera plus uniquement pratiqué dans les établissements privés : « *Tout est une question de temps. Dans dix ans, quand les jeunes arriveront en âge d'être des champions, nous serons capables de rivaliser durablement avec les grandes nations de rugby. Nous disposons d'un potentiel exceptionnel qu'il suffit d'exploiter convenablement.* »

PHILIPPE BROUSSARD.

Culture

THÉATRE

« La Religieuse portugaise » au Théâtre Renaud-Barrault et « la Ténèbre » au Théâtre Marie-Stuart

L'imposteur de Bordeaux

Deux textes mythiques de la littérature française sont adaptés pour la scène : les Lettres de la religieuse portugaise *et la* Justine *du marquis de Sade.*

La Religieuse portugaise hante les nuits des comédiennes, et leurs jours aussi, lorsqu'elles ne jouent pas. Lady Macbeth, Arkadina, Hedda Gabler, Bérénice, obsèdent ainsi les actrices, et du moins appartiennent-elles au répertoire dramatique. Mais comment ne pas songer à jouer aussi les femmes des livres, Emma Bovary, Anna Karenine ?...

Thérèse Liotard interprète donc la Religieuse portugaise dans la petite salle du Théâtre Renaud-Barrault. C'est ranimer l'une des plus énormes mystifications de notre histoire littéraire.

En 1669 paraissait, à Paris, chez le libraire Claude Barbin, *« au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle »*, un livre de petit format, sans nom d'auteur, *Lettres portugaises traduites en français.*

Il s'agissait de cinq lettres qui étaient données comme écrites, du couvent de la Conception, à Beja, au Portugal, par une religieuse, qui s'adressait à un « gentilhomme » français qui l'avait séduite puis abandonnée.

Durant trois siècles, c'est-à-dire jusqu'au début des années 60, les *Lettres portugaises* ont été tenues pour authentiques et pour l'un des sommets de l'imagination de l'amour. Au dix-neuvième siècle, des érudits portugais découvrirent même les actes de baptême et de décès de la religieuse : elle s'appelait Mariana da Costa Alcoforado.

Une paternité indiscutable

Au vingtième siècle, pour ne citer qu'un exemple, Rainer Maria Rilke traduisait les *Lettres de Mariana Alcoforado*, et disait à quel point ces pages immortelles, ces pages sublimes sur l'abandon, ne pouvaient avoir été imaginées, ressenties, que par une femme, et, qui plus est, par une Portugaise.

Toutefois, si nous retournons à Paris, en l'an 1669, nous avons beaucoup de mal à croire que de très nombreux lecteurs, parcourant ces *Lettres* prétendument traduites du portugais, ne soient pas très vivement frappés par de nombreuses ressemblances avec des livres français parus dans les toutes dernières années.

Si un journaliste un peu accrocheur s'était alors donné la peine d'aller consulter le registre des « privilèges » (autorisations de paraître), il aurait constaté que le privilège accordé par le roi pour un livre intitulé *Lettres portugaises* donnait, comme nom d'auteur, Guilleraques.

C'était une petite faute de copie, l'auteur s'appelait exactement Guilleragues, Gabriel de son prénom.

Guilleragues était un monsieur de Bordeaux, assez en vue chez lui, à Paris, à Versailles, et chez les hommes de lettres. Le roi, quelques semaines après la parution des *Lettres portugaises*, considéra que la compétence de Guilleragues en matière de lettres « intimes » était si apparente qu'il le prit comme secrétaire particulier.

De nos jours, deux éminents universitaires, Georges Couton et surtout Frédéric Deloffre, ont établi sans discussion possible la paternité de Guilleragues. C'est pourquoi Philippe Ferran, qui a choisi et mis en scène les passages des *Lettres portugaises* joués par Thérèse Liotard, s'avance beaucoup, ou même plaisante, lorsqu'il feint, dans l'imprimé du programme, d'attribuer ces lettres à Racine.

Ce qui est vrai, c'est que ces cinq lettres sont un peu comme une tragédie en cinq actes, jouée par une seule et même personne. Guilleragues n'était pas sot, et il avait assez bien lu d'excellentes choses pour donner à sa Religieuse, par moments, des mots singuliers, attachants. Mais elle est vraiment trop plaintive, trop récriminante, pour maintenir l'écoute.

Thérèse Liotard a beaucoup de présence, elle irradie de jeunesse, d'allant. Elle fait penser à Sœur Pamphile, la religieuse que Valery Larbaud raconte dans sa merveilleuse nouvelle, *Une nomain*, et dont il dit qu'elle est « *une farceuse* ».

Aucun malentendu sur l'auteur de *la Nouvelle Justine ou les malheurs de la vertu, suivie de l'Histoire de Juliette, sa sœur*, paru en 1797 : c'est un habitué de la Bastille, de Charenton : le marquis de Sade. L'honnête et pure Justine, après avoir été violée et torturée des milliers de fois, retrouvera sa sœur Juliette, criminelle et débauchée.

Dans *la Ténèbre*, Anne Capelle a eu l'idée de nous faire entendre la conversation des deux sœurs : Juliette accuse sa sœur Justine d'être un monstre d'hypocrisie et d'avoir pris des plaisirs fous à jouer les souffre-douleur.

Le metteur en scène, Maurice Attias et son décorateur, Alain Batifoulier, ont présenté plutôt les ombres des deux sœurs : elles errent dans une mine d'anthracite, sur un parterre de feuilles brûlées, noircies : elles sont maquillées de blanc, mais leurs joues, leurs épaules, portent des lézardes noires comme les murs qui s'effondrent.

Marie Trintignant (Juliette), au visage d'une beauté souveraine, balance son texte d'une voix froide, rapide. C'est péremptoire et parfait. Anne de Broca (Justine), plus fragile, plus orientale, hésite encore, dans l'outre-tombe, entre l'inconfort et les délices craintives. Il est permis de penser que Sade est à la fois génial et mortel de monotonie, mais il n'est pas possible de dire que cette empoignade des deux sœurs intitulée *la Ténèbre* soit une soirée banale.

MICHEL COURNOT.

Portrait de l'auteur Jean-Louis Bourdon

Rire et délires

Marcel Maréchal met en scène au Théâtre 13, avant Marseille, un auteur encore jamais joué mais qui ne va pas tarder à l'être souvent : Jean-Louis Bourdon.

Jean-Louis Bourdon est né le 14 octobre 1955 à Paris. Il est brun, avec des yeux vifs, une voix grave, une carrure solide, et beaucoup de fébrilité dans les gestes, dans la façon de parler. Il a écrit quatre pièces de théâtre d'inégale longueur.

L'une d'elle, mise en scène par Marcel Maréchal, commence le 8 novembre au Théâtre 13 avant d'aller à la Criée, Théâtre national de Marseille. Le titre est *Jock*, c'est l'histoire de deux frères (dont l'un est infirme) et d'une femme. Des gens enfermés, dont le contact avec l'extérieur passe par des journaux, probablement très anciens. Une histoire à propos d'amour, qui semble se passer après un désastre nucléaire, mais ce n'est pas certain.

Rien n'est certain, rien n'est définitif chez les personnages de Jean-Louis Bourdon, et surtout pas leurs souvenirs. Ils se mentent pas vraiment, mais dans un langage dru et lyrique, jubilatoire, se construisent un passé à tiroirs. *« Ils sont mal dans leur peau*, dit Jean-Louis Bourdon, *c'est clair. Ils appartiennent à un milieu un peu tordu. Un monde très prolétaire, pas riche du tout ce qui n'est pas fait pour les équilibrer. La pauvreté est pleine de recoins, de détours, de sorties de secours.*

» *Non, ce ne sont pas des personnages tranquilles. S'ils étaient bien carrés, il n'y aurait pas de pièce. Ils ont l'angoisse du monde extérieur. On ne vit quand même pas une époque sans danger. Je ne vais pas la changer, mais avec mon petit œil à moi, mes idées, je crois que je dois dire ce que je pense. Il ne s'agit pas d'une pièce sur le nucléaire, d'ailleurs. Il s'agit d'amour et d'incompréhension. J'écris la douleur de la vie, aussi.* »

Les personnages de Jean-Louis Bourdon sont instables comme lui, qui est parti de chez ses parents à quinze ans, a fait la route, sans argent dans toute l'Europe – il était gosse, il trouvait tout beau – jusqu'au jour où il s'est engagé dans l'infanterie de marine : *« Sur un coup de blues, pour une nana, je suis très romantique. J'ai quand même eu de la chance, après six mois, ils m'ont renvoyé pour indiscipline. »*

« Ma famille ce sont mes amis »

Un jour, par hasard et oisiveté, Jean-Louis Bourdon s'inscrit dans un cours d'art dramatique, il veut devenir comédien. Il doit passer une scène qui ne lui plaît pas, et qu'il réécrit. Son professeur le félicite. Il prend tant de plaisir à le faire qu'il continue. Il travaille vite, et quand il bloque, il jette et recommence autre chose. il est en train de terminer un roman. Mais le théâtre est sa passion : *« Parce que c'est direct, parce que c'est la chair ».*

Ses textes sont minutieusement détaillés. Il décrit tout : décors, mouvements, attitudes, et les sentiments que les personnages paraissent éprouver. Ils sont placés dans des situations apparemment banales que les délires de langage entraînent aux frontières du surréalisme, jusqu'à une ironie baroque, féroce, pleine de punch, dont les relations familiales font les frais. Il n'a pas suffi à Jean-Louis Bourdon – un frère, une sœur, une demi-sœur – de quitter sa famille pour régler ses problèmes avec elle.

« Pour moi, la famille n'est pas le petit cocon dans lequel tout le monde s'aime. Ma famille, ce sont mes amis. A l'exception de mes grands-parents. J'ai toujours aimé aller chez eux. Ils habitent le Nord, aller les voir m'a toujours fait du bien, même à l'époque où je faisais l'aventurier. Ils ne savaient pas ce qui se passait. Chez eux, je me sentais au calme. Ma grand-mère m'a sauvé un peu, je crois. Sans elle, les choses auraient tourné mal. »

Jean-Louis Bourdon a eu la chance d'avoir eu des grands-parents apaisants, d'avoir évité la vraie délinquance et l'infanterie de marine, d'avoir connu au bon moment les gens qu'il fallait. *« J'ai d'abord connu Jean-François Josselin. On a parlé. Il a été formidable. J'étais sur le chemin d'écrire, mais pas encore posé quelque part. Un soir, je le rencontre. J'allais partir, je lui confie un bloc de papier, et je lui demande de le garder, j'avais peur de le perdre. Il m'a rappelé que je lui ai dit : « J'en aurai besoin. »*

» Ensuite, on s'est perdu de vue, parce qu'il a déménagé. Mais enfin, huit ans après, je descends dans la rue, je venais de finir Jock. *J'avais sous le bras le manuscrit tout frais tapé, et je rencontre Josselin. C'est un signe non ? Il m'a demandé mon texte, l'a lu, l'a passé à Françoise Verny qui a décidé de l'éditer, à Pierre Ajame qui l'a communiqué à Marcel Maréchal, et a écrit un long article dans* le Matin. *Voilà, c'est tout simple. Une fois mise en route, l'affaire a été très vite. Maintenant, je veux continuer à écrire pour le théâtre. »*

COLETTE GODARD.

★ Théâtre 13, à partir du 8 novembre.

« Hécube » à Gennevilliers

MARC ENGUERAND

Du 10 novembre au 18 décembre à 20 h 30, Bernard Sobel reprend au Théâtre de Gennevilliers *l'Hécube*, d'Euripide, tragédie intense, où Maria Casarès, la reine vaincue, exalte le mystère de l'actrice.

CINÉMA

« La Couleur du vent », de Pierre Granier-Deferre

Fascinée par les mots

Louise (Elizabeth Bourgine), conseiller littéraire aux éditions du Cercle, s'emballe pour le manuscrit d'un roman, *la Couleur du vent*, envoyé des Etats-Unis par un certain Paul Madison. Celui-ci écrit très bien le français. Et pendant que Louise cherche à convaincre ses collègues et le directeur des éditions du Cercle de publier le roman tombé du ciel, il lui adresse des lettres. Elle répond.

La correspondance établit une relation intellectuelle qui tourne à l'amour. Louise vit avec Serge (Philippe Léotard), un imprimeur, plus âgé qu'elle, rassurant. Et, quand Paul Madison vient à Paris pour discuter de son contrat, elle s'en va. De retour aux Etats-Unis, il lui envoie un billet d'avion. Alors, elle se risque. Mais Paul Madison, tel l'Arlésienne, est invisible.

Voilà un film étrange, pas vraiment réussi à cause d'un changement de ton et d'atmosphère trop brusque.

Le scénariste Jean-Marc Roberts connaît bien les milieux de l'édition, et il s'est amusé, sans doute, à ces notations pittoresques des comités de lecture et des prix littéraires. Mais c'est là où la mise en scène traîne un peu, comme s'il fallait faire attendre, le plus longtemps possible, la révélation qui viendra dans une maison isolée du Vermont, sous la neige, sorte de royaume d'une mère hitchcockienne incarnée par Anna Massey.

JACQUES SICLIER.

JAZZ

L'Orchestre national et Jack De Johnette au Festival de Paris

Une mesure pour rien

Le Festival de jazz de Paris se poursuit. Jack De Johnette et l'Orchestre national de jazz se produisaient au Grand Rex.

On espère toujours le dernier Spécial édition, de Jack De Johnette avec gaieté. D'abord pour les gestes du leader, batteur de feu, fin pianiste, inventeur de formes toujours surprenantes, passé du free à Miles Davis, de Miles à Keith Jarrett, de l'accompagnement à la composition avec un bonheur égal. Ensuite parce que ces « éditions spéciales », formules ouvertes, permanentes et constamment redistribuées, ont vu défiler les meilleurs musiciens.

Les meilleurs, oui, il faut le dire, des musiciens typiquement « pour batteur ». C'est-à-dire des musiciens qui doivent assurer à la perfection sans jamais écraser le véritable leader. Sans le renvoyer à sa pure position de batteur d'orchestre, de soutien et de rythmique. Ce subtil renversement tient rarement la route.

Tous les batteurs, quand ils s'y aventurent, s'y limitent. Ou ça passe ou ça lasse. Malgré la finesse de la première pièce du batteur compositeur Jack De Johnette, en dépit également de ses deux saxophonistes (Gary Thomas surtout), ça peut lasser. Le public reste, d'ailleurs, de bout en bout courtois, sans plus, mais à l'impossible nul n'est tenu. Soudain, pour tout le monde, les changements de rythme si aigus chez De Johnette, paraissent artificiels et les enchaînements longuets.

En vedette « américaine », l'Orchestre national de jazz. Il ne s'était pas produit à Paris depuis ses concerts de mars dernier au casino de la rue Blanche. Moins de travail de scène et d'éclairage cette fois mais une disposition tout aussi heureuse. Des morceaux exécutés avec autant de goût, une variété de ton à « contenter tout le monde et son père », une sollicitation si ostensiblement égalitaire des solistes qu'on voit bien qu'elle vise à ne pas faire de jaloux dans l'orchestre. Bref, un modèle du genre, bien soutenu d'ailleurs par une partie de l'audience qui visiblement aime l'orchestre. Ce qui crée une communauté bien sympathique.

Et pourtant : les empêcheurs de tourner en rond se sont-ils assez empressés de regretter, depuis longtemps, une mollesse d'arrangements trop nets d'apparence, ou bien l'académisme craintif qui guette cette esthétique superficielle et poussive, etc. ? Il faut le dire, pour peu que les dieux et le plafond étoilé du Grand Rex se montrent contraires, ces réserves ont brusquement un air d'évidence...

FRANCIS MARMANDE.

Les enfants polyhandicapés ne descendent pas dans la rue pour crier leurs besoins et défendre leur droit de vivre près de leurs parents. AIDEZ-LES!

14 novembre à 21 heures

LE DESESPOIR TOUT BLANC

d'après le roman de Clarisse Nicoïdski – mise en scène Daniel Mesguich

Avant-première au bénéfice de l'Association des Parents et Amis Des Enfants du Poujal, sous le patronnage de M. Creton, R. Hossein, Pr. Minkowski, D. Mesguich, Dr. Meyer, C. Nicoïdski

TARIF UNIQUE 250 F

Théâtre Gérard Philipe - 59, Bd. Jules Guesde 93200 Saint-Denis - Renseignements Réservations : 42.43.17.17 de 13h à 18h30

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
F 250 × = ... F

BULLETIN DE RESERVATION à adresser au TGP - 59, Bd. Jules Guesde 93207 St Denis Cedex, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APADEP. Vos places seront à votre disposition au contrôle, une demi-heure avant le début de la représentation.

Culture

ARTS

« Le Verrou » de Fragonard contesté

Fausse histoire de faux

Une vieille polémique à propos du Verrou *de Fragonard est ranimée. L'œuvre actuellement dans les collections du Louvre serait due au pinceau de sa belle-sœur.*

Où l'on reparle du *Verrou*... Gilles Néret a de la suite dans les idées. En septembre 1974, dans la revue *L'Œil*, il dénonçait l'acquisition de la toile de Fragonard par le département des peintures du Louvre. Il récidive dans l'hebdomadaire *VSD* qui fait aujourd'hui sa couverture sur « Le faux Fragonard » du Louvre.

Une conversation fortuite qu'il aurait eue avec Madeleine Hours, ancienne directrice du laboratoire du Louvre aujourd'hui à la retraite, lui aurait apporté la preuve définitive qui lui manquait jusqu'alors. Madeleine Hours lui aurait en effet confié avoir examiné l'œuvre après son achat et avoir été convaincue de la non-authenticité du tableau.

Interrogée par nous, Madeleine Hours a formellement démentie avoir tenu de tels propos : *« En réalité j'ai examiné l'œuvre* avant *son achat, et non* après, *pendant une heure et demie environ. La seule conclusion à laquelle je suis arrivée est qu'il s'agissait bien d'une œuvre exécutée au dix-huitième siècle. Il ne m'appartenait pas de me prononcer sur l'attribution. Je n'avais d'ailleurs ni le temps ni les éléments nécessaires. »*

Pierre Rosenberg, conservateur en chef du département des peintures et « inventeur » du fameux *Verrou* a pour sa part réaffirmé, mercredi soir au cours d'une conférence de presse, que « le Verrou *est incontestablement de Fragonard et entièrement peint par sa main. Non seulement, c'est un Fragonard, mais c'est un des plus beaux et un des plus importants tableaux de ce peintre* ».

L'histoire du *Verrou* est celle d'une gloire et d'une absence. Gloire du motif, diffusé très largement grâce à la gravure, et devenu l'un des plus célèbres de son auteur. Absence de l'œuvre elle-même, qui disparut dès 1792. Il réapparaît en 1933 au cours d'une vente aux enchères de la collection André Vincent. Payé alors 67 500 francs, il revient en vente le 21 mars 1969 à Galliera. C'est maître Maurice Rheims qui dirige les opérations. Le tableau est alors décrit au catalogue comme *« œuvre de l'école de Fragonard »*. Un antiquaire parisien, François Heim, en devient propriétaire pour la somme de 55 000 francs.

Cinq ans plus tard, ce même *Verrou*, entre-temps restauré, et « rendu » à Fragonard lui-même, entre au Louvre pour un prix de 5 150 000 francs, le président de la République de l'époque, M. Valéry Giscard d'Estaing, ayant fait débloquer les crédits d'acquisition.

La polémique commence alors, animée, a-t-on dit, par la mauvaise humeur de Daniel Wildenstein, célèbre marchand de tableaux, qui possède une autre version du *Verrou* qu'il tient pour seule authentique. Pierre Rosenberg et Jacques Thuillier prennent fait et cause, comme de bien entendu, pour la version du Louvre qu'ils ont largement contribué à tirer de l'oubli.

Controverse sur deux détails

La controverse porte essentiellement sur deux détails du tableau, une draperie et une pomme qui auraient été sinon ajoutées du moins fortement « fragonardisées » durant la restauration, ladite pomme ayant doublé de volume dans l'opération. C'est du moins ce que prétend un ancien collaborateur de la galerie Heim, Jean-Pierre Cornet : *« J'ai vu le tableau à moitié restauré, il y a eu des différences au nettoyage par rapport à la gravure, particulièrement sur la pomme. Il y avait également des problèmes dans le drapé qui avait été repeint. »*

La restauratrice, de son côté, Edith Weigel-Drago, qui a conservé la toile pendant deux ans en Corse pour la traiter, réfute ces propos : *« J'ai fait surtout un nettoyage qui était très long sur les draperies et j'ai fait quelques retouches sur la pomme. Je n'ai pas modifié son volume. Ma conviction est que ce tableau-là n'est pas une copie, car une copie ne peut pas atteindre à une telle perfection. »*

Ceux qui contestent l'attribution proposent de voir dans *le Verrou* du Louvre une copie exécutée par Marguerite Gérard, belle-sœur et, dit-on, maîtresse du peintre. S'il est peu douteux que Marguerite Gérard fut l'élève et la collaboratrice de Fragonard, il n'en demeure pas moins que ses œuvres autographes présentent des caractères de style fort éloignés de ceux du *Verrou*. On ne reconnaît pas dans cette œuvre le faire méticuleux et « porcelainé » de ses toiles les mieux documentés. Pierre Rosenberg fait par ailleurs observer qu'il s'agit d'une œuvre tardive de Fragonard et qu'il est peu surprenant de ne pas y retrouver la manière de ses *figures de caractère*, antérieures de quelques décennies.

De surcroît, *le Verrou* a figuré récemment dans la rétrospective Fragonard qui s'est tenue au Grand Palais à Paris et au Metropolitan de New-York. Pendant plusieurs mois les experts de tous les pays l'ont eu sous les yeux, au milieu des autres œuvres du peintre, sans qu'aucune controverse s'élève.

Huit jours après l'affaire des « faux » Rembrandt, quelques mois après le faux scandale des « faux » Goya, le retour de cette polémique, si ancienne qu'on la croyait morte et enterrée, a de quoi surprendre : aucun élément véritablement nouveau n'est venu l'enrichir, aucune preuve scientifique n'a été avancée. Aussi pourrait-on être tenté de croire que ce nouvel épisode de la saga du *Verrou* relève bien davantage du goût du scandale et du spectacle que d'une véritable recherche de la vérité des œuvres. Le marché de l'art y trouve son compte. Les médias aussi. L'histoire de l'art ? C'est moins sûr.

PHILIPPE DAGEN et EMMANNUEL DE ROUX.

MUSIQUES

Les débuts d'Andreas Bach et le retour de Vladimir Feltsman

Piano massue, piano ailé

Change le pianiste, change le toucher, et l'instrument piano change d'identité.

On nous dit qu'Andreas Bach doit beaucoup aux pianos Steinway, ayant gagné à deux reprises la compétition internationale organisée par cette marque.

Franchement, il ne le leur rend pas. A la dixième minute du récital qui marquait, lundi 31 octobre, salle Gaveau, ses débuts parisiens (il avait remplacé cet été, au pied levé, Stanislas Bounine au Festival de La Roque-d'Anthéron), cet Allemand de vingt ans, réincarnation du jeune Werther, au regard innocent, avait proprement cassé sa première corde de piano, dans le feu d'une des *Sept Pièces brèves* d'Honegger, qui n'en demandait pas tant.

La *Quatrième sonate* de Beethoven qui suivait en fut quelque peu gâchée. Ce fut, cependant, le seul moment vraiment intéressant de la soirée : énoncé sans apparente arrière-pensée, sur le ton de l'évidence et de la simplicité, ce poème à la jeunesse, passant continuellement de la dépression à l'élan, était un vrai bonheur sans lendemain. Autant dire que l'entracte venue — et un Steinway frais poussé sur la scène — on l'avait déjà oublié.

On n'oubliera pas, hélas ! les souffrances de ce second instrument dans les *Davidsbündlertanze* de Schumann, (l'air, au sens propre, ne passait pas entre les notes par excès de pédale et écrasement des touches), dans *Après une lecture du* [sic] *Dante*, de Liszt (la logique du texte et parfois même sa lettre, n'étaient pas respectées), enfin, dans quatre études de *l'Opus 10* de Chopin, données en « bis » par un pianiste bien évidemment à bout de souffle. Rarement le piano nous était apparu comme une mécanique aussi rétive, fragile, impitoyable.

Et nous voici deux jours après devant un nouveau Steinway, devant un autre pianiste, et voici que le clavier n'est plus ce râtelier sur lequel il faut taper pour le faire chanter. Le piano de Vladimir Feltsman est d'or malléable, de lumières éclaboussées, de nuages fugitifs et subtils, d'odeurs, de parfums légers. C'est plus qu'un piano qui chante : il dessine dans notre esprit des tracés fantastiques comme les encres des poètes romantiques. Jamais les *Kreisleriana* de Schumann (leur entrée virtuose exceptée, trop chargée en pédale et de ligne incertaine) n'ont autant fait penser aux chimères nervaliennes, *« épanchement du songe dans la vie réelle »*. *« La nuit sera noire et blanche »*, écrivait le poète avant de se suicider. En noir et blanc défilent aussi ces *Kreisleriana* hallucinées avant la vision finale, autre miroir de la folie, d'oiseaux voletant immobiles dans une aurore glacée.

En 1971, *ex-æquo* avec Pascal Rogé, Vladimir Feltsman avait remporté le prix Marguerite-Long. Elève de Jacob Flière au Conservatoire de Moscou, ce rejeton d'une famille là-bas célèbre (son père composait de la musique populaire) allait tenter d'émigrer en Israël. Toutes les portes du métier lui seraient dès lors fermées, en Union soviétique et à l'étranger. En août 1987, sans que le pianiste ait cessé de faire en vain valoir ses droits ni de travailler, il est enfin autorisé à s'expatrier avec sa femme et son fils. Il vit désormais aux Etats-Unis.

Les retrouvailles de Vladimir Feltsman avec la scène se sont effectuées à Carnegie Hall. CBS (chez qui il enregistre en exclusivité) les a enregistrées. Ce disque, ouvert en beauté par la *Sonate en la majeur D 664* de Schubert, que Feltsman jouait également mercredi aux Champs-Elysées, sombre un peu ensuite dans la sophistication et un maniérisme un peu crispé (*Etudes symphoniques* de Schumann).

Depuis, l'interprète a évidemment progressé en aisance corporelle, en liberté face au clavier. Peut-être encore un peu trop léchés, ses *Tableaux d'une exposition* tirent Moussorgski vers Debussy dans des nuances situées presque de bout en bout entre le *piano* et le *mezzo-forte*. C'est tellement mieux comme cela que joué à fond de clavier !

ANNE REY.

Communication

Levée du préavis de grève dans l'audiovisuel public

Budget d'« attente »

Tour à tour, les syndicats représentant les personnels des sociétés de l'audiovisuel public (Antenne 2, FR 3, RFO, Radio-France, RFI) ont renoncé à la grève prévue pour le vendredi 4 novembre, jour de discussion du budget de la communication à l'Assemblée nationale. Ayant surtout voulu faire pression sur les parlementaires pour obtenir une augmentation significative du budget des différentes sociétés, les syndicats se sont employés, ces derniers jours, à informer tous les groupes et partis politiques de la situation de l'audiovisuel public et des contraintes nouvelles imposées par la rude concurrence des chaînes privées.

« Il faut maintenant voir la tournure que prendront les débats, et attendre des améliorations très concrètes, affirment les syndicats, qui ne désarment donc pas et laissent planer la menace d'autres mouvements de grève. En attendant, le ministre délégué à la communication confirme le déblocage de 30 millions de francs en crédits de fonctionnement, les syndicats SURT-CFDT et SNJ de Radio-France internationale ont jugé nécessaire de *« laisser le temps à Mme Tasca »* de tenir les *« engagements »* qu'elle avait pris lors des dernières grèves, mais ils ont déposé un préavis pour le jour *« où seront votés au Sénat les crédits des affaires étrangères »*.

La mission de M. Bernard Brunhes

La discussion budgétaire devait donc s'ouvrir, vendredi à l'Assemblée, sous un jour plus serein. Toutefois, deux des rapporteurs de ce budget — MM. Robert-André Vivien (RPR), pour la commission des finances, et Bernard Schreiner (PS), pour la commission des affaires culturelles, déplorent dans leurs rapports l'insuffisance de moyens et la *« crise d'identité »* du secteur public qu'ont révélée les récents conflits. Pour les socialistes, le budget 1989 sera en fait *« un budget d'attente »*, avant la mise au point d'une loi d'orientation sur le service public, qui devrait être proposée au printemps : la commission des affaires culturelles se prononce en effet pour qu'un *« projet de loi de programmation pluriannuelle ou une initiative similaire fixant les missions, et les moyens de l'audiovisuel public soit discuté le plus rapidement possible »*.

C'est d'ailleurs sur le fonctionnement de l'audiovisuel public que va se pencher M. Bernard Brunhes. Le président du collège des employeurs de l'audiovisuel public, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, vient de lui confier la charge d'un rapport pour le 31 janvier 1989. Polytechnicien, âgé de quarante-huit ans, M. Bruhnes a exercé des responsabilités à l'ONU et au commissariat général au Plan. Conseiller pour les affaires sociales du premier ministre Pierre Mauroy, de 1981 à 1983, puis président du directoire de la Caisse des dépôts-développement, il a été conseiller du président de la SNCF en 1986 et 1987 et dirige aujourd'hui une société de conseil et d'études en gestion de ressources humaines. Le communiqué de M. Gouyou-Beauchamps précise qu'il s'agit d'une mission *« de réflexion et de recommandation sur les procédures de fixation des effectifs et l'évaluation des emplois nécessaires au fonctionnement des entreprises de l'audiovisuel public »*.

A. Co.

M. Maxwell en passe de gagner son OPA sur Macmillan

Après plusieurs essais infructueux dans ses OPA américaines contre Harcourt Brace Jovanovitch ou Bell Howell, l'homme de presse britannique, Robert Maxwell est en passe de prendre le contrôle d'un des grands noms de l'édition américaine, Macmillan.

Au terme d'une longue bataille boursière, le conseil d'administration de Macmillan a en effet décidé jeudi 3 novembre d'accepter l'offre de M. Maxwell, au prix de 90,25 dollars l'action, soit plus de 2,5 milliards de dollars (15 milliards de francs) pour l'ensemble de la société.

Cette décision suit le rejet par la cour suprême du Delaware (*le Monde* du 4 novembre) des manœuvres destinées à favoriser l'autre attaquant de Macmillan, la société d'investissements KKR. Avant même que celle-ci (engagée dans une autre gigantesque OPA sur RJR Nabisco) n'admette sa défaite, plusieurs actionnaires importants de Macmillan ont décidé d'apporter leurs actions à M. Maxwell. Il s'agit notamment du financier texan Robert Bass, qui détient 10 % de Macmillan.

Avec cette victoire probable, qui suit de peu son acquisition pour 750 millions de dollars (4,5 milliards de francs) de la société Official Airlines Guide (*le Monde* du 1er novembre), M. Maxwell se rapproche de son objectif de créer un groupe multimédia parmi les premiers mondiaux. Macmillan est un important éditeur de livres scolaires, de livres de droit, et possède des écoles de langue (Berlitz) et de secrétariat (Katherine Gibbs).

L'an dernier, son chiffre d'affaires a atteint 955,8 millions de dollars (5,7 milliards de francs) pour un bénéfice de 70,7 millions de dollars. Toutefois, ce bénéfice est en forte baisse sur les neuf premiers mois de 1988, malgré une hausse de 8 % de l'activité.

Jusqu'à présent, M. Maxwell était présent sur le continent américain (40 % du chiffre d'affaires de son groupe MCC) essentiellement dans l'imprimerie ou l'édition électronique.

M. C. I.

La rédaction approuve le pré-accord salarial

Un tournant dans l'histoire de « Libération »

La majorité de la rédaction de *Libération* s'est prononcée, à bulletin secret, jeudi 3 novembre, en faveur du pré-accord salarial conclu entre sa direction et les syndicats CFDT et FO. Parmi les 130 votants, 74 ont approuvé le pré-accord, 37 l'ont rejeté, 2 ont voté nul et 17 blanc. La CGT a préconisé l'abstention ou le non, en dénonçant la « mascarade » d'un second vote, alors que la rédaction il y a dix jours avait repoussé le pré-accord (*le Monde* du 26 octobre). En entérinant ce texte, *Libération* tourne une page de son histoire.

Libération a mûri et grandi. Aux dépens de ses rêves d'égalité salariale. Le pré-accord approuvé jeudi à une large majorité par sa rédaction prévoit des augmentations (800 francs en novembre, une somme identique fin 1989), une prime et une revalorisation de certaines fonctions, mais aussi une individualisation des salaires.

Celle-ci compte quatre « paliers » dans lesquels s'inscriront différemment les journalistes, selon leur qualification, leur responsabilité et leur compétence. La direction de *Libération* doit proposer une première liste de vingt-cinq rédacteurs dans les semaines à venir. La rédaction aura la charge de l'avaliser ou de la contester, *via* une commission de recours créée à cet effet.

C'en est donc fini de l'égalité salariale au sein de la rédaction, un des socles sur lequel le journal s'était construit. En dépit de la montée en puissance du titre, les rémunérations de ses journalistes demeurent faibles.

Il y a plusieurs mois, son directeur, Serge July, réfléchissait déjà à une refonte de la grille salariale. Deux hommes au sein de *Libération* en ont été les principaux artisans : Jean-Louis Penninou, directeur général, et Didier Tourancheau, directeur du personnel. Contestés, parfois vilipendés au sein de la rédaction, les deux hommes y étaient pourtant reconnus, l'un pour avoir réussi à redresser *Libération* — après avoir essuyé un déficit de 27 millions de francs en 1987, le journal devrait afficher cette année plus de 10 millions de francs de bénéfices, — l'autre pour ses talents éprouvés de négociateur.

Plusieurs mois de discussions et quinze jours de conflit auront été nécessaires à la conclusion de ce pré-accord. Une issue jugée *« correcte »* par certains journalistes, *« porteuse d'injustice »* par d'autres. Mais beaucoup l'ont entérinée surtout par volonté de sortir d'une impasse. Nul triomphalisme n'était d'ailleurs affiché par la direction de *Libération*. Peu de contestation radicale émanait de la rédaction.

« Libération *a prouvé qu'il était capable de résoudre tous ses problèmes. L'accord passé concrétise la bonne santé du titre* », déclarait laconiquement Didier Tourancheau ; tandis qu'un journaliste CFDT estimait que *« la rédaction a ainsi pris conscience de la situation financière du journal en équilibrant sa demande et les possibilités »*. Cette modération dans les propos va de pair avec le virage pris par *Libération* par rapport à sa propre histoire. L'entrée dans l'âge adulte n'évite pas les regrets.

Y.-M. L.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MÉFIE-TOI, MA FILLE. Au Bec Fin (42-96-29-35), 22 h.

TITANIC CABARET. Cave du Cloître (43-25-19-92) 18 h 30.

BENZO BLUES. Point Virgule (42-78-67-03), 18 h 30, à 24 h (2).

LE COMMISSAIRE EST BON ENFANT, L'ÉPREUVE. Les Déchargeurs (42-36-00-02); 21 h.

LA TÉNÈBRE. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30.

LES ESTIVANTS. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61), 20 h 30.

ARMISTICE AU PONT DE GRENELLE. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 19 h.

GEORGE DANDIN, Champigny-sur-Marne. Centre Gérard-Philipe (48-80-90-90), 16 h 30.

HERODIAS. Gennevilliers. Salle Youri-Gagarine (47-90-35-07) 20 h 45.

LE BOUC. La Courneuve. Centre Jean-Houdremont (48-36-54-10), 20 h 45.

TONTON ARTHUR. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.

TEXTES A DIRE. Châtillon. Théâtre. Petite salle (46-57-22-11), à 21 h.

LA GONFLE. Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45) à 20 h 30.

HISTOIRE DU SOLDAT. Bagneux. Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Baiser : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ Trakiniai : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ Colloque, revue parlée : le Siècle Stanislavski : 12 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). La Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ La Machine infernale : 20 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Caculeon : 20 h 30. ◇ Le Complexe de Job : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). ◇ Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. ◇ Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). ◇ Baroque II : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Les Estivants : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ César : 20 h 30. ◇ La Pièce montée : 22 h. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). ◇ Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

Vendredi 4 novembre

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. Femme à la porte cochère : 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffifoin dans les labours : 21 h.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Kiakas : 20 h 30. Méfie-toi, ma fille : 22 h. William corps et âme : 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Area = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. L'un dans l'autre : 22 h 15.

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Titanic Cabaret : 18 h 30. Famo Sapiens : 20 h 30. Authentique mais vrai : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Benzo-Blues : 18 h 30 et 24 h. Vous avez dit Bigard : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Jamais vulgaire : 22 h 45.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le désir mène les hommes (1957), de Mick Roussel, 16 h ; Darling (1965, v.o.), de John Schlesinger, 19 h ; l'Homme sandwich (1983, v.o.s.t.f.), de Hou Xiaoxian, Zeng Zhuangxiang, Wan Ren, 21 h 15.

CENTRE POMPIDOU
GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, Made in France, François Jeanneau (1985) de Frank Cassenti, 14 h 30 ; Concerts filmés : Jazz Messenger à l'Olympia (1966) de Gilbert Pineau, le Trio Grapelli (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Carte blanche à... Bernard Lion, 18 h 30 ; Ciné-Jazz, Michel Portal (1981) de Frank Cassenti, Ecoute voir (1978) de Hugo Santiago, 20 h 30.

Exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ÉTUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA GUERRE DES TUQUES (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES FILMS NOUVEAUX

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL. Film américain de Taylor Hackford, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE. Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DU VENT. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON DE JADE. Film français de Nadine Trintignant : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT. Film danois de Bille August, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETITE REVANCHE (vénézuélien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

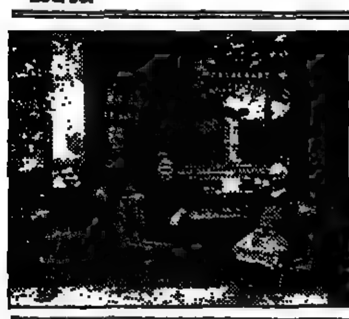

LE CAFÉ DE CARLO GOLDONI
DU 5 AU 25 NOVEMBRE PAR LE THÉÂTRE DE LA JACQUERIE
THÉÂTRE ROMAIN ROLLAND
VILLEJUIF 47 26 15 02

A PARTIR DU 8 NOV.
20h30 - DIM. 14h30
THÉÂTRE DE LA VILLE
LE FAISEUR DE THÉÂTRE
THOMAS BERNHARD
JEAN-PIERRE VINCENT
PAR LE TNP
LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4

Anne de Broca
Marie Trintignant
LA TÉNÈBRE
une pièce d'Anne CAPELLE
THÉÂTRE MARIE STUART
45.08.17.80

Centre Dramatique de La Courneuve
LE BOUC
de FASSBINDER
REPRISE EXCEPTIONNELLE
• Ce Bouc sent drôlement le solide ! L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI • Intelligent, énergique. L'HUMANITÉ • Une distribution sans faille. LA CROIX • Sans surenchère. LIBÉRATION • Excellent spectacle FRANCE INTER • A voir en ces jours où le monstre du racisme relève la tête ! LE PÈLERIN • Efficace, une excellente équipe. RÉVOLUTION • La réussite d'une rencontre. LES CAHIERS DU CINÉMA • Magnifiquement mis en place. FRANCE CULTURE.
du 3 au 13 novembre
La Courneuve Loc. 48 36 11 44
Centre culturel Jean-Houdremont

Chaillot !
AU FIL DU TEXTE
LE FUNAMBULE
DE JEAN GENET
MIS EN SCÈNE ET INTERPRÉTÉ PAR PIERRE CONSTANT
DU 10 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE
THÉÂTRE GÉMIER
DU 7 AU 31 DÉCEMBRE
TON BEAU CAPITAINE
DE SIMONE SCHWARTZ-BART

Chaillot !
AU FIL DE L'EAU
L'ÎLE DU JENIKEN DANSEUR
THÉÂTRE D'OMBRE AVEC ACTEUR
D'ALAIN LE BOULAIRE
POUR ENFANTS A PARTIR DE 5 ANS
DU 16 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE
THÉÂTRE DU FOYER

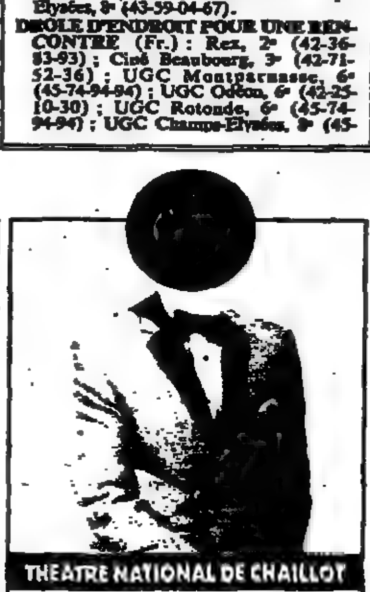

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
RENSEIGNEMENTS/LOCATION 47 27 81 15, ABONNEMENTS 47 04 86 80

Chaillot !
AU FIL DE L'HISTOIRE
CHRISTOPHE MALAVOY DANS
D'ARTAGNAN
UN SPECTACLE DE JÉRÔME SAVARY
ÉCRIT PAR JEAN-LOUP DABADIE
DU 25 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
GRAND THÉÂTRE
DÈS 19 H, APÉRITIF-CONCERT AU GRAND FOYER

Chaillot !
AU FIL DE LA NUIT
RÉVEILLON LE 31 DÉCEMBRE
SPECTACLE : D'ARTAGNAN OU TON BEAU CAPITAINE
SOUPER
BAL ANTILLAIS
RÉSERVATION DÈS MAINTENANT

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 4 novembre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Émission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Michel Sardou. Variétés : Niagara, Sylvie Maréchal, Elsa, Charlélie Couture, Shoun. ▶ **22.35 Magazine : 52' sur la Une.** De Jean Bertolino. Thème : L'argent du beur, de Thierry Nolin et Sylvie Steinbach. **23.20 Journal et Météo. 23.40 Série : Les envahisseurs.** De 0.30 à 6.45 Rediffusions. **0.30 Feuilleton : L'homme à poigne. 1.30 Feuilleton : Symphorien. 1.55 Magazine : 52' sur la Une. 2.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : La belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Pierre Tornade. 5. Le vrai et le faux. **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Autour de Gérard Depardieu *(Lettres volées)*, sont invités : Léo Mal et *(la Vache enragée)*. Bernard Lortholary (pour l'édition des œuvres complètes de Georg Büchner), Nathalie Zemon Davis *(Pour sauver sa vie)*, Monique Laurent *(Rodin)*. **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : la Beauté du diable ■** Film franco-italien de René Clair (1949). Avec Michel Simon, Gérard Philipe, Nicole Besnard, Simone Valère (N.). **0.45 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Feuilleton : Tourbillons. Proposé par Pierre Grimblat et réalisé par Josée Dayan. Avec Fabienne Babe, Johan Leysen (5e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Une noire vaut deux blanches ; la pêche au caillou à Taha'a. **22.20 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 22.40 Journal et Météo. 23.05 Documentaire : L'épopée de la Croix-Rouge.** De Daniel Costelle. 3. Le retour de la guerre. **0.00 Musiques, musique.** Semaine Quatuor Enesco : Quatuor n° 1 opus 59 (adagio) de Beethoven. **0.15 Cyrano de Bergerac.** Fiction réalisé par Jacques Mauley, retransmission de la pièce d'Edmond Rostand, réadaptée et mise en scène par le théâtre des marionnettes. **1.10 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Football. Championnat de France : Bordeaux-Monaco. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits. 23.00 Cinéma : le Cri du hibou ■** Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Christophe Malavoy, Mathilda May, Jacques Penot, Jean-Pierre Kalfon. **0.45 Cinéma : Witness ■■** Film américain de Peter Weir (1984). Avec Harrison Ford, Kelly McGillis, Josef Sommer (v.o.). **2.30 Boxe.** Championnats du monde des super-moyens, des moyens et des super-welters. **6.00 Body building.** Championnat du monde par couple et féminin.

LA 5

20.30 Téléfilm : Anastasia. De Marvin Chomsky, avec Amy Irving, Olivia De Havilland, Rex Harrison (1re partie). **22.30 Série : Matlock. 23.30 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.35 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.35 Boulevard Bouvard** (rediff.). **2.05 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.55 Journal de la nuit. 3.00 Le temps des as** (rediff.). **3.55 Seule à Paris** (rediff.). **4.08 Voisin, voisine** (rediff.). **5.08 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.33 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes. Sommaire : Magie de charme ; Hot dog ; Elena va au cinéma ; Vous êtes libre ; Drame 1930 ; Remake ; Photomaton ; Sexy huit. **23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.45 Série : A vous de jouer Milord. 0.45 Feuilleton : Deux ans de vacances. 1.45 Série : Docteur Caraïbes. 2.15 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 3.45 Docteur Caraïbes** (rediff.). **4.10 A vous de jouer Milord** (rediff.). **5.05 Deux ans de vacances** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. Les musiciens parlent. **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 janvier) : Symphonie n° 7 en ut majeur, de Haydn ; Rondo pour piano et orchestre en ré majeur K 382, de Mozart ; Konzertstuck pour piano et orchestre en sol majeur op. 92 (introduction et allegro appassionato), de Schumann ; Symphonie n° 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Ferdinand Léger ; sol : Deszo Ranki, piano. **22.20 Premières loges.** Extraits de Boris Godounov, de Moussorgski. **23.07 Club de la musique ancienne.** Suites de Le Roux ; par Jean-Christophe Frisch (flûte traversière), Frédéric Martin (violon) ; Christine Plubeau (viole de gambe), Pascale Boquet, (théorbe), Olivier Baumont (clavecin). **0.30 Poissons d'or.** Pinguin Café Orchestra ; à 1.30, Les poissons d'or au passé : Luigi Cortese.

Samedi 5 novembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Thème : Les élections américaines. **13.50 La Une est à vous. 13.55 Série : Matt Houston. 14.45 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 15.55 La Une est à vous** (suite). **18.30 Treize millions d'ausis.** Sommaire : L'île du docteur Pitanguy ; Vaucouleurs, l'ordinateur naturel ; Corée : les chiens suppliciés. **19.00 Feuilleton : Salut les homards. 19.25 Série : Mare et Sophie. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou.** Émission présentée par Patrick Sébastien. **22.25 Magazine : Ushuaïa.** Magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : Echec pour un record (Jean-Marc Boivin) ; Rodéo ; Turk Sib ; Florent Carmin ; Les chevaux. **23.25 Feuilleton : La Mafia** (dernier épisode). **0.40 Journal et Météo. 0.50 Série : Les Incorruptibles.** *De 1.45 à 6.45 Rediffusions.* **1.45 Feuilleton : L'homme à poigne. 2.45 Feuilleton : Symphorien. 3.05 Documentaire : Histoire de la vie. 4.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.50 Musique. 5.00 Documentaire : Histoires naturelles. 5.55 Documentaire : Histoire de la vie.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. **14.10 Magazine : Aventure passion.** La voie du défi ; Handenali. **14.30 Magazine : Samedi passion.** Rugby : France-Argentine à Nantes ; spécial Handisport. **18.10 Série : L'homme qui tombe à pic. La médaille d'or. 18.55 INC. 19.00 Feuilleton : Anges et loups. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Alf.** Les cloches. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Émission présentée par Michel Drucker. Avec : Michèle Morgan, Julio Iglésias, Nana Mouskouri, Marc Lavoine, Art Mengo, Dawson, Gianna Nannini, Le ballet de Redtha, Aldo Maccione, et un hommage à Dalida. **22.15 Série : Crime story.** Un homme de paille. **23.05 Journal. 23.15 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson. Présenté par Thierry Ardisson. Interviews : Alexandre Jardin, Ben Kingsley, Philippe Léotard, les frères di Rosa, Jean-Roger Milo.

FR 3

13.00 Magazine : 12-14. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Samedivision. 14.45 Espace 3 : Droit de regard. 15.00 Espace 3 : Caisse des dépôts et consignations. 15.15 Espace 3 : Les sociétés d'assurances. 15.30 Espace 3 : Aux couleurs de la vie. 16.00 Magazine : Sports loisirs. Jumping : CSI de Strasbourg ; Automobile : Coupe AX Citroën ; Surf et monoski : Coupe d'Europe à Avoriaz. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Donald marin, Lambert le lion bêlant, Les joyeux petits lapins, Dingo à travers les âges, Dingo fait du basket. **18.00 Feuilleton : Diligence express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.52 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le sang. **20.02 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel.** Dessins animés : La bande à Picsou, En plein boulot, Goofy et le tigre ; et à 21.05, un épisode de la série : Super Flics. **21.45 Journal et Météo. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Pierre Tchernia. **22.30 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Cent cinquantième anniversaire de Georges Bizet. **23.30 Magazine : Sports 3.** Sommaire : Portrait de l'invité ; La séquence anniversaire souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. **14.00 Téléfilm : Le réseau.** De Howard Avedis, avec David Naughton, Barbara Crampton. **15.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Des artificiers en compétition. **16.10 Série : Paire d'as. 16.55 Série : Ohara. 17.45 Série : La malédiction du loup-garou. 18.10 Cabou cadin. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Série : Taggart.** L'Alliance. *Une incroyable machination. Mais le policier écossais réussira à faire justice.* **22.20 Spectacle : Surprise sur prise. 23.10 Flash d'informations. 23.15 Les superstars du catch. 0.10 Cinéma : Le yacht de l'amour.** Film français classé X de Michel Ricaud (1982). Avec Monique Gury, Christine Chavert. *Pornographique.* **1.25 Cinéma : Travelling avant. ■** Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). Avec Ann-Gisel Glass, Thierry Frémont, Simon de la Brosse. **3.15 Cinéma : Les derniers jours de Pompéi. □** Film italo-germano-espagnol de Mario Bonnard (1959). Avec Steve Reeves, Cristina Kauffman. **4.50 Cinéma : Le camp de Fenfer. ■** Film américain d'Eric Karson (1986). Avec Tom Skerritt, Lisa Eichhorn, Anthony Zerbe. **6.25 Documentaire : L'étrange mort des rouges-gorges.**

LA 5

13.15 Le best off. 13.30 Série : Supercopter. 14.20 Série : K 2000. 15.15 Série : Au cœur du temps. *De 16.45 à 18.03 Dessins animés* **16.45 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.10 Vas-y Julie ! 17.35 Laura ou la passion du théâtre. 18.03 Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Anastasia.** De Marvin Chomsky, avec Amy Irving, Olivia de Havilland, Rex Harrison, Omar Sharif (2e partie). **22.30 Magazine : Télé-matches. 22.35 Série : Kojak. 23.35 Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les enquêtes du commissaire Maigret** (suite). **1.05 Série : Amicalement vôtre. 2.00 Boulevard Bouvard** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit. 2.30 Seule à Paris** (rediff.). **2.45 Voisin, voisine** (rediff.). **3.45 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.35 Série : Voisin, voisine.**

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.40 Feuilleton : Deux ans de vacances (rediff.). **14.40 Série : A vous de jouer Milord** (rediff.). **15.30 Série : Docteur Caraïbes** (rediff.). **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Drôles de dames. 17.05 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Adventure.** Sommaire : Velvet lagoon ; Lave noire ; L'épave du Nanjing ; Marathon en Himalaya. **18.35 Musique : Hit 92.** Hit-parade européen. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. ▶ 20.35 Téléfilm : L'exécution du soldat Slovik.** De Lamont Johnson, avec Martin Sheen, Marie Clare Costello, Ned Beatty. **22.40 Téléfilm : Copacabana.** De Warris Hussein, avec Barry Manilow, Annette O'Toole. *Histoire d'amour sur fond de musique.* **0.15 Journal. 0.30 Sexy clip. 1.00 Magazine : Midnight chaud. 1.30 Téléfilm : Le nœud de vipères.** D'après François Mauriac. Avec Pierre Dux, Suzanne Flon. **3.05 Magazine : Charmes** (rediff.). **3.30 Musique : Boulevard des clips. 4.25 Le nœud de vipères** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. René de Ceccaty, écrivain, éditeur et traducteur. **20.45 Dramatiques.** Sans filet, de Béatrice Shalit ; La maison Tellier, de Guy de Maupassant. **22.35 Musique : Opus.** Le premier concert de musique concrète en 1948 et les trente ans du GRM. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Nozze istriane, de Smareglia. **23.05 Le trio de Trieste.** Œuvres de Zandonai, Giordano, R. Strauss. **0.30 La terrasse des audiences au clair de lune.** Marc Monnet, compositeur.

Dimanche 6 novembre

TF 1

6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Présenté par Jean Offrédo, en direct de Brive pour la Foire du livre. **7.50 Magazine : Bonjour Monsieur le Maire.** Présenté par Pierre Bonte. **8.00 Jardinez avec Nicolas.** *De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche.* **8.15 Dessin animé : Galaxie express. 8.40 Variétés : Jacky show. 9.05 Série : Tarzan. 9.55 Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Magazine : Les animaux du monde.** Les animaux qui ne perdent pas le nord. **11.00 Magazine : Auto-Moto. 11.28 Météo. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Texas police. 14.15 Jeu : Music-chance. 14.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.50 Tiercé à Auteuil. 16.00 Variétés : Interchalenges. 17.05 Série : Pour l'amour du risque. 18.00 Mondo Dingo. 18.25 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair, avec les premières estimations sur la participation au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Invité : Philippe Alexandre. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal.** Spécial référendum sur la Nouvelle-Calédonie. **20.45 Météo et Tapis vert. 21.00 Cinéma : La femme de ma vie. ■■** Film français de Régis Warnier (1986). Avec Christophe Malavoy, Jane Birkin, Jean-Louis Trintignant. *Un violoniste alcoolique, placé sous la dépendance amoureuse d'une femme qui prétend le protéger, rencontre un alcoolique repenti qui entreprend de le guérir. Un premier film remarquable par son scénario, son écriture cinématographique, ses éclairages, ses acteurs (dont Jane Birkin métamorphosée). Un grand drame psychologique sur l'ambiguïté des sentiments et des rapports amoureux.* **22.45 Soirée spéciale référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 23.55 Magazine : Sport dimanche. 0.40 Journal et Météo. 1.00 Concert.** De *1.40 à 6.27 Rediffusions.* **1.40 Feuilleton : L'homme à poigne. 2.35 Feuilleton : Symphorien. 3.00 Documentaire : Histoire de la vie. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire de la vie.**

A 2

8.30 Magazine : Clins-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Mimi Cracra ; Nou, non, non et non ; Alex ; Quick et Flupke ; Barnabulle. **9.00 Connaître l'Islam. 9.15 Émissions israélites. 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe** en l'église catholique russe de Paris. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, émission de Jacques Martin, présentée par Claude Sarraute. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. **15.00 Série : Magnum.** Professeur Jonathan. **15.55 L'école des fans.** Invité : Pierre Perret. **16.40 Série : Hôtel de police.** Le beau-père. **17.35 Documentaire : Le commandant Cousteau.** A la redécouverte du monde. Les îles du Détroit : A l'approche d'une marée humaine. **18.25 Magazine : Stade 2.** Athlétisme : Marathon de New-York ; Rugby : France-Argentine ; Football : championnat de France ; Handball : l'équipe de Nîmes. **19.00 Série : Magay.** Courant d'Hertz. **19.30 Journal et Météo. 19.55 Soirée spéciale référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Anastasia.** De Marvin Chomsky, avec Amy Irving, Olivia de Havilland, Rex Harrison, Omar Sharif (2e partie). **22.30 Magazine : Télé-matches. 22.35 Série : Kojak. 23.35 Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les enquêtes du commissaire Maigret** (suite). **1.05 Série : Amicalement vôtre. 2.00 Boulevard Bouvard** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit. 2.30 Seule à Paris** (rediff.). **2.45 Voisin, voisine** (rediff.). **3.45 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.35 Série : Voisin, voisine.**

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Petit ours brun ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Tempo ; Deuxième festival Big Bang Banlieue à Mantes-la-Jolie. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Spécial Foire du livre à Brive.** Invité : **Violaine Vanoyeke, auteur du roman « Messaline ». 14.30 Magazine : Sports loisirs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs.** D'Annebelle Gomez. **17.30 Amuse 3 Kiko ; L'homme qui a vu l'homme ; Diplodo** (*Le rayon zombie*) ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.05 Série : Lady Blue.** La terreur. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Journal.** Avec les premiers résultats du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. **20.25 Dessine-moi l'Europe. 20.30 Feuilleton : Federico Garcia Lorca, mort d'un poète.** De J.-A. Barden, avec Nickolas Grace. (5e épisode). **21.30 Océaniques : Le magazine.** De Pierre-André Boutang. L'actualité culturelle. **21.50 Journal spécial référendum. 22.50 Magazine : Sports en scène.** Haltère ego, de Christine Carrière. **23.00 Cinéma : Les deux orphelines. ■■** Film américain de David W. Griffith (1921). Avec Lillian Gish, Dorothy Gish, Joseph Schildkraut (N., muet). *Sous le règne de Louis XVI, une jeune fille amène à Paris sa sœur aveugle, dans l'espoir de la guérir. L'infirme est enlevée et exploitée par une mégère. Puis la Révolution risque de broyer les deux orphelines. Surprenante adaptation du célèbre mélodrame français, auquel les scènes révolutionnaires apportent un suspense inattendu. Lilian Gish et sa sœur Dorothy sont très émouvantes.* **1.40 Musiques, musique.** Ballade n° 2, de Chopin, par Nicolas Economu, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** *Moi, Renart* ; SOS fantômes ; Comte Mordicus. **9.00 Cinéma : Down by law. ■** Film américain de Jim Jarmusch (1985). Avec Tom Waits, John Lurie, Roberto Benigni. **10.45 Cinéma : Le cri du hibou. ■** Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Christophe Malavoy, Mathilda May, Jacques Penot, Jean-Pierre Kalfon. **12.30 Magazine : Avance sur image.** *Un numéro spécial pour fêter le quatrième anniversaire de Canal + et le sixième de Channel Four.* **13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** De Michel Denisot. Invitée : Sheila. **14.00 Téléfilm : La malédiction du pont.** De E.-W. Swackhamer, avec David Hasselhoff, Stéphanie Kramer. **15.30 Documentaire : Okavango, les trésors du Kalahari. 16.20 Athlétisme.** Le Marathon de New-York, en direct. **19.30 Flash d'informations. 19.33 Dessins animés : Ça cartoons.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Magazine : Tranches de l'art. 20.34 Cinéma : Des gens comme les autres. ■** Film américain de Robert Redford (1980). Avec Donald Sutherland, Mary Tyler Moore, Judd Hirsh. *Une famille américaine, dans une résidence près de Chicago. Le fils aîné s'est noyé au cours d'une sortie en voilier avec son jeune frère. Celui-ci revient à la maison après une tentative de suicide. La première réalisation de Robert Redford (qui ne joue pas). Rapports difficiles avec les parents, désagrégation de la cellule familiale, éloge de la psychothérapie. Mise en scène sobre. Bonne interprétation.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Billard : Snooker. 0.20 Cinéma : Le journal d'une femme de chambre. ■■** Film français de Luis Bunuel (1963). Avec Jeanne Moreau, Georges Géret, Daniel Ivernel, Michel Piccoli. *En 1928, une femme de chambre parisienne entre en service dans une famille bourgeoise de la province normande dont elle découvre les secrets d'alcôve. Un étrange rapport s'établit entre elle et le majordome. Transposition d'un épisode du roman d'Octave Mirbeau dans le climat social de la fin des années 20. L'étude de mœurs n'est pas naturaliste mais typiquement bunuélienne par la précision du constat, l'humour, le surréalisme, l'esprit de contestation. Les interprètes sont remarquablement dirigés.* **1.55 Série : Bergerac.**

LA 5

6.30 Le journal permanent. *De 7.30 à 10.40 Dessins animés.* **7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.15 Le magicien d'Oz. 8.40 Flo et les Robinson suisses. 9.00 Dans les Alpes avec Annette. 9.30 Le magicien d'Oz. 9.50 Robotech. 10.40 Série : Captain Power** (rediff.). **11.00 Série : Matthew star. 11.55 Série : Supercopter** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Equipe de nuit.** De Noël Nosseck, avec Yvette Mimieux, Diana Canova. *Deux femmes en patrouille pour prévenir les agressions.* **14.55 Téléfilm : Désillusions.** De Gus Trikonis, avec Melissa Sue Anderson, Loretta Swit. *Les premiers émois amoureux d'une jeune étudiante.* **16.30 Série : Amicalement vôtre. 17.30 Magazine : Télé-matches. 18.30 Série : L'enfer du devoir. 18.55 Spécial référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 19.10 Série : L'enfer du devoir** (suite). **19.50 Spécial référendum** (suite). **20.00 Journal.**

à 20 h 35

GRAND JEU 5 SCHNEIDER

GAGNEZ un superbe RENAULT ESPACE

et ce soir : 20 chaînes laser portables SCHNEIDER

20.30 Cinéma : Terminator. ■ Film américain de James Cameron (1984). Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn, Linda Hamilton. *Un envoyé du futur, mi-homme mi-machine, doit abattre une femme qui pourrait mettre au monde un futur chef de la résistance. Un autre guerrier, venu lui aussi du futur, doit la protéger. Science-fiction, violence exacerbée. Schwarzenegger en monstre monolithique. Des émotions fortes.* **22.30 Soirée spéciale référendum. 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enfer du devoir** (rediff.). **0.35 Magazine : Reporters** (rediff.). **1.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.55 Série : L'inspecteur Derrick. 2.55 Journal de la nuit. 3.00 Série : Voisin, voisine. 5.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.50 Musique : Aria de rêve.**

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.45 La bicarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez. 11.30 Le glaive et la balance (rediff.). **12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Infoconsommation. 12.10 Magazine : Ciné 6. 12.35 Variétés : Hexagone 60-80. 13.30 Téléfilm : Le nœud de vipères** (rediff.). **▶ 15.05 Magazine : M 6 aime.** De Martine Jouando. Cinémanimaux ou les relations zoophiles du cinéma avec le monde des animaux. **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Chair de tase** (rediff.). **17.00 Série : Brigade de nuit. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.35 Variétés : Studio 22. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Téléfilm : SOS airport, détournement en plein ciel.** De Barry Pollack, avec Adam Roarke, Neville Brand. **21.10 Journal. 22.25 Capital** (rediff.). **22.30 Cinéma : Les pirates de l'île verte. □** Film italien de Ferdinando Baldi (1975). Avec Dan Reed. *Au dix-huitième siècle, la fille du vice-roi d'une île des Caraïbes, dépossédée de ses biens par son tuteur, est défendue par un pirate et sa bande. Scénario, mise en scène, acteurs : tout est nul, nullissime même.* **23.55 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **0.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris. 2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel. 2.55 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : Charmes** (rediff.). **4.40 Documentaire : Le monde sauvage. 5.05 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.20 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. L'Inde. **22.30 Spécial référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 22.50 Musique : Le concert.** Eric Watson, piano. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 25 août 1988 au Grand Auditorium) : Rain forest pour orchestre, de Koenz ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en ut mineur op. 18, de Rachmaninov. L'ascension, quatre méditations symphoniques, de Messiaen ; La valse de Ravel, par l'Australian Youth Orchestra, dir. Christoph Eschenbach ; sol. : Tzimon Barto, piano. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Musiques de Mongolie. **0.30 Archives dans la nuit.** Furtwängler-Berlin, 1942-1944. Symphonie n° 5 en si bémol majeur de Bruckner ; Don Juan, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin.

Audience TV du 3 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.0	Santa-Barbara 23.0	Campagne off. 3.6	Actuel. région. 13.5	Top 50 3.9	Porte magique 4.3	Routes paradis 3.0
19 h 48	58.7	Roue fortune 34.1	Homme tt faire 5.7	19-20 8.9	Nulle part 3.7	Boul. Bouvard 2.2	Routes paradis 3.5
20 h 16	70.2	Journal 33.3	Journal 14.6	La classe 12.1	Nulle part 1.9	Journal 4.2	Cosby show 4.0
20 h 55	73.7	La funiculaire 21.5	Bons baisers 22.0	Un coupable 12.6	Down by law 1.9	La fièv. au corps 10.1	Comment draq. 6.2
22 h 8	60.8	La funiculaire 20.3	Bons baisers 19.3	Campagne off. 3.8	Down by law 1.2	La fièv. au corps 10.4	Comment draq. 5.0
22 h 44	33.8	Archimède 12.0	Edition spéciale 6.6	Océaniques 1.6	Chiens de paille 0.3	Tendres cous. 11.8	Le Saint 1.5

Pour votre DEMENAGEMENT ODOUL AGENT DE demeco

16, rue de l'Atlas - 75019 Paris 42 08 10 30

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

SINORG G CAM. SERVEUR

— Tél. : (1) 45-38-70-72

Assurances 92 : parole à l'Europe

FR3 - Samedi 5 novembre 1988 - 15H15

Informations « services »

PHILATÉLIE

La fin des timbres-taxe

Les timbres-taxe, c'est fini. Mais pas la taxation des lettres non ou insuffisamment affranchies... En effet, depuis le mois de juin, en vue d'alléger la tâche des bureaux de poste, les timbres-taxe sont supprimés. La circulaire des P et T précise que la nouvelle procédure utilisée pour le traitement des envois à taxe consiste à utiliser selon les bureaux soit une empreinte apposée sur les correspondances par un timbre à sec (un cachet), soit une vignette « Timbre-taxe » débitée par une machine électronique. Actuellement, cette taxe est égale au montant de l'affranchissement manquant auquel est ajoutée une taxe de traitement de 3,50 F.

Les premiers timbres-taxe sont apparus le 1er janvier 1859. D'abord affectés à la taxation des lettres non affranchies, leur utilisation est ensuite étendue aux lettres insuffisamment affranchies. Leur utilisation limitée à la correspondance locale de province est généralisée en 1882.

Différents modèles de timbres se sont succédé au cours du temps : « chiffres-taxe », « banderole », « gerbe », « fleurs » et « coléoptères » depuis 1982. C'est ce dernier modèle qui est retiré du service.

★ BIBLIOGRAPHIE : catalogue de timbres-poste *Marianne*, de Storch, Françon et Brun, édité sous le patronage de la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris).

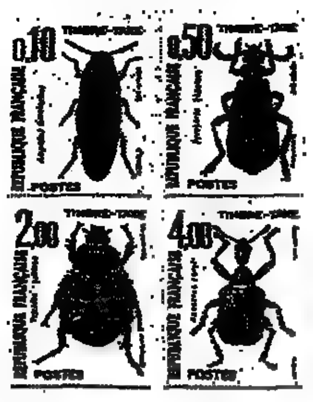

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

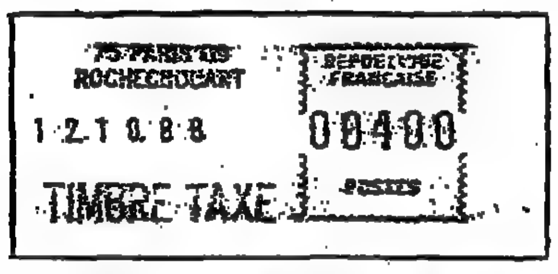

Ci-dessus, les Coléoptères, le dernier modèle de timbres-taxes. Ci-contre, la nouvelle vignette.

En filigrane

● **Vignette Coluche.** — Michel Hoszü, à l'origine d'un hommage à Andy Warhol sous la forme d'une vignette qui avait toute l'apparence d'un timbre, récidive... et choisit cette fois-ci Coluche (1944-1986) d'après une photo signée Gaston (renseignements : M. Hoszü, 34, rue de Cîteaux, 75012 Paris).

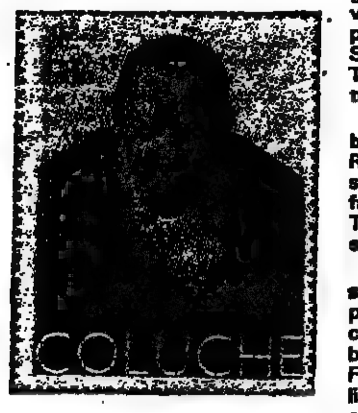

● **Pierre Albuisson dédicace ses timbres.** — Le dessinateur-graveur de timbres Pierre Albuisson signera ses timbres dans les locaux du *Monde des philatélistes* le vendredi 11 novembre de 14 heures à 17 heures (24, rue Chauchat, Paris-9e. Métro : Le Peletier ou Richelieu-Drouot).

● **Entierphilex 88.** — L'exposition philatélique Entierphilex 88 se déroulera du samedi 5 au samedi 19 novembre au Musée de la poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e). Cette exposition permettra au public de découvrir les plus belles collections d'entiers postaux de France et du monde entier. Rappelons qu'un entier postal est un timbre-poste imprimé sur un support servant à la correspondance, par exemple un aérogramme (renseignements, souvenirs philatéliques : Union des philatélistes des PTT, 49, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél. : 42-60-73-21. Entrée gratuite).

● **Une télécarte automobile.** — Le concessionnaire Renault-Etoile à Paris propose à sa clientèle une télécarte qui fait la publicité de la R 19. Tirage limité à mille cinq cents exemplaires. Succès assuré.

● **Concours de philatélie scolaire.** — Pour développer la philatélie à l'école et dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la Révolution, la Fédération des sociétés philatéliques françaises organise un concours de philatélie scolaire sur le thème « Autour de la Révolution ».

Ce concours sera réalisé sous forme de participations collectives historiques et pédagogiques, élaborées dans des clubs scolaires ou dans des classes d'écoles élémentaires, de collèges et de lycées, dont 50 % des éléments au moins seront philatéliques : timbres, cachets, etc. (renseignements : Philippe Lesage, collège Paul-Éluard, 32, rue Claude-Debussy, 45120 Chalette-sur-Loing).

Les libéraux allemands veulent aider l'élite

Lors de son trente-huitième congrès, à Dortmund, le Parti libéral démocrate de RFA a adopté, à l'initiative du ministre fédéral de l'éducation et de la science, M. Jürgen Möllemann, un nouveau programme de l'éducation, destiné à remplacer les *« principes directeurs »* approuvés à Stuttgart, en 1972, sous la coalition SDP-FDP. Alors que ceux-ci insistaient sur l'égalité d'accès devant l'éducation, considérée comme un *« droit civique »*, les libéraux mettent maintenant l'accent sur la formation des élites et la concurrence entre les établissements.

M. Möllemann souhaite l'abandon — sauf pour la médecine — du *numerus clausus* dans les filières scientifiques (biologie, pharmacie, agriculture) et pour la formation des professeurs. Il s'oppose également à son introduction dans les disciplines dites « de masse », comme les sciences économiques et l'informatique. L'abolition du *numérus clausus* entraînerait la suppression de la « centrale pour la distribution des places d'études » (ZVS) dont le siège est à Dortmund, et qui assure la répartition des candidats entre les établissements. Le ministre souhaiterait que la sélection des candidats soit assurée par les universités elles-mêmes, comme c'est déjà le cas pour les disciplines sanctionnées par un diplôme d'université. Cela permettrait aux universtiés d'entrer en compétition et de développer leur *« profil particulier »*, en tenant compte des besoins de l'économie.

M. Möllemann insiste sur la nécessité de promouvoir davantage l'élite des étudiants, dans l'enseignement supérieur, mais aussi dans le secondaire, en instaurant une concurrence entre les différents types d'établissements *(Hauptschule, Realschule* et lycées). Cette orientation conduirait à supprimer les avantages dont jouissent les *Gesamtschulen*, ces écoles secondaires « globales », créées sous le gouvernement social-démocrate et qui intègrent les trois filières.

SILKE GRAEFINGHOFF.

● L'Europe à la campagne

« Communautés rurales, communautés européennes » est le thème du colloque organisé du 28 novembre au 1er décembre à *Saint-Maximin (Var)* par le Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective.

(GREP, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 48-24-50-36.)

● Week-end spatial

L'Association des états généraux des étudiants européens organise, du 17 au 20 novembre, à Toulouse, le troisième week-end spatial européen. Conférences et forum sur les carrières spatiales.

(AEGEE, 10, avenue Edouard-Belin, 31055 Toulouse Cedex. Tél. : 61-33-48-43.)

● Agriculture

L'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes organise les 12 et 13 janvier à Lyon et les 14 et 15 janvier à Villars-de-Lans une manifestation qui réunira les étudiants en agriculture et les professionnels du monde agricole et de l'agroalimentaire.

(Institut supérieur d'agriculture, 31, place Bellecour, 69002 Lyon. Tél. : 78-42-10-78.)

● *Quatorze siècles d'Islam.* — La revue *Notre histoire* organise à Paris, les 19 et 20 novembre, une rencontre sur ce thème : huit conférences : Mahomet et le premier essor de l'Islam (M. Bergé) ; le Coran, la charia, les cinq piliers de la foi (S. Zeghidour) ; L'Espagne sous le croissant (G. Martinez) ; Musulmanes hier et aujourd'hui (J. Minces) ; les Turcs, fer de lance de l'Islam (J.-P. Roux) ; Sunnisme, chiisme, sectes et réformismes (O. Carré) ; Expansion en Afrique (J.-L. Triaud) ; Visages et enjeux actuels (P. Balta) ; présentation de documents anciens et récents (G. Joly) ; projection du film *Saladin*, de Youssef Chahine.

★ Frais de participation : 220 F. Renseignements et inscriptions : Anne Coblence (1) 47-66-01-86.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

DROUOT

Samedi 5 novembre

14 heures : cannes, franc-maçonnerie, papiers, automates, jouets, meubles, objets des années 50, affiches de cinéma et vins.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 6 novembre

Saint-Germain-en-Laye, 14 heures : tableaux, bronzes, dessins ; **Verrières-le-Buisson**, 11 heures et 14 h 30 : jouets, bijoux, mobilier ; **Versailles-Chevau-légers**, 11 heures et 14 heures : bijoux, orfèvrerie ; 14 h 15 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 5 novembre

L'Aigle, 14 heures : livres ; **Antibes**, 9 heures et 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Biarritz**, 14 h 30 : armes, mobilier ; **Marseille-Castellane**, 14 h 30 : Orient et Extrême-Orient ; **Marseille-Cantini**, 14 h 30 : bronze, tableaux, mobilier ; **Orléans**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Vichy**, 14 h 30 : violon de Vuillaume.

Dimanche 6 novembre

Aubagne, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Autun**, 14 h 30 : archéologie ; **Bernay**, 14 heures : arts déco, orfèvrerie, mobilier ; **Limoges**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Marseille-Castellane**, 10 heures et 14 h 30 : bibliothèque sur l'Extrême-Orient ; **Neuville-de-Poitou**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Poitiers**, 14 h 30 : mobilier ; **Reims** (Me Dapsens), 14 heures : livres ; (Me Damoisy), 14 heures : mobilier, tableaux ; **Tours**, 14 h 15 : voitures d'enfants, papiers ; **Valence**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vernon**, 14 h 30 : livres, affiches, cartes postales.

FOIRES ET SALONS

Paris, jardins du Ranelagh et Toulouse.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 NOVEMBRE

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon (Arts conférences).

« La peinture italienne du dix-septième siècle », 10 h 30, hall Grand Palais (Mme Cazes).

« Versailles : le musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« Le Marais : le long de la Seine, de Saint-Gervais à l'Arsenal », 14 h 30, 68, rue François-Miron.

« Le quartier Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, portail principal de l'église (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« La peinture italienne, de Giotto à Léonard de Vinci », 14 h 30, Louvre, 36, quai du Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Mystérieuse Égypte au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université. Carte d'identité (C. Merle).

« Géricault et Delacroix au Louvre », 14 h 30, hall d'entrée, 36, quai du Louvre (M. Poyer).

« L'église des Carmes », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Arcus).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Cour des miracles et rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Sentier (C.-A. Messer).

« De Monet à Picasso », 14 h 30, Orangerie des Tuileries (Approche de l'art).

« Salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« L'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (D. Bouchard).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le Marais côté nord », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« L'hôtel Potocki, siège de la Chambre de commerce », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

« Du collège des Quatre-Nations à l'Institut », 15 heures, entrée du Pont-des-Arts, quai du Louvre.

CONFÉRENCES

Avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les principes scientifiques des trains à grande vitesse », par René Combe (Palais de la découverte).

30, avenue Corentin-Cariou, 16 heures : « Vin et comportement : vin et santé, attitudes par rapport au vin » (Cité des sciences et des techniques).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La Renaissance en pays de Loire », par Mme Meyniele (Monuments historiques).

2, place Maurice-Quentin (salle de l'Espace), 20 h 30 : « Vivre, survivre et renaître » (Mouvement du Graal en France).

Sorbonne (salle 118), 15 heures : « Louis XVII fut-il le « père » de la République ? », *par le comte X. du Telloy.*

ISTEG (salle no 1), 107, rue de Reuilly, 18 heures : « Bouddhisme et christianisme à notre époque », par Jean Jordy (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

LOTO no 44 TIRAGE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 1988

10 16 18 22 38 46 5

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR [illegible] SAMEDI 5 NOVEMBRE 1988 A 20 H 35

6 BONS No		1 143 935,00 F
5 BONS No + complémentaire	66	54 660,00 F
5 BONS No	2 750	5 405,00 F
4 BONS No	112 331	100,00 F
3 BONS No	1 970 318	8,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

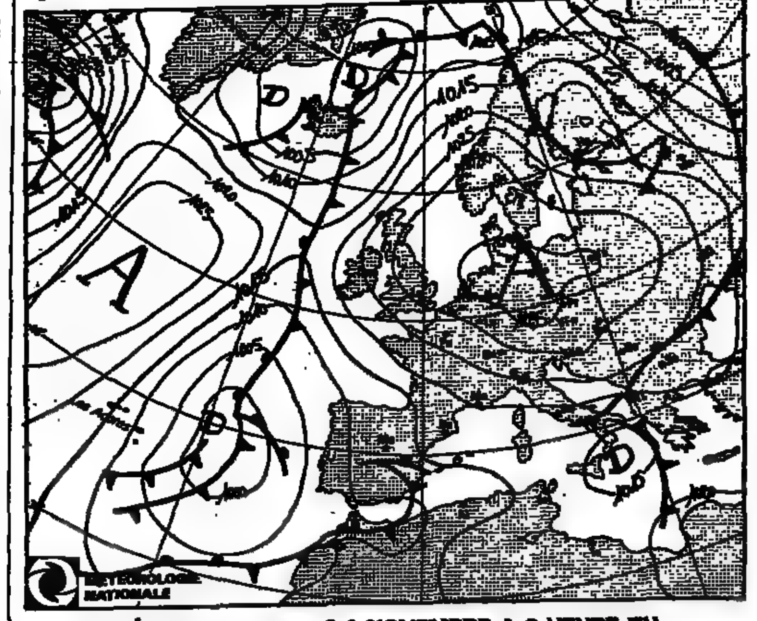

PRÉVISIONS POUR LE 6 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

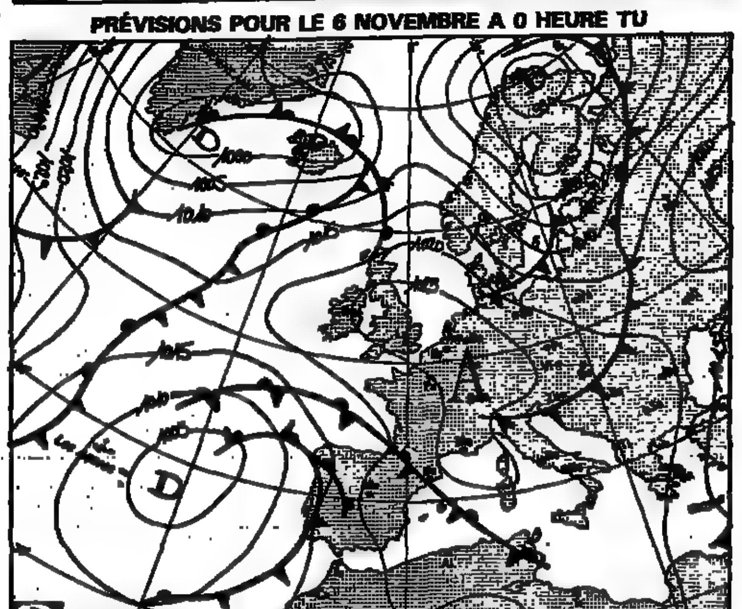

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 novembre à 0 heure et le dimanche 6 novembre à 24 heures.

La France restera ce week-end sous l'influence d'un anticyclone centré sur l'Europe centrale. Celui-ci dirigera sur le pays un courant froid d'est puis de sud-est. En conséquence, le temps sera frais et ensoleillé. Seules les régions voisines des côtes de la Manche, de la Méditerranée et des Pyrénées seront touchées par quelques passages nuageux dus à des perturbations atténuées.

Samedi : soleil, fraîcheur, vent fort en Méditerranée.

Sur la majeure partie du pays, le temps sera frais et ensoleillé. Toutefois, le matin, des bancs de brouillard seront présents dans les vallées du Centre-Est et du Nord-Est. Ils se dissiperont rapidement mais seront localement givrants. Sur les régions proches des Pyrénées et de la Méditerranée, le ciel sera très nuageux avec du vent fort. Autant et vent du sud-est en Méditerranée. En outre, quelques nuages devraient gagner sur l'extrême nord en cours d'après-midi. Le vent soufflera fort en Méditerranée et sera plus modéré sur les autres régions.

Dimanche : peu de changement.

Soleil et fraîcheur resteront les caractéristiques du temps. Les vents faibliront et s'orienteront au sud-est. En conséquence, les bancs de brouillards seront un peu plus fréquents au lever du jour.

Près des frontières du Nord et de l'Est, le soleil sera masqué par quelques passages nuageux sans gravité. Soleil également voilé par moment le long des côtes atlantiques et sur le Sud-Ouest. Les régions les moins favorisées resteront celles proches de la Méditerranée où le temps restera très brumeux. Les températures seront en légère hausse avec des gelées moins fréquentes.

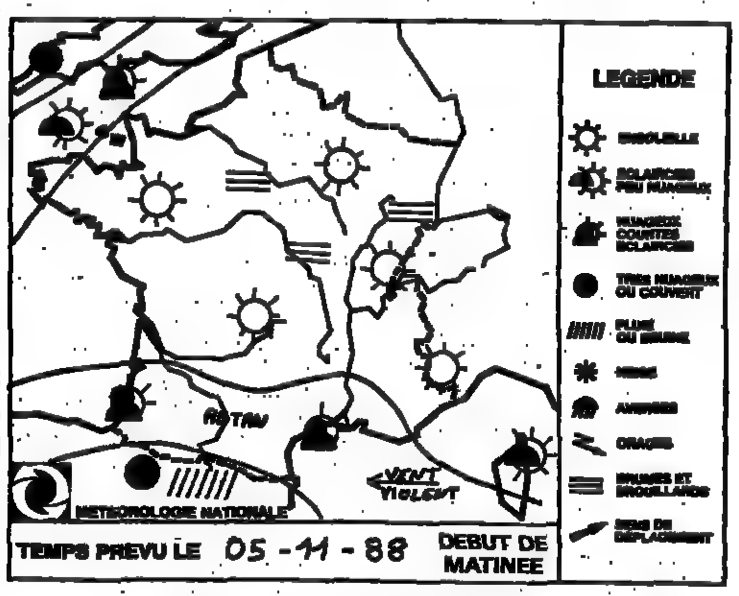

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 03-11-1988 à 6 heures TU et le 04-11-1988 à 6 heures TU — le 04-11-1988

FRANCE			
AJACCIO	22	10	N
BIARRITZ	21	11	N
BORDEAUX	17	6	D
BOURGES	9	−7	D
BREST	10	−1	D
CAEN	0	−1	D
CHERBOURG	7	3	D
CLERMONT-FERR.	8	−3	B
DIJON	9	−2	D
GRENOBLE St-M-H	10	0	C
LILLE	5	−3	D
LIMOGES	11	2	D
LYON	8	0	D
MARSEILLE-MAR.	16	8	D
NANCY	6	−5	D
NANTES	10	1	D
NICE	19	9	N
PARIS-MONTS.	8	0	D
PAU	21	8	D
PERPIGNAN	19	10	P
RENNES	8	−1	D
ST-ETIENNE	6	−1	B
STRASBOURG	6	−2	D
TOURS	8	−2	D
TOULOUSE	20	10	N
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	29	20	N
AMSTERDAM	8	−2	D
ATHÈNES	18	14	P
BANGKOK	32	23	N
BARCELONE	18	13	C
BELGRADE	8	−3	N
BERLIN	3	−5	D
BRUXELLES	5	−3	D
LE CAIRE	23	12	N
COPENHAGUE	6	−3	C
DAKAR	29	24	N
DELHI	31	16	D
DJERBA	27	17	N
GENÈVE	8	3	C
HONGKONG	25	19	D
ISTANBUL	12	6	B
JÉRUSALEM	16	7	D
LISBONNE	18	15	N
LONDRES	9	−1	D
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	3	−4	D
MADRID	20	13	B
MARRAKECH	24	16	N
MEXICO	24	6	D
MILAN	14	7	C
MONTRÉAL	6	1	D
MOSCOU	1	−9	D
NAIROBI	24	17	P
NEW-YORK	14	6	D
OSLO	5	−6	N
PALMA-DE-MAL.	22	15	N
PÉKIN	19	4	D
RIO-DE-JANEIRO	22	18	C
ROME	19	7	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	3	−2	D
SYDNEY	23	15	N
TOKYO	19	9	C
TUNIS	25	15	N
VARSOVIE	3	−9	D
VENISE	14	4	C
VIENNE	4	−1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SOMMAIRE

■ L'INSEE confirme la forte croissance de l'économie française en 1988 : + 3,5 % *(lire ci-dessous)*.

■ Les cadres du groupe d'agro-alimentaire RJR Nabisco ont décidé de surenchérir sur l'OPA de KKR pour leur entreprise. Coût : 21 milliards de dollars *(lire ci-contre)*.

■ Depuis qu'elle a entrepris de réduire ses effectifs, la Régie Renault s'est efforcée de procurer des emplois à ceux qui la quittent *(lire page 30)*.

Selon l'INSEE

La croissance française sera de 3,5 % en 1988

La croissance de l'économie française sera de l'ordre de 3,5 % en 1988, tandis que le chômage se stabilisera au niveau de la fin 1987 et que la hausse des prix sera *« juste inférieure à 3 % »*, a indiqué l'INSEE dans un point de conjoncture publié jeudi 3 novembre.

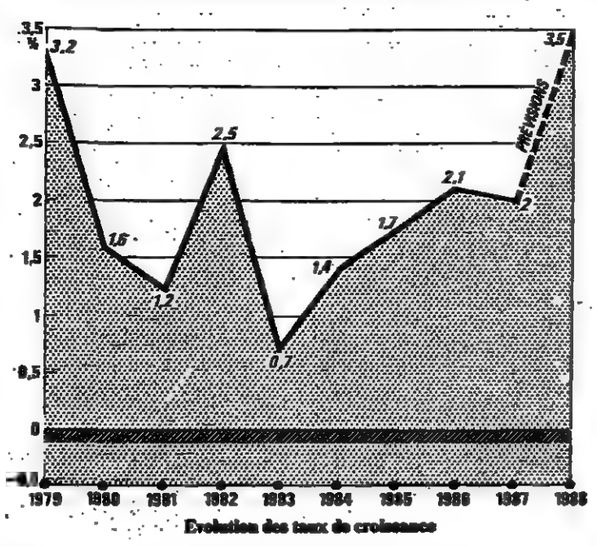

Evolution des taux de croissance

Une demande mondiale plus soutenue que prévu, la poursuite de la progression du pouvoir d'achat des ménages et la baisse du prix du pétrole depuis la fin de l'année, expliquent ce retournement des perspectives. Selon des estimations préliminaires, les exportations de produits manufacturés se sont accrues en volume de 7,5 % sur un an (du troisième trimestre 1987 au troisième trimestre 1988). Cette hausse est supérieure de 3 points aux prévisions de juin de l'INSEE et a probablement permis à la France de stabiliser ses parts de marché après un recul considérable entre 1985 et la mi-1987.

Le déficit commercial pourrait être inférieur à celui de 1987 (31,4 milliards de francs). La hausse des prix pourrait ne pas dépasser 3 % (la dernière prévision de l'INSEE était de 3,2 %) en glissement. La baisse du prix du pétrole et celle de la TVA corrigent la tendance haussière des prix des produits manufacturés.

De son côté, la demande intérieure a progressé de plus de 7 % au cours des quatre derniers trimestres. Alors qu'en juin l'INSEE prévoyait un plafonnement du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, celui-ci a continué d'augmenter en raison surtout de l'accélération des prestations sociales, du ralentissement des impôts sur le revenu et de la progression globale de la masse salariale.

La production de biens manufacturés de l'industrie française s'est elle aussi sensiblement accrue : + 5 % sur les quatre derniers trimestres (+ 8 % pour la seule industrie automobile). La croissance de l'investissement productif devrait atteindre 8 % cette année (+ 11 à + 12 % pour les seules entreprises industrielles du secteur concurrentiel).

Aussi bien, pour l'ensemble de 1988, l'INSEE table sur une croissance de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles de 1 %, soit 150 000 emplois (contre + 77 000 en 1987). Les pertes dans l'industrie devraient se limiter à 20 000 emplois contre plus de 100 000 par an au cours des deux années précédentes. De son côté, le chômage devrait se stabiliser au quatrième trimestre au niveau de la fin de l'année 1987 (2,570 millions de demandeurs d'emploi en fin de mois).

Ce rythme élevé de l'activité a cependant des revers. Les capacités de production françaises se retrouvent actuellement à un niveau proche du dernier point haut de la fin des années 70. Plus de 20 % des entreprises déclarent manquer de marges de capacité (contre 10 % en 1987).

La nécessité d'une politique industrielle

(Suite de la première page.)

Elle le doit à un accroissement des investissements, trop récent pour être pleinement efficace mais tout à fait encourageant. En recul de 1982 à 1984, l'équipement des entreprises (hors grandes entreprises nationales) est reparti depuis 1985 à un rythme voisin de 8 % par an.

Le ciel serait-il donc sans nuages ? Il reste, malheureusement, quelques inconnues sur lesquelles l'INSEE passe pudiquement, comme pour ne pas entamer le sentiment d'euphorie que procure son étude.

Passons sur le fait que le gouvernement va avoir de plus en plus de mal à justifier la rigueur salariale qu'il veut imposer au secteur public. Arc-bouté, à juste titre, sur sa politique de défense du franc, et donc de maîtrise de l'inflation, il va lui falloir se montrer particulièrement convaincant pour faire comprendre à ses fonctionnaires que le simple maintien du pouvoir d'achat doit tenir lieu de récompense. Surtout au moment où, du côté du patronat, on donne dans ce qui ressemble fort à de la démagogie. Il est rare, en effet, qu'un représentant du CNPF, en l'occurrence le président de sa commission sociale, prône une augmentation globale des salaires, compte tenu de la bonne situation économique (*le Monde* du 3 novembre). Sans doute est-ce là une façon de prévenir des mouvements sociaux qui risqueraient d'être plus coûteux encore.

Ces libéralités sont-elles de mise ? En réalité, la France se remet à peine d'une longue période de convalescence ; la baisse des prix du pétrole peut n'être que circonstancielle ; la demande mondiale peut se ralentir au second semestre de 1989 ; enfin et surtout la balance commerciale va rester déficitaire.

Une sorte de tabou

Même si le résultat de 1988 est un tant soit peu meilleur que celui de 1987, il faut encore, selon l'INSEE, s'attendre pour cette année à un déficit de l'ordre de 25 à 30 milliards de francs, malgré une économie de 4 milliards de francs sur la facture énergétique.

Tout tient dans le solde des échanges industriels, fleuron de notre commerce extérieur jusqu'en 1984 (avec un excédent de 97 milliards de francs), devenu la bête noire du gouvernement depuis sa lente dégradation jusqu'à un déficit de 10,3 milliards de francs l'an dernier. C'est sur ce chapitre que les pouvoirs publics doivent se montrer vigilants. Des livraisons massives d'Airbus correspondant aux commandes enregistrées peuvent dresser un énorme écran de fumée devant ce problème du déficit des échanges industriels. La balance redevenant excédentaire, on risquerait d'oublier qu'il subsiste de nombreux goulets d'étranglement dans l'industrie française, y compris dans des secteurs essentiels comme l'automobile et les biens intermédiaires.

A la vérité, la France souffre du manque de ce que l'on n'ose plus nommer, à savoir une véritable politique industrielle. Les mésaventures d'une gauche trop dirigiste et le libéralisme échevelé d'une droite qui avait tendance à confondre moins d'Etat avec plus d'Etat du tout ont fini par créer une sorte de tabou. De l'aveu de membres du gouvernement, on ne sait plus très bien où on en est. A preuve, la décision du ministre de l'industrie de faire établir des audits, secteur par secteur – il a commencé par la chimie –, pour s'y retrouver.

De plus en plus d'experts étrangers mettent en cause les structures de production de la France. Celle-ci ne seraient plus adaptées à une croissance rapide, contrairement au nouveaux pays industrialisés (les NPI asiatiques). Un diagnostic s'impose.

Il restera alors à redéfinir des priorités – fût-ce dans la discrétion, pour ne pas choquer les bons esprits libéraux et ne pas entrer en contradiction avec les directives bruxelloises – afin d'influencer les milieux industriels dans leurs choix stratégiques. Voilà un rôle tout trouvé pour le Plan tel que le conçoit le gouvernement Rocard.

FRANÇOIS SIMON.

Les industriels prévoient la persistance d'une vive demande

La demande devrait rester vive au cours des mois à venir, même si les commandes étrangères doivent progresser moins rapidement, indiquent les industriels interrogés dans le cadre de l'enquête trimestrielle de l'INSEE. Durant le troisième trimestre, la demande globale s'est accélérée par rapport aux trois mois précédents, tant en France qu'à l'étranger, faisant apparaître quelque tension sur l'appareil productif.

Cette évolution devrait permettre de continuer à limiter la baisse des effectifs sans pour autant assister à des hausses de salaire, selon les industriels.

BILLET

Le danger des OPA géantes

La bataille pour la prise de contrôle du géant américain de l'agro-alimentaire, le groupe NRJ Nabisco a connu jeudi 3 novembre une nouvelle étape dans le gigantisme. Ross Johnson, son président, qui conduit le projet de rachat du groupe par les salariés (*Leverage Buy Out*-LBO), avec l'aide des firmes Shearson Lehman Hutton et Salomon Brothers, a surenchéri sur l'offre publique d'achat (OPA) de la firme d'investissement Kohlberg Kravis Roberts (KKR), en proposant 92 dollars par action (84 dollars en liquide, 8 dollars en titres). Ce qui porte à la somme record de 21 milliards de dollars (près de 130 milliards de francs) le prix offert pour le rachat d'une société et dépasse de très loin les LBO pratiqués jusque-là aux Etats-Unis.

La bataille a été déclenchée il y a deux semaines lorsque les dirigeants de Nabisco avaient annoncé leur intention de racheter leur société pour 17 milliards de dollars (à 75 dollars par action), une somme qui avait déjà fait frémir les habitués de Wall Street. KKR avait surenchéri à 90 dollars (*le Monde* du 26 octobre) et des discussions non-stop se déroulaient depuis entre les deux parties, qui ont finalement été rompues. La nouvelle proposition de la direction de Nabisco constitue, selon M. Ross Johnson, *« un prix équitable pour les actionnaires »*, on ne saurait le contester...

En revanche, on ne peut manquer d'être plus réservé lorsqu'il affirme : *« Notre offre sera également bonne pour la compagnie et ses salariés. »* M. Ross invoque notamment la continuité et les compétences qu'assure à la société la solution conduite par ses dirigeants. Mais la démesure de l'offre ne marque-t-elle pas *les limites de ce type de montage* ? Le principe du LBO repose en effet sur des méthodes de financement qui font une grande part à des concours bancaires souvent coûteux, et que les repreneurs devront tôt ou tard rembourser. Comment éviter alors de se *« payer sur la bête »* en revendant certains actifs de la société rachetée ? Le risque augmente avec l'ampleur des opérations et pourrait se trouver multiplié en cas de ralentissement de la conjoncture, car les montages des LBO tiennent compte dans les remboursements de dettes du volume d'activité.

Selon certains observateurs, notamment M. Greenspan, le patron de la Banque centrale américaine, les Etats-Unis ont désormais dépassé les limites raisonnables : en 1988, on estime que, via les LBO, 100 milliards de dollars d'actions seraient « remplacés » par au moins 100 milliards de dettes. Une évolution que les sociétés françaises ne manqueront pas d'étudier de près, alors que ce système commence à se développer dans l'Hexagone comme vient de le montrer l'exemple d'Epéda.

CLAIRE BLANDIN.

Mme Neiertz demande une étude sur le surendettement des Français

Tendues après l'affaire des agios sur les découverts puis celle du prix des cartes, les relations entre les banques et les organisations de consommateurs connaissent actuellement une nette amélioration. Jeudi 3 novembre, les représentants des unes et des autres, réunis au sein du comité consultatif du Conseil national du crédit (le comité des usagers des services bancaires), se sont ainsi mis d'accord sur un tableau normalisé des opérations bancaires.

Afin de permettre aux consommateurs de choisir en toute connaissance de cause, les établissements de crédit vont s'engager à afficher systématiquement un tel tableau. Ce même comité, présidé par M. Denis Kessler, professeur d'université à Nancy, étudie par ailleurs la publication de taux de crédit moyens.

En installant officiellement, jeudi 3 novembre, ce comité (qui fonctionne en fait depuis trois ans), Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, s'est félicitée de *« l'évolution positive qui est en train de se produire dans la façon de concevoir la relation de banque à clients »*. Mme Neiertz a évoqué, à ce sujet, la signature la semaine prochaine à Strasbourg d'un contrat de qualité entre le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et une douzaine d'associations de consommateurs, et le renouvellement, la semaine suivante, du contrat de qualité du Comptoir des entrepreneurs. Elle a également fait allusion au fait que deux grandes banques nationales, la BNP et le Crédit lyonnais, ont engagé une concertation avec les organisations de consommateurs. Les dirigeants du Crédit lyonnais, en particulier, ont reçu, d'abord séparément, puis ensemble, les vingt principales associations de consommateurs. S'exprimant jeudi 3 novembre à Lyon, le président de la banque, M. Jean-Yves Haberer, a notamment déclaré à ce sujet : *« Les faits nous ont donné une leçon : quand il y a des millions de consommateurs concernés, on ne peut pas décréter des changements de tarifs sans les expliquer. »* Il a ajouté : *« Nous avons réparé l'omission dont nous nous étions rendus coupables. »* Il s'est déclaré *« très satisfait »* de ces consultations.

Mme Neiertz a en outre indiqué qu'elle avait demandé au comité, d'une part, et au Conseil national de la consommation d'autre part, une étude sur le surendettement des Français. Il s'agit là d'une nouvelle préoccupation des associations de consommateurs comme des banques.

Le développement du crédit à la consommation (plus 39 % en 1986, plus 34 % en 1987) – il se ralentit en 1988 – et l'importance, en France, de l'endettement immobilier provoquent actuellement des situations difficiles pour certains ménages. Le rapport du crédit à la consommation au revenu disponible est passé de 3 % fin 1980 à 6 % fin 1987. *« Même si ce taux est inférieur à celui enregistré dans d'autres pays, il est suffisamment important pour que certaines familles se retrouvent en situation de surendettement »*, s'est inquiétée Mme Neiertz.

E. I.

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 61 novembre

EN KIOSQUE

REVENU MINIMUM *le pari*

16 F

SALON DE LA CRÉATION, DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

DU 4 AU 8 NOVEMBRE 1988

PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS PORTE DE VERSAILLES

HALL 7 - NIVEAU 2
Horaires : 10 h 00-19 h 00

ENTREPRENDRE 88

QUE SONT DEVENUS LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES DE LA PREMIÈRE HEURE ?

LUNDI 7 NOVEMBRE 1988 - 17 h 00

Michel ROCARD
Premier Ministre

En direct de l'Agora Centrale
Animé par Jacques BARRAUX
Rédacteur en Chef Magazine l'ENTREPRISE

EUROPE 1

RÉUSSIR

Économie

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS S.A.
COMPAGNIE FINANCIÈRE ROUDIÈRE

Les conseils d'administration de la Compagnie Financière Roudière et de Chargeurs SA ont arrêté – sous réserve de l'avis du commissaire à la fusion et aux apports – la parité d'échange à soumettre à leurs actionnaires, lors de l'absorption de Compagnie Financière Roudière par Chargeurs SA, à une action Chargeurs SA pour six actions Compagnie Financière Roudière.

Les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de Compagnie Financière Roudière et de Chargeurs SA, appelées à statuer sur ce projet, se tiendront respectivement les 20 et 21 décembre prochain.

En vue de permettre aux actionnaires de Compagnie Financière Roudière qui ne souhaiteraient pas recevoir des actions Chargeurs SA de bénéficier à nouveau des conditions fixées en décembre 1987 lors de la prise de contrôle de Compagnie Financière Roudière, Chargeurs SA, sous réserve de la réalisation de la fusion aux conditions ci-dessus mentionnées et de l'accord du Conseil des Bourses de valeurs, s'engagerait à acquérir au prix unitaire de 205 F toutes les actions de la Compagnie Financière Roudière qui lui seraient proposées, pendant quinze séances de Bourse à compter de la date prévue pour la réalisation matérielle de l'échange des actions Compagnie Financière Roudière contre des actions Chargeurs SA.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

SOVABAIL

Le conseil d'administration de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, s'est réuni le 2 novembre 1988 pour prendre connaissance de l'activité et de la situation comptable au 30 septembre 1988.

A cette date, le volume des engagements nouveaux s'établit à 318,5 MF contre 83,3 MF à fin septembre 1987, qui se répartissent entre le crédit-bail immobilier pour 253 MF (incluant une opération d'un montant de 220 MF) et la location simple pour 65,5 MF.

Compte tenu des opérations en cours de signature, le volume global de la production de l'exercice en cours devrait être de l'ordre de 360 MF.

Depuis le début de l'année, de nombreux contrats, pour la plupart très fortement indexés, ont fait l'objet de levées anticipées de promesse de vente. L'incidence de ces désengagements est perceptible sur les recettes de crédit-bail. Ces cessions ont par ailleurs dégagé des plus-values nettes d'un montant de 28,3 MF contre 1,6 MF au 30 septembre 1987.

Après 68,5 MF de dotations aux amortissements et provisions contre 59,8 MF, le résultat net d'exploitation provisoire des neuf premiers mois de l'année ressort à 78,6 MF, contre 62,8 MF ; abstraction faite des plus-values sur cessions, il correspond, en rythme annuel, à 52 F environ par action.

Enfin André Wormser, président du conseil d'administration depuis la fondation de la société en 1968, a demandé à être déchargé de ses fonctions tout en demeurant administrateur de la société et a proposé au conseil, qui l'a acceptée, la nomination en qualité de président directeur général de Gérard Attard, qui exerçait depuis de nombreuses années les fonctions d'administrateur-directeur général.

SICAV

NATIO-SECURITE
Société d'Investissement à Capital Variable

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 27 octobre 1988 à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1987/1988, a fixé au 23 novembre 1988 la mise en paiement du coupon n° 3 représentant le dividende de l'exercice 1987/1988 soit F 639,04 sans crédit d'impôt.

BNP

SOCIAL

Quand la Régie aide à créer des emplois

Mille anciens salariés de Renault ont monté ou repris une entreprise

« On peut être heureux en quittant Renault » : c'est l'état d'esprit que la Régie cherche à développer depuis qu'elle a entrepris de réduire ses effectifs et de se restructurer sur l'automobile. La firme au losange a cherché les moyens d'encourager les départs volontaires, à côté des départs massifs en préretraite qui ont éclairci les rangs des plus de cinquante-six ans. Création d'entreprise, reclassements, comme les *« décrutements en douceur »* (le Monde du 28 mai), sont, une fois partis les gros bataillons, le moyen de « recréer un flux » interne et externe permettant les embauches de jeunes dans les spécialités et aux niveaux qui intéressent la Régie.

Le premier outil a été la création d'entreprise, qui a démarré en 1984 : *« Nous sentions,* dit M. Michel Praderie, directeur du personnel et des affaires sociales de Renault, *qu'il existait chez certains salariés le désir de réaliser des projets personnels, difficile à satisfaire dans une grande entreprise aux structures inévitablement pesantes. »*

Des locaux à la fois discrets et ouverts, non loin du siège de Renault, mais hors de l'entreprise : c'est là que travaille l'« antenne », d'abord installée auprès de l'Agence nationale pour la création d'entreprise (ANCE), pour profiter de son infrastructure et de ses conseils. On y accueille tous les salariés de la Régie qui souhaitent s'installer à leur compte dans quelque secteur que ce soit. Ils peuvent bénéficier de la prime accordée par Renault aux départs volontaires dans le cadre des « plans sociaux » : 50 000 F en général, jusqu'à 70 000 F parfois, comme ce fut le cas à Flins, auxquels s'ajoutent les indemnités de licenciement, car les partants sont des licenciés volontaires.

Baptisée « Cap (conseils et assistance aux projets) entreprendre », l'« antenne » les aide à évaluer le coût de la création d'une entreprise, ou de la reprise, à constituer les montages et les dossiers juridiques et financiers en trouvant le statut et la couverture sociale *ad hoc*, à s'y retrouver entre fisc et URSSAF, et plus généralement à mûrir leur projet : *« Il s'écoule parfois un an entre la première visite et le moment où l'on prépare vraiment l'affaire »,* note Mme Muriel Bonne, un des deux cadres de l'antenne. Quelquefois aussi, on décourage des projets trop irréalistes. Ce qui explique le taux d'échecs limité (11 % après deux ans d'activité) (1), bien que l'aide s'arrête au démarrage de l'entreprise.

En quatre ans, Cap entreprendre a reçu deux mille cinq cents personnes : au 1er juillet dernier, mille d'entre elles avaient créé ou repris une entreprise ; quatre cent cinquante dossiers sont en cours. Certaines sont devenues à leur tour créatrices d'emplois (2 240, plus les 1 535 repris). Le succès, marqué surtout en 1985 et 1986, a paru suffisant pour ouvrir des antennes d'établissement » à Cléon et Grand-Couronne, puis à Sandouville, plus récemment au Mans et à Flins, et bientôt à Douai, et pour organiser des actions d'information systématique, par exemple des « foires de l'emploi ») sur place : *« Pour des raisons historiques, la région parisienne a fourni le plus gros contingent, mais il existe des réserves dans d'autres établissements »,* estime Mme Bonne. En tout cas, le licenciement volontaire l'a emporté sur le congé pour création d'entreprise qui est utilisé par moins de cinquante personnes.

Cap entreprendre est aussi présenté par la Régie comme une façon de *« participer à la reconstitution du tissu économique dans des zones touchées par des suppressions d'emplois »*. Renault n'a guère tenté ou guère réussi l'« essaimage » d'activités, à quelques exceptions près, comme Exapi, une société autonome formée à partir d'une activité d'informatique et de gestion du personnel pour la Régie. La formule se heurte à l'opposition des syndicats, qui y voient un *« démantèlement »* de l'entreprise. La Régie n'a pas non plus, malgré des demandes des pouvoirs publics, créé de sociétés de financement pour attirer des entreprises susceptibles d'accueillir certains de ses salariés (comme l'ont fait Saint-Gobain, Thomson ou les Charbonnages) : *« Nous ne savons pas encore faire »*, dit M. Praderie.

Utiliser le savoir-faire

Voisin de Cap entreprendre, le Carrefour de l'emploi et des métiers veut faciliter, depuis février 1987, la mobilité interne ou externe des salariés de la maison, avec la même discrétion : celui qui cherche à partir ne tient pas nécessairement à le faire savoir dans son établissement.

Une équipe de cinq consultants polyvalents cherche à détecter les emplois ou les filières professionnelles où peut être utilisé le savoir-faire des candidats au départ (par exemple, un OS qui travaille à l'emboutissage peut aussi bien devenir coffreur en béton, conducteur d'engins ou chauffeur-livreur). Elle entretient des contacts avec les organismes spécialisés (elle a, par exemple, un correspondant à l'ANPE), les chambres de commerce ou des métiers, mais aussi directement avec des entreprises susceptibles d'offrir des emplois convenant aux salariés de la Régie : le « marché caché » de l'emploi.

Son action est complétée par tout un système d'information : annonces d'emplois à l'intérieur et à l'extérieur de la Régie et présentation de métiers accessibles aux salariés de la maison dans *Avec*, mensuel interne de Renault, *« journal téléphonique de l'emploi »*, offrant une sélection hebdomadaire d'annonces, doté d'un « numéro vert » (appel gratuit)... Le « Carrefour des métiers » a aussi fait école dans plusieurs établissements de province.

Offrant des possibilités de sortie à des salariés de la Régie qui craignent d'être touchés par des suppressions de postes ou ne trouvent plus sur place de possibilités de carrière, le Carrefour de l'emploi et des métiers, participe à une *« gestion préventive et prévisionnelle de l'emploi »* nécessairement ambiguë. Comme la création d'entreprise : la majorité des créateurs proviennent d'établissements touchés par les sureffectifs. *« Mais leur emploi personnel n'était pas menacé,* précise M. François Foix, chef du service emploi et ressources humaines à la direction du personnel. *« On peut satisfaire à la fois l'intérêt de l'entreprise et celui des individus. »* Un exemple : on peut proposer à un technicien en automatique, spécialité dont l'entreprise a besoin, un emploi dans un autre établissement...

Un millier de personnes reclassées en plus des deux mille deux cent quarante emplois créés ; l'ensemble est sans doute mince, surtout à côté des vingt-cinq mille emplois supprimés (dont la moitié par préretraite). Mais l'effet veut être psychologique : donner, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, une autre image du départ – de l'usine ou de la société – et par là même, en l'absence de la pression exercée par les suppressions d'emplois, *« contribuer,* dit M. Foix, *à créer une fluidité interne de la main-d'œuvre et reconstituer un* turn over *qui existait en période d'expansion »*.

GUY HERZLICH.

(1) Le taux général est proche de 40 % ou 50 %.

Du garagiste au fleuriste

Les entreprises créées sont d'une grande diversité, allant du commerce d'alimentation (112) et des restaurants (104) aux bureaux d'études (41) et services informatiques en passant par l'agriculture, les fleuristes, l'import-export ou le travail du bois. Parmi les fleurons, une entreprise d'intelligence artificielle, Cognitech, formée par deux cadres, qui compte aujourd'hui 60 personnes, une de nettoyage industriel avec 30 salariés, lancée par un technicien de vingt-cinq ans qui veut aujourd'hui *« être parmi les 50 premiers sur la région parisienne »*.

Mais les métiers de l'automobile et de la mécanique ont apporté, entre les garages, les transports ou les pièces de rechange, près de 20 % de l'ensemble : c'est le secteur *« où le risque d'incompétence est le plus faible »*, comme dit le créateur d'une nouvelle agence Renault de Montpellier. En particulier une centaine d'agences commerciales, sur un flux annuel de 300 ont été reprises par des salariés de Renault : *« Il ne nous est pas indifférent qu'une partie du réseau commercial soit occupée par d'anciens salariés de chez nous »*, dit M. Foix, chef du service Emploi et ressources humaines à la Régie. Les relations privilégiées qu'un constructeur entretient avec des pétroliers ont aidé aussi 10 salariés à devenir gérants de stations-service.

Qui sont les créateurs d'entreprise ? S'ils appartiennent à toutes les catégories de personnel de la Régie certaines sont nettement surreprésentées parmi eux, comme les techniciens (24 % au lieu de 12 %) et les cadres (12,2 % au lieu de 6 %) par rapport aux ouvriers, OS ou professionnels, qui forment cependant 40 % environ du total.

Ils appartiennent à des tranches d'âge assez précises, avec une pointe vers vingt-cinq ans et surtout une forte concentration autour de la quarantaine (1), ce qui correspond à un moment de la vie et de la carrière : *« C'est souvent l'occasion d'un changement familial comme d'une deuxième carrière professionnelle,* dit M. Foix. *Au bout de quinze ou vingt ans, on peut se poser des questions sur les possibilités de progresser dans l'entreprise ou vouloir retourner dans sa région d'origine. »* Une autre caractéristique peut y aider : un tiers des créateurs d'entreprise appartiennent à un milieu d'artisan ou de commerçants. Et on trouve, d'autre part, parmi eux une proportion supérieure à la moyenne de... militants syndicalistes.

(1) 40 % des salariés de la Régie ont entre trente-cinq et quarante-cinq ans.

REPÈRES

Balance des paiements courants
Nouvelle hausse de l'excédent ouest-allemand

L'excédent de la balance des paiements courants a encore augmenté en septembre pour atteindre 6,1 milliards de deutschemarks (20,8 milliards de francs) en septembre contre 4,9 milliards en août mais 6,7 milliards en septembre 1987, indique, vendredi 4 novembre, l'Office fédéral des statistiques. Cet excédent recouvre une augmentation du surplus commercial qui représente, en septembre, 11,3 milliards de deutschemarks contre 9,3 milliards en août et 11,5 milliards en septembre 1987.

Cadres
Progression exceptionnelle des effectifs féminins

Les effectifs de femmes cadres ont connu une exceptionnelle progression (+ 58,9 %), sur la période 1979-1986, selon une étude de l'Institut Adis publiée par *Gestion sociale* du jeudi 4 novembre. Cette étude s'appuie sur l'exploitation d'une centrale de bilans sociaux autour d'un échantillon constant de trois cents entreprises regroupant 38 % des effectifs concernés par l'obligation annuelle d'élaborer un bilan social (1 657 302 salariés en 1986).

Les effectifs de femmes cadres sont passés de 8,93 % de la population cadres en 1979 à 12,25 % en 1986, ce qui s'explique par l'arrivée de jeunes diplômées sur le marché du travail. Sur la même période, la part des femmes dans l'emploi total est passée de 25,44 % à 27,26 %, et celle des femmes ouvrières de 15,4 % en 1979 à 14,8 % en 1986.

Industrie
Recul de 2,9 % de la production allemande...

La production industrielle ouest-allemande – énergie, bâtiment et mines inclus, – a reculé de 2,9 % en septembre par rapport à août, indique le ministère de l'économie. Ces données provisoires, corrigées des variations saisonnières, pourraient être révisées compte tenu d'un changement des dates des vacances, cette année. Le recul de septembre, qui intervient après une vive hausse de 6,6 % en août, recouvre une baisse de l'activité industrielle, au sens strict, de 3,2 %. Le bâtiment régresse de 3,4 %, et l'énergie s'effrite de 0,6 %. En rythme annuel, les deux derniers mois connus font apparaître une progression de la production industrielle au sens large de 4,9 % et, hors énergie, bâtiment et mines, de 5,9 %. Dans une interview accordée au *Figaro*, le ministre des finances Gerhard Stoltenberg reste plus optimiste que les instituts de conjoncture et prévoit pour 1989 une croissance économique de 2,5 %, contre 3,5 % en 1988.

...Baisse de 1,9 % des commandes aux Etats-Unis

Les commandes passées aux industries américaines ont reculé de 1,9 % en septembre après une hausse de 3,2 % en août, annonce le département du commerce. Deux secteurs très volatils, les transports et les commandes industrielles, sont à l'origine de ce recul. L'indice tend à confirmer la vigueur de la consommation : les commandes de biens durables sont en repli de 3,2 % et celles de biens non durables de 0,5 % seulement.

Electronique mondiale
Aggravation des déséquilibres commerciaux

Les déficits commerciaux de l'électronique européenne et américaine devraient encore se creuser d'ici à 1993, tandis que l'excédent japonais gonflerait, si rien n'est fait pour corriger ces tendances. Selon le dernier rapport annuel de l'EIC (Electronics International Corporation), le déficit commercial du Vieux Continent devrait tomber de 21,8 milliards de dollars à 35,9 milliards de dollars dans cinq ans. Celui des États-Unis passerait de – 7,2 milliards de dollars à – 23,3 milliards de dollars.

A l'inverse, l'excédent du Japon monterait à 90,4 milliards de dollars (contre 54,33 milliards de dollars en 1987).

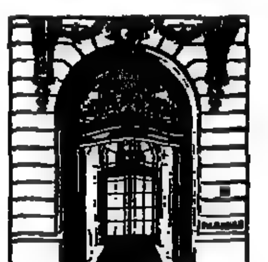

Madame, Monsieur,

Laissons parler les chiffres.

Le résultat net consolidé de Paribas, après déduction des intérêts minoritaires, s'établit à 1,4 milliard de francs pour le premier semestre 1988. Il est en progression de 44 % par rapport au premier semestre 1987.

Au 30 juin 1988, la valeur estimative de l'action Paribas (hors fonds de commerce) s'élevait à 520 francs, après déduction des intérêts minoritaires et sans tenir compte du résultat par action du premier semestre (26 francs).

Au 30 septembre, sur les mêmes bases, la valeur estimative de Paribas était de 540 francs par titre.

Madame, Monsieur,

Les résultats de l'ensemble de l'année 1988 ne peuvent être totalement extrapolés des résultats du premier semestre.

Toutefois, on peut estimer que le résultat net consolidé de Paribas devrait enregistrer en 1988 une progression très sensible – de l'ordre de 40 % – par rapport au résultat net de l'année précédente (1,7 milliard de francs) dont la croissance avait été entravée par la crise boursière.

PARIBAS ACTIONNARIAT

3, rue d'Antin 75002 PARIS, (1) 42.98.17.88

Économie

SOCIAL

La grève des « routiers » des PTT

« La privatisation nous a grignotés »

Pour le jour des négociations salariales dans la fonction publique, mardi 8 novembre, les fédérations CGT du secteur public et nationalisé appellent à une *« journée d'actions multiformes »* et prévoient également un autre rendez-vous pour le 15 novembre. Les autres fédérations syndicales de la fonction publique devaient se rencontrer vendredi 4 novembre pour définir leur attitude. Le personnel de la Sécurité sociale et des allocations familiales est appelé à une grève nationale le 8 novembre par FO, la CGT, la CFTC et la CFDT. Une manifestation nationale est prévue par FO.

Aux PTT, le dernier centre de tri en grève, celui de Lille-Lezannes, a repris le travail dans la nuit du 3 au 4 novembre. Après trois semaines d'arrêt, les grévistes ont voté la fin du conflit à 21 heures et ont accepté les propositions de la direction. Ils ont obtenu une prime annuelle échelonnée de 1 250 francs et la création de vingt et un postes supplémentaires. En revanche, les chauffeurs de camion parisiens des PTT durcissent leur mouvement. Onze centres de tri de la région parisienne ont été bloqués par les grévistes au cours de la nuit.

L'un des dix-sept camions jaunes qui bloquent l'accès au centre de tri de la gare d'Austerlitz, à Paris, arbore le « drapeau blanc » du week-end de la Toussaint, mais la paix n'est pas signée pour autant. Une dizaine de chauffeurs des garages de Bercy et du Chemin-Vert montent la garde autour des « bahuts ». Ils craignent une action de la direction des PTT visant à dégager l'entrée du centre. N'a-t-elle pas réussi, lundi, à Montparnasse et à Issy-les-Moulineaux ? Cette nuit-là, fatigués par les heures de veille, les grévistes avaient quitté les lieux, laissant les camions seuls. La direction en avait profité pour reprendre les engins, *« afin de maintenir la continuité du service public »*. Ces deux centres de tri fonctionnent à nouveau.

La bataille des clés

Les mains au fond de leurs poches, les chauffeurs arpentent les hangars du centre Austerlitz-Flamand, en claquant des dents. L'endroit est désert. A peine quelques groupes d'employés du transbordement — le déchargement — privés de travail depuis que les camions jaunes leur barrent l'horizon. Le sol est couvert de sacs de toile bourrés de courrier. Les chariots à roulettes sont dispersés ici et là, abandonnés.

Trois des chauffeurs du garage du Chemin-Vert viennent prendre la relève de leurs collègues de Bercy, *« les plus durs du mouvement »*. Passage de consignes. Rien à signaler. Le quartier est calme. Pourtant, à 15 h, un employé viendra avertir la patrouille de la présence « suspecte » d'un « gradé » autour des camions. Coup de téléphone immédiat aux deux garages afin de demander des renforts. On n'est jamais trop prudent.

Car les camions sont leur seule arme. Il suffit d'en aligner quelques-uns le long des centres de tri pour bloquer l'acheminement et le tri du courrier. Commence alors la bataille des clés. Dans deux garages parisiens, ceux de Bercy et de Keller, les chauffeurs en sont maîtres, mais la direction, cela va de soi, en possède les doubles. Les grévistes surveillent leurs barrages, mais les responsables guettent. Au moindre relâchement des tours de garde, ils s'emparent de ces camions.

L'enjeu est suffisamment important pour que le garage du Chemin-Vert ait refusé depuis jeudi 26 octobre de donner leurs trousseaux aux chauffeurs. Un beau matin, alors que le conflit les atteignait à peine, les conducteurs ont trouvé leurs casiers de travail vides. Ni carnets de marche ni clés. De peur que les chauffeurs ne se mettent en grève et ne s'emparent des camions... Depuis, les cent vingt « bahuts » jaunes du garage sont immobilisés dans les hangars et, malgré leur mobilisation auprès de leur collègues, les trois cent cinquante chauffeurs désœuvrés qui hantent leur lieu de travail sont officiellement comptabilisés parmi les non-grévistes.

Quinze heures : avenue de Ségur, au ministère des postes, des télécommunications et de l'espace, M. René Mimat, directeur du courrier, ouvre les négociations avec les syndicats en leur demandant *« un geste de bonne volonté »*. Sur les six cents camions de la direction du matériel et des transports, une centaine sont actuellement aux mains des grévistes. Soixante sont immobilisés en barrages autour de la Maison de la radio, bloqués par des sabots de Denver posés par la police. Les autres barrent l'entrée des centres de tri.

Dans la nuit de mercredi, des chauffeurs ont également investi le centre de régulation de la porte d'Asnières. *« Il s'est produit des faits graves*, dira M. Mimat lors de la suspension des négociations. *Il y a eu des détournements de véhicules administratifs et des entraves à la liberté du travail. Nous attendons désormais une manifestation concrète de la volonté de dialoguer. »* Et de suggérer, lors de la réunion, le déblocage de la recette principale de la rue du Louvre à Paris.

Provocation, répondent les syndicats, qui ne tiennent pas toujours leurs troupes de très près. Il leur a suffi d'un coup de téléphone dans les garages parisiens pour mesurer la colère des mille deux cents chauffeurs en grève. Autant leur demander d'abandonner la lutte. Car tous sont déterminés : *« La privatisation nous a grignotés petit à petit pendant des années »*, dit l'un d'entre eux. *« Ils veulent nous faire disparaître. Si l'on ne se bat pas maintenant, on va tout perdre dans les années à venir de toute façon. »*

Tassés dans leur petit local, ils se disputent la parole et passent tout en revue : les menaces sur la qualité du service public, la vétusté des douches, l'absence de nouveaux matériels, la baisse des effectifs. La mutation, certes, mais où et dans quelles conditions ? Et surtout, dans ce cas-là, il leur faudrait abandonner le volant, le camion et leur vie solitaire de routiers des PTT.

ANNE CHEMIN.

Alors que plusieurs villes sont touchées

Impasse dans le conflit des transports en commun à Nantes

Des grèves paralysent les transports en commun dans plusieurs villes. A Lyon, les bus et les rames de métro sont restés dans leurs dépôts, le vendredi 4 novembre, pour la onzième journée consécutive. A Nice, cinq bus seulement sur cent quarante circulaient jeudi matin à la suite d'un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé séparément par la CGT, la CFDT et FO pour des revendications salariales. A Marseille, les employés de la régie des transports devaient observer quatre heures de grève le 4 novembre. Dans les Ardennes, une grève a paralysé le 3 novembre la régie départementale des transports. La situation est toujours bloquée à Nantes.

NANTES
de notre correspondant

Après dix-sept jours de grève pour les traminots nantais, on ne voit toujours pas d'issue dans le plus long conflit qu'aient connu les transports publics de la ville depuis vingt-cinq ans. Les traminots — une corporation turbulente de six cent soixante conducteurs de bus et du nouveau tramway — ont démarré leur grève le 19 octobre. Ils revendiquent une augmentation substantielle des salaires mais aussi, et surtout, la suppression d'une prime de qualité, derrière laquelle ils discernent un système de salaire au mérite.

La grève conduite par la CGT et la CFDT, unies dans l'action, n'a pas perdu de sa force malgré les concessions de la direction. Celle-ci, en effet — et ce n'est pas peu — a abandonné cette prime de qualité en l'intégrant dans le salaire, renonçant ainsi à cette forme de gestion moderne des entreprises publiques.

Malheureusement, ce geste qui aurait pu, dans les quarante-huit heures, calmer l'effervescence des salariés est venu un peu tard, de sorte qu'aujourd'hui, à l'exemple des infirmières, les conducteurs, qui se sont déterminés régulièrement à plus des deux tiers par vote à bulletins secrets, demandent une augmentation au bas de leur bulletin de paie.

La SEMITAN (société d'économie miste qui gère les transports en commun de l'agglomération) ne veut pas céder à la revendication, se bornant à un petit 0,7 %. Elle allègue qu'elle ne peut aller plus loin, en raison des efforts déjà fournis (+ 3,5 % en 1988 avec le treizième mois et la prime d'intéressement) mais aussi de son déficit chronique supporté par les dix-neuf communes concernées. La revendication salariale de la CFDT représente 6 millions de francs. Celle de la CGT, plus radicale, 12 millions. La SEMITAN estime qu'elle ne peut faire face à ces dépenses nouvelles. L'agglomération nantaise est donc privée de bus et de tramways mais, chose curieuse, la population s'accommode assez bien de cette longue grève. Les Nantais redécouvrent le stop et la marche à pied. Il n'y a pas de mouvement de grogne évidente des usagers.

YVES ROCHCONGAR.

EN BREF

● **La RFA veut créer une taxe sur les poids lourds.** — Le ministre des transports de la République fédérale d'Allemagne a annoncé, le 3 novembre, que son pays créerait une taxe sur les poids lourds en fonction du poids et du nombre d'essieux. Cette taxe s'appliquerait aux camions allemands et étrangers, mais les Allemands bénéficieraient de barèmes de faveur.

Cette mesure, a déclaré le ministre, a été rendue nécessaire par la passivité de la CEE qui n'assure pas une concurrence loyale entre les transporteurs des Etats membres. Le ministre néerlandais des transports a dénoncé cette menace de distorsion des conditions de concurrence entre les routiers des Douze, dont il saisira la Commission de Bruxelles, et, s'il le faut, la Cour européenne de justice.

● **TAT ouvre une ligne Paris-Annecy.** — La compagnie régionale TAT (Transport aérien transrégional) a ouvert, le 3 novembre, une liaison Paris-Annecy. Cette ligne est assurée deux fois par jour avec un Fokker 28, qui met Annecy à cinquante minutes de la capitale. Les tarifs annoncés sont de 980 F l'aller simple ou 766 F pour les abonnés, mais aussi, dans certaines conditions, de 996 F l'aller-retour et même 650 F (durée et période du voyage, vol charter, non-remboursement en cas d'annulation).

● **L'opération « Drapeau blanc ».** — L'opération « Drapeau blanc », organisée par les AGF, La prévention routière, Antenne 2, Europe 1 et les quotidiens de province s'est achevée le mercredi 2 novembre. Selon les organisateurs, au cours du long week-end de la Toussaint, on a enregistré 79 morts de moins sur les routes françaises par rapport au week-end de la Toussaint 1983. Le nombre de tués (130 au lieu de 209) seraient en baisse de 38 % et celui des blessés (3 367 au lieu de 4 485) de 32 %.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES n° 61 novembre
EN KIOSQUE
FISCALITE
des idées pour une réforme
16 F

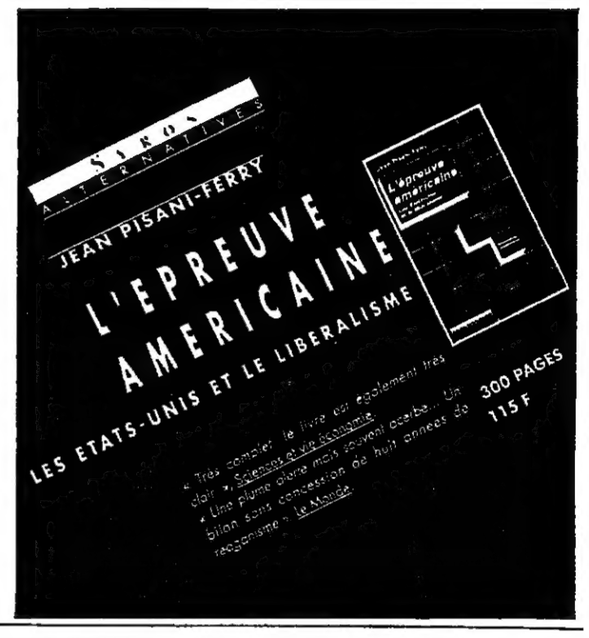

CHEZ CITROËN DU 20 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 1988.
794 F
PAR MOIS, SANS SURPRISE.
OUI! PARTEZ EN CITROËN AX 10E 3 PORTES POUR 794 F PAR MOIS PENDANT 48 MOIS (HORS OPTION, ASSURANCE, VIGNETTE ET CARTE GRISE). POUR VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE, RENDU EN FIN DE CONTRAT, PAS DE PROBLÈME: CITROËN VOUS REPREND VOTRE VIEILLE VOITURE 5000 F TTC MINIMUM QUEL QUE SOIT SON ÉTAT. LOCATION LONGUE DURÉE LOCACITROËN, SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER. POSSIBLE AUSSI SUR LES AUTRES MODÈLES DE LA GAMME AX ESSENCE.
REPRISE MINIMUM 5000 F.
AX
CITROËN préfère TOTAL

Marchés financiers

M. Claude Douce entre chez McCann-Erickson

Fondateur et ancien PDG du groupe publicitaire Bélier, M. Claude Douce rejoint le groupe américain McCann-Erickson, en devenant PDG du holding McCann-Erickson France et senior vice-président de McCann-Erickson Europe. Le nouveau holding, créé à cette occasion, regroupe l'agence de publicité Mc-Cann-Erickson France, la centrale d'achat d'espace Universal Media et de nombreuses sociétés spécialisées dans la promotion, le marketing direct... L'ambition de M. Douce est de *« faire passer le groupe en France de la treizième place à la troisième »*. Son chiffre d'affaires est actuellement de 710 millions de francs.

Le groupe américain McCann-Erickson Worldwide se situe au sixième rang des agences de publicité américaines, avec un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de dollars et une marge brute de 512 millions de dollars. Il est le plus beau fleuron du groupe Interpublic (qui comprend également Lintas), au deuxième rang des groupes mondiaux, derrière le groupe britannique Saatchi and Saatchi, avec un chiffre d'affaires de 6,6 milliards de dollars et une marge brute de 993 millions de dollars. Interpublic compte deux cent vingt bureaux dans soixante-quinze pays.

M. Claude Douce, qui a fait toute sa carrière chez Havas, où il était entré en 1957, avait créé en 1972 l'agence Bélier, devenue en 1986 filiale intégrée d'Eurocom, le holding publicitaire d'Havas. En août dernier, il démissionnait d'Eurocom et du Bélier, pour *« convenances personnelles »*, l'incompatibilité d'humeur avec les responsables d'Havas et d'Eurocom, MM. Pierre Dauzier et Bernard Brochand, étant insurmontable (*le Monde* du 4 août).

Les chantiers navals sud-coréens Daewoo ont de graves difficultés financières

La grande entreprise sud-coréenne Daewoo éprouve d'importantes difficultés financières à propos de sa branche construction navale et a demandé au gouvernement de Séoul un plan de sauvetage. L'activité construction navale a essuyé, en 1987, 99 millions de dollars de pertes et a accumulé pour 2 milliards de dollars de dettes. Elle emploie quelque quatorze mille salariés. La crise de la construction navale mondiale, occasionnée par l'excédent de navires dans le monde par rapport au volume de marchandises à transporter et le niveau particulièrement bas des prix que proposent les chantiers coréens (les Européens parlent de dumping), expliquent les difficultés de Daewoo.

La Suède prête à ouvrir le capital de ses banques

Le ministère suédois des finances a fait savoir qu'il allait accélérer le processus de remodelage de la législation bancaire pour permettre aux étrangers de prendre une participation dans les banques suédoises.

La Banque centrale a récemment remis un rapport au ministère, soulignant les dangers du maintien d'une loi jugée aujourd'hui désuète et interdisant l'entrée de capitaux étrangers dans le secteur bancaire.

Il s'agit, à ses yeux, de tirer les leçons des vastes mouvements d'alliances internationales et de légaliser ce qui risque d'être de plus en plus souvent contourné en Suède. Ouvrir le capital des instituts bancaires jusqu'à 20 % permettrait en outre de redonner un peu de lustre au marché boursier de Stockholm, quelque peu délaissé cette année par les investisseurs étrangers.

Le ministère des finances soumettra un projet de loi au Parlement, lors de la session de printemps, et pense que la nouvelle législation pourrait prendre effet le 1er juillet prochain.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

NOZAL SA

RÉSULTAT COURANT PREMIER SEMESTRE - 75 MF

Le nouveau périmètre de consolidation NOZAL 1988 reprend les sociétés : NOZAL SA, LONGOMÉTAL, ROUENEL, BATIPLAINE.

Les éléments caractéristiques du tableau d'activité consolidé du premier semestre 1988 sont les suivants :

CHIFFRES CONSOLIDÉS (en millions de francs)	1er semestre 1988
Chiffre d'affaires hors taxes	1 821
Résultat courant avant impôt	75
Résultat exceptionnel	(22)
Résultat net avant impôt et participation	52,8

Le résultat net consolidé du premier semestre s'entend après constitution de provisions non récurrentes couvrant :

– pour 19,5 MF, des charges pour retraites, auparavant inscrites dans les « engagements hors bilan » ;

– pour 9,1 MF, la dépréciation des prêts 1 % construction.

La conjoncture actuelle, alliée à l'impact des efforts de gestion réalisés, permet d'envisager, pour l'ensemble de l'année, un résultat net consolidé, après impôt et versement de la participation, de l'ordre de 100 MF, soit environ 58 F par action.

CIMENTS D'ORIGNY

Exercice 1988 : progression estimée de 15 % du bénéfice net

Les comptes du groupe pour les premier semestre 1988 font apparaître les résultats consolidés suivants :

	Millions de francs
Chiffre d'affaires	571,5
Résultat net (part du groupe)	61,5
Marge brute d'autofinancement	100,3

L'excellente tenue de l'ensemble des activités du groupe ainsi que l'effet des acquisitions réalisées dans les secteurs "bétons" et "granulats" laissent anticiper une nouvelle progression de la rentabilité pour l'exercice 1988.

Avec un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 1.100 MF, soit une augmentation de 7 % par rapport à 1987, et un résultat net (part du groupe) de l'ordre de 120 MF, en progression de 15 %, la marge nette du groupe devrait s'établir à environ 11 % du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement devrait atteindre 200 MF, soit une augmentation de 17 % par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des activités "bétons" et "granulats" aux résultats d'ensemble du groupe devrait marquer une amélioration et représenter 25 % du chiffre d'affaires, 16 % de la marge brute d'autofinancement, et 10 % du résultat net.

CIMENTS D'ORIGNY, filiale française du premier cimentier européen et mondial : "HOLDERBANK"

15-25, bd de l'Amiral-Bruix, 75016 Paris

CIMENTS D'ORIGNY : L'EXIGENCE INDUSTRIELLE

NEW-YORK, 3 novembre ⬆
Reprise

Malgré l'apparition d'assez importantes ventes bénéficiaires durant la dernière heure de cotation, la Bourse new-yorkaise a enregistré, jeudi, des gains non négligeables. Descendu à 2 153,45, puis remonté à 2 185,99, l'indice des industrielles s'établissait, en clôture, à 2 170,34, en avance de 13,52 points. Le bilan de la journée a été positif. Sur 1 957 valeurs traitées, 768 ont progressé, 662 ont baissé et 527 n'ont pas varié. Encore une fois, les bruits et rumeurs sur des OPA possibles ont donné de l'animation au marché. En particulier, Sears, la première chaîne américaine de grands magasins, a été sous les feux des projecteurs, et son cours a grimpé de 10 %, avec 6,42 millions de titres échangés.

La stabilisation du dollar a, d'autre part, rassuré un peu, semble-t-il, la communauté financière. *« Mais*, ainsi qu'un professionnel le faisait remarquer, *le marché reste dans l'immédiat dominé par la spéculation prompte à se dégager à la moindre alerte. »* L'activité a porté sur 152,98 millions de titres, contre 161,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 2 nov.	Cours du 3 nov.
Alcan	64 7/8	65 3/4
A.T.T.	28 3/4	28 7/8
Boeing	63 3/4	64 3/4
Chase Manhattan Bank	29 1/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	81 5/8	82 1/4
Eastman Kodak	46 1/8	46 3/4
Exxon	45 1/4	44 5/8
Ford	51 3/8	50 5/8
General Electric	44 5/8	44 1/8
General Motors	84 5/8	84 5/8
Goodyear	52	52 1/8
I.B.M.	122 3/4	122 1/8
I.T.T.	52 1/2	53
Mobil Oil	44 1/4	44 7/8
Pfizer	57 1/4	57 1/4
Schlumberger	34 3/8	33 7/8
Texaco	48 1/4	46 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	98 1/4	99 3/8
Union Carbide	25 5/8	26 1/2
U.S.X.	28 1/4	28 3/8
Westinghouse	52 3/4	53 1/4
Xerox Corp.	59	58 7/8

LONDRES, 3 novembre ⬇
Alourdissement

Le London Stock Exchange s'est un peu alourdi jeudi, l'indice Footsie des cent valeurs perdant, en fin de journée, 5,6 points à 1 837,6. Environ 444,9 millions de titres ont été échangés.

Au démarrage, la tendance avait été assez indécise, la reprise de Wall Street ayant plutôt semblé être de bon augure. Néanmoins, la déception causée l'avant-veille par les déclarations du chancelier de l'Echiquier, M. Ligel Lawson, a continué de peser sur le marché. Enfin, à l'évidence, la prudence paraît l'emporter à quelques jours des élections présidentielles aux Etats-Unis.

La plupart des secteurs de la cote ont enregistré des pertes, les industrielles, les pharmaceutiques, mais aussi les compagnies d'assurance.

Seules les minières ont gagné du terrain sous l'effet de la forte remontée des cours des métaux précieux. Quelques mines d'or ont gagné plus de 4 dollars.

PARIS, 4 novembre ⬆
Encore bien orienté

La semaine s'est achevée rue Vivienne sur une note soutenue. La matinée avait même été marquée par un zeste de fermeté. Par la suite, le marché revenait un peu sur ses positions précédentes, tout en restant assez bien orienté. Dans l'après-midi, l'indicateur instantané s'établissait à 0,26 % au-dessus de son niveau précédent.

Une certaine irrégularité a prévalu parmi les privatisées. L'accalmie provisoire sur la Société générale a favorisé un repli de l'action. D'une façon générale, la Bourse avait relativement bonne mine.

« Rien d'étonnant à cela », disaient les professionnels en citant, pêle-mêle, la reprise de Wall Street, la détente observée sur le front des taux d'intérêt, la remontée du dollar, la confirmation par l'INSEE de la bonne santé de l'économie française, la bonne résistance enfin du franc, malgré l'annonce d'un super excédent commercial ouest-allemand.

Sur le parquet, les boursiers attendaient les chiffres du chômage américain pour octobre, publiables dans l'après-midi. Beaucoup affirmaient cependant que, quels que soient ces chiffres, la tendance n'en serait ni favorisée ni affectée.

Reste qu'une certaine prudence a toutefois prévalu dans l'attente du résultat de l'élection présidentielle américaine, mardi prochain.

Du côté des situations spéciales, l'action GTM-Entrepose a continué de frétiller gentiment avec près de 19 000 titres échangés.

Nouvelles Galeries a également été très entourée (plus de 41 000 titres traités).

A noter la fermeté du MATIF et du marché obligataire, relancés par l'espoir d'une détente réelle sur le loyer de l'argent.

TOKYO, 4 novembre ⬇
Repli

Les valeurs japonaises se sont finalement repliées, vendredi, à Tokyo. La journée avait pourtant pas trop mal commencé. En fin de matinée, l'indice Nikkei enregistrait une légère avance de 64,01 points. L'effritement commençait peu après, et, à la clôture, le thermomètre de la Bourse était revenu à 27 953,25, avec une perte légère de 32,01 points (– 0,11 %).

Le scandale sur l'affaire Recruit Cosmos, l'attente des chiffres du chômage aux Etats-Unis, l'état de santé très préoccupant de l'empereur : autant de raisons qui, d'après un courtier de chez Shearson Lehman Hutton, ont incité les investisseurs à se dégager pour prendre un peu de recul.

L'activité, toutefois, n'a pas été très importante en cette veille de week-end.

VALEURS	Cours du 2 nov.	Cours du 4 nov.
Akai	600	594
Bridgestone	1 230	1 220
Canon	1 250	1 230
Fuji Bank	3 070	3 080
Honda Motors	1 900	1 820
Matsushita Electric	2 190	2 110
Mitsubishi Heavy	1 020	1 090
Sony Corp.	6 880	6 790
Toyota Motors	2 400	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

● **Modalités de l'OPA de Géfina sur Epéda.** — La Société des Bourses françaises (SBF) a publié, le 3 novembre, les modalités de l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur Epéda-Bertrand-Faure (EBF), numéro un européen du siège automobile, à l'initiative de son PDG, M. Pierre Richier (*le Monde* du 4 novembre), pour contrer l'attaque menée par Valeo. Géfina, holding filiale du Crédit commercial de France, présidée par M. Richier, lance sur la totalité du capital d'EBF (3,4 millions d'actions et 93 237 bons de souscription) une OPA au prix de 1 250 F l'action et 600 F le bon. L'OPA, qui vise au moins 67 % du capital d'EBF, est valide du 3 novembre au 2 décembre inclus. Les résultats seront connus le 30 décembre. La cotation des titres EBF, suspendue le 30 septembre, reprendra le 7 novembre.

● **Akzo : 32 % de bénéfice en plus.** — Le groupe chimique néerlandais annonce pour le troisième trimestre un bénéfice net de 206,3 millions de florins, en progrès de 32 % par rapport à celui dégagé l'an dernier à pareille époque. Le chiffre d'affaires s'est accru de 6,7 % à 4,13 milliards de florins. Ces bons résultats sont à attribuer au développement du secteur des produits chimiques. L'entreprise prévoit une poursuite des bons résultats au quatrième trimestre de cette année. Akzo devrait ainsi améliorer son bénéfice net annuel, qui s'était élevé à 669 millions de florins en 1987.

● **Du Pont de Nemours.** — Après une relative stabilité pour le troisième trimestre, le bénéfice net du groupe chimique américain s'élève pour les neuf premiers mois à 1,7 milliard de dollars (+ 25 %) pour un chiffre d'affaires de 24,5 milliards de dollars (+ 9 %).

● **Les petits porteurs de Sacilor, déboutés, feront appel.** — Une centaine de petits porteurs de Sacilor, qui avaient intenté une action contre l'annulation de leurs titres faite par le groupe en 1986, ont été déboutés, jeudi 3 novembre, par le tribunal de grande instance de Thionville (Moselle). Leur avocat a annoncé qu'ils avaient l'intention de faire appel à cette décision. Les actionnaires attendent également une décision du tribunal administratif à propos du comportement de la Commission des opérations de Bourse dans cette affaire. Des petits porteurs d'Usinor, qui ont engagé des actions analogues, attendent l'audience de leur affaire, le 13 décembre.

● **Le président de Lonrho accroît son autoparticipation.** — Président de Lonrho, M. « Tiny » Rowland a porté sa part dans le capital du groupe de 14,6 % à 15,6 %. Ce renforcement de participation intervient après que le financier australien Alan Bond eut porté, la semaine dernière, à 20 % ses intérêts dans Lonrho, par l'intermédiaire de sa filiale Bond Corporation, dont il détient le contrôle à 53 %, et ses associés. M. Bond a remplacé ainsi M. Rowland comme actionnaire principal du conglomérat. La progression de la part de M. Bond a relancé, ces dernières semaines, des spéculations sur ses intentions à l'égard de Lonrho et le lancement d'une OPA éventuelle. L'action de Lonrho gagnait 15 pence à 395,5 jeudi en début d'après-midi au Stock Exchange. M. Rowland a dominé depuis vingt-cinq ans le conglomérat Lonrho, qu'il a contribué à transformer d'une maison de commerce basée en Afrique en une puissante multinationale diversifiée (mines, textiles, brasserie, équipement agricole, imprimerie et édition, hôtels, casinos, distribution), dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 3 milliards de livres (5,3 milliards de dollars).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	292	292
Arnault & Associés	....	612
Asystel	258	255
B.A.C.	350	350
B. Demachy & Assoc.	589	588
B.I.C.M.	551	550
B.I.P.	....	682
Boiron	420	429
Bolloré Technologies	830	830
[illegible]	1060	1060
Câbles de Lyon	1445	1462
Calberson	705	704
Cardif	955	950
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265
C.A.T.C.	140	139 50
C.D.M.E.	1112	1150
C. Equip. Elect.	375	375
C.E.G.I.D.	785	785
C.E.G.E.P.	....	220
C.E.P.-Communication	1518	1467
C.G.I. Informatique	900	894
Ciments d'Origny	873	850
C.N.I.M.	....	....
Concept	244	245
Conforama	....	864
Creeks	482	485
Delos	174	175
Dauphin	....	1080
Devanlay	1100	1100
Deville	800	805
Duménil-Leblé	1032	1045
Editions Belfond	130	125
[illegible]	25	25
Finacor	230	229
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	230 40
Guintoli	502	522
I.C.C.	....	230
IDIA	220	225
I.G.F.	99 80	99 30
IN2	108 30	106
Int. Metal Service	....	410

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electron.	318	320
Le gd livre du mois	....	334
Loca Investissement	280	270
Locamic	....	165
Métallurg. Minière	125 10	120 10
Métrologie Internat.	502	500
Mécaservice	151 40	157 50
M.M.D.M.	610	610
Molex	222	224
Navale-Delmas	....	725
Olivetti-Logabax	....	232
Ore. Gest. Fin.	....	345
P.F.A. S.A.	445	438
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
Présence Assurance	405	408
Publicat. Filipacchi	....	435
Razel	710	738
St-Gobain Emballage	....	1480
St-Honoré Matignon	220	244
S.C.G.P.M.	....	....
Segin	442	....
Seine-Marne	510	502
S.E.P.	....	1480
S.E.P.R.	....	1252
S.M.T. Goupil	....	305
Sodinforg	800	850
Supra	....	319
TF 1	300	....
Unilog	188	185
Union Financ. de Fr.	414	413
Valeurs de France	337 50	337 50

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 3 novembre 1988

Nombre de contrats : 7 892

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	33	–	12	–
CGE	360	75	85	3	7
Elf-Aquitaine	320	31	–	–	6
Lafarge-Coppée	1 550	15,30	49	–	–
Michelin	164	19,50	25	3,23	6,15
Midi	1 645	86	130	84	–
Paribas	440	46,50	–	8	15
Peugeot	1 300	35,50	80	–	85
Saint-Gobain	560	22	42	18	85
Société générale	480	75	90	12	21,05
Thomson-CSF	180	24	35	2	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 3 nov. 1988

Nombre de contrats : 38 504.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	107,15	106,85	106,30
Précédent	107,50	107,25	106,55

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	1,35	1,80	0,16	0,92

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,0755 F ⬆

Le dollar s'est un peu raffermi à la veille du week-end sur toutes les places financières. Il a ainsi coté 6,0755 F (contre 6,0515 F la veille). De l'avis des cambistes, le billet vert avait été survendu jeudi. Des achats défensifs ont été enregistrés en prévision d'une victoire de M. George Bush aux présidentielles américaines. Partout, l'activité était jugée normale.

FRANCFORT	3 nov.	4 nov.
Dollar (en DM)	1,7735	1,7807

TOKYO	2 nov.	4 nov.
Dollar (en yens)	124,60	124,63

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 nov.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (3 nov.)	8 3/4-8 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	2 nov.	3 nov.
Valeurs françaises	139,4	138,9
Valeurs étrangères	117,9	118,1
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	396,5	397
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 504,80	1 501,95
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	414,52	414,05

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 156,83	2 170,34

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 495,6	1 489,5
Mines d'or	169,9	175,3
Fonds d'Etat	89,19	89,82

TOKYO

	3 nov.	4 nov.
Nikkei Dow Jones	Clos	27 953,25
Indice général	Clos	2 144,88

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0730	6,0760	– 40	– 25	– 90	– 65	– 190	– 110
$ can.	4,9677	4,9742	– 134	– 102	– 256	– 215	– 684	– 581
Yen (100)	4,8760	4,8823	+ 129	+ 153	+ 266	+ 303	+ 823	+ 911
DM	3,4128	3,4164	+ 78	+ 88	+ 156	+ 180	+ 487	+ 553
Florin	3,0267	3,0292	+ 54	+ 66	+ 120	+ 139	+ 379	+ 432
FB (100)	16,2881	16,3005	+ 35	+ 119	+ 119	+ 264	+ 509	+ 881
FS	4,0717	4,0754	+ 116	+ 134	+ 245	+ 273	+ 757	+ 847
L (1 000)	4,5886	4,5943	– 165	– 123	– 309	– 248	– 757	– 657
£	10,7087	10,8001	– 387	– 342	– 778	– 710	– 2111	– 1924

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 1/2	9 5/8
DM	4 3/4	5	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 3/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2
F.S.	4	4 1/2	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	11 3/4	12	11 15/16	12 1/16	12	12 1/8	12 1/16	12 3/16
F. franç.	7 1/2	7 3/4	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 4 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3640	C.N.E. 3% ★	3700	3655	3660	– 1 08
1062	B.N.P. T.P.	1059	1059	1060	+ 0 09
1132	C.C.F. T.P.	1142	1142	1143	+ 0 09
1135	Créd. Lyon. T.P.	1062	1063	1063	+ 0 09
1362	Renault T.P.	1355	1361	1361	+ 0 44
1620	Rhone-Poul. T.P.	1641	1656	1655	+ 0 85
1255	St-Gobain T.P.	1285	1295	1295	+ 0 78
1245	Thomson T.P.	1260	1270	1270	+ 0 79
530	Accor	545	546	545	....
555	Air Liquide	556	552	557	+ 0 18
2330	Alcatel ★	2620	2601	2602	– 0 69
1420	Als. Superm.	1550	1550	1560	....
320	A.L.S.P.I.	326 10	327 50	327 50	+ 0 43
365	Alsthom ★	393	393	393 50	+ 0 13
2140	Arjom. Prioux ★	2145	2140	2150	+ 0 23
580	Ausedat-Rey ★	569	570	561	– 1 41
1090	Aux. Entrepr. ★	1112	1110	1111	– 0 09
650	Av. Dassault ★	651	650	659	+ 1 23
415	BAFIP ★	400	400	395 20	– 1 20
295	Bail-Equipem. ★	295	290 10	290	– 1 69
825	Bail Investiss.	812	815	811	– 0 12
320	B.N.P. C.I. ★	313 10	314	313 50	+ 0 13
490	Cie Bancaire ★	514	505	501	– 2 53
475	Bazar H.-V.	565	564	551	– 2 48
515	Béghin-Say ★	550	539	542	– 1 45
1120	Berger (Ma)	1000	950	950	– 5
820	Bic ★	850	859	856	+ 0 71
2250	B.I.S.	2255	2280	2288	+ 1 46
2780	Bongrain S.A. ★	2850	2825	2850	....
630	Bouygues ★	599	595	595	– 0 67
67	B.P. France ★	86 05	86	86 20	+ 0 23
5680	B.S.N. ★	5700	5750	5740	+ 0 70
600	Canal Plus	598	600	593	– 0 84
2330	Cap Gem. S. ★	2320	2300	2299	– 0 91
460	Carnaud ★	530	538	540	+ 1 89
2710	Carrefour ★	2760	2749	2760	....
166	Casino	178	176 70	176 70	– 0 73
115	Casino A.D.P.	120	121	121	+ 0 83
....	Castor. Dub. Inv.	871	....	....	....
1100	C.C.M.C.	1035	1030	1030	– 0 48
650	Cetelem	630	622	630	....
400	Cerus ★	391	395	391	....
1740	C.F.A.O. ★	1900	1900	1907	+ 0 37
350	C.G.E.	429 50	431	422 50	– 1 63
1200	C.G.I.P. ★	1312	1305	1313	+ 0 08
1220	Chargeurs S.A. ★	1260	1265	1271	+ 0 87
1090	Ciments franç. ★	1137	1135	1128	– 0 79
475	Club Méditerr. ★	526	528	524	– 0 38
188	Codetel ★	172 80	172 50	175	+ 1 39
295	Cofimeg	328	328	335 20	+ 2 20
630	Colas ★	648	645	648	– 0 15
215	Compt. Entrepr.	205	205	208	+ 1 46
750	Compt. Mod. ★	780	755	780	....
780	Créd. Foncier ★	855	858	858	+ 0 35
435	C. F. Internat. ★	450	448	452	+ 0 44
140	C.C.F.	155 90	155	155 40	– 0 32
515	Cr. Lyon. (CI) ★	506	506	504	– 0 40

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
880	Crédit Nat. ★	900	901	915	+ 1 67
625	CSEE (exSign.) ★	615	605	610	– 0 81
425	Crouzet ★	471 60	472	466 60	– 1 10
2840	Damart S.A. ★	3490	3400	3300	– 5 44
1720	De Dietrich	1605	1605	1614	+ 0 56
198	Dév. R.d.C. (Ly)	211	....	....	....
440	D.M.C.	462	464	455 10	– 1 49
355	Drouot Assur. ★	357	369	369	+ 3 36
2400	Docks France ★	2700	2605	2580	– 4 44
780	Dumez ★	763	770	755	– 1 05
1470	Eaux (Gén.)	1540	1530	1520	– 1 30
1630	Ecco ★	1750	1721	1725	– 1 43
875	Electrofinanc. ★	950	945	956	+ 0 63
425	El. S. Dassault	430	432	432	+ 0 47
335	Elf-Aquitaine	352 50	353	354	+ 0 43
285	– (certific.) ★	296 50	304 80	300 20	+ 1 59
930	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2890	Essilor	3390	3385	3383	– 0 21
1690	Essilor Int. (DP)	1839	1830	1850	+ 0 60
275	Esso S.A.F. ★	280	278	275	– 1 79
1460	Eurafrance	1550	1550	1541	– 0 58
1340	Eurocom ★	1385	1385	1390	+ 0 36
2200	Euromarché	2155	2150	2150	– 0 23
570	Europe n° 1 ★	590	591	601	+ 1 86
36	Eurotunnel ★	38 45	38 55	38 50	+ 0 13
1180	Exor ★	1230	1210	1220	– 0 81
1010	Facom	1097	1094	1099	+ 0 18
965	Fichet-Bauche	1073	1065	1062	– 1 03
196	Finextel ★	203	203	207 90	+ 2 41
152	Fives-Lille ★	167 90	164	166	– 1 13
1420	Fromageries Bel	1490	1500	1485	– 0 34
1120	Gal. Lafayette ★	1270	1269	1250	– 1 57
370	Gascogne	424 90	419	419	– 1 39
1500	Gaz et Eaux	1678	1690	1708	+ 1 79
465	Géophysique ★	440	449 50	449 90	+ 2 25
545	Gerland	559	550	550	– 1 61
3070	Groupe Cité ★	3180	3150	3120	– 1 89
705	GTM-Entrepose	816	830	842	+ 3 19
710	Guyenne-Gas. ★	730	739	735	+ 0 68
265	Hachette ★	248 50	250	260 30	+ 4 75
695	Havas ★	715	715	715	....
560	Hénin (La)	565	565	575	+ 1 77
1130	Hutchinson ★	1225	1210	1246	+ 1 71
270	Imétal ★	276	280	279	+ 1 09
305	Imm. Plaine-M.	336	336	335	....
370	Ingénico ★	384 50	391	381 60	– 0 75
4730	Inst. Mérieux	5400	5340	5400	....
535	Interbail ★	532	534	531	– 0 19
1140	Intertechnique	1201	1200	1220	+ 1 58
980	J. Lefebvre	994	1000	995	+ 0 10
886	Labinal ★	871	874	885	+ 1 61
1480	Lab. Bellon	1510	1500	1500	– 0 66
1380	Lafarge-Coppée	1395	1390	1407	+ 0 86
1180	Lebon ★	1215	1201	1225	+ 0 82

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3080	Legrand ★	3130	3168	3180	+ 1 60
2400	Legrand (DP) ★	2455	2455	2450	– 0 20
950	Leroy-Somer ★	988	990	1022	+ 3 44
2080	Lesieur	2140	2140	2150	+ 0 47
690	Locabail Immob.	699	699	700	+ 0 14
385	Locafrance ★	414 90	414 90	408 50	– 1 54
850	Locindus	849	840	840	– 1 06
355	Lucheire	340	340	336	– 1 18
3150	L.V.M.H. ★	3210	3200	3210	....
1490	Lyonn. Eaux ★	1505	1501	1515	+ 0 66
58	Mais. Phénix	59 80	60	60 30	+ 0 84
205	Majorette (Ly)	215 50	215	215	– 0 23
380	Mar. Wendel ★	399	393	394	– 1 25
198	Matra ★	208	210 50	206 10	– 0 91
3090	Merlin-Gerin ★	3200	3200	3230	+ 0 94
177	Michelin	177	181 20	181	+ 2 26
1630	Midi (Cie)	1615	1620	1606	– 0 56
177	Midland Bk SA ★	187	188 50	187 50	+ 0 27
475	Mín. Salsig. (Ma)	480	480	480	....
82	M.M. Penarroya	88 70	89	89	+ 0 34
112	Moulinex	113 40	114	112	– 1 23
1230	Navig. Mixte ★	1249	1259	1248	– 0 08
129	Nord-Est ★	131	129 30	130	– 0 76
375	Nordon (Ny)	379 50	379	379	– 0 13
465	Nouvelles Gal.	650	670	645	– 0 77
770	Occid. (Gén.) ★	780	779	779	– 0 13
1370	Omn.F.Paris	1408	1408	1410	+ 0 14
345	Olida-Caby ★	367	370 10	387	+ 5 45
3630	Oréal (L')	3790	3802	3786	– 0 11
465	Paribas	465	470 50	479	+ 3 01
415	Paris-Réesc. ★	432	422 50	430	– 0 46
1080	Pechelbronn ★	1150	1149	1150	....
415	Penhoet	409	417	403 50	– 1 34
1230	Pernod-Ricard ★	1247	1245	1231	– 1 28
1170	Peugeot S.A.	1229	1220	1219	– 0 81
565	Poliet ★	578	584	580	+ 0 35
1090	Prétabail Sic.	1081	1080	1072	– 0 83
725	Primagaz	720	720	716	– 0 56
600	Printemps ★	630	635	618	– 1 90
2140	Promodès	2151	2153	2195	+ 2 05
565	Radiotechn. ★	575	575	577	+ 0 35
63	Raff. D. Total ★	68 85	68 85	68 65	....
3110	Redoute (La) ★	3215	3215	3230	+ 0 47
340	Rober Sconcline	334	335	335	+ 0 30
1340	Roussel-Uclaf ★	1350	1350	1305	– 3 33
885	R.-Uclaf-CNI ★	869	860	831	– 4 37
3400	R. Impériale (Ly)	3350	3360	3360	+ 0 30
165	Sade	170	171	171	+ 0 59
1640	Sagem ★	1675	1673	1625	– 2 99
590	Saint-Gobain	561	563	562	+ 0 18
1020	St-Louis ★	1070	1076	1072	+ 0 19
1810	Salomon	1899	1910	1810	+ 0 58
680	Salvepar	671	670	670	– 0 15
820	Sanofi ★	820	825	827	+ 0 85

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	S.A.T. ★	796	806	806	+ 1 26
255	Saul.-Chât. (B) ★	280	278	277	– 1 07
1040	Saupiquet (Na)	1039	1022	1022	– 1 64
490	Schneider ★	548	537	547	– 0 36
53	S.C.O.A.	53 10	53 50	53 60	+ 0 94
670	S.C.R.E.G. ★	690	698	698	+ 1 16
830	Seb ★	826	829	821	– 0 61
390	Sefimeg ★	385 10	393 10	404	+ 4 91
1350	S.F.I.M.	1435	1400	1435	....
....	S.G.E.	185	186	181	– 2 16
690	Silic	706	708	715	+ 1 27
480	Simco-U.P.H. ★	521	528	529	+ 1 54
1080	Skis Rossignol	1190	1199	1214	+ 2 02
900	Sligos ★	952	950	942	– 1 05
510	Société Générale	551	540	538	– 2 36
140	Sodexco	145	145 50	145 50	+ 0 34
169	Sodero (Na)	170	169	169	– 0 59
2850	Sodexho ★	2900	2900	2885	– 0 52
112	Sogenal (Ny)	118	117 90	117 90	– 0 08
280	Sogerap	287	286 10	285 30	– 0 59
2150	Somm.-Allib. ★	2320	2328	2340	+ 0 86
1170	Source Perrier ★	1245	1265	1275	+ 2 41
675	Sovac ★	682	681	681	– 0 15
425	Spie-Batignol. ★	477 90	478	472 50	– 1 13
700	Strafor ★	764	770	761	– 0 39
305	Suez	321 50	321 90	319 50	– 0 62
390	Synthelabo ★	380 10	380	384	+ 1 03
....	Talcs Luzenac ★	1160	1162	1160	....
4400	Tél. Electr.	4160	....	....	....
184	Thomson-C.S.F.	199	200 80	201	+ 1 01
316	Total (CFP) ★	313	312 70	312	– 0 32
72	– (certific.)	71 60	71 65	72	+ 0 56
1020	T.R.T. ★	1090	1150	1115	+ 2 29
370	U.F.B.-Locab. ★	378	379	378 50	+ 0 13
825	U.I.C. ★	855	850	851	– 0 47
500	U.I.F. ★	510	503	514	+ 0 78
800	U.I.S.	797	800	802	+ 0 63
169	U.C.B. ★	170	170	171	+ 0 59
700	Unibail	710	710	703	– 0 99
606	Valéo ★	622	625	624	+ 0 32
210	Vallourec ★	258 10	263	263 80	+ 2 21
360	Via Banque	368	369	369	+ 0 27
700	Elf-Gabon ★	695	690	695	....
134	Amax Inc.	137 90	141	141	+ 2 25
175	Amer. Express	168	170	171	+ 1 79
169	Amer. Teleph.	173 50	175	175	+ 0 86
91	Anglo Amer. C.	100	96 50	96 50	– 3 50
425	Angold	457	422	423 c	– 7 44
980	BASF (Akt)	960	961	961	+ 0 10
1060	Bayer	1025	1038	1038	+ 1 27
77	Buffelsfont.	80 70	80 80	80 20	– 0 62
183	Chase Manh.	180 60	179 40	179 40	– 0 66
103	Echo Bay Mines	98 10	97 60	97 80	– 0 31
73	De Beers	69 90	69	69 05	– 1 22

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1830	Deutsche Bank	1810	1812	1815	+ 0 28
1020	Dresdner Bank	1002	1012	1015	+ 1 30
54	Driefontein Ctd	55 40	55 65	55 65	+ 0 45
510	Du Pont-Nem.	497	497 50	497 50	+ 0 10
285	Eastman Kodak	281 50	287	289	+ 2 66
29	East Rand	29	29 30	29 30	+ 1 03
256	Electrolux	262	266 50	264	+ 0 76
305	Ericsson	303	301	293	– 3 30
275	Exxon Corp.	272 50	272	272	– 0 18
320	Ford Motors	318	314 50	314 50	– 1 10
48	Freegold	52 20	51 50	51 55	– 1 25
87	Gencor	92	89 60	89 60	– 2 61
270	Gén. Electr.	273	270 30	270 30	– 0 99
695	Gén. Belgique	708	707	707	– 0 14
470	Gen. Motors	510	511	511	+ 0 20
133	Goldfields	129	128 20	128	– 0 78
50	GdMetropolitain	48 50	48 85	48 85	+ 0 72
39	Harmony	40 90	40 70	40 80	– 0 24
72	Hitachi	71	69 40	69 40	– 2 25
1050	Hoechst Akt.	1017	1023	1019	+ 0 20
113	Imp. Chemical	110 50	112 90	112 90	+ 2 17
750	IBM	746	743	744	– 0 27
320	ITT	316	320	319	+ 0 95
193	Ito-Yokado	189 50	187	187	– 1 32
305	Mac Donald's	296	296	295	– 0 34
115	Matsushita	106 80	104 50	105	– 1 69
380	Merck	380 80	382 60	382 60	+ 0 50
380	Minnesota M.	371	372 50	372 50	+ 0 40
275	Mobil Corp.	270 50	273 50	273 50	+ 1 11
220	Morgan J.P.	222	218	218	– 1 80
35600	Nestlé	36680	36990	36990	+ 0 85
1390	Nixdorf	1395	1414	1412	+ 1 22
94	Norsk Hydro	91 80	93	94 90	+ 3 38
128	Olsil	130	127 50	127 10	– 2 23
2100	Petrofina	2099	2095	2095	– 0 19
585	Philip Morris	582	585	585	+ 0 52
90	Philips	97	98 15	98 50	+ 1 55
83	Placer Dome	84 30	83 20	83 20	– 1 30
330	Quilmès	339	340	340	+ 0 29
400	Randfontein	402 80	408	408	+ 1 29
690	Royal Dutch	677	685	680	+ 0 44
48	Rio Tinto Zinc	47 30	47 10	47 10	– 0 42
39	Saat. & Saatchi	38 10	37 40	37 10	– 2 62
45	St Helena Co	46	45 20	45 20	– 1 74
210	Schlumberger	209 80	208 30	208 30	– 0 71
108	Shell transp.	105 60	106 70	106 70	+ 1 04
1650	Siemens A.G.	1678	1658	1658	– 1 19
300	Sony	289 50	285 80	286	– 1 21
49	Telefonica	48 60	48 95	48 90	+ 0 62
186	T.D.K.	189	188 80	188 80	– 0 11
48	Toshiba Corp.	48 40	47 90	47 90	– 1 03
380	Unilever	366	369	369	+ 0 82
255	Unit. Techn.	252	251	251 50	– 0 20
420	Vaal Reefs	439 80	420	420	– 4 50
345	Volvo	340	338 50	339	– 0 29
184	West Deep	166 10	166 90	166 90	+ 0 48
355	Xerox Corp.	360	359 50	359 50	– 0 14
186	Yamanouchi	183 50	180	180	– 1 91
2 15	Zambia Corp.	2 26	2 28	2 27	+ 0 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 15	4 002
8,80 % 78/93	103 50	3 116
10,80 % 79/94	106 45	1 835
13,25 % 80/90	105 25	6 627
13,80 % 81/89	107 10	11 123
16,20 % 82/90	109 90	13 146
16 % juin 82	111 38	6 532
14,60 % fév. 83	113 14	10 282
13,40 % déc. 83	119 90	11 716
12,20 % oct. 84	112 94	0 936
11 % fév. 86	114 50	7 754
10,25 % mars 86	108 80	6 690
ORT 12,75 % 83	1979 50	..
OAT 10 % 2000	108 15	4 438
OAT 9,80 % 1997	109	8 872
OAT 9,80 % 1996	105 48	7 497
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 10	3 210
CNB Paribas	102 95	3 210
CNB Suez	102 98	3 210
CNI janv. 82	103 10	3 210
PTT 11,20% 85	111 70	9 629
CFF 10,30% 86	105 60	7 345
CNE 11,50% 85	109 36	4 395
CNT 9% 88	101 20	4 705
CRH 10,90% déc. 85	111 70	8 336
C.N.C.A. T.P.	1144 80	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2410	250
Métrologie I. 8% 8/7	....	8 300

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Apache (Sté. Fin.)	....	1890
A.G.F. (St Cent.)	....	800
Applic. Hydraul.	....	745
Arbel	479	498 d
Astorg	205	204 10
Avenir Publicité	801	801
Ban C. Monaco	340	....
Banque Hypoth. Eur.	360	358
Béghin-Say (C.I.)	377 40	378 50
Blanzy-Ouest	602	602
B.N.P. Intercontin.	243	245
Bénédictine	5860	5710
Bon-Marché	....	1076
B.T.P.	....	122 80
Calf	595	590
Cambodge	....	711
C.A.M.E.	156 50	151
Carbone-Lorraine	725	725
Case-Poclain	28 10	29 20 d
C.E.G.Frig.	....	529
Cemen. Blanzy	....	....
Centrest (Ny)	228	228
Cerabati	....	140
Champex (Ny)	161	150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	172 10
C.I. Maritime	....	701
Cicom (B)	2030	....
Clause	....	703
Cofradel (Ly)	1102	....
Cogif	....	343
Comiphos	....	355
Cie Industrielle	....	3151
Comp. Lyon-Alem.	....	450
Concorde (La)	....	759
C.M.P.	16 45	15
Créd. Gén. Ind.	515	520
Cr. Universel (Cie)	....	561
Créditel	....	148
Darblay S.A.	....	630
Degremont	250	250
Delalande S.A.	1448	1440
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1760
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	....	1023
Eaux Vittel	2250	2258
E.C.I.A.	1408	1462
Electro-Banque	....	318
Elf-Antargaz	695	730
E.L.M. Leblanc	....	630
Emeli-Bretagne	....	320
Entrepôts Paris	....	481
Epargne (B)	4198	4198
Europ. Accumul.	....	83
Europe Soutien Indust.	120	122
Eternit	2552	2575
Finalens	225	228
FIPP	400	418 d
Focep	930	960
Foncière (Cie)	440	440
Fonc. Lyonnaise	449 50	438
Foncina	....	415
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	372 10
France I.A.R.D.	250	270
France (La)	6100	6110
From. Paul Renard	....	905
GAN	....	771
G.F.I.I.	295	297
Gaumont	636	630
Gévelot	....	660 c
Gr. Fin. Constr.	....	383
Gds Moul. Paris	....	560
Groupe Victoire	840	....
G. Transp. Ind.	597	585
Harbo-Hoyflin-Zim	....	220
Immindo S.A.	405	415 10
Immivest	....	....
Immobail	392	390 10
Immobanque	....	680
Immob. Marseille	....	6210
Immofice	451	452
Invest. (Sté Cent.)	781	750 o
Jaeger	202	210 20
Lafitte-Bail	439	440
Lambert Frères	....	340
Lille-Bonnières	....	840
Loca-Expansion	....	253
Locafinancière	....	350
Locatel	....	575

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	630	650
Louvre (Sté)	2247	2250
Lucia	1417	....
Machines Bull	....	....
Magasins Uniprix	151 40	172
Magnant S.A.	109 50	109 50
Maritimes Part.	....	433
Métal Déployé	450	445 50
Mors	....	137 90
Navig. (Nat. de)	....	95 20
Nozal	307	318 80
Optorg	390	390
Oriel (L') C.I.	2270	2255
Origny-Desvroise	1350	1355
Palais Nouveauté	....	601
Paluel Marmont	....	589
Parfinance	201 30	201 30
Paribas-CIP	402	405 50
Paris France	256 50	248
Paris-Orléans	....	....
Partenaria	....	328
Patern. Réass. Div.	1123	1123
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	285	....
Piles Wonder	1400	1344 o
Piper-Heidsieck	2500	2343
P.L.M.	....	181 50
Porcher	....	509
Promodis	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3530
Rhône-Poul. (c. inv.)	436	440
Rochefortaise S.A.	....	800
Rochette-Cenpa	72	72
Rosario (Fin.)	735	708
Roudière	240 50	224 c
Rougier et Fils	106 50	135 20 d
Sacer	585	585
SAFAA	291 20	280 c
Safic-Alcan	910	925
SAFT	....	1718
Saga	....	232 10
Salins du Midi	498	498
Santa-Fé	148	149
Setam	....	90
Savoisienne (M)	254 30	246 50
SCAC	500	480
Senelle Maubeuge	....	418
S.E.P. (M)	160	157
Sidi	....	361
Sicotel	....	300
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	249	249
Sipa (Plant. Hévéas)	....	357
Sofal financière	....	1895
Soficel	....	883
Sofio	600	600
Soficomi	....	709
S.O.F.I.P. (M)	151	152
Sofragi	1061	1103
Sopagri	176	175
Soudure Autog.	570	570
Souhail	....	595
Suez (Fin. de)-CIP	249 60	239 50
Sterni	....	....
Taittinger	2859	2855

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	232	248
Tour Eiffel	....	346
Ufiner S.M.D.	....	740
U.A.P.	310	310
U.T.A.	2369	2361
Vicat	....	1730
Viniprix	....	....
Vinax	145 60	157 50
Waterman S.A.	....	664
Brass. du Maroc	130	132
Étrangères		
A.E.G.	699	700
Akzo	475	465
Alcan Alum	190	186 10
Algemene Bank	125	....
American Brands	340	330 10
Am. Petrofina	410	....
Arbed	600	....
Asturienne Mines	160	....
Banco de Santander	354	351
Bco Pop Espanol	480	495
Banque Ottomane	2100	2050
B. Régl. Internat.	41050	42050
Br. Lambert	588	585
Canadian-Pacific	102 10	102
Chrysler corporation	160	160 50
CIR	27 35	28
Commerzbank	831	840
Dart. and Kraft	620	625
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	540	535
Gén. Belgique	709	707
Gevaert	1245	1240
Glaxo	124	122 50
Goodyear	320	315
Grace and Co	181	184 50
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	380	370
I.C. Industries	210	215
Johannesburg	710	....
Kubota	44 50	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	46 90
Mineral-Ressourc.	72 10	72
Noranda	117 90	119 90
Olivetti	28 70	28 90
Pakhoed Holding	275	265
Pfizer Inc.	340 60	341 60
Procter Gamble	491	491
Ricoh Cy Ltd	52	54
Rolinco	287 50	289
Robeco	281 70	285
Rodamco	458	470
Saipem	9 60	9 25
Sesa Group	35 30	35 20
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	365	350
Steel Cy of Can.	113	112
Squibb	410	....
Tenneco	300	....
Thorn EMI	70 50	70 20
Toray indust. inc	38 30	39 10
Vieille Montagne	1805	1960
Wagons-Lits	1080	1040
West Rand	8 35	8 35
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciplus	189	192 10
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	221	....
Cogenhor	120	130
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	348	348
Gachot	68	65
Guy Degrenne	730	730
Hoogovens	165	170
Merlin Immobilier	240	240
Metroservice (bons)	16	14 50 d
Nicolas	680	630
Particip. Percier	352	....
Rémy et Associés	285	290
Sonasto N.V.	182 90	183 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	481	....
Sté Lecteurs du Monde	550	590
Ufimex	380	....
Union Brasseries	126 20	....

SICAV (sélection) 3/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	914 08	891 74
Actilion	214 80	208 88
Actions France	478 98	461 85
Actions sélectionnées	573 85	553 20
Aedificandi	606 22	584 31
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1076 07	1049 82
A.G.F. 5000	583 12	569 90
A.G.F. ECU	1103 93	1092 01
A.G.F. Foncier	107 63	105
A.G.F. Interfonds	433 69	423 11
A.G.F. Invest	116 52	113 68
A.G.F. OBLIG.	1095 62	1090 17
A.G.F. Sécurité	10655 66	10655 65
Agfimo	605 80	591 02
Altafi	217 90	210 02
A.L.T.O.	186 11	182 27
Amel-Gan	5567 02	5314 58
Amelec-Valor	672 21	655 81
Amplitude	562 65	546 26
Arbitrages court terme	5578 50	5572 93
Associc	1192 46	1192 46
Atout Futur	322 58	311 98
Aurecic	1405 44	1364 50
Avenir C.I.C.	104 46	101 46
Axa Europe	119 58	114 16
Axa Investissements	115 87	110 62
Axa Valeurs Par	108 94	102 09
Bred Associations	2656 47	2648 52
Capital Plus	1737 58	1737 58
Cardan-Pierre	29 25	27 99
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compensator	5108 81	5089 16
Comptavalle	112 40	109 13
Convertimmo	360 57	346 70
Cadinter	490 02	476 75
Drouot-France	728 69	693 74
Drouot-Investiss.	990 98	946 04c
Drouot-Sécurité	254 63	243 08
Drouot-Sélection	143 02	136 53
Ecurie	1209 10	1181 23
Ecureuil Monétaire	30868 36	30868 36
Ecureuil Prévoyance	367 23	356 53
Energie	231 96	221 44
Eparcic	2800 90	2800 90
Epargourt Sicav	4274 49	4263 83
Epargne Associations	25206 36	25167 61
Epargne-Capital	8323 08	8240 67
Epargne Court-Terme	505 07	505 07
Epargne Croissance	1488 62	1448 78
Epargne-Industr.	77 80	74 27
Epargne Inter	601 48	586 38
Epargne J	54675 75	54675 75
Epargne Long-Terme	178 89	174 10
Epargne Monde	1169 86	1138 55
Epargne Première	11981 13	11981 94
Epargne-Oblig.	200	194 65
Epargne-Océane	1107 72	1078 07
Epargne-Unie	1227 58	1183 21
Epargne-Valeur	432 93	421 34
Eparoblig	1316 13	1312 50
Epsilon	1122 87	1111 75
Eurinvest Croissance	1221 76	1166 38
Eurinvest Rendement	1153 52	1101 21
Eurocic	9354 71	9216 46
Eurodyn	1093 10	1047 49
Euro-Gan	5584 17	5340 50
Euro-Mef	26 44	26 05
Ficorel Placement	61204 57	61204 57
Ficorel Valorisation	13909 68	13636 94
Fonsicav (div. par 10)	11096 23	11096 23
Foncival	256 33	249 26
France-Gan	6935 24	6620 75
France-Garantie	280 10	279 54
France-Investiss.	403 64	385 34
France-Obligations	456 69	452 17
Francic	415 04	402 95

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	102 36	99 38
Francic Régions	1045 03	1014 59
Fructi-Associations	27 98	27 98
Fructi-Epargne	28 16	27 47
Fructicapi	32 75	32 27
Fructicourt	110770 46	110770 46
Fructidor	249 18	246 50
Fructifrance	809 05	788 34
Fructimmo	27 69	27 01
Fructivar	4324	4313 22
Fructi ECU	579 06	570 80
Fructi-Première	11262 67	11096 23
Futuroblig	1132 11	1084 88
Gestilion	59671 96	59423 40
Gestion Associations	151 60	148 17
H.L.M. Monétaire	10088 65	10088 65
Horizon	1123 77	1091 04
Interoblig.	12268 69	11787 20
Interselect France	468 02	454 39
Invest. net	15314 34	15283 77
Invest. Obligataire	18738 35	18688 35
Japacic	190 89	185 33
Jeune Epargne	240 98	237 43
Laffitte-Amérique	238 99	229 11
Laffitte Europe	257 65	245 97
Laffitte-Expansion	278 18	265 57
Laffitte-France	322 53	307 90
Laffitte-Immobilier	240 97	230 04
Laffitte-Japon	384 69	367 25
Laffitte-Oblig.	148 93	142 18
Laffitte-Rend.	209 69	200 18
Laffitte-Tokyo	346 06	330 37
Latitude	5155 54	5147 82
Lion-Associations	11820 97	11820 97
Lion-Institutionnels	23996 16	23936 32
Lionplus	765 19	757 61
Lion Trésor	2108 82	2085 98
Livret Bourse Investis.	470 27	456 57
Livret portefeuille	665 43	646 05
Méditerranée	171 34	163 57
Mondiale Investissem.	427 53	408 14
Monecic	5658 07	5658 07
Monedan	52509 54	52509 54
Moné J.	56282 68	56282 68
Morgan court terme	14471 60	14471 60 ◆
Mutuelle Unie Sél.	152 34	145 43
Natio-Epargne	14126 79	13986 92
Natio-Epargne Trésor	6419 27	6406 46
Natio-Court terme	217592	217592
Natio-Inter.	1236 55	1203 46
Natio-Obligations	566 18	551 03
Natio-Patrimoine	1412 14	1374 35
Natio-Placements	66916 76	66916 76
Natio-Revenus	1075 99	1065 34
Natio-Sécurité	11715 87	11715 87
Natio-Valeurs	728 37	708 88
Nippon-Gan	6089	5812 89
Nord-Sud Développ.	1214 63	1212 21
Normatif	13510 10	13245 20
Obli Association	125 67	124 43
Oblicic Régions	1073 50	1057 64
Obligations Convert.	432 94	413 31
Oblig. toutes catég.	160 01	154 87
Oblilion	1131 14	1119 94
Optimavalor	210 15	205 02
Oraction	1230 68	1190 12
Orsalic	5837 89	5626 88
Paribas Croissance	595 88	571 59
Paribas Epargne	16226 58	16194 17
Paribas France	98 74	95 86
Paribas Oblimonde	1016 47	1001 45
Paribas Opportunités	116 57	113 17
Paribas Patrimoine	526 52	505 44
Paribas Revenu	94 10	93 17
Parnasse-Valor	1107 08	1105 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	174 69	171 26
Pervalor	629 32	610 99
Phenix Placements	255 94	254 67
Pierre Investiss.	697 97	666 32
Placement A	999 10	999 10
Placement ct-terme	73361 49	73361 49
Placement J	55696 28	55696 28
Placement Premier	55056 47	55056 47
Pléiade	113 63	110 59
Première Obligations	10897 74	10875 99
Prévoyance Ecureuil	112 28	109 26
Priv'Association	22777 90	22777 90
Quartz	118 08	113 22
Quatre-quarts Retraite	109	106
Rentacic	184 78	182 34
Revenus Trimestriels	5840 59	5584 74
Revenu Vert	1186 53	1168 01
St-Honoré Assoc.	14602 36	14529 71
St-Honoré Bio-aliment.	782 36	756 42
St-Honoré Pacifique	554 96	529 79
St-Honoré P.M.E.	480 28	468 48
St-Honoré Real	11782 02	11745 04
St-Honoré Rendement	12003 59	11943 87
St-Honoré Services	513 09	483 38
St-Honoré Technol.	761 28	726 76
St-Honoré Valor	12365 14	12365 14
Sécuricic	5535 34	5529 61
Sécuri Taux	10848 40	10848 40
Sélection Croissance	526 70	511 36
Sicavdan (Cardan BP)	739 43	728 50
Sicav-Associations	1436 91	1434 76
S.F.I. fr. et étr.	644 23	625 47
Sicav 5000	369 55	359 69
S.I.G.	791 65	755 41
Sivafrance	576 17	550 75
Sivam	418 93	407 72
Sivarente	213 80	211 68
Sivinter	428 34	416 88
S.N.I.	1174 67	1140 36
Sogepargne	352 87	340 12
Sogevar	1028 19	981 57
Sogintar	1339 08	1277 40
Soleil Investissement	497 14	474 60
Stratégie Actions	1102 40	1050 ◆
Stratégie Rendement	1143 14	1107 16 ◆
Technocic	1121 87	1089 19
Techno-Gan	6082 61	5806 79
Transcontinents	84 61	82 95
Trilion	5351 43	5288 45
U.A.P. Investiss.	415 73	400 70
U.A.P. moyen terme	107 17	103 30
Uni-Associations	115 92	115 92
Unifrance	503 19	485
Unifoncier	1236 63	1191 93
Uni-Garantie	1388 56	1361 31
Uni-Régions	2849 52	2746 53
Univerte	2371 78	2293 80
Univer	189 97	189 97
Univers-Actions	1112 78	1076 20
Univers-Obligations	1629 45	1575 87
Valorem	521 93	509 20
Valorg	1616 44	1614 83
Valrel	41347 76	41327 12
Vasbon	23573 78	23550 21

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 051	6 076	5 820	6 320
ECU	7 075	7 077	....	....
Allemagne (100 DM)	341 410	341 320	331	351
Belgique (100 F)	16 287	16 281	15 600	16 800
Pays Bas (100 fl.)	302 720	302 650	293	313
Danemark (100 krd)	88 550	88 530	85	92
Norvège (100 k)	91 730	91 580	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 777	10 806	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 150	4 150	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 590	4 591	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 580	407 770	394	416
Suède (100 krs)	98 350	98 350	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 560	48 550	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 182	5 179	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 120	4 119	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 945	4 969	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 871	4 881	4 720	4 940

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/11
Or fin (kilo en barre)	82250	82500
Or fin (en lingot)	82450	82500
Pièce française (20 fr)	485	490
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	500	499
Pièce latine (20 fr)	472	472
Souverain	609	606
Pièce de 20 dollars	2820	2795
Pièce de 10 dollars	1450	1450
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3080
Pièce de 10 florins	481	480
Or Londres	422 90	.....
Or Zurich	424	420 50
Or Hongkong	421 05	420 65
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 Algérie : les électeurs ont participé massivement à la consultation.
6 URSS : un projet de loi sur la presse inquiète l'intelligentsia.
7 Brésil : la corruption gouvernementale.
9 Le 52e sommet franco-allemand.

POLITIQUE

10 La campagne pour le référendum en Nouvelle-Calédonie.
12 Les travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.
— Le PS et le rassemblement à gauche.
13 Le débat au sein du RPR.
— « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.

SOCIÉTÉ

14 Police : un entretien avec le secrétaire général de la FASP.
— La modernisation des armes nucléaires préstratégiques.
15 Le mouvement des infirmières s'élargit.
— Le plan anti-SIDA est bien accueilli par les spécialistes.
23 Sports.

CULTURE

24 *La Religieuse portugaise*, au Théâtre Renaud-Barrault.
— Portrait du dramaturge Jean-Louis Bourdon.
25 La polémique sur *le Verrou*, de Fragonard.
— COMMUNICATION : un budget d'attente ; accord salarial à *Libération*.

ÉCONOMIE

29 Le danger des OPA géantes.
30 Quand la régie Renault aide à créer des emplois.
31 Les conflits sociaux.
32-33 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 16
Campus 28
Carnet 16
Jeu 20
Loto 28
Météorologie 28
Philatélie 28
Radio-Télévision 27
Spectacles 26

TÉLÉMATIQUE

● *Algérie, Platini...* chaque matin le mini-journal de la rédaction ..... JOUR
● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* ..... BOURSE
● *Jouez avec le Monde* ..... JEUX

36-15 tapez LEMONDE

La préparation des élections municipales

M. Pierre Joxe candidat à Paris

Les militants socialistes parisiens sont appelés à voter le 8 novembre pour désigner leur tête de liste dans les différents arrondissements en vue des élections municipales de mars 1989. La désignation d'un chef de file, candidat à la mairie face à M. Jacques Chirac, sera mise entre parenthèses lors de la convention du PS qui, les 12 et 13 novembre, doit ratifier le choix des têtes de liste.

M. Jack Lang, un de ceux dont le nom a été évoqué comme chef de file face à M. Chirac, a décidé de se présenter aux suffrages des militants, à titre conservatoire, dans le troisième arrondissement, dont il est conseiller sortant.

La principale surprise, outre la candidature de M. Estier dans le dix-neuvième arrondissement, est celle de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, dans le douzième arrondissement, qui n'est pourtant pas considéré comme gagnable par le Parti socialiste.

Le vote du budget des postes est réservé

Après le budget de la justice et des anciens combattants, le gouvernement a dû demander, vendredi 4 novembre, à l'Assemblée nationale, la réserve du vote du budget des postes, des télécommunications et de l'espace. Le ministre, M. Paul Quilès, craignait en effet un vote négatif conjoint de la droite et des députés communistes qui aurait conduit au rejet de ces crédits.

Ne sachant pas exactement quelle serait finalement la position du groupe centriste, M. Quilès a préféré jouer de prudence et renvoyer à la fin de la deuxième partie de la loi de finances (18 novembre) le vote de son budget.

Mort de Marie-Louise Monnet

Sœur de Jean Monnet, Marie-Louise Monnet, figure du catholicisme militant français et international, première femme auditrice au concile Vatican II (1962-1965), est morte le mercredi 2 novembre, à Tours chez les Petites Sœurs des pauvres. Son enterrement aura lieu le lundi 7 novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-la-Riche, à Tours.

[Née à Cognac (Charente) le 25 septembre 1902, la sœur de Jean Monnet a découvert l'action catholique en rencontrant à Lourdes, en 1931, l'abbé Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Venant d'une famille de grands commerçants du Cognac, elle a estimé que les milieux bourgeois et indépendants devaient être aussi évangélisés. Elle fonde en 1932 la Jeunesse indépendante catholique féminine (JICF) puis, en 1941, l'Action catholique des milieux indépendants (ACI), et en 1963 à Rome, le Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants (MIASI), présent dans une trentaine de pays. En 1964, elle est choisie par Paul VI comme première femme auditrice au concile. Elle restera longtemps à Rome comme « consulteur » de la Curie avant de se retirer, en 1982, à Tours.]

Gustatif moderne ! Précisez VOLVIC.

« Au chapitre des sensations, l'eau a une place à part entière. C'est pourquoi j'ai choisi VOLVIC... Elle respecte les nuances de la palette culinaire et en valorise les contrastes... »

VOLVIC à LA MARÉE Paris 8e Tél. : 47 63 52 42

Elle accompagne les meilleurs plats de Paris

Affirmant se contenter de 10 % du capital

M. Pébereau propose le dialogue aux dirigeants de la Société générale

Pour la première fois depuis le début de la bataille autour de la Société générale, l'attaquant, M. Georges Pébereau, président de Marceau Investissements, s'est exprimé. Dans un communiqué publié jeudi 3 novembre, Marceau Investissements indique l'origine, la nature et la répartition des capitaux (un peu plus de 3 milliards de francs) réunis pour sa prise de participation dans la Société générale. M. Pébereau y annonce ensuite son *« souhait d'établir des relations de collaboration confiante avec l'équipe de direction de la Société générale »* et de donner *« la priorité à l'exploration des possibilités de dialogue »*.

L'organigramme publié diffère sensiblement de celui communiqué au comité des établissements de crédit la semaine dernière. Il y a bien toujours une cascade de holdings à trois étages. Mais le cercle des investisseurs entourant M. Pébereau se limite désormais à la Caisse des dépôts (une mise de fonds de un milliard de francs), le groupe Perrier de M. Gustave Leven (200 millions), L'Oréal de M. François Dalle, par l'intermédiaire de Finval (400 millions), le groupe des chaussures André de M. Jean-Louis Descours (200 millions de francs), le promoteur immobilier M. Christian Pellerin (110 millions de francs), la société d'assurance-vie anglaise Eagle Star (100 millions) et la banque d'affaires britannique Kleinwort Benson (400 millions). Si l'on ajoute les 400 millions de francs investis par Marceau Investissements et 300 millions de francs de prêts participatifs, on arrive bien aux 3 094 millions de francs annoncés par la Société immobilière de gestion et de participation (SIGP), celle qui détient 8,63 % du capital de la Société générale.

Quelle sera la réponse de la direction de la Société générale ? Marceau affirme, dans un communiqué, qu'il *« n'envisage pas dans l'immédiat, sauf si la défense de ses intérêts l'exigeait, d'augmenter substantiellement sa participation au-delà du seuil autorisé »*, soit 10 %. Le président de la banque est-il prêt à croire M. Pébereau ?

Le PDG de Marceau souligne ensuite, dans son communiqué, *« sa volonté de jouer pleinement le rôle d'un actionnaire stable et d'un partenaire à long terme de la Société générale capable de mobiliser les moyens financiers nécessaires à son développement »*. M. Viénot avait ironisé à ce sujet, indiquant que sa banque avait levé près de 6 milliards de francs en septembre — plus de trois fois les capitaux de Marceau Investissements — sans avoir eu besoin de « l'expertise » de M. Pébereau.

Enfin, celui-ci estime que sa présence dans le capital de la Société générale *« ne menace en rien l'indépendance de la banque »*. *« Elle est,* affirme Marceau Investissements, *au contraire en mesure d'apporter à une entreprise à fort potentiel, comme la Société générale, dont l'encadrement est d'une compétence mondialement reconnue, un appui et des synergies qui peuvent s'avérer déterminants dans la compétition internationale »*.

A la Bourse, le titre, en hausse de 3 % jeudi, à 554 francs, baissait d'un peu plus de 2,5 %vendredi.

ERIK IZRAELEWICZ.

Sur le vif

Vive la grève !

Qu'est-ce qu'ils foutent, aux PTT ? Elle est nulle, cette grève. Il y a encore quelques lettres bien débrouillardes, bien vicelardes, qui arrivent à s'échapper des sacs et des camions postaux et à se faufiler sur le bureau de mon chef en chef pour lui demander ma peau. Ça ressemble à quoi, ça, on peut savoir ? Vous pouvez pas faire gaffe, les mecs ? Allez, soyez chics, un bon mouvement ! Bien musclé, bien prolongé. Bouclez-moi tout ça au moins jusqu'à la fin du mois, que je puisse respirer.

Les impôts locaux, l'URSSAF pour Hélène, ma moitié au foyer, mon assurance-vie en faveur de mes salauds de gosses, je passe ça à l'as. Les factures en souffrance, tant pis pour elles ! Les payer, ça me faisait mal au ventre ; là, ça me soulage. Il y a qu'un truc qui me tue, c'est le coup du prélèvement automatique des notes de gaz, d'électricité et de téléphone. Alors, ça, terminé ! Ma première bafouille, ce sera pour exiger de payer par chèque. Si seulement j'y avais pensé avant, j'aurais pu faire l'impasse là aussi. On est jamais assez prévoyant. Un arrêt de travail dans le service public, c'est si vite arrivé !

Et je vous raconte pas tous les manuscrits qu'on m'envoie, des pavés de six cents pages, en exigeant par retour du courrier un avis détaillé assorti d'une marche à suivre pour atteindre et dépasser les tirages de Rika Zaraï. Ceux-là, j'ai dans l'idée que je les recevrai jamais. Les grèves, vous savez ce que c'est !

Vous me direz, t'es vraiment la reine des garces ! On se donne la peine de t'écrire des choses gentilles et tout. D'ailleurs, t'arrêtes pas de nous le demander : Est-ce que vous m'aimez ? Grand comment ? Ben, marquez-le-moi, bande de feignasses. Ça n'arrive pas, et tu t'en moques ? Ben, puisque c'est comme ça, nos bafouilles, tu peux toujours te les accrocher !

Non, non, ne me faites pas ce coup-là ! Vos chatteries, je me les garderai pour le dessert quand, question courrier, je serai de nouveau servie. Et bien servie, merci !

CLAUDE SARRAUTE.

Quatre quotidiens européens s'unissent

A l'approche de l'échéance de 1993, les projets de presse européens se multiplient. Certains sont l'émanation de grands groupes comme Maxwell (qui prépare le quotidien *the European*) ou Hachette (qui teste un mensuel en plusieurs langues, *Match*).

Les journaux indépendants ne veulent pas être en reste : quatre quotidiens européens viennent de signer à Londres un accord prévoyant des échanges d'articles, une collaboration entre leurs correspondants et des initiatives communes dans le domaine publicitaire et commercial. Le britannique *The Independent* (400 000 exemplaires), l'italien *la Repubblica* (700 000 exemplaires), l'espagnol *El Pais* (370 000 exemplaires) et l'allemand *Süddeutsche Zeitung* (380 000 exemplaires), tous politiquement indépendants et n'appartenant pas à des groupes internationaux, comptent ainsi renforcer leur couverture de la construction européenne. Ils sont en pourparlers avec un partenaire français pour compléter l'accord.

La CNCL demande au Conseil d'État de sanctionner TF1

Après avoir entendu le président de TF1, M. Patrick Le Lay, et examiné le rapport de sa société, la CNCL a décidé de saisir le Conseil d'État pour qu'il fasse respecter à la première chaîne ses obligations. Selon le bilan dressé par la CNCL (*le Monde* du 20 octobre), TF1 ne respecte ni ses quotas de diffusion d'œuvres d'origine communautaire, ni ceux d'œuvres originales françaises, ni son volume d'œuvres françaises pour la jeunesse. La chaîne s'était notamment engagée à commander cent heures d'émissions françaises pour la jeunesse par an.

Quant aux œuvres communautaires, elles n'atteignent que 37,1 % de sa grille au lieu des 70 % prévus dans les cahiers des charges. Et si la CNCL note une amélioration des quotas d'œuvres françaises (38,2 %), elle déplore qu'elle soit *surtout* due à de nombreuses diffusions la nuit, *« ce qui ne correspond pas à l'objet de la réglementation »*.

En conséquence, la CNCL demande au Conseil d'État qu'il ordonne à TF1 *« de respecter sous astreinte pour son second exercice »* ses engagements.

Accord franco-allemand sur la création d'une chaîne culturelle

BONN
de notre envoyé spécial

M. Jack Lang, ministre de la culture, et son homologue allemand, M. Lothar Spaeth, ministre plénipotentiaire pour les relations culturelles franco-allemandes, ont décidé, le vendredi 4 novembre, à Bonn, dans le cadre du sommet franco-allemand, de créer, le 1er janvier 1990, une chaîne de télévision culturelle commune aux deux pays.

Dès l'année prochaine devrait être créée une société de droit français réunissant à égalité les deux partenaires, dont le siège serait installé à Strasbourg. Dans chaque pays sera créée une agence ou une filiale. Les deux parties sont convenues que le budget annuel sera financé pour moitié par chacune et devrait atteindre 120 millions d'ECU (soit de 8 à 900 millions de francs environ). Cette nouvelle chaîne de diffusion et de programmes utilisera un canal du satellite français de diffusion directe TDF 1, ainsi que la norme D2 MAC qui permet la diffusion du même programme en plusieurs langues simultanément. La chaîne se substituera à l'actuelle SEPT, la chaîne culturelle française, qui devra en conséquence changer de structures et de programmes d'ici au 1er janvier 1990.

O. S.

● **Report des prix de l'Académie française.** — La proclamation par l'Académie française des lauréats du grand prix Paul-Morand, doté de 300 000 francs, et du grand prix du roman a été reportée, le premier au jeudi 10 novembre ; le second au jeudi 17. D'autre part, pour le grand prix du roman l'Académie reviendra désormais, une tradition qui remonte à vingt-cinq ans : il sera décerné en mai dès l'an prochain.

● **La nouvelle direction de l'équipe de France de football.** — Le nouveau sélectionneur de l'équipe de France de football, Michel Platini, a présenté à la presse, jeudi 3 novembre, son *« plan d'action »*. Si la qualification pour le Mondiale n'est pas au bout du chemin, Platini démissionnera, *« à moins que l'on me demande de rester jusqu'en 1994 »*.

Le président des Girondins de Bordeaux et nouveau délégué auprès de l'équipe de France, Claude Bez, pour sa part, s'est laissé aller à critiquer *« ce Tapie qui n'a jamais compris que le drapeau français et l'intérêt général puissent passer avant le profit et les intérêts privés. « Ce » monsieur ne voit dans la vie que la pourriture »*.

JAPON

Le scandale financier Recruit Cosmos atteint aussi l'opposition non communiste

TOKYO
de notre correspondant

La rumeur qui courait depuis plusieurs semaines a été confirmée le 2 novembre : les partis d'opposition, à l'exception des communistes, sont loin d'avoir les mains propres dans le scandale politico-boursier Recruit Cosmos (*le Monde* du 2 novembre). Un parlementaire du parti bouddhiste Komeito, M. Katsuya Ikeda, et un collègue socialiste, M. Takuzo Ueda, se trouvent ainsi impliqués dans l'affaire : le premier par l'entremise de son frère, responsable du bureau du travail du Komeito, et le second par celle de son secrétaire.

Dans les deux cas, les parlementaires ont indirectement acquis cinq mille actions de la société avant leur cotation en Bourse, obtenant respectivement une plus-value de 10 et 13 millions de yens lorsqu'ils les ont revendues sur le marché. M. Ikeda, actuellement secrétaire général adjoint de son parti, a présenté sa démission, qui a été acceptée.

Avec les sociaux-démocrates, dont le président du PSD, M. Saburo Tsukamoto, et un autre parlementaire, M. Keishu Tanaka, déjà mêlés à l'affaire, les quatre principaux partis d'opposition sont donc impliqués dans un scandale qui révèle de manière criante l'éthique pour le moins douteuse du monde politique nippon. A l'exception des communistes, la droite comme la gauche se livrent aux mêmes pratiques, les libéraux-démocrates étant simplement plus gourmands et sollicités, parce qu'ils sont au pouvoir depuis quarante ans.

Deux nouveaux députés du Parti conservateur, MM. Hamada et Ibuki, membres de la commission des affaires du travail à la Diète, ont d'ailleurs été impliqués, le 3 novembre, dans le scandale, ce qui porte à seize le nombre des politiciens mêlés à cette affaire. Un ancien vice-ministre de l'éducation, M. Takahashi, a d'autre part reconnu, le même jour, avoir acquis des actions de Recruit par l'entremise de sa femme. Il s'agit du second haut fonctionnaire mêlé au scandale.

Ph. P.

Le numéro du « Monde » daté 4 novembre 1988 a été tiré à 524 032 exemplaires

MODE : LE REPAIRE DES RABAIS SAUVAGES...

Au beau milieu d'articles vendus à des prix intéressants – mais "normaux" pour Rodin –, vous tombez sur des rabais sauvages : soudain, un tissu vendu au 1/3 de son prix, un écossais nouveau à 40 F le mètre, une soie imprimée à 80 F, un lainage (60 % cachemire) incroyablement abordable, des merveilles à découvrir par milliers... Et oui, nos étiquettes sont faites pour vous donner la joie (sauvage) d'acheter !

RODIN
36 CHAMPS-ELYSEES PARIS

SVM SCIENCE & VIE MICRO
HORS SÉRIE
SPECIAL AMSTRAD

Avec plus de 6 milliards de francs de C.A., des prix cassés et des dizaines de milliers d'utilisateurs, AMSTRAD méritait que SVM lui consacre un numéro hors-série
Ce numéro dit tout sur le constructeur européen de micro-ordinateurs, teste pour vous les machines et leur environnement : nouvelle gamme PC, stations de traitement de texte, logiciels bon marché, service après-vente, jeux, ce que vaut vraiment le moins cher des ordinateurs (CPC), etc.

N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

DÉPOT
E. KHANH
HOMMES ET FEMMES
DES GRIFFES DE QUALITÉ
DES PRIX AVANTAGEUX
UNE ADRESSE A NE PAS MANQUER
FACE AU FORUM DES HALLES - 1er ÉTAGE - MÉTRO, RER CHATELET-LES HALLES
(sortie Pierre-Lescot) Parking Forum
ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h, 6, rue Pierre-Lescot, 75001 PARIS

PIANOS DAUDÉ
VOTRE PIANO depuis 8 500 F TTC
En location-vente 190 F/mois - 61 mois
LIVRAISON GRATUITE
GARANTIE 10 ANS
LOCATION depuis 200 F/mois + Frais de transport
OUVERT LE DIMANCHE

A B C E F G H